Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13257 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1987

Espoirs à la frontière interallemande

La visite de M. Erich Honecker, en RFA, s'était déroulée jusque-là sans surprise. Malgré l'émotion suscitée des deux côtés de la frontière interallemande par cette première visite d'un chef de l'Etat est-allemand à l'Ouest depuis la création des deux Etats allemands, ou peut-être à cause d'elle, on avait soigneusement évité, dans les discours, les petites phrases.

Les deux drapeaux flottant côte à côte face à la chancellerie ouest-allemande avaient été jugés suffisants pour symboliser le caractère historique de cette rencontre. Tout en préparant l'avenir par une série de décisions portant sur le détail des relations interallemandes, le chancelier Kohl et M. Honecker avaient préféré s'en tenir, au plan des principes, à des positions largement connues. L'exigence, par le chancelier ouest-allemand, du démantèlement du mur, s'était aussitôt heurtée, de la part de M. Honecker, au rappel que « le capitalisme et le socialisme sont aussi incompatibles que l'eau et le feu ».

En faisant allusion, le jeudi 10 septembre, à Neunkirchen, dans la Sarre, sa ville natale, à la perspective d'une normalisation à la frontière interallemande, M. Honecker a brusquement donné à sa visite une autre dimension, en espérant que le jour viendrait « où les frontières ne nous sépareront plus mais nous uniront, comme nous unit la frontière entre la RDA et la Pologne ».

Faut-il mettre ces propos sur le compte de l'émotion d'un Erich Honecker retrouvant à soixante-quinze ans, après quarante ans d'absence, le berceau de sa jeunesse, et assailli, en mettant les pieds dans la maison familiale, toujours habitée par sa sœur, d'on ne sait quels remords ? L'homme le plus endurci ne resterait pas insensible à de telles retrouvailles avec son passé.

Mais le hasard ne s'improvise pas quand on est un dirigeant aussi chevronné que le numéro un est-allemand. La mairie de Neunkirchen lui offrait un podium commode pour ne pas donner à sa déclaration un aspect trop solennel, tout en ouvrant des perspectives aussi encourageantes que vagues.

En évoquant la frontière entre la RDA et la Pologne, M. Erich Honecker a satisfait ses alliés de l'Est, et a rappelé aussi qu'il s'agissait dans son esprit de faciliter les relations entre deux Etats allemands qui resteront séparés, avec ou sans mur. Les possibilités pour les Allemands de l'Est de voyager en Pologne sont d'ailleurs extrêmement limitées depuis la création du syndicat Solidarité, ce qui n'est pas fait pour les rassurer, alors que leur principale revendication est justement la liberté de circulation.

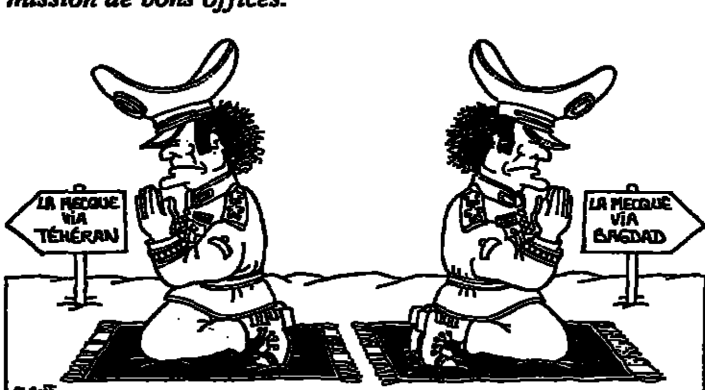
Cette allusion à l'ouverture d'un rideau de fer toujours meurtrier, qui reste le symbole le plus marquant de la division de l'Allemagne et de l'Europe, ne manquera pas toutefois d'éveiller des deux côtés de la frontière interallemande de nouveaux espoirs.

(Lire également page 4.)

Les pays arabes et la guerre du Golfe

La Libye se rapproche de Bagdad et critique Téhéran

La Libye, qui était avec la Syrie le plus solide allié de l'Iran dans la guerre du Golfe, vient de « rééquilibrer » sa position au profit de l'Irak. Dans un communiqué commun publié le jeudi 10 septembre, à l'issue de la visite à Bagdad du ministre libyen des affaires étrangères, l'Irak et la Libye ont annoncé leur intention d'« établir des relations fraternelles ». Ce rapprochement irako-libyen, qui n'avait vendredi en fin de matinée suscité aucune réaction à Téhéran, intervient alors que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, entame à Téhéran sa mission de bons offices.



Lire nos informations page 6

Après le référendum du dimanche 13 septembre

Le gouvernement veut relancer la concertation entre les Néo-Calédoniens

M. Jacques Chirac a affirmé, le jeudi 10 septembre, sa volonté de « faire respecter la volonté populaire » en Nouvelle-Calédonie, au lendemain du référendum de dimanche, présenté par son porte-parole comme « un point de départ » pour une concertation fondée sur l'autonomie et la régionalisation. Au même moment, le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, invitait les électeurs à dire, par l'abstention, « non au pouvoir colonial ». Au-delà de son résultat assuré d'avance, ce scrutin ouvrira en Nouvelle-Calédonie une nouvelle période d'incertitudes.

Le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, a raison de dire que le référendum du dimanche 13 septembre ne sera pas pour la Nouvelle-Calédonie *« un aboutissement »* mais *« un point de départ »*. Ce scrutin, qui ne résoudra rien, sera en effet... pour ce territoire meurtri, le commencement d'une nouvelle série d'épreuves politiques.

M. Denis Baudouin parle également le langage du bon sens quand il insiste sur la nécessaire reprise du dialogue entre les communautés de l'île au lendemain de cette échéance. Mais une telle perspective eût été plus crédible si le ministre des DOM-TOM n'avait totalement épousé le point de vue des dirigeants du RPCR, qui manifestent une attitude d'exclusion systématique à l'encontre de tous leurs adversaires politiques, et même de leurs rivaux.

M. Raymond Barre est lui aussi dans le vrai quand, rejoignant sur ce point M. François Mitterrand, il souligne que *« le devoir de l'Etat »* est de veiller aux *« préoccupations de la minorité »* locale.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

L'accord entre BSN et le groupe Agnelli

Une « cathédrale » pour l'Europe industrielle

Déjà associé au groupe Fiat Agnelli, avec l'acquisition, en commun, fin 1986, de la société d'eau minérale italienne San-Gemini, le groupe BSN, numéro un de l'industrie agro-alimentaire française, a décidé de renforcer cette association par des prises de participation croisées. A cet effet, la société IFIL, holding de la famille Agnelli, recevra 4 % du capital de BSN en rémunération de l'apport au groupe français de sa filiale IFIL Partecipazioni qui détient elle-même 6,7 % des automobiles Fiat.

Jeudi 10 septembre 1987, à 12 heures très précises, l'Europe industrielle a fait un pas de plus : simultanément, MM. Antoine Riboud, *président de BSN*, à Paris, et Umberto Agnelli, président de l'IFIL, holding de Fiat, rendaient publics les termes de leur accord, à savoir un échange de participations dans leur capital respectif. A première vue, un tel échange pouvait paraître surprenant : marier les yaourts et les boîtes de vitesses n'est pas évident au premier abord. La réalité est tout autre et s'inscrit dans une stratégie européenne développée de part et d'autre des Alpes à l'horizon de l'an 2000.

A la fin de l'année dernière, BSN, engagée dans une dure bataille pour s'assurer une part significative du marché italien des eaux minérales et des pâtes alimentaires, avait pris langue avec le groupe familial mené par MM. Giovanni et Umberto Agnelli, et qui, outre le contrôle à 40 % des automobiles Fiat, détient des intérêts substantiels dans de nombreux secteurs de l'économie italienne : mécanique, textile, édition, hydrocarbures, etc. Les contacts avaient débouché sur l'achat en commun des premières productions d'eau minérale de la péninsule, San-Gemini Ferrarelle, BSN, numéro un mondial dans ce domaine, assurant la gestion.

Tout se passa si bien que, au *début de l'été dernier*, les deux frères Agnelli, Giovanni et Umberto, proposent à M. Antoine Riboud et à son équipe de réaliser ensemble d'autres affaires du même ordre et, pourquoi pas, d'entrer dans le capital du groupe BSN. Pour ce dernier, le choix était délicat : le pétulant Antoine, avec ses soixante-neuf printemps, répugnait à s'associer avec quiconque, du moins en Europe, pour éviter les conflits d'intérêts.

Mais, avec M. Agnelli, c'était autre chose. La concurrence n'était pas à craindre, et surtout l'expérience douloureuse de la prise de contrôle des pâtes Buitoni, ratée à la toute dernière heure au bénéfice de l'entreprenant Carlo De Benedetti, avait enseigné à M. Riboud et à son vice-président, M. François Gautier, que, au-delà des Alpes, il fallait un *« parrain »* solide pour affronter l'extraordinaire maquis des combinaisons politico-financières propres à l'Italie. En l'occurrence, le « parrain » était exceptionnel : Agnelli-Fiat, ce sont à la fois des hommes et de très gros moyens financiers, autrement dit une partie du miracle italien.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 27.)

La Philharmonie des solistes du Japon

Les enfants d'Ozawa

Scrutez les visages d'un orchestre européen ou américain. Aujourd'hui, il est bien rare de ne pas y voir un ou plusieurs instrumentistes japonais. L'Orchestre philharmonique des solistes du Japon, qui donnera un concert samedi 12 septembre salle Pleyel est composé de quelques-uns des meilleurs de ces musiciens.

Accourus à l'appel de Seiji Ozawa, ils se sont retrouvés pour une brève tournée (Munich, Vienne, Londres, Berlin, Paris et Francfort) destinée à célébrer la mémoire de leur maître, Hideo Saito. Grand pédagogue, il a enseigné le solfège, l'harmonie, le contrepoint et la direction à Ozawa, jouant un rôle prépondérant dans l'éducation musicale de son pays. Il y a fondé une école pour les enfants, puis un conservatoire sur le modèle de ceux de Paris et de Berlin, une des grandes pépinières de ces instrumentistes dont nos orchestres se félicitent.

C'est ainsi que parmi les virtuoses présents à Paris, on comptera le violon solo de la Philharmonie de Berlin, Toru Yasunaga, le flûtiste Shigenori Kudo (Prix Jean-Pierre Rampal), un professeur à la Juilliard School, des membres du Concertgebouw d'Amsterdam, des orchestres de Cleveland, Boston, Zurich, Cologne, Stuttgart, de l'Opéra de Paris, etc.

Le professeur Saito aurait été fier de ses élèves. Ils ont déchaîné l'enthousiasme des Viennois, mardi, dans la grande salle de la Société des concerts. Certes, *Till Eulenspiegel*, de Strauss, donné sous la direction de Kazuyoshi Akiyama, un chef de quarante-six ans, directeur musical de l'orchestre de Syracuse (Etats-Unis) semblait une impeccable démonstration de virtuosité, quelque peu dépourvue d'humour. Mais dès qu'Ozawa est monté au pupitre pour le petit *Divertimento K. 136* d'un Mozart de seize ans, la musique s'est épanouie comme un bouquet de fleurs, et les cordes miroitantes ont fait ressortir les virtualités du grand Mozart, alliant la grâce de la jeunesse à l'âme profonde du son.

La *Première Symphonie* de Brahms a démontré les fantastiques possibilités d'un orchestre à demi improvisé. Tout l'ensemble était animé par la force d'Ozawa, son énergie conquérante, qui en venait presque à bousculer la puissante sérénité de Brahms. Comme pour lui faire dire quelque chose de plus intense et de plus poignant.

Il y avait là comme l'image héroïque, insatiable d'un Japon fier de montrer à l'Europe jusqu'à quel point il a su comprendre les chefs-d'œuvre qu'il lui a empruntés. Et l'on ne s'étonne pas qu'une grande compagnie japonaise, la NEC Corporation, qui vise à une intégration complète de la technologie des ordinateurs et des communications, ait choisi la tournée de cet orchestre pour présenter son *« nouveau langage international »*...

JACQUES LONCHAMPT.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER: Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

« Concordances des temps »

Précisions, compléments et controverses

Voici des extraits du courrier très abondant qu'ont provoqué les « Chroniques sur l'actualité du passé » de Jean-Noël Jeanneney publiées cet été dans le Monde. *Certaines lettres apportent d'utiles rectifications de détail. D'autres suggèrent – hélas ! trop tard, au moins pour cette fois – de nouveaux sujets possibles. Certaines ouvrent des controverses. Quelques-unes enfin, parmi les plus stimulantes, s'interrogent sur le principe même sur lequel l'ensemble est construit.*

Rectifications

Quelques erreurs de l'auteur ou fautes d'impression doivent être corrigées. A propos de Jules Ladoumègue, M. Bernard Sinsheimer, de Boulogne, et M. Rubino, ancien collaborateur de *l'Equipe*, relèvent qu'il a couru en 3'56" 1 500 mètres, bien sûr, et non pas 3 500, et que les Jeux Olympiques de 1932 se sont tenus non pas à Londres, mais à Los Angeles (Ladoumègue y assista d'ailleurs comme journaliste).

Une fâcheuse coquille m'a fait parler du *PSF* de Doriot dans l'article du 19 août sur la nationalisation des chemins de fer de l'Ouest, alors qu'il s'agissait évidemment du PPF.

M. Georges Poisson, professeur à l'Ecole du Louvre où il donne un cours sur les statues de Paris, me signale que le *Balzac* de Falguière n'est pas représenté en redingote, mais en robe de chambre (je disais qu'il avait, en effet, l'air de sortir du bain), et il ajoute : *« J'ai peur que l'épisode montrant Rodin ovationné par la foule lors de l'inauguration* [de l'œuvre de Falguière] *soit, sinon légendaire, du moins démesurément grossi. En effet, il n'y avait pas de foule : il faisait un froid terrible, on avait disposé des braseros, et la cérémonie, dont l'assistance se limitait à quelques officiels, fut écourtée. »*

Un dernier point : les 9 000 F de l'indemnité parlementaire de 1906 ne correspondent pas à 80 000 F d'aujourd'hui, comme cela a été imprimé, mais à 180 000 F. On est donc passé, avec les 15 000 F annuels, à 300 000 F de 1987. Cela ne remet pas en cause le commentaire d'ensemble : ce dernier chiffre reste nettement inférieur à l'indemnité actuelle, surtout si l'on prend en compte les divers moyens supplémentaires (assistants et secrétariat) qui sont, très heureusement, accordés à présent à nos parlementaires. – J.-N. J.

L'ENA de 1848

A la lecture de *L'ENA de 1848* on serait tenté de croire que la formule consacrée *« l'Histoire ne se répète pas, elle bégaie »* peut se vérifier en certaines circonstances. Car un bégaiement récent s'est produit au printemps 1986. A cette date, et pour la raison discutable que la mise en place de cette institution « trop académique et trop élitiste » avait procédé d'une « analyse erronée des besoins », le ministre Michel Noir s'est livré à un torpillage en règle de l'Ecole nationale d'exportation créée un an auparavant par Laurent Fabius et Edith Cresson.

Je suis un des cobayes de l'unique saison de l'ENE 1985-1986. Aussi, en gardant le mode comparatiste choisi par J.-N. Jeanneney et pour commenter l'actualité de l'avenir, puis-je prévenir ceux qui gouverneront au siècle prochain qu'il sera vraisemblablement beaucoup trop tard en 2085 pour créer une grande école de la vente à l'exportation.

CHRISTIAN LAFLECHE
(Louveciennes, Yvelines.)

La fleur et l'utérus

Mᵉ Denis Garreau, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, attire l'attention sur un arrêt récent de la Cour de cassation (993 P du 27 juillet 1987) qui conclut au caractère illégal de toute rémunération d'un service rendu à une famille pour lui faciliter une adoption. Et Mᵉ Garreau écrit : *« La solution adoptée en l'espèce peut sans doute être transposée au cas des « mères porteuses » et telle a pu être la pensée profonde de nos juges suprêmes. Dans cette hypothèse, la Cour de cassation serait amenée à considérer contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public, donc nul, tout contrat prévoyant une rémunération de la « mère porteuse ».*

Signalons d'autre part sur ces questions la parution ce mois-ci du livre important de Catherine Labrusse-Riou et J.-L. Baudoin, *Produire l'homme, de quel droit ?, étude juridique et éthique des procréations artificielles* (aux Presses universitaires de France).

Clemenceau n'est pas « enterré debout »

Clemenceau n'est pas enterré à Mouilleron-en-Pareds, mais à une vingtaine de kilomètres de là, au Colombier, commune de Mouchamps.

L'énergie farouche qui est à la source de la grandeur de Clemenceau a tout naturellement accrédité la légende d'un Georges Clemenceau que la mort ne peut terrasser, et qui poursuit son combat au-delà du trépas : un Clemenceau enterré debout. Notre société, depuis sa création, n'a pu, malgré ses démentis répétés, en venir à bout, tellement le romantisme qu'elle reflète s'accorde bien au caractère et à la légende de son héros. Il semble que l'origine en soit le titre d'un article d'Emile Buré dans *l'Ordre*, au lendemain de sa mort : « Il est mort debout ». Mais, précisément, ce n'est pas rendre justice à la vraie grandeur de Clemenceau, à sa simplicité, son authenticité, à la qualité de ses convictions, que de le croire capable d'un geste de si suspecte grandiloquence. Il a demandé à être enterré aux côtés de son père, Benjamin Clemenceau, dans une tombe identique à celle de celui-ci : ce qui fut fait. Son cercueil fut descendu comme à l'accoutumée en présence de sa famille et des seuls dix familiers désignés par lui dans un carré anonyme, comme celui d'à côté, entouré d'une petite grille de fer forgé identique, sous le cèdre planté comme arbre de la liberté en 1848 par Benjamin Clemenceau.

ANDRÉ WORMSER,
président de la Société des amis de Georges Clemenceau.

Le Front populaire et la défaite de 1940

Vos conclusions sur les responsabilités dans la défaite de 1940 rejoignent les miennes. Ce sujet a été l'un des principaux thèmes de réflexion des hommes de ma génération, spécialement des Français libres.

L'impardonnable responsabilité de tous les gouvernements d'avant-guerre, sans exception, est d'avoir choisi et pratiqué une stratégie militaire défensive, la ligne Maginot, contradictoire avec leur politique étrangère d'alliance avec la Pologne et la Tchécoslovaquie.

L'aveuglement du haut commandement est d'avoir négligé les applications militaires des progrès techniques, donc l'importance des chars et de l'aviation dans une nouvelle guerre.

Mais je pense, après l'avoir soupçonné dans les années 1937-39, au cours de mon service militaire, que ces défaillances de l'intelligence des ministres et des généraux étaient l'effet de l'immense lassitude du peuple français, après la terrible saignée de 1914-18.

Les associations d'anciens combattants, puissantes et influentes, étaient presque toutes pacifistes et le peuple français aussi. Son lâche soulagement au moment de l'armistice de 1940 et son massif ralliement à Pétain en sont les preuves.

La France était un cheval fourbu mené par des cavaliers aveugles.

PIERRE MESSMER
(Ancien premier ministre président du groupe RPR à l'Assemblée nationale.)

[L'ensemble du débat historique est trop complexe pour que je le reprenne ici en détail. Trois points seulement.

1) Plusieurs correspondants estiment que je n'ai pas assez mis l'accent sur las responsabilité du haut commandement, qui est évidemment centrale – sous l'autorité des pouvoirs civils. Ce n'était pas directement la question débattue, même si je l'évoquais à la fin de l'article.

2) On me fait souvent remarquer que les chiffres sur le nombre des avions et des chars disponibles en 1940 ne disent pas *tout* et que la qualité du matériel militaire français demeurait, dans l'ensemble, inférieure à celle du matériel de l'ennemi. C'est vrai et peut-être n'y ai-je pas assez insisté, mais les choix stratégiques de base empêchaient qu'ils fussent utilisés de façon aussi efficace que par l'adversaire.

3) Emmanuel Chadeau, auteur d'un livre, que j'ai cité, sur l'industrie aéronautique dans ces années (Fayard), et d'autres lecteurs regrettent que le tableau de Robert Frank que j'ai reproduit donne les budgets militaires en francs courants, et non pas en francs constants, ce qui, compte tenu des variations importantes du coût de la vie durant ces années, eût été plus parlant et aurait fait paraître plus limitées les hausses de crédits datant du Front populaire. Je renvoie donc à un autre graphique très parlant de Robert Frank dans son article que j'avais cité : « Le Front populaire a-t-il perdu la guerre ? », in *Les années trente de la crise à la guerre* (Paris, l'Histoire, Le Seuil, 1983, p. 66). On y lit très bien l'évolution *relative* des budgets militaire et civil de l'Etat et comment le premier « décolle » par rapport au second à partir de 1936.

J'aurais dû, enfin, citer le livre de Jean-Baptiste Duroselle, *la Décadence*, 1932-1939, Paris, Imprimerie nationale, qui offre une mise au point récente sur ces questions, notamment dans son chapitre 14. – J.-N. J.]

Sur le principe...

Sur le principe même de ces chroniques, deux interpellations :

La conception de votre série me paraît tout à fait contraire à un sujet si lié à l'histoire. On a bien sûr toujours comparé le passé et le présent, mais pour dégager ce qui distingue l'un de l'autre et qui permet d'observer les *mouvements* de l'histoire sans lesquels cette discipline n'aurait pas sa raison d'être. Jean Jaurès avait jadis critiqué l'adage *« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil »* en le qualifiant de réactionnaire. Celui-ci aurait pu, pourtant, figurer en exergue de vos chroniques ! Et Jaurès ajoutait que *tout* était nouveau ; même le soleil n'avait pas toujours existé (...). Votre série aboutit dans l'esprit du lecteur non averti à la conclusion : n'exagérons rien, on en a vu d'autres...

HERBERT LAMM
(Asnières, Hauts-de-Seine.)

∴

Permettez-moi de formuler une inquiétude. A insister sur la *« concordance des temps »* ne risque-t-on pas d'occulter les discordances de situation, des facteurs objectifs, des mentalités ? A souligner l'actualité du passé ne risque-t-on pas de suggérer je ne sais quelle inactualité du présent ? En clair le danger me paraît être, au nom de l'éternel historique, de banaliser les horreurs parmi lesquelles nous vivons. Je sais que les lecteurs du *Monde* sont intelligents, mais quand même... L'histoire ne se répète pas, vous le savez mieux que moi. Et à tout prendre je « préfère » encore – dans le registre de l'odieux et de l'inacceptable – les tueries d'Aigues-Mortes en 1893 à ce qui se fait depuis quelques années à Nice et à Perpignan, où à peu près chaque semaine un « Maghrébin » est assassiné sans qu'aucune émotion s'empare de l'opinion publique. Des centaines de meurtres, mais au coup par coup, si je puis dire, et à froid (alors qu'à Aigues-Mortes on avait peut-être l'« excuse » de la passion, de la fiesta, de la boisson, etc.). La comparaison entre les deux méthodes (un massacre aveugle, des meurtres individuels plus ou moins *prémédités*) me paraît de nature à souligner les limites de la « réduction » du présent au passé.

PAUL FOHR
(Avignon.)

● A propos de Jeanne Chauvin, le bâtonnier A. Viala évoque dans *la Gazette des tribunaux du Midi* du 22 août 1987 la figure de l'avocate Marguerite Dilhan qui s'inscrivit au barreau de Toulouse en 1903 et y avait la réputation d'être *« la première femme avocate de France »*. Si Mᵉ Dilhan prêta assurément serment bien après plusieurs consœurs parisiennes, elle aurait été *« probablement la première femme de France à plaider devant une cour d'assises »*. Il semble que la chronologie pourrait être encore affinée...

Blouses blanches et écharpe jaune

Par un raccourci coloré, passant des « blouses blanches » du dix-neuvième siècle à « l'écharpe jaune » du manifestant solitaire qui a fait la une des journaux télévisés du début décembre 1986, votre collaborateur découvre un air de famille entre les provocations policières de juillet 1883 et les provocations de décembre 1986. (...)

M. Jeanneney extrait du rapport sénatorial de plus de quatre cents pages sur les événements de décembre (...) une seule phrase apparemment bien en ligne avec son hypothèse. Je la cite également : *« La commission ne peut avancer dans ces zones d'ombre, sauf à risquer quelques faux pas. »* A la lecture de son texte, tout lecteur non averti, c'est-à-dire tous ceux qui n'auront lu du rapport Masson que ce qu'en révèle M. Jeanneney, estime que le rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale ne veut pas entrer dans ces zones d'ombre, susceptibles de cacher une provocation policière.

Il m'importe de rétablir mon texte dans son contexte. L'extrait dont M. Jeanneney m'a honoré n'est en réalité que le dernier paragraphe d'un chapitre de quatre pages où j'analyse les différentes familles de casseur modèle 1986, du GUD d'extrême droite aux diverses mouvances de la Quatrième Internationale. J'analyse également le cas particulier des loubards et je me suis interrogé sur ces « internationaux du désordre », qui se sont rendus à Paris dès le 4, lorsque la manifestation a changé de caractère et plus encore le 5 décembre. Qui sont-ils ces marginaux de l'Europe du désordre, d'où viennent-ils ces étranges *« pacifistes, écologiques à leurs heures, mais surtout présents lorsqu'il s'agit de contrer tout pouvoir établi de l'Europe occidentale. Entre eux et les réseaux clandestins du terrorisme pourrait-il y avoir une communication ponctuelle, virtuelle, future ? »* Il est clair que la *« zone d'ombre »* dans laquelle je ne peux m'aventurer sans craindre un faux pas n'a rien à voir avec les provocateurs de la police imaginés par M. Jeanneney (...). A aucun moment, je n'ai écrit ou laissé entendre qu'il y ait pu y avoir organisation ou même tentative d'une provocation policière durant les incidents de décembre 1986.

PAUL MASSON.
Sénateur (RPR) du Loiret.

[Je ne puis que renvoyer au rapport lui-même. Le sénateur RPR y pose la question : *« Qui sont ces casseurs (...) gauchistes de tout poil ou de toutes nationalités, selon Charles Pasqua, ou encore provocateurs d'extrême droite manipulés par la police, pour Julien Dray* [dans son livre *SOS Génération ?*] Tout en *« avançant sur plusieurs pistes »* (où cette dernière hypothèse ne figure pas), M. Masson fait ce « constat » prudent : *« Les arrestations opérées durant les manifestations de novembre-décembre livrent peu d'informations. On ne peut donc, juridiquement, situer avec clarté les casseurs... »* Compte tenu des nombreuses obscurités qui demeurent, le sénateur, comme on le voit, est beaucoup moins péremptoire dans son rapport que dans sa lettre. Il m'y paraît plus sage.] – J.-N. J.

Pierre Biétry

J'ai lu votre article sur la nationalisation des Chemins de fer de l'Ouest. Pierre Biétry était mon grand-père, et même si l'histoire de sa vie et sa politique ont été très controversées, il n'était en aucun cas un personnage marginal, mais un homme qui avait de grandes idées, que peut-être nous n'accepterions pas aujourd'hui, mais qui a eu un impact important sur la société française à la fin du XIXᵉ siècle et au début du XXᵉ. (...) Une de ses filles, Jehanne Biétry Salinger Carlson, ma mère, est toujours en vie. Elle a quatre-vingt-dix ans et habite la péninsule de Monterey en Californie.

PIERRE SALINGER.

[Sur la personnalité de Biétry, signalons l'étude de Roger Marlin, « Pour servir à l'histoire sociale : quelques précisions sur la vie, l'œuvre et les idées de Pierre Biétry (1872-1918), l'un des fondateurs du syndicalisme « jaune », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, nº 27, 1985, pages 73-109 et, en addenda, quelques souvenirs de sa fille Jehanne, *ibid.*, volume 28, 1986, pages 137-141.]

Paradigmes perdus

Vous citez Pascal Ory et Jean-François Sirinelli comme inventeurs des *« paradigmes perdus »* en 1986, mais, en 1973, Edgar Morin avait publié, au Seuil, *le Paradigme perdu : la nature humaine.* Petite erreur de paternité...

COLETTE TRÉHEL
(Saint-Germain-en-Laye).

N'attribuez pas à Veuillot...

Comme je l'ai rappelé dans mon *Louis Veuillot* (éditions Téqui, 1984), la formule *« Je vous demande la liberté au nom de vos principes et je vous la refuse au nom des miens »* n'est pas de Veuillot. Elle a été créée, pour caricaturer sa position, par Montalembert dans un article du *Correspondant* (25 avril 1857). Jules Ferry l'a citée en mai 1876 dans le débat sur l'enseignement et s'est aussitôt attiré un démenti de Veuillot : *« J'ai écrit quarante ans, il ne restera peut-être de moi que cette parole, que je n'ai pas prononcée et qui me paraît médiocrement française ! »* Il ajoutait que la formule était contraire à ses principes car la liberté (d'enseignement en particulier) étant un droit du père de famille, il la prenait sans la demander à ses ennemis ni à quiconque.

BENOIT LE ROUX
(Saint-Brieuc).

Absinthe et « rambaubouinage »

Aux élections sénatoriales de 1903, Alfred Rambaud, sénateur sortant, professeur d'histoire à la Sorbonne, était battu dans le Doubs après une campagne électorale longue et acharnée. L'ancien ministre de l'instruction publique dans le cabinet Méline (avril-septembre 1896) avait été en particulier accusé par l'hebdomadaire radical local, le *Réveil des campagnes*, d'avoir nui aux intérêts économiques du département par son action anti-alcoolique.

Voici le texte de l'article paru, le 22 novembre 1902, sous le titre « Rambaubouinage » : *« Rambaud, ministre de l'instruction publique, a envoyé le 9 mars 1897 une circulaire relative à l'enseignement anti-alcoolique.*

» Dans son arrêté, il insiste sur les idées que voici :

» 1. l'abus du vin est nuisible ;

» 2. l'usage de l'alcool habituel est nuisible ;

» 3. l'usage de l'absinthe est dangereux et nuisible.

» Qui écrit cela ? Un élu du département qui est la patrie de l'absinthe. Est-ce pour l'accomplissement de cette tâche que les électeurs du Doubs l'ont envoyé au Parlement ? Puisqu'ils ont à se prononcer, ils sauront dire si celui-là fut un mandataire consciencieux qui n'a employé le pouvoir que pour préparer la ruine de la principale industrie de son département et de ses électeurs...

» Note de la rédaction : la campagne de M. Rambaud a dépassé son but, elle a été anti-française. Au lieu de faire la guerre à l'abus, il a fait la guerre à l'industrie et au commerce. »

JOSEPH PINARD,
ancien député (PS), conseiller général. (Besançon.)

Le Monde



7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

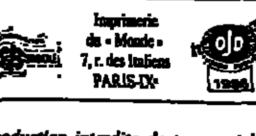
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

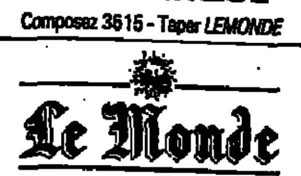
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037





5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

Le voyage du pape aux Etats-Unis

Jean-Paul II invite l'Amérique à défendre « la liberté et la justice »

MIAMI
de notre envoyé spécial

« Dieu bénisse l'Amérique » s'est exclamé, le jeudi 10 septembre, Jean-Paul II à son arrivée à Miami, première étape de son deuxième voyage aux Etat-Unis. M. Ronald Reagan, arrivé peu avant le pape, lui a presque ravi la vedette, sous les applaudissements des quelque 4 000 personnes du comité d'accueil sagement alignées autour du podium, où les deux chefs d'Etat avaient pris place.

« En Pologne, vous avez connu le nazisme et le communisme. Devenu pape, vous avez souffert un attentat terroriste qui vous a presque ôté la vie. Et pourtant, vous proclamez que le message central de ce temps n'est pas la haine mais l'amour », a déclaré le président américain, qui a conclu sa brève adresse de bienvenue par une citation extraite des Constitutions de Vatican II, où figurait deux fois le mot *« solidarité »*.

Jean-Paul II, on l'a dit et redit avant son départ, a bien des réserves à formuler à l'encontre du « matérialisme » ambiant du pays hôte, bien des suspicions envers l'esprit de contestation de son Eglise. Mais il n'a pas manqué de manifester en termes très chaleureux son *« amitié »* et son *« admiration »* pour cette société qui a su accueillir *« des millions d'êtres humains dans le besoin, partout à travers le monde »*.

A Miami vivent d'ailleurs plusieurs centaines de milliers de Cubains qui ont fui le régime castriste, et tiennent le haut du pavé dans la cité et tout le comté environnant.

Le pape s'est aussi adressé en créole aux quelques dizaines de milliers de Haïtiens qui ont tenté d'échapper, par un exil souvent dramatique, à la misère de leur île, et qui sont demeurés ici pour la plupart fort pauvres. Les uns et les autres, les Cubains surtout, étaient nombreux à agiter leur drapeau national, jeudi, aux différentes étapes de la visite.

Jean-Paul II a aussi exprimé son *« respect »* devant le président des Etats-Unis, pour cette démocratie qui, il y a deux cents ans exactement, a transcrit dans l'airain de la Constitution cette valeur *« admirable »* qu'est *« la liberté »*. Le pape la célèbre ici d'autant plus volontiers que *« la voie politique originelle de ce pays »* comportait un *« appel à la souveraineté de Dieu »*, et que ses principes moraux et spirituels, les préoccupations éthiques qui ont influencé les pères fondateurs, *« ont été incorporés dans l'expérience nationale »*. C'est là ce que le pape a proclamé, dans un deuxième discours public, prononcé en fin de journée devant M. Reagan, au terme d'une rencontre organisée dans un étrange édifice néo-vénitien, le palais Vizcaya, qui domine la baie de Biscayne, à une vingtaine de kilomètres du centre-ville. Les deux hommes ont, selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, essentiellement parlé pendant trois quarts d'heure du processus de désarmement entre l'Est et l'Ouest et de la situation en Amérique centrale, plus spécialement au Nicaragua. Le cardinal Obando y Bravo, archevêque de Managua, principale figure de l'opposition nicaraguayenne, a d'ailleurs été invité par son collègue de Miami, Mgr Edward McCarthy.

La rencontre avec M. Waldheim était « nécessaire »

La rencontre du pape avec une centaine de dirigeants de la communauté juive américaine devait être, le vendredi 11, le temps fort de la première étape de Miami. Dès la veille, dans l'avion qui l'amenait de Rome, Jean-Paul II avait commenté, pour la première fois devant les journalistes, l'audience controversée qu'il avait accordée le 25 juin dernier au président autrichien, M. Kurt Waldheim : *« Cette visite était nécessaire,* a-t-il dit, *parce qu'il est nécessaire de manifester la même estime à chaque peuple. M. Waldheim est venu en tant que président démocratiquement élu d'un peuple, d'une nation. »*

C'est le rabbin Mordechaï Waxman, président du Comité juif international pour les consultations interreligieuses, déjà chef de la délégation juive reçue à Castelgondolfo par le pape le 1er septembre, qui devait s'adresser à Jean-Paul II, vendredi, à Miami. D'abord pressenti, le rabbin Gilbert Klapperman, président du Synagogue Council of America, le plus grand organisme communautaire, s'est en effet récusé au dernier moment : *« Nous ne sommes pas satisfaits par les réponses du pape à l'affaire Waldheim »*, a-t-il déclaré à Miami.

« La liberté est fragile »

Mais Jean-Paul II a aussi demandé à l'Amérique d'aller plus loin. *« Vous devez accomplir vraiment votre destinée qui est de servir le monde »*, avait-il déclaré lors de son premier voyage en 1979. *« Votre responsabilité en tant que peuple est de préserver la liberté et de la purifier »*, a-t-il cette fois affirmé. Car *« la liberté est fragile »* et ne doit jamais être utilisée comme *« prétexte à faire mal »*. On était, à ce point du discours politique, fort près du cœur du message pastoral. Ce risque de voir la liberté dégradée en pure vanité, faute d'être mise au service de la juste cause, de la *« vérité »*, c'est aussi, a expliqué le porte-parole du Saint Siège, M. Navaro Vals, un thème que Jean-Paul II entend évoquer tout au long de ce trente-sixième voyage.

Il l'a déjà abordé durant les deux rencontres religieuses de ce premier jour avec les cadres de l'archevêché de Miami, réunis à la cathédrale Sainte-Marie, et les représentants des quelque cinquante-cinq mille prêtres américains rassemblés au centre pastoral Sainte Marthe. *« Nos problèmes et nos désirs sont peu de chose à côté des besoins et des souffrances de tant de nos frères dans le monde »*, a dit Jean-Paul II. C'était affirmer devant l'opinion américaine que la foi catholique n'est pas principalement un supplément de bien-être intérieur, mais *« un appel au sacrifice et à la charité »*.

Aux prêtres eux-mêmes, le pape s'est cru tenu d'expliquer que l'*« accomplissement »* ne peut pas résider dans le *« bien-être physique ou psychologique »*, ni dans *« le confort matériel et la sécurité »*, mais avant tout dans le *« service »*. Dans cette optique, les prêtres ne doivent pas se contenter de pratiquer *« la pitié, la douceur et le pardon »*, a assuré le pape. *« Parfois, ce qui nous est demandé au nom de la compassion peut ne pas être pleinement en accord avec la vérité de Dieu. »* C'est pourtant celle-ci, a confirmé le pape, qu'il faut servir d'abord au risque, assumé, de voir certains s'éloigner... Le modèle proposé est dès lors celui d'une *« fidélité dynamique »*, préservant tout ce qui dérive *« de la Tradition et des Ecritures »*, avec pour seules adaptations légitimes celles qui découlent des *« nouvelles circonstances de la vie »*.

Le porte-parole des prêtres, le Père Frank McNulty, avait, lui, encouragé le Saint-Siège à *« continuer d'explorer en relation avec les Eglises locales les types de services que les femmes peuvent offrir de façon appropriée à l'Eglise »*. Car, avait-il ajouté, *« le mouvement des femmes vers l'égalité pratique est la dynamique capitale de notre époque »*.

Ramené à ces lignes essentielles, le discours du pape sonne comme un abrupt rappel à l'ordre aux tenants de *« l'Eglise-cafétéria »*, de *« la foi libre-service »* réputés nombreux aux Etats-Unis. Noyée dans les rappels bibliques, la formulation est en fait plus subtile. « Vous êtes des gens formidables. Efforcez-vous de l'être davantage encore... », telle est en substance, la structure des premiers discours. Elle se retrouvera sans doute dans les quelque cinquante adresses et homélies du voyage pontifical, dédramatisant quelque peu la rudesse du propos... et la contestation.

Vendredi, le souverain pontife devait rencontrer les représentants de la communauté juive américaine.

Puis, après avoir célébré une messe, il devait s'envoler pour Columbia, capitale de la Caroline-du-Sud et des bastions du protestantisme pur et dur.

JEAN-PIERRE CLERC.

HAITI : à trois mois de l'élection présidentielle

La classe politique commence à se mobiliser

PORT-AU-PRINCE
correspondance

A moins de trois mois des élections législatives et présidentielle, les états-majors politiques haïtiens sont en pleine ébullition. La pression populaire n'a pas suffi, en effet, à renverser le Conseil national de gouvernement (CNG), bien décidé à rester en place jusqu'au 7 février 1988. Tous les dirigeants de parti, candidats déclarés ou non, le reconnaissent : le changement passe par des *« élections libres et démocratiques »*.

Mais, tandis que les prétendants de droite ou du centre se lancent dans la compétition, les représentants de la gauche prônent toujours officiellement l'abstention. *« Le climat d'insécurité, voire de terreur, que fait régner le CNG dans le pays n'est pas propice à l'organisation d'élections honnêtes »*, fait valoir M. Serge Gilles, l'un des dirigeants de la coalition des cinquante-sept partis d'opposition. *« Je suis moi-même candidat dans la région du Plateau central mais ne peux faire campagne en sécurité dans les zones rurales, inondées de tracts m'accusant d'être communiste »*, poursuit M. Gilles, qui se réclame du socialisme démocratique.

De fait, depuis l'assassinat du dirigeant modéré Louis Athis, le massacre de Jean-Rabel, l'embuscade tendue à quatre prêtres et les expéditions punitives lancées par l'armée dans le *département de la Grande-Anse*, au sud-ouest du pays, le climat est toujours tendu dans les campagnes, tandis que des civils armés continuent de sévir, chaque nuit, dans la capitale.

En dépit de ces violences, M. Marc Bazin, cinquante-cinq ans, candidat de centre droit, est déjà en campagne. Sa permanence au centre de Port-au-Prince bourdonne d'activité. Piles de tracts, affiches, professions de foi : l'ancien ministre des finances de Jean-Claude Duvalier, que ses détracteurs accusent d'être le candidat des Etats-Unis, ne manque pas de moyens. *« Grâce au soutien de la communauté haïtienne émigrée en Amérique du Nord »*, répond M. Bazin. *« Nous avons choisi un métier à risques,* ajoute l'ancien fonctionnaire de la Banque mondiale. *Je sortirai blindé. D'ailleurs, ces élections se joueront davantage à la radio et à la télévision que dans les grands rassemblements. »*

M. Leslie Manigat, secrétaire général du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes et candidat déclaré, se situe également au centre de l'échiquier politique. Pour cette forte personnalité, il n'y a d'alternative qu'entre les élections et un coup d'Etat. A droite, d'autres candidats comme M. Grégoire Eugène ou M. Hubert de Ronceray s'apprêtent à se lancer dans la compétition.

Le pasteur Sylvio Claude, chef du Parti démocrate-chrétien, qui reste l'une des figures les plus populaires du pays, est jusqu'à présent silencieux quant à ses intentions électorales. Membre de la *Coalition pour la lutte finale*, il avait exigé le départ du CNG au plus fort de la crise.

La stratégie du « arracher manioc »

La gauche de son côté reste officiellement fidèle au célèbre slogan « arracher manioc » (en finir avec le CNG), condition préalable, selon elle, à l'organisation d'élections véritablement démocratiques. *« Vu le climat d'intolérance, nous ne pouvons nous faire complices de manœuvres qui ne peuvent que conduire le pays à la catastrophe »*, affirme M. René Théodore, le secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH). Malgré ces déclarations, les organisations de gauche se concertent et pourraient en définitive participer à l'élection présidentielle.

Tout en réaffirmant son attachement à la stratégie du « arracher manioc », le Père Jean-Bertrand Aristide, chef de file incontesté de l'« Eglise populaire », s'est ménagé, lui aussi, une porte de sortie, lors de sa dernière homélie dominicale. *« Certains pensent qu'on peut aller aux élections. Il faut tenir compte de certaines variables politiques »*, a affirmé le Père dans l'église Saint-Jean-de-Bosco plus remplie que jamais. Refusant de se soumettre aux injonctions des évêques, il a réitéré son choix en faveur d'*« un pays socialiste »*, c'est-à-dire d'*« un pays où chacun mange à sa faim, dispose d'une maison, ainsi que du droit à la liberté, au respect, à la justice et à l'éducation »*.

La détermination du Conseil électoral provisoire (CEP) devrait convaincre les hésitants de participer aux élections, espère pour sa part M. Emmanuel Ambroise, l'un des neuf « sages », membres de cette instance indépendante chargée d'organiser et de veiller au bon déroulement du scrutin. En butte à l'hostilité déclarée du CNG, qui avait tenté de lui rogner les ailes à la fin du mois de juin, le CEP est resté silencieux pendant plusieurs semaines. *« Faute de moyens matériels,* souligne M. Ambroise. *Nous n'avions ni local, ni budget, ni personnel. »* Ces problèmes d'intendance sont aujourd'hui en voie d'être résolus, grâce à des concours extérieurs. Les Etats-Unis se sont engagés à fournir plus de 3 millions de dollars, le Canada a envoyé des urnes, des isoloirs et des bulletins de vote, tandis que la France est disposée à participer à la formation des scrutateurs.

« Nous comptons sur la mobilisation populaire autour du CEP pour imposer le respect de la Constitution au CNG qui s'efforce, lui, de préserver l'ordre macoute », affirme M. Ambroise. Avec optimisme, il estime que *« le peuple se lèvera comme il l'a fait lors du référendum sur la Constitution. Alors, le CNG et les macoutes devront se soumettre »*.

Plusieurs obstacles subsistent pourtant. Un regain de tension est tout d'abord toujours possible à l'occasion de la rentrée scolaire d'octobre. La fraction la plus dure de l'armée pourrait aussi tenter un coup de force. En tout cas, elle n'abandonnera pas sans résistance les profits considérables qu'elle tire de la généralisation de la contrebande.

JEAN-MICHEL CAROIT.

PÉROU : l'étatisation du système financier

L'Eglise s'engage dans la polémique

LIMA
de notre correspondante

L'Eglise est entraînée à son tour dans le tourbillon politique provoqué par la décision du président Garcia le 28 juillet dernier d'étatiser le système financier. La société péruvienne s'est polarisée entre défenseurs des banquiers, qui estiment que la propriété privée est une garantie de la liberté et qui dénoncent, avec l'écrivain Mario Vargas Llosa, l'*« arrivée du totalitarisme »*, et les défenseurs d'une démocratisation du crédit, qui agitent les bannières de la justice et de l'égalité.

Au nom de la civilisation chrétienne, le groupe péruvien d'extrême droite, Tradition-famille-propriété, s'est prononcé dans le journal *El Comercio* contre *« l'instauration graduelle du collectivisme et du totalitarisme, opposés à la doctrine catholique »*. Deux évêques et une centaine de prêtres ont appuyé ce manifeste.

En réponse, plus de trois cents prêtres, entre autres le Père Gustavo Gutierrez, fondateur de la théologie de la libération, ont signé un document dans lequel ils constatent que, *« dans notre société, aujourd'hui, la parole divine n'est pas transmise pour dire la vérité mais pour défendre des privilèges et mentir sur les intérêts réels défendus. »* Ils rappellent que *« des millions de Péruviens vivent dans une pauvreté inhumaine, conséquence, entre autres, de la forte concentration du pouvoir politique et économique de petits groupes privilégiés »*.

Les prêtres critiquent l'attitude de sauve-qui-peut, qui, selon eux, est devenue *« la norme de conduite d'un nombre croissant de* [leurs] *compatriotes »* et exhortent à dire la vérité, puisque, ajoutent-ils : *« On ne peut parler d'unité nationale sans reconnaître franchement ce qui nous divise socialement et économiquement. On ne peut parler de liberté dans un pays sans la réclamer pour tous, et pas seulement pour une minorité. On ne peut parler du légitime droit à la propriété privée sans reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un droit absolu. »*

L'appui de la Gauche unie

Entre-temps, le débat se poursuit au Sénat. La droite n'a guère de possibilités d'empêcher l'adoption du projet de loi sur l'étatisation du système financier, étant donné que l'APRA, le parti au pouvoir, a reçu l'appui de la Gauche unie. Ensemble, ces deux formations contrôlent plus des deux tiers des voix au Parlement.

Le secteur privé, de son côté, continue sa campagne dans les journaux, à la radio et à la télévision. Elle a dépensé plus de 700 000 dollars pendant les quinze jours suivant l'annonce de l'étatisation.

En revanche, l'écrivain Mario Vargas Llosa est rentré dans l'ombre depuis la semaine dernière, après s'être imposé sur les places publiques comme le chef de file incontesté de la nouvelle droite péruvienne. *« Le monde de la politique est sale,* a déclaré le romancier, qui s'est vu qualifier de *« chantre de la dictature »* par le ministre de l'énergie et des mines, M. Abel Salinas, ajoutant : *« Inévitablement, on est poussé à descendre à des extrêmes qui me répugnent (...). Si le Sénat approuve ce projet totalitaire, nous utiliserons tous les recours disponibles, et, si nous perdons la bataille juridique, nous descendrons dans la rue. »*

NICOLE BONNET.

CANADA : les élections en Ontario

Ecrasante victoire libérale

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les électeurs de l'Ontario ont donné, le jeudi 10 septembre, une majorité inégalée dans l'histoire de la province au Parti libéral de M. David Peterson. La formation libérale, à forte tendance réformiste, a obtenu 95 sièges sur les 130 que compte la législature provinciale. Elle a recueilli 48 % des suffrages populaires, soit environ 10 % de plus que lors de la dissolution de la Chambre, le 31 juillet dernier.

Pour M. Peterson, cela signifie d'abord la fin de l'alliance nécessaire avec le Nouveau Parti démocratique (socialiste) de M. Bob Rae. Ce parti devient cependant l'opposition officielle avec 19 sièges. Le Parti conservateur se retrouve en troisième place avec 16 sièges.

A l'annonce de la victoire écrasante de sa formation, M. David Peterson a estimé qu'il avait reçu de l'électorat ontarien un mandat clair qui l'autorise d'abord à *« parler d'une voix forte pour un Canada fort »*, dans les actuelles négociations sur le libre échange avec les Etats-Unis. Lundi, les premiers ministres des provinces canadiennes rencontreront le chef du gouvernement fédéral, M. Brian Mulroney, pour discuter de ce problème, qui a constitué le thème dominant de la campagne électorale ontarienne. Pour David Peterson, il ne saurait être question de céder les *« ingrédients »* essentiels de la souveraineté canadienne dans un accord de libre échange avec les Etats-Unis.

Avec ce raz de marée libéral, David Peterson, quarante-trois ans, *« l'homme à la cravate rouge »*, comme on l'appelle désormais, devient un personnage politique de premier plan au Canada. Avocat, homme d'affaires, marié à une comédienne et père de trois enfants, il projette l'image même du succès.

(Intérim.)

Europe

RFA : la visite du numéro un est-allemand

« Viendra le jour où les frontières ne nous sépareront plus mais nous uniront »

a déclaré, en Sarre, M. Erich Honecker

L'étape sarroise du voyage de M. Erich Honecker en RFA était la plus attendue. Son retour au pays natal après plus de quarante ans d'absence ajoutait une dimension humaine à l'événement politique.

NEUNKIRCHEN
de notre envoyé spécial

Une fois de plus, le numéro un est-allemand aura fait bénéficier sa patrie sarroise d'un traitement privilégié : l'annonce qu'une évolution était possible à la frontière interallemande. En réponse au discours de bienvenue de M. Peter Neuber, maire de Neunkirchen, M. Honecker a tenu dans les salons de l'hôtel de ville les propos suivants : « *Que les conditions à la frontière* [entre la RDA et la RFA] *ne soient pas celles qu'elles devraient être n'est que trop évident. Mais je crois que si nous travaillons ensemble dans le sens du communiqué que nous avons signé à Bonn et que nous parvenons ainsi à une coopération pacifique, viendra alors le jour où les frontières ne nous sépareront plus mais nous uniront, comme nous unit la frontière entre la RDA et la Pologne.* »

Cette déclaration, diffusée, il faut le souligner, intégralement par la télévision est-allemande, a été immédiatement jugée « *positive* » par le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Friedhelm Ost. Pour la première fois en effet, la RDA ne renvoie pas aux calendes la destruction du mur et des barbelés, mais la soumet à la réalisation des objectifs plutôt modestes fixés par le communiqué de Bonn. Entre la RDA et la Pologne, c'est-à-dire sur la fameuse ligne Oder-Neisse, n'existent en effet ni mur ni barbelés. Les citoyens des deux pays peuvent se rendre les uns chez les autres à condition d'être en possession d'un visa. M. Honecker n'en est pas encore à promettre à ses concitoyens une réglementation des voyages aussi libérale que celle qui prévaut entre la RDA et la Tchécoslovaquie, où l'obligation de visa n'existe pas, mais il va susciter des espoirs immenses au-delà de l'Elbe.

Auparavant, la journée de M. Honecker avait été marquée par deux événements : la visite de la maison natale de Karl Marx à Trêve, et le retour à celle de son enfance à Wiebelskirchen, un quartier de la petite ville de Neunkirchen. L'hommage au grand ancêtre du socialisme se fit dans la très bourgeoise maison de l'avocat Herman Marx, sous la conduite de M. Holger Börner, ancien ministre-président de Hesse, aujourd'hui directeur adjoint de la Fondation Friedrich-Ebert, proche du SPD, qui gère le musée installé dans ces lieux. M. Honecker déposa une gerbe et s'inclina devant le buste de l'auteur du *Capital*.

L'après-midi fut consacré à la Sarre. Le dirigeant est-allemand visita, sous la conduite de M. Oskar Lafontaine, l'église Saint-Louis de Sarrebrück, récemment restaurée, au son de la musique de Jean-Sébastien Bach – peut-être à ce moment-là, M. Honecker regretta-t-il d'avoir laissé raser l'église Saint-Thomas de Leipzig, dont le compositeur fut le maître de chapelle, – et il partit vers Neunkirchen pour la partie « privée » de sa visite. En fait, le seul moment de vraie intimité qu'il eut avec sa sœur, Mme Gertrud Hoppstädter, fut celui du cimetière où il s'inclina sur la tombe de ses parents, décédés à une époque où les relations entre les deux Etats allemands interdisaient à M. Honecker d'assister à leurs obsèques.

Une pomme du jardin familial

« *Erich ! Erich !* » Pour la première fois depuis son arrivée en RFA, M. Honecker se voyait salué par une petite foule lors de son arrivée au 88 de la Kuchenbergstrasse, où sa sœur l'avait invité à prendre le café dans la maison familiale. Là, il a serré quelques mains dans l'assistance, notamment celle d'un militant communiste agitant le drapeau de la RDA, ignorant la banderole tenue à proximité par d'anciens citoyens est-allemands qui demandaient la suppression de l'ordre de tir à la frontière. La pause-café familiale dura une petite demi-heure, y compris la promenade dans le jardin au cours de laquelle M. Honecker cueillit et empocha une pomme verte qu'à sa sortie il présenta, bien volontiers, tout sourire, aux photographes.

L'arrivée devant la mairie de Neunkirchen se fit au son de la fanfare dont il est toujours membre d'honneur après en avoir été le tambour il y a plus de cinquante ans. Au programme, *le Petit Tambour* et *le Drapeau rouge*, morceaux du folklore prolétarien allemand. Une musique quelque peu troublée par les sifflets et les cris d'une centaine de manifestants hostiles qui brandissaient des croix symbolisant les victimes des gardes-frontières de la RDA.

La dernière étape du périple ouest-allemand de M. Honecker devait le conduire vendredi en Bavière, dans le fief de M. Franz-Josef Strauss. Un hommage aux victimes du nazisme est prévu dans l'ancien camp de concentration de Dachau, où le dernier visiteur de marque fut, mardi dernier, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, dont la visite officielle en RFA a été complètement éclipsée par les retrouvailles interallemandes.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

Le chef du KGB dénonce les répressions staliniennes et les manifestations nationalistes

Moscou (*AFP*). – Le chef de la sécurité d'Etat soviétique (KGB), M. Viktor Tchebrikov, membre du bureau politique a dénoncé, le 10 septembre, les « *graves violations* » commises par les organes de la sécurité sous Staline et a assigné au KGB la tâche de « *contribuer au processus de perestroïka* (restructuration) », prônée par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Dans un discours prononcé à l'occasion du cent-dixième anniversaire de Felix Dzerjinski, le fondateur de la police politique soviétique, dont l'agence Tass et la télévision ont diffusé des extraits, M. Tchebrikov a également évoqué les récentes manifestations nationalistes en URSS, inspirées selon lui par les services secrets occidentaux. « *Le parti ne permettra jamais à qui que ce soit de porter atteinte à la grande fraternité des peuples soviétiques* », a-t-il averti.

« *A la fin des années 30*, a déclaré M. Tchebrikov, *on a toléré de graves violations des principes léninistes de l'activité des organes de la sécurité d'Etat, des tentatives pour les faire échapper au contrôle du parti. Cela a conduit à des répressions injustifiées. De nombreux tchékistes ont d'ailleurs partagé le sort des Soviétiques innocents qui ont injustement souffert.* »

Le chef du KGB a reproché aux services occidentaux d'exercer « *une influence négative sur une certaine partie de la population soviétique infectée par le virus du nationalisme* ».

Il s'est référé à ce propos aux exemples des « *manifestations nationalistes* » à Alma-Ata (Kazakhstan) l'an dernier, des Tatars de Crimée en juillet, et des pays baltes en août.

Parallèlement, M. Tchebrikov a mis en garde les « *éléments extrémistes infiltrés dans la direction de certaines associations informelles* », dont il considère pourtant la création comme une preuve de la « *démocratie socialiste* ». Ces personnes, a-t-il dit, « *donnent l'impression qu'elles perçoivent le processus de démocratisation comme le moyen de faire ce qu'elles veulent en toute impunité* ».

Pas (encore) de visa à Moscou pour le petit-fils de Trotski

Le petit-fils de Léon Trotski a-t-il été invité à Moscou pour assister aux commémorations du soixante-dixième anniversaire de la révolution bolchevique, le 7 novembre sur la place Rouge ? Cette information rapportée jeudi par *Libération* n'est pas confirmée, même si elle peut paraître plausible dans le cadre de la « réhabilitation de l'histoire » amorcée par M. Gorbatchev (*le Monde* du 10 septembre).

Nous avons pu joindre au téléphone le petit-fils du compagnon de Lénine, actuellement ingénieur chimiste à Mexico. Son nom n'est pas Serge Sedov, comme l'indiquait notre confrère, mais Vsevolod Volkov, du nom de sa mère Zina, l'une des deux filles du premier mariage de Léon Trotski. Né en 1926 à Yalta, il a émigré avec sa famille et vécu en France jusqu'en 1939, date à laquelle il alla rejoindre son grand-père à Mexico. Présent à ses côtés lors du premier attentat (manqué), il avait un peu plus de treize ans, et revenait de l'école, lorsque le prophète de la révolution permanente tomba sous les coups de l'agent stalinien Mercader en 1940.

M. Volkov a été informé de seconde main des rumeurs d'invitation, mais il affirme n'avoir fait l'objet d'aucune sollicitation, ni officielle ni officieuse, de la part de l'ambassade d'URSS au Mexique. Accepterait-il d'aller à Moscou si on lui offrait un visa ? Oui, mais si l'on voulait bien parallèlement rétablir la vérité historique, par exemple en publiant les œuvres de Léon Trotski. Son grand-père, explique-t-il, a eu un rôle suffisamment important pour n'avoir pas besoin de « *réhabilitation* », et notre interlocuteur préfère parler de « *restitution historique du personnage* ».

M. Gorbatchev est-il prêt à aller jusque-là ? Le dernier numéro de *Faits et arguments* (non pas le bulletin du même nom de M. Barre, mais un hebdomadaire soviétique) reconnaît que Trotski a été un révolutionnaire et qu'il a pris part à la révolution d'octobre, mais affirme qu'il n'a jamais été un vrai bolchevik. En tout cas, tout geste susceptible d'effacer les traces du stalinisme sera « *le bienvenu* » pour M. Volkov et sa famille.

M. T.

Elections dans deux Länder

La crise de l'Europe verte, principal enjeu au Schleswig-Holstein

La rentrée politique en RFA ne se conçoit pas sans quelque élection dans les Länder. Le dimanche 13 septembre, on votera pour le renouvellement du Landtag, le Parlement régional, au Schleswig-Holstein et dans la cité-Etat de Brême, deux Länder en retard d'une révolution industrielle. Après la victoire du Parti chrétien-démocrate en Hesse, le 5 avril dernier, ces élections ne devraient pas amener de grands bouleversements. La CDU est pourtant loin d'être assurée du résulat au Schleswig-Holstein. A Brême, où il gouverne depuis toujours, le Parti social-démocrate aura pour sa part davantage à se soucier des Verts, qui avaient réussi en janvier, lors des dernières législatives, un score de 14 %.

KIEL
de notre envoyé spécial

Le Schleswig-Holstein, à la frontière du Danemark entre mer du Nord et mer Baltique, fait figure de Land à problèmes, avec ses chantiers navals qui ferment, une croissance insuffisante pour résorber le chômage et résoudre la crise de son agriculture. Cette dernière illustre l'impasse dans laquelle se trouve l'Europe verte, l'extrême difficulté qu'il y aura à poursuivre la réforme de la politique agricole commune (PAC) dans la voie où elle est engagée à Bruxelles depuis 1984.

Si elle perd le pouvoir ou doit le partager avec les libéraux, la CDU, le devra surtout à la défection des voix paysannes. L'agriculture représente 5,8 % du PNB au Schleswig-Holstein, contre 2,3 % pour l'ensemble de la RFA. On y compte trente mille exploitations, d'une superficie moyenne de trente-six hectares, soit deux fois plus que la moyenne nationale (dix-sept hectares). Un tiers des électeurs vivent dans des cantons où l'activité agricole est prépondérante.

Cependant, en dépit d'une structure plutôt favorable – on est loin ici des fermes minuscules de la Bavière – l'agriculture se porte mal. « *Dans l'état actuel des choses, tout juste la moitié des exploitations est viable* », constate M. Bjorn Engholm, qui conduit la liste social-démocrate.

La plupart des fermiers ne manquent pas de terres, mais ils se sont trop endettés. L'instauration des quotas laitiers a été douloureuse, pesant sur les revenus, retardant le paiement des traites, entravant le développement des petites exploitations. Cependant, les producteurs de lait ne sont pas les plus gênés. Le régime de quotas est, tant bien que mal, entré dans les mœurs et les prix se sont raffermis.

S'agissant des céréales, du colza, du bœuf et du porc, la situation est plus grave. « *La recette des agriculteurs, y compris les allégements fiscaux, les montants compensatoires monétaires, a baissé d'au moins 20 % depuis 1982 et le mouvement n'est pas stoppé* », nous explique M. Hans Wiesen, qui figure comme « ministre de l'agriculture désigné » sur la liste social-démocrate.

« Des juristes ou des instituteurs »

Cette situation suscite de vives critiques à l'égard des gouvernements chrétiens-démocrates de Bonn et de Kiel, accusés d'avoir laissé faire, ou du moins, de ne pas avoir été capables d'imposer un changement de politique. « *La politique agricole commune est faite par des gens, comme Narjes ou Andriessen* (1), *qui n'y comprennent rien ; ce sont des juristes, ou bien des instituteurs* », nous déclare, en bas de sa moissonneuse, M. Erich Deusen, un fringant sexagénaire, à la tête d'une importante exploitation sur l'île de Nordstrand, en mer du Nord. « *Aujourd'hui, 40 % des fermes de l'île perdent de l'argent* », affirme-t-il.

Beaucoup d'exploitants ne semblent pas disposés à faire ainsi porter le chapeau à la seule Commission européenne. « *C'est vrai qu'il y a un mécontentement latent à l'égard de Bruxelles*, estime M. Wiesen, *mais il y a davantage le sentiment très largement partagé qu'Ignaz Kiechle, le ministre fédéral de l'agriculture, a mal manœuvré. Il s'est battu avec un objectif unique : le maintien de prix élevés. Or, chacun le comprend, on ne peut pas jouer seul contre onze partenaires. Car, alors, on perd ; et c'est bien ce qui se passe depuis cinq ans.* »

Qui recueillera les suffrages ainsi perdus ? M. Engholm, le chef de file du SPD, se montre prudent : « *Pour les paysans, nous sommes un parti de rouges, même si, aujourd'hui, ils se montrent plus amicaux à notre égard et posent volontiers des questions sur les alternatives possibles.* »

Ceux qui considèrent avec la même méfiance les grandes familles politiques seront cependant peut-être tentés de donner leurs voix à l'Association des électeurs indépendants, une orgnisation de nature poujadiste, dont personne ne croit qu'elle obtiendra les 5 % de voix nécessaires pour entrer au Landtag.

Consensus dans le refus

L'électeur paysan pourrait éprouver des difficultés à faire son choix. Certes, les partis ont tous un programme agricole, mais, quand on y regarde de près, ils ne semblent pas très clairs sur ce qu'il faudra exactement entreprendre. Un seul point fait l'unanimité. S'il faut réduire les productions excédentaires, et en particulier celles des céréales, il est tout à fait impensable, intolérable, de chercher à y parvenir par le seul biais des prix. Bref, la politique actuellement pratiquée dans la Communauté, avec l'appui de la France, parce qu'elle favorise la « *spécialisation* » (un euphémisme, qui signifie que les plus combatifs s'en sortent et que ceux qui le sont moins disparaissent), est fermement condamnée par tous.

Au-delà de ce refus, les choses deviennent plus floues. Les sociaux-démocrates sont favorables à une politique de prix « *davantage orientée vers le marché* » – en clair : la poursuite de la baisse – mais compensée par des aides aux revenus. « *Qui paierait ces aides et comment seront-elles réparties ?* », interroge, sceptique, M. Günter Flessner, ministre de l'agriculture dans l'actuel gouvernement régional chrétien démocrate.

La CDU préconise l'aide au gel des terres ainsi que l'encouragement à la préretraite. Dans l'hypothèse où de telles orientations ne seraient pas retenues à Bruxelles, ou bien se révéleraient à l'usage insuffisantes, faudrait-il envisager – pour venir à bout des excédents – un contingentement national de la production, en particulier dans le cas des céréales ? Les réponses deviennent ambiguës. Chrétiens-démocrates, socialistes et libéraux s'y affirment d'abord opposés. Mais tout bien réfléchi...

« *Ce que nous ne voulons certainement pas, c'est d'avoir à baisser notre production, alors que les Néerlandais et les Français pourraient augmenter la leur* », admet M. Wisen. Et M. Zumpfort tient un discours très voisin.

Le mot de la fin sur ce thème difficile, revient sans doute à M. Flessner, qui considère que « *la clé de ce problème de rééquilibrage de la production réside dans un compromis entre la France et l'Allemagne* ». Les Allemands peuvent peut-être envisager la réduction de leur production agricole, à condition qu'elle s'opère dans le confort.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Il s'agit de MM. Karl-Heinz Narjes et Franz Andriessen, vice-présidents allemand et néerlandais de la Commission européenne, respectivement chargés des affaires industrielles et agricoles.

● **TURQUIE : les élections législatives auront lieu le 1er novembre.** – La date proposée par M. Ozal pour les élections législatives a été finalement retenue par 246 voix (de l'ANAP) contre 100, de l'opposition. Interprétée comme le refus d'un retour au chaos du passé, la faible majorité de « oui », issue du référendum du 6 septembre (50,16 %) soit seulement 75 000 voix de différence sur 25 millions) encourage M. Ozal à agir rapidement.

DANEMARK : après le recul électoral de son parti

M. Joergensen quitte la direction des sociaux-démocrates

La démission de M. Anker Joergensen, annoncée, le jeudi 10 septembre, à Copenhague, n'est pas véritablement une surprise. Le Parti social-démocrate danois, qui a tenu un rôle clé dans la vie politique du pays pendant des décennies, ne cesse de perdre des voix depuis les élections de 1979.

Le scrutin de mardi dernier a confirmé cette tendance : 29,3 % des voix, soit un nouveau recul de plus de 2 % par rapport à 1984. Dans l'Assemblée fraîchement élue, les sociaux-démocrates ne comptent plus que 54 députés, soit 15 de moins qu'il y a huit ans, et la direction du parti se devait de tirer les conséquences de ces échecs successifs.

Avec M. Joergensen c'est une personnalité populaire, pas seulement dans les rangs de la gauche, qui décide de quitter la scène politique. Les Danois respectaient cet autodidacte affable qui a commencé à travailler à l'âge de quatorze ans et qui a exercé un peu tous les métiers – manutentionnaire, livreur, employé de chantier naval – avant de devenir le président du puissant syndicat des ouvriers spécialisés puis premier ministre (de 1972 à 1973 et de 1975 à 1982). Agé aujourd'hui de soixante-cinq ans, « Anker » ou « *le petit homme à la barbichette poivre et sel* », comme on le surnomme souvent, dirigeait le parti depuis 1973.

Très pragmatiques, les sociaux-démocrates danois traversent une crise de confiance et de crédibilité. Avant les dernières élections, ils ont été incapables, par exemple, de présenter une véritable alternative à la politique du gouvernement. Leur audience parmi les jeunes fléchit régulièrement.

De plus, le parti qui, de l'avis général à Copenhague manque d'autorité à sa tête, souffre de graves divisions internes, notamment sur la politique de défense et de sécurité.

M. Joergensen a désigné son successeur : M. Svend Auken, ancien ministre du travail et numéro deux du parti, qui sera officiellement élu à l'occasion d'un congrès extraordinaire qui se tiendra dans le courant du mois d'octobre.

Le nouveau gouvernement

Par ailleurs, le premier ministre conservateur, M. Poul Schlueter, a présenté jeudi la composition de son gouvernement de coalition. Peu de changement par rapport au précédent : il comprend neuf ministres conservateurs, huit libéraux, trois centristes démocrates et deux chrétiens populaires.

La plupart des portefeuilles ne changent pas de titulaires. Six nouveaux ministres entrent néanmoins au gouvernement : MM. Anders Fogh Rasmussen (fiscalité), libéral ; Laurtis Toernaes (agriculture), libéral ; Fleming Kofoed Hansen (habitat), chrétien démocrate ; Bernt Johan Collet (défense), conservateur ; Erhard Jakobsobn (relations avec le Parlement), centriste démocrate, et Mme Agnete Laustsen (santé publique) du Parti conservateur.

BIBLIOGRAPHIE

Un pays en transparence

On pourra discuter longtemps de la meilleure traduction possible du mot « glasnost » mis à l'honneur par M. Gorbatchev. Aucun terme ne paraît cependant plus adapté que celui de « transparence » dans le titre du gros numéro spécial que *les Temps modernes* consacrent à l'Union soviétique.

Tout ce qui nous est décrit là existe de longue date en URSS. Mais ce qui était hier opaque, difficile à entrevoir à travers des témoignages partiels ou partiaux, est aujourd'hui non seulement visible mais mis en évidence par des auteurs soviétiques qui, mieux que personne, connaissent la réalité de la société dans laquelle ils vivent. La différence est qu'ils sont aujourd'hui encouragés à lever le voile pudique dont eux-mêmes – pas tous, c'est vrai – ont longtemps consenti à couvrir cette réalité.

Poètes, écrivains, dramaturges, ont ici une place de choix, qui leur revient d'ailleurs puisqu'il est de longue date admis à Moscou que la littérature, pour ce qui est de la connaissance de son temps, est en avance de plusieurs longueurs sur les sciences humaines. Cela va du plus grave – avec Trifonov, Aitmatov – au plus quotidien, décapé d'un humour acide, avec Guelman, dont la courte pièce, *le Banc*, en dit sur la vie et la séparation des couples plus long que bien des enquêtes.

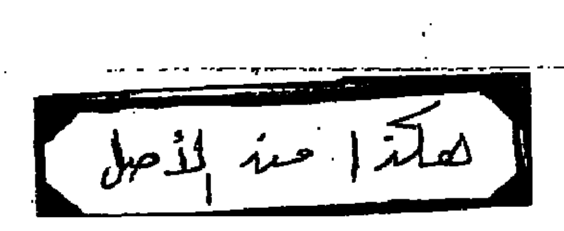
Souci majeur dans cette exploration de l'univers soviétique : une véritable réhabilitation de l'histoire. Car, ainsi que l'observe K.-S. Karol dans sa présentation, « *une histoire mal digérée produit toujours des mythes qui reflètent surtout la subjectivité de ceux qui vivent à l'époque suivante* ». De là, le sévère examen de conscience du professeur Iouri Afanassiev, recteur de l'Institut national des archives. « *Nous ne pouvons nous séparer du passé sans avoir appris au préalable à le connaître* », dit-il avant d'exprimer l'opinion, prudente dans son audace, qu'« *il est temps de créer des conditions adéquates pour étudier l'ensemble des problèmes liés au culte de Staline* ». Boulat Okoudjava lui fait écho, qui réclame « *une purification complète* » et que soit enfin dit « *qui est qui* », c'est-à-dire qui fut qui.

Etant bien entendu que cette approche historique doit avant tout servir à une connaissance lucide de la société actuelle, y compris dans ses aspects conflictuels. « *Chaque groupe est défini par un aspect particulier de sa situation par rapport à la société* », écrit l'économiste-sociologue Tatiana Zaslavskaïa, qui rappelle en même temps la définition des « *classes* » donnée par Lénine : « *Des groupes importants de personnes qui se distinguent par la place qu'elles occupent dans un mode de production donné.* » Tiens, tiens...

Impossible en quelques lignes de citer tous les auteurs d'un recueil passionnant de bout en bout, riche de récits autant que de témoignages, d'analyses et d'opinions. Y manque-t-il quelques fausses notes, pour que le tableau soit plus complet ? Tout le monde, à tous les échelons du régime, n'a pas, en effet, des conceptions tout à fait identiques de la « transparence », et l'on sait, par exemple, que celles de M. Ligatchev, numéro deux du bureau politique, sont plus... restrictives que d'autres. Un échange de correspondance entre Nathan Edelman et Victor Astafiev en dit long, tout de même, sur les formes perverses – nationalistes, chauvines, racistes – que peut prendre le débat aujourd'hui ouvert en URSS. Cela, aussi, fait partie de la réalité.

ALAIN JACOB.

★ « L'URSS en transparence », numéro de juillet-août-septembre des *Temps modernes*, 494 p.



هكذا من الأصل

Afrique

Le conflit tchado-libyen

N'Djamena et Tripoli acceptent un cessez-le-feu demandé par l'OUA

Le Tchad et la Libye ont tour à tour annoncé, le vendredi 11 septembre, qu'ils acceptaient le cessez-le-feu demandé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). C'est le président en exercice de l'OUA, M. Kenneth Kaunda, qui avait fait cette suggestion mercredi.

« Le Tchad accepte le cessez-le-feu à compter de vendredi 11 heures », indique un communiqué publié à N'Djamena avant d'ajouter qu'une telle mesure *« n'a de sens »* que si elle aboutit à un règlement définitif.

« Etant donnée la nature perverse » du régime libyen, le gouvernement invite toutefois la population à demeurer vigilante et mobilisée. Il demande également une *« réunion immédiate »* du comité *ad hoc* de l'OUA chargé de régler par la voie pacifique le contentieux sur la bande d'Aozou.

La décision libyenne a été annoncée deux heures après celle de N'Djamena. Tripoli, selon la radio libyenne, espère que son initiative *« mettra fin aux souffrances des Tchadiens, aidera à la recherche d'une solution sous l'égide de l'OUA »*, et marquera *« la fin des complots impérialistes contre le continent africain, qui poussent les Tchadiens aux massacres collectifs et à la destruction »*.

Au cours des heures ayant précédé cette double décision, l'aviation libyenne n'avait pas relâché sa pression sur le Tchad malgré les pertes subies. Les autorités de N'Djamena ont fait état de bombardements sur la palmeraie de Faya-Largeau, jeudi.

Lors de son voyage éclair à N'Djamena, mercredi, le général Jacques Fleury, chef d'état-major particulier du président Mitterrand, avait de nouveau exposé à M. Hissène Habré les conditions et les limites de l'engagement militaire de la France. L'Elysée n'a pas fait de déclarations publiques sur ce voyage. A Matignon, le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, a déclaré jeudi que si M. Mitterrand *« a envoyé le général Fleury rencontrer le président Hissène Habré, ce n'est pas pour lui apporter un paquet de sucettes »*.

Alors que Paris se montre moins pressé que Washington de voir M. Hissène Habré en découdre avec le colonel Kadhafi, la presse soviétique s'en prend vigoureusement aux Français et aux Américains *« pyromanes et principaux acteurs du conflit entre le Tchad et la Libye qui prend de plus en plus l'allure d'une guerre »*. Le journal de l'armée, *l'Etoile rouge*, estime que *« la France est impliquée dans l'agression contre la Libye »*.

TUNISIE

Un homme de presse devient ministre de l'information

TUNIS
de notre correspondant

Le président Bourguiba a nommé, jeudi 10 septembre, M. Abdelwahab Abdallah ministre de l'information, en remplacement de M. Abderrazak Kefi, qui occupait ce poste depuis juin 1983, et qui n'a pas reçu de nouvelle affectation.

Ce changement paraît traduire le souci du gouvernement de renforcer les structures de l'information, dont la crédibilité n'a pas toujours été exempte de critiques durant ces derniers mois, jusque dans les sphères politiques.

La nomination de M. Abdelwahab Abdallah, qui est depuis de longues années un spécialiste des questions de presse, marque en tout cas le regain d'intérêt actuellement porté par le pouvoir à ce secteur. Les journalistes étrangers qui connaissent M. Abdallah ont eu souvent l'occasion d'apprécier sa largeur de vue et la compréhension qu'il a su manifester jusqu'ici à l'égard des obligations de leur métier, ce qui n'est pas si fréquent en Tunisie.

Après avoir dirigé pendant sept ans le journal gouvernemental, *la Presse*, M. Abdallah était depuis un an président-directeur général de l'agence nationale de presse Tunis-Afrique-Presse (TAP).

Le chef de l'Etat a également nommé jeudi deux nouveaux membres du gouvernement avec rang de secrétaire d'Etat auprès du ministre du plan et des finances : M. Nouri Zorgati, chargé des finances, et M. Mohamed Ghannouchi, chargé du plan.

La désignation de ces deux techniciens vient confirmer la priorité que le gouvernement entend continuer à donner à la situation économique et financière du pays, qui a amorcé ces derniers mois un redressement appréciable, après les résultats désastreux de 1986. C'est ainsi que les prévisions permettent d'envisager pour la fin de l'année une croissance du PIB de 5 %, alors qu'il était en régression de 1,2 % l'année précédente et que, grâce au relèvement du prix du pétrole, à une saison touristique exceptionnelle et à une progression des exportations – due en partie, il est vrai, à la dévaluation du dinar, – les réserves de changes, négatives en septembre 1986, sont aujourd'hui de 250 millions de dinars.

MICHEL DEURÉ.

● **« Jeune Afrique » interdit pour la deuxième fois de l'année.** – Les autorités tunisiennes viennent d'interdire pour une durée illimitée les publications du groupe Jeune Afrique, dont l'hebdomadaire à grand tirage du même nom, a-t-on appris le vendredi 11 septembre. Les ventes du magazine avaient repris le mois dernier, après une précédente interdiction cette année. La nouvelle suspension est la conséquence d'un article consacré, la semaine dernière, au procès des intégristes.

Afrique

BURUNDI : lors d'un mini-sommet régional

« Examen de passage » pour le président Buyoya

GOMA (Zaïre)
de notre envoyé spécial

C'était jour férié, le jeudi 10 septembre, à Goma, sur les rives du lac Kivu : le maréchal Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, recevait ses pairs – et voisins – burundais et rwandais, pour un sommet décidé au débotté, une semaine après le putsch qui, au Burundi, avait chassé du pouvoir le colonel Jean-Baptiste Bagaza. Accueil bruyant et coloré pour le major Pierre Buyoya, le nouvel homme fort de Bujumbura, qui, pour sa première sortie es qualités, avait troqué l'uniforme militaire contre le costume croisé.

Surprise sur la piste : parmi les personnalités alignées pour la traditionnelle poignée de main s'était glissé, tout sourire, Mgr Evariste Ngoyagoyé, le président de la conférence épiscopale du Burundi. Beaucoup mieux disposé que son prédécesseur à l'égard de l'Eglise catholique – les lieux de culte, récemment fermés, notamment la cathédrale de Gitega, ont été rouverts – le chef des putschistes échangeait avec le prélat quelques amabilités.

Trois heures d'entretien à trois dans le jardin de la résidence du président Mobutu, dans un climat détendu, pour lier connaissance avec ce nouveau venu sur la scène africaine. Bref sommet, conclu par la lecture d'un communiqué commun, dans lequel le major Buyoya se félicite du *« soutien spontané »* apporté à son régime par ses *« frères »*. De leur côté, ceux-ci prennent acte du retour à la normale au Burundi et insistent sur *« l'importance fondamentale d'une politique de bon voisinage »*.

Le « grand frère » zaïrois

La veille, en prélude à ce sommet-éclair, le major Buyoya avait, en quelque sorte, *« régularisé »* sa situation. Lors de sa première réunion, le comité militaire de salut national, au sein duquel un comité exécutif de dix membres vient d'être formé, l'avait élu président de la République du Burundi.

Le major Buyoya aura-t-il réussi son examen de passage devant son « grand frère » zaïrois ? Déjà en janvier 1986, le jour même de sa prestation de serment comme chef de l'Etat ougandais, M. Yoweri Museveni avait fait un rapide voyage à Goma, pour se présenter à ses pairs africains les plus proches, notamment au président Mobutu. Celui-ci souhaite en effet s'assurer des alliés le long de la bordure orientale du Zaïre, dans des régions et périphéries sous-administrées, où des mouvements d'opposition armés à son régime ont de longue date pris racine et font de temps à autres le coup de feu.

JACQUES DE BARRIN.

ANGOLA

L'UNITA lance un « avertissement » à Elf-Aquitaine

A quelques jours de la visite en France du président angolais Dos Santos, l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) de M. Jonas Savimbi a lancé un *« sévère avertissement »* à la société pétrolière Elf-Aquitaine, qu'elle accuse de *« faire de la politique et pas seulement du commerce »*.

M. Lukamaba Paulo Gato, représentant de l'UNITA en Europe, a déclaré le jeudi 10 septembre à l'AFP qu'entre son mouvement et Elf *« il y aura des problèmes »*. Il a notamment critiqué l'organisation, par cette société, d'un voyage de presse en Angola. Il a aussi déploré que M. Chirac n'ait pas remercié l'UNITA après le vaste échange de prisonniers qui a notamment permis la libération du coopérant Pierre-André Albertini.

Selon lui, l'UNITA a été partie prenante dans cette négociation, et *« Matignon a dépêché à la fin août un envoyé spécial pour voir Jonas Savimbi »*. Le ministère français des affaires étrangères affirme, au contraire, qu'aucun émissaire n'a été envoyé. Pour sa part, l'ambassadeur d'Angola en France souligne que *« les prisonniers angolais échangés contre l'officier sud-africain Winand du Toit avaient été capturés en territoire angolais par les troupes sud-africaines, au cours des différents raids militaires effectués par celles-ci dans le sud de l'Angola »*.

Des avions sud-africains ont bombardé mardi la ville de Xangongo, dans la province de Cunene, au sud du pays, tuant plusieurs civils, a rapporté, jeudi, l'agence angolaise Angop. Elle indique sans plus de précision que le raid – mené par quatre Mirage et quatre Buccaneers – a fait *« un nombre considérable »* de morts et de blessés au sein de la population civile.

Selon Angop, ce raid fait suite à des mouvements de forces terrestres et aériennes sud-africaines observés ces derniers jours dans les provinces de Cunene et de Cuando-Cubango. Luanda a accusé, à de multiples reprises, les forces sud-africaines d'avoir attaqué des objectifs à l'intérieur du territoire angolais pour soutenir les insurgés de l'UNITA.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, M. Chester Crocker, a quitté Luanda mercredi, après une courte visite. Selon l'agence Angop, *« cette nouvelle phase des conversations américano-angolaises a eu lieu à la suite de la proposition de paix faite par l'Angola aux parties intéressées en vue de la résolution du problème de la Namibie et de l'instauration d'un climat de paix et de tranquillité en Afrique australe »*.

M. Crocker, qui a été reçu avant son départ par le président Dos Santos, a déclaré que l'administration américaine était en train d'analyser la dernière proposition du gouvernement angolais sur un accord global destiné à accélérer l'application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie. – *(AFP, Reuter.)*

● **La libération de M. Albertini.** – M. Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a assuré, au cours de son point de presse du jeudi 10 septembre, que *« la libération de Pierre-André Albertini avait été personnellement voulue, menée et contrôlée par le premier ministre lui-même »*, ajoutant : *« Dès le début, le gouvernement a pris l'affaire en main avec discrétion. »* Il a souligné le rôle rempli par M. Jean-François Deniau et M. Wibaux, et il a ajouté : *« Pour les autres otages français les choses sont très floues et très lentes, mais le gouvernement continue à travailler et les fils ne sont pas rompus. »*

● **Rectificatif.** – Dans notre compte rendu de l'arrivée de Pierre-André Albertini à Evreux (*le Monde* du 10 septembre), nous avons, par erreur, indiqué que M. Paul Laurent était sénateur du Val-de-Marne. M. Laurent est en fait membre du secrétariat du comité central du Parti communiste. Le sénateur du Val-de-Marne est M. Charles Lederman (PCF), également présent à cette manifestation.

Proche-Orient

La mission du secrétaire général de l'ONU et le conflit du Golfe

M. Perez de Cuellar attend de Téhéran une « réponse positive et concrète » à son appel au cessez-le-feu

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Voyage de la dernière chance ? Les membres du Conseil de sécurité s'efforcent – certains manifestement à contre-cœur – de dépeindre – désir ou réalité – le déplacement que le secrétaire général de l'ONU effectue à partir du vendredi 11 septembre à Téhéran et à Bagdad comme un geste décisif : il est inconcevable que M. Perez de Cuellar revienne les mains vides, disent les uns. En politique, il ne faut jamais dire jamais, rappellent les autres. Il semble pourtant que le secrétaire général n'ait reçu que de piètres assurances quant aux concessions que les dirigeants iraniens seraient prêts à lui accorder.

Lors de la séance de consultations tenue par le Conseil de sécurité le 4 septembre, le secrétaire général avait fait une communication dont la complexité se passe de commentaire : *« Au cours de mes discussions avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Larijani,* avait-il dit, *j'ai demandé à celui-ci s'il était possible que j'informe le Conseil des conclusions suivantes : 1. L'Iran accepte le concept d'une approche globale qui inclurait le cessez-le-feu comme premier pas. 2. Avant l'acceptation formelle du cessez-le-feu, j'engagerai avec les parties des négociations sur l'application de chacune des dispositions de la résolution. »*

M. Larijani n'a pas répondu, mais un émissaire venu de Téhéran le 30 août a affirmé que *« la réponse du gouvernement iranien à la question posée était positive »*. Refusant toute discussion plus approfondie, l'émissaire repartit à La Haye, prenant toutefois le soin de préciser que le message qu'il venait de délivrer *« ne modifiait en rien la position de l'Iran à l'égard de la résolution 598, mais que le secrétaire général ne reviendrait pas de Téhéran les mains vides »*... M. Perez de Cuellar a tout de même eu le temps d'informer l'émissaire iranien qu'il *« estimait que le gouvernement iranien a compris que le but de la visite envisagée était de discuter de l'application de toutes les dispositions de la résolution 598 »*...

Mettre l'Iran au pied du mur

Mis devant cet enchevêtrement savamment construit, le Conseil de sécurité a *« demandé »* au secrétaire général – qui, manifestement, n'attendait que cela – de se rendre dans les deux capitales. *« C'est une manière de mettre l'Iran au pied du mur »*, affirme, sans conviction, l'un des membres permanents du Conseil, qui rappelle que les dirigeants de Téhéran avaient toujours refusé de coopérer avec le Conseil, considéré par eux comme pro-iranien, alors qu'ils ménageaient souvent leurs relations avec M. Perez de Cuellar.

Muni de cette bénédiction, M. Perez de Cuellar est censé obtenir le respect de trois règles : 1) que les combats cessent totalement pendant la durée de son déplacement ; 2) que le gouvernement iranien fournisse, au cours de la visite, une réponse *« positive et concrète »* à la résolution ; 3) que les négociations soient fondées exclusivement sur le texte voté le 20 juillet. Aura-t-il davantage de chance là où personne ne semble avoir réussi jusqu'ici ? Les diplomates de l'ONU s'efforcent d'y croire, puisant leur espoir dans les menaces américaines – *« cette fois-ci, il faudra, de la part de l'Iran, une réponse claire et précise »*, affirme le département d'Etat, – et la discrète mise en garde soviétique : *« Le temps est venu d'arrêter la guerre du Golfe »*, vient d'affirmer M. Chevardnadze devant M. Velayati, en visite à Moscou.

Quelle que soit la *« surprise »* que Téhéran offrira au secrétaire général, l'une des demandes de ce dernier a déjà été refusée, à savoir que les discussions se tiennent *« à cinq »*, c'est-à-dire en présence de quatre dirigeants iraniens : MM. Khamenei, Moussavi, Rafsandjani et Velayati et en tête à tête avec chacun d'entre eux. En outre, les Iraniens semblent revenus publiquement à leur exigence initiale, celle concernant la création d'un comité chargé de déterminer les origines du présent conflit et, partant, la culpabilité de l'Irak.

CHARLES LESCAUT.

La Libye « rééquilibre » sa position au profit de l'Irak

L'Irak a remporté, le jeudi 10 septembre, un succès diplomatique majeur face à l'Iran en scellant sa réconciliation avec la Libye, qui, aux côtés de la Syrie, était le seul pays arabe à soutenir Téhéran.

Au lendemain de la visite à Bagdad du ministre libyen des affaires étrangères, M. Jadallah Azouz Al-Talhi – la première d'un haut dirigeant de Tripoli depuis de longues années, – les gouvernements des deux pays ont publié un communiqué commun dans lequel ils affirment leur volonté d'établir des relations *« fraternelles »* et de les *« développer dans tous les domaines »*. De plus, Bagdad et Tripoli proclament leur intention de *« se dresser fermement contre toute tentative étrangère visant à porter atteinte au territoire, à la sécurité ou aux intérêts de n'importe quel pays arabe »*.

Même si l'Iran n'est pas nommément cité, le message ne pouvait être plus clairement adressé à l'imam Khomeiny, après une alliance irano-libyenne de sept ans qui avait amené l'Irak, il y a deux ans, à rompre ses relations avec Tripoli. Une alliance dans laquelle on pouvait toutefois voir se dessiner de nettes fissures depuis quelques mois. Le colonel Kadhafi, lui-même enlisé dans sa guerre sans fin avec le Tchad, avait récemment déclaré qu'il n'acceptait pas que l'Iran occupe une parcelle de territoire arabe. Il avait auparavant qualifié d'*« irrationnelle »* la volonté iranienne d'en finir avec le régime du président Saddam Hussein.

Ce renversement d'alliance n'avait pas encore suscité de réaction à Téhéran vendredi matin, à quelques heures de l'arrivée du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Le « rééquilibrage » de la position libyenne ne devrait pourtant pas bouleverser la position de l'Iran, l'appui libyen s'étant jusqu'ici surtout manifesté verbalement, notamment au sein des instances arabes et islamiques. Téhéran conserve son principal allié arabe, la Syrie, même si les relations entre les deux pays – aux régimes, l'un religieux, l'autre laïc, diamétralement opposés – ne sont pas exemptes de frictions, comme au Liban, où ils se trouvent directement en concurrence.

Bombardements mutuels

Ces derniers développements n'auront pas poussé les Iraniens à la souplesse. Le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, a choisi de réaffirmer avec force qu'il n'entendait pas transiger sur l'ordre des priorités qu'il estime nécessaire à tout règlement du conflit Iran-Irak. *« Nous disons que l'agresseur doit être d'abord défini, et alors la voie serait tracée pour résoudre d'autres problèmes »*, après avoir souligné que son pays considérait comme *« négatif »* l'appel de l'ONU à un cessez-le-feu avant que *« l'agresseur ne soit désigné et jugé »*.

Sur le terrain, jeudi, les belligérants ont poursuivi leurs opérations militaires, tant à terre que dans le Golfe. Les deux pays ont revendiqué des bombardements sur les installations économiques et militaires de l'autre, tout en s'accusant mutuellement d'attaques contre des zones résidentielles. Bagdad a annoncé avoir attaqué jeudi soir un *« important objectif naval »* (terme désignant un pétrolier) dans la zone d'attente du terminal iranien de l'île de Kharg. Le gouvernement irakien a affiché ses intentions dans un communiqué militaire : *« L'Irak poursuivra ses raids en Iran jusqu'à ce que les dirigeants iraniens soient convaincus que la paix constitue le seul choix acceptable dans l'intérêt des peuples de la région. »* – *(AFP, Reuter.)*

Découverte de mines au large des côtes libanaises

Mini-guerre du Golfe dans les eaux libanaises ? Le jeudi 10 septembre, Israéliens et Libanais ont annoncé la découverte de mines au large des côtes du sud du Liban, près de Tyr, affirmant qu'il s'agissait d'engins identiques à ceux mouillés dans le Golfe. Le parallèle ne s'arrête pas là puisque, tout comme dans le cas de la guerre des pétroliers, chacun s'accuse mutuellement de les y avoir posées.

A Tel-Aviv, un porte-parole de l'armée a indiqué que la marine israélienne avait désamorcé, il y a quelques jours, au large du sud du Liban, une mine flottante d'une quarantaine de kilos qui serait du même type que celles récemment découvertes dans les eaux du Golfe. De source militaire israélienne, on accusait immédiatement les Palestiniens ou les combattants chiites libanais pro-iraniens d'avoir posé ces mines.

De leur côté, les services de sécurité libanais, annonçant également la découverte de mines marines, accusaient Israël d'en avoir mouillé une centaine au large des côtes méridionales libanaises pour empêcher d'éventuelles attaques par voie maritime contre l'Etat hébreu. L'un de ces engins aurait ainsi été découvert par des pêcheurs de Tyr qui l'auraient remonté dans leurs filets avant de le faire sauter à la dynamite sur le rivage.

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), dûment avertie de leur découverte par les Israéliens, a indiqué n'avoir, quant à elle, trouvé aucune mine égarée dans les eaux libanaises. – *(AFP, Reuter.)*

● **Grenade contre le siège du gouvernement militaire israélien à Ramallah.** – Une grenade a été lancée, le jeudi 10 septembre, sans faire de blessés, contre le siège du gouvernement militaire israélien à Ramallah, en Cisjordanie occupée, a annoncé un porte-parole de l'armée à Tel-Aviv. L'armée israélienne a imposé le couvre-feu dans le secteur où s'est produit l'incident avant d'y procéder à un ratissage systématique, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Désaccord à Genève sur le calendrier d'un éventuel retrait des troupes soviétiques

Genève. – L'Afghanistan a proposé que les troupes soviétiques stationnées sur son territoire se retirent dans un délai de seize mois, mais le Pakistan demande que ce retrait s'étale sur huit mois, a annoncé M. Ayoub Khan, ministre pakistanais des affaires étrangères, le jeudi 10 septembre, à l'issue d'une nouvelle session des pourparlers indirects entre Kaboul et Islamabad, sous l'égide de l'ONU, pour tenter de résoudre le conflit afghan. Cette session s'est donc achevée sur une impasse, même quand l'écart entre les deux propositions s'est réduit de trois mois par rapport à celles avancées lors de la précédente session, en mars dernier.

« Nous sommes venus à Genève à la demande de Kaboul », a indiqué le ministre pakistanais. *« Aussi pensions-nous que Kaboul avait l'intention de proposer quelque chose de substantiel. Mais nous sommes déçus que cette session n'ait pas produit les résultats escomptés. »* Le ministre a tenu à préciser que l'échec de cette nouvelle rencontre n'était pas imputable au Pakistan. *« Cette session a pris fin à l'initiative de l'autre partie »*, a-t-il dit. L'attitude de Kaboul, qui a voulu la rencontre de Genève mais n'a pas formulé des propositions sensiblement nouvelles, selon le Pakistan, reste *« mystérieuse et inexplicable »* aux yeux de M. Khan. – *(AFP.)*

Ethiopie

Le président Mengistu est confirmé dans ses fonctions

L'homme fort de l'Ethiopie depuis dix ans, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, a été élu, à l'unanimité, président de la nouvelle République populaire et démocratique lors de la session inaugurale du nouveau Parlement (*le Monde* du 11 septembre), le jeudi 10 septembre. Fort de huit cent treize élus, essentiellement des militants et des membres du parti unique, ce Parlement remplace le Conseil administratif militaire provisoire (DERG) comme instance suprême du pays.

Au cours d'une séance à huis clos, ce Parlement – appelé le Shengo – a aussi élu un vice-président de la République, M. Fisseha Desta, et un premier ministre, M. Fikre Selassie.

La passation du pouvoir au Shengo, que le lieutenant-colonel Mengistu a qualifiée de *« prise du pouvoir par le peuple »*, a pris la forme d'une cérémonie sans ostentation, où le niveau de représentation des hôtes étrangers a été inférieur à ce que prévoyaient les observateurs, à l'exception du chef de l'Etat zambien, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Kenneth Kaunda, du premier ministre zimbabwéen, M. Robert Mugabe, du président de Djibouti, M. Hassan Gouled Aptidon, et du chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak.

Parmi les invités de haut rang figuraient également le président du Comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, et la religieuse mère Teresa. – *(AFP.)*

Pays-Bas

Année record pour l'immigration

Les Pays-Bas devront se faire à l'idée qu'ils sont devenus un pays d'immigration, bien que les frontières soient officiellement fermées aux immigrés depuis la fin des années 70.

Professeur à l'université d'Utrecht et chargé d'étudier la question des minorités ethniques aux Pays-Bas, le sociologue néerlandais H.B. Entzinger a affirmé que 1987 serait une *« année record »*.

Environ 40 000 personnes s'installeront aux Pays-Bas, dont 10 % de réfugiés, c'est-à-dire plus qu'en 1970, quand les entreprises néerlandaises recrutaient encore de la main d'œuvre étrangère.

Le professeur Entzinger explique ce fait par la réunification légale des familles turques, marocaines, surinamoises, etc., établies ici de longue date.

Mettant en doute les efforts gouvernementaux pour intégrer autant que possible les nouveauc venus dans la société néerlandaise, il estime que les Pays-Bas ne deviendront jamais un creuset, mais resteront *« multi-ethniques »*. Ce qui n'implique pas nécessairement, selon lui, la formation de ghettos.

Selon les derniers chiffres officiels, la population néerlandaise, pour près de 4 % (14,5 millions), est d'origine étrangère, notamment turque, marocaine et surinamoise. A Amsterdam, ce chiffre est de 13 %. Le pourcentage à l'échelle nationale montre une légère baisse par rapport aux années précédentes, due aux nombreuses naturalisations effectuées. – *(Corresp.)*

Philippines

Mme Aquino lance un appel à la vigilance

Reconnaissant que la situation est encore incertaine, la présidente Corazon Aquino a lancé, le jeudi 10 septembre, à la télévision, un appel à la vigilance pour prévenir un nouveau coup d'Etat. *« Je veux vous assurer que le gouvernement maîtrise la situation, mais nous devons être constamment vigilants »*, a-t-elle déclaré lors d'un discours diffusé en direct, qui n'avait pas été programmé.

Son intervention a fait suite à des spéculations de certains journaux, selon lesquels des officiers rebelles en fuite pourraient fomenter un nouveau putsch dans les prochains jours. Lançant un appel à l'unité, Mme Aquino a demandé aux civils et aux militaires de coopérer pour protéger la nation contre l'extrême droite. *« Je voudrais rappeler aux responsables du putsch du 28 août, à ceux qui ont trompé leurs subalternes, que nous ne pouvons pas les laisser se dérober à la loi. Et je voudrais rappeler, à gauche, à ceux qui tuent non seulement des soldats, mais aussi des civils, nous ne pouvons pas les laisser continuer »*, a-t-elle dit. La présidente a indiqué qu'elle pourrait annoncer rapidement des changements au sein de son gouvernement mais qu'elle n'avait pas accepté pour l'instant la démission de l'ensemble des ministres. Par ailleurs, l'ambassade d'Italie à Manille a annoncé jeudi que Mme Aquino avait annulé une visite officielle à Rome, prévue pour la mi-octobre, en raison de la situation aux Philippines. – *(A.P., Reuter.)*



Un mois après la signature du plan de paix pour l'Amérique centrale

Le Costa-Rica critique l'attitude du Honduras et du Nicaragua

Le plan de paix pour l'Amérique centrale, signé le 7 août à Guatemala par les cinq chefs d'Etat de l'isthme, continue de susciter de nombreuses prises de position, alors qu'aucun accord sur un cessez-le-feu dans la région n'a encore été obtenu. Les dirigeants de la Contra antisandiniste ont demandé au président costaricien, M. Oscar Arias, auteur du plan, d'engager une médiation avec les autorités nicaraguayennes pour que s'ouvrent des négociations avec le Front sandiniste. Une délégation de soixante membres du Congrès américain a entrepris une visite de deux jours, les mardi 8 et mercredi 9 septembre, dans la région, pour examiner l'opportunité de poursuivre l'aide de Washington à la Contra. Le gouvernement de Managua a, pour sa part, indiqué qu'il était prêt à décréter une « amnistie totale » si les « contras » mettent fin à leur combat. Mais un mois après la signature de l'accord, l'euphorie des premiers jours s'est dissipée au contact des réalités.

SAN-JOSÉ
de notre correspondant
en Amérique centrale

Selon les autorités costariciennes à l'origine du plan Arias, le Honduras et le Nicaragua font preuve d'une mauvaise foi flagrante depuis le début. Dans l'entourage du ministre des relations extérieures, on s'indigne en privé du « jeu » du Honduras qui refuse pour l'instant de former une commission nationale de réconciliation comme le prévoit l'accord de Guatemala pour chacun des cinq signataires.

Estimant que son pays n'était pas confronté aux graves problèmes que connaissent ses deux voisins, le Salvador et le Niracagua, le président hondurien, M. José Azcona, a déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité d'une telle commission. Les Honduriens n'ont pas manqué de faire remarquer que ni les Guatémaltèques ni les Costariciens n'avaient, de leur côté, jugé utile de créer une commission de réconciliation.

Dans le cas du Costa-Rica, cela se comprend, car c'est le seul pays de la région à n'avoir sur son territoire ni prisonniers politiques ni guérilla nationale (ce pays abrite cependant des représentants de la guérilla antisandiniste, les « contras », mais leurs activités, de plus en plus étroitement contrôlées, sont censées être strictement politiques).

Il est d'ailleurs probable que, selon un mécanisme prévu dans l'accord de Guatemala, le Costa-Rica sera exempté de cette obligation par la Commission internationale de vérification créée le 22 août, à Caracas, et qui comprend les ministres des affaires étrangères de treize pays latino-américains (les cinq pays d'Amérique centrale et les huit pays du groupe de Contadora et du groupe d'appui), le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains et un représentant des Nations unies. Cette commission est chargée de surveiller l'application de l'accord de paix qui donne aux signataires jusqu'au 7 novembre (trois mois après la rencontre de Guatemala) pour parvenir à un cessez-le-feu, décréter une amnistie générale et rétablir les libertés fondamentales, notamment la liberté de la presse.

Les Costariciens craignent que, au rythme où vont les choses, ce délai ne puisse être respecté. Mais ce qui les inquiète davantage encore, ce sont les divergences d'interprétation du texte signé à Guatemala et surtout l'état d'esprit de certains signataires, en particulier le Nicaragua. Le président Arias a été très net la semaine dernière : *« Je ne crois pas,* a-t-il dit, *que les sandinistes respecteront les accords, mais c'est mon devoir de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour les forcer à respecter leurs engagements. »* Il a critiqué la composition de la commission nationale de réconciliation du Nicaragua dont trois des quatre membres (le vice-président, M. Sergio Ramirez, le président du Parti populaire social-chrétien, M. Mauricio Dias, et le dirigeant d'une organisation protestante, M. Gustavo Parajon) sont, a-t-il déclaré, *« identifiés au régime sandiniste ».* Le cardinal Obando y Bravo, archevêque de Managua et redoutable adversaire du régime, est le président de cette commission.

L'opposition nicaraguayenne qui survit tant bien que mal sous le régime de l'état d'urgence en vigueur depuis cinq ans partage bien sûr les appréhensions du président Arias. Certains de ses dirigeants se demandent même pourquoi Mgr Obando s'est embarqué dans cette galère. *« Peut-être a-t-il commis une erreur,* nous a déclaré un de ses proches, *en acceptant de participer à un organisme contrôlé par le régime. »* Il est vrai que les sandinistes avaient bien préparé le terrain en annonçant que trois membres du clergé (sur les dix-neuf expulsés du pays depuis 1982), et pas n'importe lesquels puisqu'il s'agit de personnalités proches du cardinal, étaient autorisés à rentrer au Nicaragua.

« Des experts en mauvaise foi »

Seul accroc dans ce que les adversaires du régime considèrent comme une opération de propagande, Mgr Pablo Vega a annoncé qu'il déclinait l'invitation car, a-t-il dit, *« les autorités ne sont pas en mesure de garantir ma sécurité dans les circonstances actuelles ».* La Coordination démocratique nationale (CDN), qui réunit les principaux partis de l'opposition encore active à l'intérieur du pays, estime que *« la répression s'est aggravée ces dernières semaines ».*

Son secrétaire général, M. Roger Guevara Mena, signale que *« plusieurs journalistes indépendants »* ont été arrêtés. *« Il s'agit,* nous a-t-il déclaré, *de préparer le terrain à la réouverture de* la Prensa (seul journal d'opposition, interdit depuis juin 1986). *Le régime veut faire peur aux journalistes et leur faire comprendre qu'ils auront intérêt à se tenir tranquilles. C'est une attitude typique des sandinistes qui sont experts en matière de mauvaise foi. Par exemple, je peux vous dire que le président Ortega va sans doute lever l'état d'urgence pour donner l'impression de respecter l'accord de Guatemala. Mais il va aussitôt faire adopter des lois ordinaires — les sandinistes contrôlent l'Assemblée nationale et la Cour suprême — qui auront les mêmes effets que l'état d'urgence. M. Ortega veut gagner du temps, et c'est pourquoi il a signé à Guatemala. Il espère tenir jusqu'à la fin du mandat du président Reagan, pensant que son successeur sera moins hostile à l'égard des sandinistes. »*

Rien n'est moins sûr, si l'on en croit les propos tenus récemment par un des candidats à la succession du président Reagan, le sénateur républicain du Kansas, M. Robert Dole. Il a eu une rencontre houleuse avec le président Ortega à Managua. M. Dole a mis en doute *« la sincérité »* des sandinistes. *« Il est indispensable,* a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, *que les Etats-Unis continuent d'exercer des pressions sur Managua. »*

M. Dole faisait ainsi allusion à la nécessité, selon lui, de renouveler l'aide financière accordée depuis plusieurs années par les Etats-Unis aux « contras » (le Congrès doit se prononcer sur ce sujet à la fin du mois). Le sénateur a tenu ces propos à Tegucigalpa, la capitale du Honduras, où les « contras » disposent de plusieurs camps militaires. Conformément à l'accord de Guatemala, ce pays devrait obtenir leur fermeture avant le 7 novembre. Or les autorités honduriennes viennent de *« révéler »* qu'il n'y avait pas de camps de la Contra sur leur territoire !

La mauvaise foi et l'absence de volonté politique — sauf peut-être au Salvador où les chances d'un dialogue entre le gouvernement et la guérilla sont un peu plus grandes — constituent donc les plus sérieux obstacles au succès du plan de paix. La guerre, qui a déjà fait plus de cent mille morts en huit ans dans la région, se poursuit au Salvador et au Nicaragua. Les « contras » ont remporté il y a peu deux succès en abattant un hélicoptère soviétique MI-17 (onze soldats tués) et en tuant, au cours d'une embuscade, le numéro deux de l'état-major de la principale zone militaire du pays, la région Nord.

Pour contrer les effets psychologiques désastreux de ces opérations, les autorités sandinistes ont annoncé à leur tour qu'elles avaient tué trois mille « contras » depuis le début de l'année et qu'il en restait encore six mille cinq cents dans les montagnes du Nicaragua et dans les camps du Honduras. Bilans fantaisistes sans doute, mais révélateurs : les adversaires ne sont pas encore prêts à se parler quelles que soient les qualités du plan de paix signé à Guatemala après de laborieuses négociations.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Politique

La fin de la campagne pour le référendum en Nouvelle-Calédonie

M. Chirac en appelle au respect de la démocratie tandis que M. Tjibaou dit « non au pouvoir colonial »

Interrogé jeudi par RFO sur le référendum du dimanche 13 septembre en Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Chirac a déclaré : *« Je suis pour la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il y a eu un problème en Nouvelle-Calédonie, eh bien ! il faut que le peuple s'exprime démocratiquement et de façon incontestable. » « Il va le faire*, a ajouté le premier ministre, *et bien entendu la France ne se mettra pas en travers de la volonté populaire mais elle la fera respecter. Nous ne sommes pas dans un pays où une minorité impose sa volonté à la majorité. Nous avons la chance d'être un pays de liberté et de démocratie, respectons-la ! »*

M. Denis Baudouin, porte-parole de l'hôtel Matignon, a indiqué, de son côté : *« Le référendum n'est pas un aboutissement, c'est un point de départ. A partir du moment où la situation sera clarifiée pourra s'ouvrir, sur une base très claire, un dialogue déterminant sur les conditions de coexistence des différentes composantes de la société calédonienne. Nous pensons que le référendum devrait permettre d'ouvrir un certain nombre de discussions et une concertation fondée sur l'autonomie et la régionalisation. Il faudra fixer un nouveau cadre pour l'évolution des institutions calédoniennes pour que chacun ait sa place et que certaines ethnies puissent mieux s'exprimer. »*

A Paris, le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, s'est étonné que le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, dénie par avance toute signification politique au taux d'abstention qui sera enregistré dimanche soir dans le territoire : *« Cela montre que M. Pons n'est pas sérieux*, a-t-il déclaré mercredi, *et surtout qu'il veut se boucher les yeux devant la réalité. »* M. Jospin s'est également demandé s'il est vrai, comme l'affiche cette semaine *le Canard enchaîné*, documents à l'appui, que le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, ne paie pas d'impôts, alors qu'il est l'un des hommes les plus riches du territoire.

Devant le bureau exécutif du PS, M. Jospin a estimé, en conclusion, que la situation actuelle en Nouvelle-Calédonie *« rappelle fâcheusement les habitudes de la période coloniale »*, dénonçant notamment les *« pressions politiques de l'armée »*, ainsi que les *« menaces et agressions »* visant les journalistes indépendants. M. André Laignel, député socialiste de l'Indre, réaffirme, pour sa part, que *« c'est vers l'indépendance-association qu'il faut s'orienter »*, tandis que le club Maintenant et demain, présidé par M. Georges Sarre, affirme que, *« en épousant sans nuances les exigences du RPCR, le gouvernement se comporte en bras séculier des caldoches les plus fanatiques »*.

A Nouméa, le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, a de nouveau appelé les Canaques à refuser de participer au scrutin. Dans une déclaration diffusée jeudi par Radio-Djiido, il a notamment déclaré : *« Nous dirons non au pouvoir colonial, qui refuse de nous prendre en considération en tant que peuple légitime de ce pays. Refuser le vote, c'est refuser d'être complices de notre propre génocide culturel. Voter, c'est apporter une complicité aux fossoyeurs coloniaux de notre histoire ; c'est abdiquer officiellement les droits à l'indépendance de notre peuple dans son pays et la souveraineté de Kanaky. »* Le président du FLNKS a appelé les militants indépendantistes *« qui n'ont plus peur aujourd'hui des forces de l'ordre, des parachutistes et de leurs fusils, à garder la tête haute, la tête froide face aux combattants sans cause qui*, a-t-il dit, *nous méprisent et nous insultent. »*

Au cours d'une conférence de presse, M. Tjibaou a, d'autre part, accusé les autorités locales de chercher à *« soudoyer »* les électeurs. Il a évoqué *« les largesses dont fait preuve, en vitesse, avant le référendum, l'Agence de développement rural et foncier en faveur de divers équipements en milieu mélanésien »* alors que les régions indépendantistes se sont heurtées jusqu'à présent, a-t-il rappelé, à des *« procédures interminables »* imposées par une *« administration tatillonne »*.

La litanie des conflits fonciers

NOUMÉA
de notre correspondant

Il aura suffi de quelques mois d'existence à l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) de Nouvelle-Calédonie, chargée de gérer le dossier des terres de l'archipel depuis la dissolution de l'Office foncier créé par les socialistes, pour qu'elle soit l'objet d'un feu roulant de crititiques venues de tous les azimuts, dont les plus virulentes n'émanent pas nécessairement des indépendantistes.

Les réquisitoires les plus implacables sont, en effet, dressés par certains milieux « loyalistes ». *« Il faut arrêter d'utiliser l'ADRAF à des fins politiciennes et électoralistes, car il est de notoriété publique que* [celle-ci] *est un carrefour qui se développe seulement au profit des copains »*, dénonce M. Justin Guillemard, animateur du Comité d'action patriotique, dont l'opposition aux nouvelles orientations foncières lui a valu d'être exclu du RPCR. *« L'ADRAF est un scandale permanent »*, renchérit M. Guy Georges, secrétaire général de la section locale du Front national, qui promet de *« laver le linge sale »* après le référendum.

« Nous les bicots »

Le paradoxe est de taille : alors qu'on pouvait craindre une levée de boucliers du côté canaque, la politique de l'ADRAF est principalement devenue – pour l'instant – une pomme de discorde entre Européens.

Copinage ? Si l'accusation est probablement exagérée, il n'en reste pas moins vrai que les liens entre l'ADRAF et l'appareil du RPCR sont... privilégiés. C'est sur proposition de M. Jacques Lafleur, président du RPCR, que le Haut Commissariat de Nouméa a installé, en décembre 1986, à la tête de l'agence M. Denis Milliard, avocat, ancien ministre du gouvernement local de M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR en 1984-1985.

Cette entrée en matière ne pouvait qu'annoncer de grands chambardements : l'ex-Office foncier avait jusqu'alors été dirigé par des experts métropolitains, considérés comme mieux placés pour arbitrer, avec un minimum de recul, les contentieux fonciers de l'île. De fait, l'influence de l'état-major du RPCR dans le fonctionnement de l'ADRAF est devenue évidente, comme en témoignent les allusions, un brin gênées, dans les couloirs de l'Agence au *« grand patron »*.

Les premières délibérations adoptées n'ont rien fait, de surcroît, pour dissiper le malaise : l'ADRAF décidait, fin mars, de racheter le domaine de Ouaco (Kaala-Gomen), – une propriété de 5 900 hectares appartenant à M. Lafleur – pour une somme absorbant près de 40 % du budget initial de l'Agence affecté aux acquisitions foncières. Plus récemment, MM. Bernard Deck et Serge Vanhalle, deux des principaux responsables du service de sécurité du RPCR, se voyaient attribuer deux propriétés respectivement de 292 hectares et 400 hectares à Pocquereux, près de La Foa, pour s'adonner à l'élevage de bovins et de cerfs (1).

Tant de sollicitude déroute les anti-indépendantistes eux-mêmes. Les terres *« devraient être attribuées en priorité aux réfugiés qui croupissent dans les tours de Saint-Quentin de Nouméa et aux jeunes qui n'ont ni terre ni emploi, pour subvenir à leurs besoins essentiels »*, tempête M. Guillemard, toujours prompt à plaider la cause des laissés-pour-compte de la brousse.

De même, les éleveurs caldoches proches des indépendantistes ne trouvent guère grâce aux yeux de l'ADRAF. Tel est le cas de M. Ali Ben El Adj, broussard descendant d'un déporté kabyle, sympathisant de l'Union calédonienne – principale composante du FLNKS – et qui s'exclame, quand il est gagné par le découragement : *« Nous, les bicots, faut faire attention, on a le sang chaud ! »* M. Ben El Adj avait été expulsé une première fois en septembre 1986 de la propritété Les Cassis (Pouembout) que le Territoire – propriétaire – avait décidé d'attribuer à un autre éleveur, proche du RPCR. L'affaire avait fait grand bruit.

La Nouvelle-Calédonie redécouvrait à cette occasion la fièvre d'une occupation de terres et la tribu d'Ounjo, qui soutenait M. Ben El Adj avait « squatté » les lieux pendant trois semaines. Réinstallé ensuite à titre transitoire sur le domaine voisin de Goyetta, il est à nouveau sous la menace d'une expulsion, l'ADRAF – propriétaire – refusant de renouveler une « convention *de mise à disposition* provisoire ». La même mésaventure est arrivée à M. Guy Monvoisin, ex-agent de l'Office foncier. L'ADRAF, propriétaire du terrain que ce dernier occupe à Moindou, l'a prié de quitter les lieux.

Face aux critiques dont on accable son agence, M. Milliard affiche une *« sérénité »* inébranlable. Favoritisme ? *« Il y a forcément des mécontents*, se justifie-t-il. *Nous avons été sollicités par mille sept cents demandeurs de terres et nous avons procédé à deux cent sept attributions portant sur 30 000 hectares. »* Le plus important, pour M. Milliard, est de jeter les bases d'une véritable politique de développement, à travers *« la redistribution en propriété privée des terres à tous ceux qui, quelle que soit leur ethnie, ont la capacité et la volonté de les exploiter »*, l'ADRAF se chargeant ensuite de soutenir les attributaires à travers tout un dispositif d'aides techniques et financières.

Des dossiers lourds de conflits

Forte de ce credo libéral, l'Agence est amenée à ignorer superbement jusqu'à la notion de propriété coutumière, prenant exactement le contrepied de l'ex-Office foncier, dont la démarche était basée sur la reconnaissance *« des droits coutumiers qui peuvent préexister à des droits établis de type européen ». « La revendication clanique, c'est de la poudre à perlimpinpin juridique »*, affirme M. Milliard, tout en se défendant de mener une politique contraire aux aspirations des Mélanésiens : *« sur nos deux cent sept attributions, quatre-vingt-six ont été faites à leur profit. Les Mélanésiens eux-mêmes souhaitent accéder à la propriété privée ; ils en ont marre du parasitisme de la tribu »*.

De telles convictions ont ainsi conduit l'ADRAF à traiter avec hâte certains dossiers qui pourraient être lourds de conflits dans l'avenir. A Pouembout, des propriétés ont été attribuées à des Européens alors que des « palabres d'attribution » établis par l'ex-Office foncier (engagement de rétrocession ayant une valeur morale mais non juridique) les destinaient à des clans revendicateurs. Dans d'autres cas, comme à Voh et à Pouembout, l'ADRAF envisage d'installer en propriété privée des Canaques sympathisants RPCR, sur des terres ne leur appartenant pas coutumièrement et revendiquées par des clans proches du FLNKS. *« La manœuvre est simple et grossière : semer la zizanie et la discorde entre les Canaques »*, dénonce un document du FLNKS.

Cependant, pour l'heure, en dépit des dénonciations rituelles de la « recolonisation », les militants du FLNKS n'ont guère opposé de résistance à la nouvelle politique foncière – à l'exception de deux cas d'occupation de terres –, ce qui fait dire aux responsables de l'ADRAF qu'*« il n'y a pas de problème »*. Il est vrai que l'Agence n'est quasiment pas intervenue sur la côte Est – à forte proportion mélanésienne – concentrant l'essentiel de ses opérations sur la côte Ouest (le secteur La Foa-Bourail-Koné), où la marge de manœuvre des indépendantistes est beaucoup plus limitée. De toute évidence, le FLNKS attend que les contentieux mûrissent afin de pouvoir les exploiter dans un contexte politique plus favorable.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(1) Ces deux militants ont eu, à l'époque où les socialistes étaient au pouvoir, quelques démêlés avec la justice. Organisateur des milices d'autodéfense du RPCR, M. Vanhalle a été condamné à deux mois de prison avec sursis, en 1985 (et non à deux ans, comme une coquille nous l'avait fait écrire dans nos éditions du 9 juillet) pour détention d'explosifs, avant de bénéficier des mesures d'amnistie prises à l'initiative de M. Edgard Pisani, et M. Deck, l'instructeur de ces miliciens, inculpé de détention illégale d'armes, de munitions et d'association de malfaiteurs, a finalement bénéficié d'un non-lieu.

Relancer la concertation entre les Néo-Calédoniens

(Suite de la première page.)

En dépit des réserves exprimées au Parlement par les amis de M. Barre, la majorité... qui soutient le gouvernement... n'en a pas moins approuvé des orientations qui ne sont pas de nature à dissiper le malentendu historique existant entre la France et les Canaques.

Et le drame de la Nouvelle-Calédonie réside justement dans le fait que, depuis la « prise de possession » du territoire par l'amiral Febvrier Despointes, le 24 septembre 1853, l'Etat français s'est toujours comporté en partisan alors que les difficultés de la coexistence entre les Mélanésiens et leurs colonisateurs l'invitaient au contraire à se comporter en arbitre pour assurer la paix civile.

Après la révolte de 1878, conduite par le grand chef Ataï, le général de brigade Arthur de Trentinian ne mâchait pas ses mots pour dénoncer *« l'envahissement des territoires indispensables aux indigènes »*, *« le manque de bonne foi de certains colons »*, *« les réquisitions »* infligées aux *« indigènes »* et *« le tort de l'administration, qui*, écrivait-il, *n'éclaire pas le ministre et qui ne lui dit point la vérité sur la question canaque »*.

Entre les uns et les autres, le dialogue de sourds s'est perpétué. La clé de cette impasse, si elle existe encore, ne saurait avoir une simple dimension institutionnelle, surtout sur un territoire comme la Nouvelle-Calédonie, où, comme l'écrit Jean-Pierre Doumenge, directeur de recherche au CNRS, *« l'imagination créatrice n'a jamais été une vertu locale »* et où *« trop d'Européens de vieille souche et d'autochtones mélanésiens ont une vue étriquée du monde contemporain, préférant maintenir des avantages acquis plutôt que de remettre en cause leurs rentes de situation »* (1)

Voilà pourquoi il n'y aura pas de trêve en Nouvelle-Calédonie tant que l'avenir de cette terre lointaine restera un sujet de polémique intérieure, aggravée par la compétition présidentielle de 1988, alors qu'il s'agit avant tout d'une question d'équité dont la solution s'accommode mal des incantations réductrices sur la loi des urnes.

Sur ce territoire, la règle « un homme, une voix » ne saurait en effet constituer la panacée pour assurer à la fois le respect de la majorité et la promotion indispensable des droits de la minorité.

ALAIN ROLLAT.

(1) *Les Cahiers d'outre-mer, numéro 39, septembre 1986.*

Le premier ministre en Guadeloupe

Dialogue et réconciliation

POINTE-A-PITRE
de notre envoyé spécial

Il y a un peu plus de dix-huit mois, M. Jacques Chirac, venu en Guadeloupe faire campagne pour les élections législatives, avait subi, lors d'un meeting au Champ-d'Arbaud, à Basse-Terre, les effets de la tension qui régnait dans le département, depuis les affrontements de juillet 1985 entre les sympathisants indépendantistes et les forces de l'ordre. L'atmosphère était à couper au couteau, les pierres volaient.

Le jeudi 10 septembre, le premier ministre a tenu à rendre hommage à *« tous ceux qui ont participé au rétablissement de la paix civile »*.

Leur action s'est traduite par la fin des attentats à la bombe – les derniers remontent à novembre 1986 – et le démantèlement de l'ex-Alliance révolutionnaire Caraïbes.

« Ce succès, a déclaré M. Chirac, *est aussi celui de toute une population, de tout un département, qui doivent désormais rechercher en eux-mêmes les éléments et les conditions d'un dialogue démocratique. »* Le premier ministre a illustré ce thème de plusieurs manières.

En rendant visite, dans sa commune de Saint-François, à M. Lucien Bernier, ancien sénateur, ancien président du conseil général, et apôtre en son temps de la départementalisation, M. Chirac a voulu saluer un *« sage »* de la Guadeloupe, *« Français intransigeant »*. Socialiste, M. Bernier avait quitté son parti après la signature du programme commun en 1972, parce qu'il refusait de s'allier avec un PC guadeloupéen suspect de mettre en cause l'appartenance nationale de l'île et de ses dépendances.

M. Chirac a montré son souci du *« dialogue »* et de la *« réconciliation »* en fraternisant, à l'Anse-Bertrand, avec le maire, M. José Moustache, ancien député (RPR), qui, lorsqu'il présidait le conseil régional, avait été accusé dans son propre camp de faiblesse envers les indépendantistes. M. Moustache a vu les choses en grand : accueil chaleureux à l'hôtel de ville, banquet de quatre cents couverts dans un restaurant de la côte. *« La vie politique est faite de joies et de déceptions »*, a-t-il dit, en évoquant l'époque où, combattu par Mme Lucette Michaux-Chevry, il avait quitté le RPR. Aujourd'hui, c'est l'UPLG, principale formation indépendantiste, qui accuse M. Moustache de *« faire machine arrière »*.

« On doit régler les problèmes politiques autour d'une table et non pas naturellement à coups de poing ou à coups de fusil (...). Dans tous les points de vue qui s'expriment, il y a quelque chose de positif », a déclaré le premier ministre. L'un crie : *« Vive Chirac ! »* et salue en Mme Michaux-Chevry *« une des grandes dames de la Guadeloupe »*. L'autre lance : *« Et vive José Moustache ! »* Dans la première circonscription reconstituée par le retour au scrutin majoritaire, M. Moustache pourrait bien être le candidat du RPR plutôt que l'actuel député, M. Henri Beaujean. L'affaire semble en bonne voie mais tout n'est pas encore dit, du moins pas l'essentiel. Lorsque l'on demande à M. Moustache s'il appellera à voter pour le premier ministre à l'élection présidentielle, il répond qu'il n'a *« pas encore pris sa décision »*.

L'accueil que le maire d'Anse-Bertrand a réservé à M. Chirac parle cependant pour lui. A l'autre extrême, la prestation assurée par les mairies communistes de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre avait tout du service minimal. Un troisième adjoint au maire de Pointe-à-Pitre a serré la main du premier ministre, sur l'esplanade quasi déserte de l'hôtel de ville. Même vide devant celui de Basse-Terre où, cependant, le maire, M. Jérôme Cléry, a invité M. Chirac dans son bureau.

PATRICK JARREAU.

En dépit des sondages

La confiance revient à l'hôtel Matignon

« L'UDF souhaite que son candidat ne se déclare qu'après la session parlementaire, c'est-à-dire à partir de 1988. Il en va de même au RPR. » Par cette déclaration sibylline, M. Denis Baudouin a, au cours de son point de presse du jeudi 10 septembre, confirmé que M. Jacques Chirac ne fera formellement connaître sa candidature à l'élection présidentielle qu'en janvier ou février prochains. Il s'agit-là d'une évidente clause de style puisque personne ne doute que l'actuel premier ministre briguera la présidence de la République.

Toutefois, M. Chirac tient à entretenir la fiction d'un chef de gouvernement totalement absorbé par la gestion des affaires du pays et nullement préoccupé par la campagne électorale. Il n'attendra cependant pas que M. Mitterrand lui-même fasse connaître sa décision. Car, comme l'a expliqué son porte-parole, le président de la République est dans *« une situation à part »* de celle des autres candidats, et *« la position qu'il prendra peut profondément modifier le jeu dans son camp »*. En revanche, pour *« les candidats ayant des responsabilités gouvernementales »*, c'est-à-dire en fait uniquement pour M. Chirac, *« il convient qu'ils fassent d'abord du bon travail »* avant d'entrer en campagne. Son programme de voyages et de réunions pour les prochaines semaines est d'ailleurs encore un peu plus chargé.

Comme depuis plusieurs mois déjà – pour ne pas dire depuis le 20 mars 1986 – un des éléments essentiels de la campagne de M. Chirac résidera dans le bilan de son action gouvernementale, celle-ci va s'intensifier encore jusqu'à la dernière limite. Les mesures prises par le premier ministre sont, au fil des jours, autant d'arguments sonnants et trébuchants que les « bénéficiaires-électeurs » doivent, dans son esprit, porter à son crédit. Le remerciement attendu prend naturellement la forme d'un bulletin de vote. La diminution des impôts, la baisse de la TVA sur les voitures, sur les disques, pour les forains, le « coup » de Madonna vers les jeunes, la lutte contre le tabagisme, la libération de M. Albertini au nom des droits de l'homme et de la défense des compatriotes sont, pêle-mêle, autant d'éléments dont il compte se servir – un geste en faveur des fonctionnaires pourrait s'y ajouter prochainement.

M. Chirac a aussi commencé de déblayer le terrain au sein de la majorité.

La réforme du code de la nationalité renvoyée à l'après-88 devrait priver la campagne d'une source de polémiques ou tout au moins de manifestations. C'est un recul, mais c'est aussi une première satisfaction donnée notamment aux « centristes ». La renonciation au projet de budget triennal qui devait être présenté dès cet automne en est une autre.

Les obstacles sur la route de M. Barre

A Matignon, on a en conséquence enregistré avec attention – pour ne pas dire avec intérêt – la dernière réunion du bureau politique de l'UDF (*le Monde* du 11 septembre) pour y constater que tous les obstacles n'étaient pas levés sur la route de M. Barre, pour noter que les réseaux REEL n'avaient pas une longévité garantie et pour apprécier que les ministres UDF avaient rappelé leur solidarité avec l'action du gouvernement.

On a également pris connaissance avec grand intérêt, dans l'entourage du premier ministre, de l'entretien accordé au *Monde* par M. François Perigot. On y a relevé que le président du CNPF – bien qu'il demande rituellement une aide supplémentaire pour l'investissement – multiplie les satisfecits au premier ministre et ne propose pas d'orientations économiques différentes des siennes.

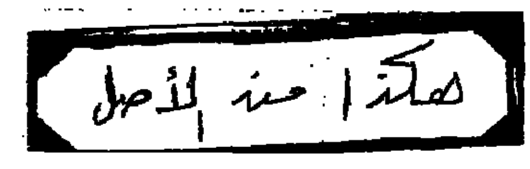
Tout cela n'est pas proclamé mais plutôt susurré car à l'hôtel Matignon la consigne est de ne rien faire ni dire publiquement qui puisse gêner les « alliés » et nuire à la cohésion de la majorité. En échange, M. Chirac attend que la session parlementaire qui s'ouvre le 2 octobre et qui sera la dernière avant l'élection présidentielle se déroule de façon *« exemplaire »*, notamment pour le vote du budget, et souligne comme il le dit lui-même *« le rassemblement de la majorité dans sa diversité »*. Car le comportement de M. Chirac doit éviter tout ce qui pourrait compromettre les reports de voix pour le deuxième tour.

C'est donc également avec cette préoccupation qu'il prononcera le vendredi 18 septembre, à Bordeaux, le discours de clôture des journées parlementaires du RPR.

Pour le moment, s'il est faux de dire qu'à l'hôtel Matignon le climat est à l'euphorie, s'il est excessif de le trouver optimiste, une confiance nouvelle se dégage néanmoins en dépit des sondages.

ANDRÉ PASSERON.





Calédonie

…ocratie colonial »

…lancer la concertation …re les Néo-Calédoniens

…dialogue et réconciliation

Politique

La stratégie des présidentiables

M. Raymond Barre : ça passe ou ça casse

Que font les présidentiables à sept mois de l'élection présidentielle ? Quelle analyse ont-ils de la situation présente ? Quelle stratégie mettent-ils au point pour demain ? Après M. Jacques Chirac (*le Monde* du 9 septembre), MM. André Lajoinie et Jean-Marie Le Pen (*le Monde* du 10 septembre), puis M. Michel Rocard (*le Monde* du 11 septembre), nous présentons les réalités et les perspectives du candidat Barre. Dans nos éditions datées dimanche 13-lundi 14 septembre, le dernier volet de notre enquête concernera la stratégie de M. François Mitterrand.

« Je ne suis pas entêté, je suis obstiné » se plaisait à répéter M. Raymond Barre à ses détracteurs du temps de son séjour à Matignon. Le personnage, de ce point de vue, n'a pas beaucoup changé. Obstiné il était. Obstiné il reste, et cela semble être effectivement sa plus grande fierté. Ainsi, en cette rentrée qui voit le château de la majorité hanté par tous les fantômes de la division de 1981 et la maison UDF bruissante à tous ses étages de mille rumeurs, M. Barre entend obstinément *« garder les mains libres »*.

Libre de dire ce qu'il veut, quand il veut, où il veut. Aux universités d'été des jeunes centristes, à Hourtin, la semaine dernière, chacun s'attendait à une vague dissertation sur le tiers-monde. Surprise. Rentré la veille à Paris de ses vacances à Saint-Jean-Cap-Ferrat, l'ancien premier ministre prononce le discours politique bien assaisonné que l'on sait. *« Je voulais tout de suite cadrer les mois à venir »*, confie-t-il. Rien ne manquera, en effet, et surtout pas le rappel à l'ordre sur les clauses du contrat de bonne conduite passé avant l'été avec M. Jacques Chirac. *« Chirac ne gagnera pas sans Barre. Barre ne gagnera pas sans Chirac »*, avait prévenu quelques jours auparavant un fin connaisseur des joutes électorales, M. Charles Pasqua. M. Barre saisit la balle au bond. *« J'ai voulu toquer tout de suite »*, convient-il. Mais surtout il avait à cœur de répondre à M. Philippe Séguin, qui n'est plus du tout en cour chez lui. M. Séguin avait ironisé sur *« ceux qui étaient au charbon et ceux qui prenaient tout avec des pincettes »*. Il est probable, glisse même un membre de son entourage, que *« si Barre avait dû s'exprimer après le passage de Séguin au « Grand jury RTL*-Le Monde*» de dimanche dernier, son discours aurait été plus musclé »*.

Leçon de cette histoire : après une longue cure de silence, M. Barre entend à partir de maintenant répondre coup par coup aux attaques, d'où qu'elles viennent, y compris des alliés RPR. Cela inquiète ses amis, qui redoutent que, à ce petit jeu d'équilibre de la terreur, leur homme, comme au moment de la campagne des législatives de 1986, en arrive à se prendre les pieds dans le tapis de l'indispensable union. Mais on ne se refait pas. Clarté, loyauté et, si possible encore, sérénité : voilà les règles que M. Barre veut voir appliquer. *« La loyauté sera réciproque ou ne sera pas »* a-t-il rappelé à Hourtin. A bon entendeur, salut ! Tout le reste n'est plus que littérature.

Le candidat d'aucun parti

Libre de penser et de dire, M. Barre veut aussi être libre de ses mouvements, préparer et mener sa campagne à sa guise sans davantage se soucier des appréhensions ou des revendications du *« microcosme »*. *« Si je mets le doigt dans cet engrenage, je suis foutu »*, répète-t-il depuis longtemps. Bien que ses amis s'emploient activement à arrondir les angles, la position personnelle de M. Barre reste toujours aussi carrée. La réunion du bureau politique de l'UDF avait pu laisser prévoir un certain assouplissement. Il faut se raviser. Face à M. François Mitterrand candidat, selon lui, du Parti socialiste, face à M. Jacques Chirac, candidat-président du RPR, voilà au moins une différence que M. Barre entend pleinement et jusqu'au bout revendiquer : celle de n'être le candidat d'aucun parti. Rassemblement oblige. Fataliste, M. Barre croit par-dessus tout à la force de son destin.

« Une seule fois, expliquait-il l'autre jour, aux jeunes centristes, *tous les sept ans, nos compatriotes choisissent sans écrans, sans intermédiaires, le chef de l'Etat. Remettons-nous à l'instinct profond, au bon sens du peuple, qui est le seul à pouvoir se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite. »* Cette profession de foi rappelle à tout le moins que M. Barre n'est décidément pas prêt à aller brûler quelques cierges devant chaque chapelle de l'UDF. M. Léotard se rallie ? Tant mieux ! Des centristes *« branlent-ils dans le manche »*, le PSD est-il chiraquisé, les radicaux sont-ils ce qu'ils sont ? Tant pis. *« C'est leur affaire »*, répète M. Barre. Pas question pour lui de se laisser imposer un semblant de diktat. Fidèle au principe d'un de ses maîtres, Benjamin Constant, il lui importe seulement de savoir que, *« le moment venu »*, il pourra distinguer *« les hommes de convictions des hommes de circonstances »*. Les dirigeants de l'UDF s'interrogent-ils ? Que deviendront les réseaux *REEL* pendant la campagne ? Ils se mélangeront au sein des comités de soutien renforcés des composantes UDF. *« Mais chacun à sa place »* corrige-t-il. Se soucie-t-on des lendemains de l'élection présidentielle ? M. Barre a toujours dit en privé qu'il dissoudrait l'Assemblée *« dans la minute »*. Le principe demeure intangible. Ses amis s'arrachent les cheveux. Mais, pour reprendre ses propos tenus à Hourtin *« dans cette période qui s'annonce dès maintenant pleine de confusion de manœuvres, de combinaisons »*, M. Barre reste intimement convaincu que le plus court chemin pour l'Elysée est la ligne droite...

Le bilan du septennat

Ça passe ou ça casse. Evidemment, M. Barre n'ignore point les embûches placées sur son chemin. *« Deux années de cohabitation, un Jacques Chirac qui a Matignon, l'Hôtel de Ville de Paris, le RPR, la télévision et bientôt les instituts de sondage : c'est miraculeux que vous soyez encore vivant »*, le plaisantait cet été, entre deux parties de bridge, un de ses amis. M. Barre en rit encore, conscient cependant de n'avoir pas encore sondé toute la profondeur de telles ressources ! Toutefois la confiance règne. Convaincu que les Français sauront unir tous les excès et les manquements et malgré la campagne de « désinformation » qu'il pressent, M. Barre continue de penser que les sondages lui sont favorables, y compris chez les jeunes. De toute façon, il a beau aimer la grande musique, le walkman ne le branche pas.

Plus sérieusement, l'analyse de la situation lui paraît favorable. Chirac ? Il sera toujours écartelé entre une politique de séduction du centre et une politique de bétonnage à droite. Le Pen ? M. Barre suspecte le RPR d'engager les négociations en sous-main avec le Front national lui se défend d'en faire autant. Un principe *ad aeternam : « Je ne négocie pas avec mes amis de l'UDF, pourquoi irais-je le faire avec M. Le Pen ? »*, explique-t-il. Rocard ? Confessant qu'*« il est difficile de suivre les méandres de sa pensée »*, M. Barre ne veut guère s'y attarder. Mitterrand ? C'est toujours avec respect, voire une pointe de nostalgie, qu'il se souvient de son face-à-face avec lui en 1979. Se représentera-t-il ? M. Barre en est moins sûr qu'hier. Mais, dans les semaines à venir, il fera comme si. Ainsi qu'il s'y était engagé avant l'été, il compte, dans les semaines à venir, redoubler ses attaques sur le bilan de ce septennat, jugeant en substance que son nouveau rôle de « père de la patrie » ne dispense pas le chef de l'État de rendre des comptes sur l'héritage.

La véritable campagne barriste ne sera pas ouverte avant le début du mois de janvier, M. Barre et M. Chirac en étaient convenus lorsqu'ils s'étaient rencontrés une première fois au mois de juin. Ils devraient se revoir avant les journées parlementaires de l'UDF des 22, 23 et 24 septembre. L'indication apportée, jeudi, par le porte-parole de Matignon, M. Denis Baudouin, selon laquelle *« le candidat RPR se déclarera après la session parlementaire, donc à partir de 1988 »*, montre qu'au moins sur ce point le contrat est respecté entre les deux hommes. D'ici là, M. Barre devrait s'efforcer de parfaire le tableau impressionniste de son profil de présidentiable. Participation, vendredi, à l'émission « Apostrophes », de Bernard Pivot, pour se montrer encore plus proche et plus humain. Reprise de contact avec la foule, dimanche, dans l'Eure, chez M. Ladislas Poniatowski. Retour sur le terrain avec un premier voyage en province de deux jours dans le Cantal, le Lot et l'Aveyron pour, notamment, saluer à Saint-Flour la mémoire de Georges Pompidou. L'état-major barriste va s'employer durant ce trimestre à assurer *« une certaine présence »*. Exercice ô combien périlleux avec un Raymond Barre qui finalement ne fait confiance qu'à son flair...

DANIEL CARTON.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Camille Cabana

Rendant compte des travaux de l'université d'été des jeunes du CDS à Hourtin, un article paru dans nos éditions du samedi 5 septembre était consacré aux « états d'âme » des ministres barristes. Il était notamment fait état d'interrogations parmi les dirigeants de l'UDF sur le « trésor de campagne » du RPR et, plus précisément, sur le choix de M. Camille Cabana, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la réforme administrative, pour superviser les travaux des futurs Jeux olympiques d'hiver de 1992 en Savoie.

A la suite de cet article, M. Camille Cabana nous écrit :

J'entends bien que votre collaborateur peut exciper du fait qu'il s'est borné à relater une rumeur qu'il a entendue dans certains milieux politiques. Cette considération ne saurait cependant l'affranchir d'une exigence de prudence dès lors qu'il s'agit d'une mise en cause personnelle. Or M. Carton n'a pas jugé nécessaire la précaution élémentaire de solliciter mon point de vue.

Je n'aurais pas insisté sur les privatisations, domaine dans lequel j'ai cessé d'exercer toute responsabilité depuis plus d'un an. J'aurais néanmoins tenté d'attirer son attention sur le fait que si le succès même de ces opérations « dérange » certains, la presse dispose de suffisamment de moyens d'information et d'investigation sur les conditions de clarté et de transparence dans lesquelles elles se déroulent pour permettre à tout esprit objectif de mesurer la part d'élucubration que comportent des rumeurs de cette nature.

S'agissant de la mission relative aux Jeux olympiques d'Albertville de 1992, la lettre du premier ministre du 12 février 1987 (rendue publique) en précise très clairement la portée et les limites. Il s'agit d'assurer la coordination des financements publics nécessaires à la réalisation de l'opération ; elle s'analyse, du reste, essentiellement, comme l'actualisation d'un protocole d'accord conclu en 1985 entre l'Etat et le comité de candidature.

Cette mission n'a ni pour but ni pour effet de dessaisir de leurs prérogatives et de leurs responsabilités ceux qui devront assumer, selon les règles habituelles, la maîtrise d'ouvrage des équipements ou opérations en cause : ministères, collectivités locales ou comité d'organisation... Du reste, la mission qui m'a été confiée devrait être menée à son terme dans les semaines qui viennent, alors même que les chantiers correspondants ne s'ouvriront, dans le meilleur des cas, que d'ici plusieurs mois.

Il me semble que ces précisions auraient — à tout le moins — dû avoir pour effet de nourrir dans la réflexion de votre collaborateur quelques doutes sérieux sur la vraisemblance des rumeurs dont il s'est fait écho.

Il aurait, dans ces conditions, pu éviter de porter atteinte, avec autant de légèreté, à l'image de rigueur que je crois avoir pu attacher à ma personne au cours de ma carrière publique.

Politique

La réunion du comité directeur du PS

M. Chevènement fait des réserves sur le projet de plate-forme présidentielle

Le PS devait réunir son comité directeur le samedi 12 et le dimanche 13 septembre. Le « parlement » socialiste examinera, comme d'habitude, la situation politique. Il continuera, en outre, le travail d'élaboration du programme du PS pour l'élection présidentielle. Depuis le séminaire de Chauffry, la semaine dernière, le texte rédigé par M. Dominique Strauss-Kahn, secrétaire de la commission du programme, a déjà été modifié. Il sera soumis au comité directeur, puis envoyé aux militants, avant de revenir, dans deux mois, devant un nouveau comité directeur. Après un nouvel aller-retour avec la base, une convention nationale adoptera, avant la fin de 1987 ou au début de 1988 (ce point, discuté au dernier bureau exécutif, reste en débat), un texte définitif, qui donnera naissance à une version abrégée destinée à un large public.

Jusqu'à maintenant, l'essentiel des débats s'est déroulé entre les amis de M. Jean-Pierre Chevènement d'une part, le reste des socialistes d'autre part. M. Jean Poperen, ancien numéro 2 du PS, avait l'intention de se mêler à ce débat. Les membres de Socialisme et République, tout comme M. Poperen, demanderont que le texte soit envoyé aux militants assorti des propositions de modifications ou d'éclairage qu'ils veulent lui apporter. Or le texte a été modifié et enrichi, mais il n'a pas été bouleversé. L'enrichissment porte sur le « cadrage » macroéconomique du texte et l'adjonction d'un chapitre international qui ne se limite pas à l'Europe, et inclut les relations Est-Ouest et Nord-Sud ; des développements sectoriels sont également apparus : femmes, sports, DOM-TOM... M. Strauss-Kahn a rédigé une nouvelle introduction et rendu plus dynamique la partie consacrée aux enjeux. Les développments sur la recherche, la culture, la formation, ont été regroupés dans le chapitre « le pari sur l'intelligence » (clin d'œil à M. Chevènement, qui avait titré ainsi un livre d'entretiens). Le plan des orientations défini par le texte est maintenant : « *la croissance et l'emploi* (...), *le pari sur l'intelligence* (...), *une société sûre, solidaire et fraternelle* (...), *la démocratie partout* (...), *la France dans le monde* ».

Les amis de M. Lionel Jospin ont fait beaucoup d'efforts en direction de ceux de M. Chevènement, afin qu'il soit possible, à l'issue du comité directeur, d'envoyer un seul texte aux militants. Mais, sauf retournement de dernière heure, les amis de M. Chevènement devraient déposer des amendements — essentiellement sur les questions économiques et européennes — qui se transformeront en textes propres à M. Chevènement s'ils ne sont pas pris en compte. Selon M. Jean-Marie Bockel, porte-parole de M. Chevènement, Socialisme et République reste « *en assez profond désaccord sur l'architecture logique* » du texte. M. Bockel observe aussi qu'il ne faut « *jamais s'enfermer dans une seule solution* ». Les amis de M. Chevènement voudraient, en définissant « *des objectifs et des moyens* », muscler un texte qui pourrait ainsi, selon M. Bockel, poser « *les fondations du PS de demain* ». La définition d'un « *modèle de croissance* » reste au centre des préoccupations de l'ancien ministre.

Désinflation et stabilisation du franc

Lors des discussions qui ont eu lieu au début de la semaine, les amis de M. Chevènement ont proposé, en vain, une refonte profonde du plan du document. Ils devraient récidiver malgré les remarques du rocardien Gérard Fuchs, qui leur reproche de vouloir, à travers un changement de plan, introduire un changement de politique.

L'ex-CERES fait un blocage sur l'aspect macroéconomique du texte, qui repose sur un amendemant de M. Pierre Bérégovoy, développant le principe : « *La désinflation est la condition de la stabilité du franc.* » L'ex-CERES ne conteste pas cette affirmation mais la logique qu'elle sous-tend. « *Le syndrome Poincaré a touché Bérégovoy* », remarque un proche de M. Chevènement. Dans sa version actuelle, le texte développe deux logiques ainsi contradictoires : d'une part, la priorité à la défense de la monnaie. D'autre part, l'affirmation, presque transparente, que la France pourrait envisager une sortie provisoire du SME au cas où la RFA refuserait d'emprunter la « *voie royale* » de la construction d'une Europe monétaire.

Bien qu'en désaccord avec M. Chevènement sur l'analyse du SME, M. Poperen, tout comme l'ancien ministre, trouve que le projet a besoin d'un « *axe* ». Il veut donc déposer un texte qui ne constitue pas un amendement mais un éclairage complémentaire.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **M. SOUVET, nouveau vice-président du groupe RPR du Sénat.** — Avant de se retrouver avec leurs collègues députés à Bordeaux, les 17 et 18 septembre, pour les Journées parlementaires RPR, les sénateurs ont participé, le mercredi 9 septembre, à un déjeuner avec le secrétaire général du mouvement, M. Jacques Toubon. Les sénateurs ont ensuite choisi le vice-président de leur groupe, qui succède à M. Jacques Valade, nommé ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il s'agit de M. Louis Souvet, élu du Doubs.

Le comité central du PCF

Cap sur Billancourt

Après deux journées de débats très réduits — seulement sept interventions le premier jour (*le Monde* du 11 septembre), — le projet de résolution du vingt-sixième congrès du PCF (2 au 6 décembre) a été adopté, le jeudi 10 septembre, à l'unanimité des membres du comité central moins deux abstentions (MM. Félix Damette et Claude Llabres).

La seconde journée a été consacrée à l'examen de deux cent douze amendements dont aucun, a précisé M. Jean-Claude Gayssot, rapporteur du projet, ne remettait en question les orientations fondamentales du document. Cent cinquante modifications, qualifiées de « *pure forme* » par un participant, ont été acceptées par le comité central, donc également par la commission qui était chargée d'élaborer le projet. La même commission supervisera la publication dans *l'Humanité* de la « *tribune de discussion* » préparatoire au congrès.

Le document reprend les grandes lignes du *rapport présenté en mai* devant le comité central par le secrétaire général. M. Marchais défendra, au congrès, le rapport introductif intitulé : « *L'issue offerte à la France par la politique du PCF.* » Le projet de résolution, dont le rapporteur sera M. Gayssot, secrétaire à l'organisation, confirme l'abandon de « *la stratégie du programme commun* » qualifiée d'« *impasse* », au profit de « *la primauté accordée en toutes circonstances au mouvement populaire* ».

Le texte indique aux congressistes qui se réuniront en décembre, que le choix pour le second tour de l'élection présidentielle s'opérera « *en fonction de ce qui sera le plus de nature à faire avancer notre programme, voire le moins de nature à y faire obstacle* ».

Cette session n'a été troublée, le premier jour, que par les interventions dissonantes des deux derniers « rénovateurs » déclarés du « parlement communiste », MM. Damette et Llabres.

Albertini : « affaire classée »

Le premier s'est étonné de l'absence d'analyse : « *La liste des questions non traitées s'allonge (...). Nous continuons à avoir un discours sans crédibilité (...). Si on refuse de faire l'analyse politique, c'est parce que ce genre d'interrogation conduit à s'interroger sur l'action de la direction et le fonctionnement du parti.* » Le second, « *très bref* » selon un participant, a notamment déclaré : « *L'écart se creuse entre ma pensée et celle du comité central. Chacun doit en tirer les conclusions. Pour Georges Marchais, c'est fait lorsqu'il a indiqué au dernier CC que mon comportement était indigne d'un membre du CC. Pour moi, je ne manquerai pas de vous tenir informés.* »

Le lendemain, M. Marchais a contesté les propos tenus par M. Llabres : « *J'ai réécouté la bande, ce que tu dis est inexact* » (1), a dit le secrétaire général. En mai, alors que M. Llabres refusait de donner le nom d'un candidat communiste pour l'élection présidentielle, M. Marchais avait parlé d'« *attitude inacceptable et indigne pour un membre du CC* » (*le Monde* du 21 mai).

Par ailleurs, en pleine discussion sur les amendements, le secrétaire général a informé ses camarades que le cas Albertini était une « *affaire classée* ». Selon un dirigeant, il n'est pas question pour M. Marchais de prolonger la campagne de défense du jeune coopérant français par une « *affaire Mandela* », du nom du dirigeant de l'ANC emprisonné depuis vingt-cinq ans en Afrique du Sud. M. Marchais a indiqué que la priorité du PCF est désormais « *les neuf de Renault-Billancourt* » (2).

Dans une intervention consacrée à la souscription organisée par le parti, M. Pierre Sotura, le trésorier, a souligné que quatorze fédérations « *qui représentent 36 % de l'assise électorale du parti* », estiment que les objectifs financiers qui leur ont été fixés sont trop élevés. Il a indiqué que le directeur du journal *l'Echo du Centre*, M. Christian Andoin, remplaçant de M. Marcel Rigout, avait demandé à être déchargé de la souscription nationale car son quotidien supporte déjà une souscription régionale. Selon un participant, « *un très bref débat* » a permis à M. Roland Leroy d'intervenir pour repousser cette demande. Selon ce participant, « *le sort de* l'Echo *est réglé. Il va se faire étrangler financièrement pendant la campagne* ».

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Les débats des sessions du comité central sont enregistrés et archivés au secrétariat administratif.

(2) Il s'agit de neuf militants de la CGT, membres du PCF, licenciés et poursuivis devant la justice pour, selon la direction, des violences commises dans l'usine. *L'Humanité* du 11 septembre publie la déclaration de M. Marchais consacrée à cette question. Dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire *Révolution* révèle que Pierre-André Albertini était son correspondant en Afrique du sud, sous le nom de G.F. William.

هكذا من الأصل

JUSTICE

Aux assises de Paris

Un accusé qui s'affirme non-violent répond d'une tentative de viol

Pendant plusieurs minutes, la grande salle de la cour d'assises de Paris a été le théâtre, jeudi 10 septembre, d'un étrange conciliabule. Avec tact, le président Xavier Versini a demandé à Fabienne de quitter la barre des témoins afin que le micro n'amplifie pas ses propos. L'avocat général s'est placé derrière le jury et les avocats ont entouré la jeune fille qui s'est approchée jusqu'au pied de l'estrade. Les jurés tendent l'oreille et Fabienne, mise en confiance par ce pseudo-huis clos, raconte comment le 15 mai 1985, alors qu'elle n'avait que dix-sept ans, elle a été victime de ce que la justice appelle *« une tentative de viol »* de la part de trois jeunes gens, dans un train de banlieue, entre Juvisy et Paris.

A 11 h 46, elle avait pris le train à Arpajon pour se rendre à Paris suivre des cours de coiffure. Peu après l'arrêt de Brétigny, trois jeunes gens viennent s'asseoir à côté d'elle. L'un porte un blouson bordeaux, l'autre un blouson bleu clair et un foulard palestinien autour du cou ; le troisième a le crâne rasé. Tous trois plaisantent, et celui qui porte le keffieh de feddayin sort un paquet de Camel et lui demande du feu. Dans la conversation, elle apprend qu'il demeure à Bouray-sur-Juine et travaille dans un bureau. Après la station de Juvisy, les trois jeunes gens semblent se concerter. Celui qui porte le foulard donne son numéro de téléphone aux autres puis, brusquement, l'un des jeunes gens tente de la caresser. Elle refuse, mais, pendant que l'autre lui tient les bras, le jeune au foulard lui retire son pantalon, la déshabille jusqu'à la ceinture pour permettre au « crâne rasé » d'amorcer un viol, immédiatement interrompu par l'arrivée du train dans le tunnel qui précède l'entrée dans la gare d'Austerlitz.

Surpris, les trois agresseurs la lâchent et descendent rapidement. Dans le wagon se trouvaient six ou sept voyageurs, et seul un homme d'une soixantaine d'années aurait tenté d'intervenir, immédiatement écarté par une phrase menaçante. Pendant qu'elle se rhabille, quelqu'un lui demande : *« Ça va ? »*, sans plus de sollicitude. Personne ne préviendra un agent de la SNCF ou la police et, malgré les recherches, aucun témoin n'a pu être identifié.

En pleurant, Fabienne a rejoint son école ; elle ne voulait pas en parler, mais c'est une camarade qui a informé un professeur, et la police judiciaire recevait sa plainte. Malgré la précision de son témoignage, il n'aurait pas été possible de retrouver l'un de ses agresseurs si la jeune fille ne s'était souvenue, trois jours plus tard, du numéro de téléphone que l'un d'eux avait donné. Il permettait de remonter jusqu'à Luc Martin, vingt-cinq ans, qui fut arrêté le 4 juin 1985 et est aujourd'hui accusé de *« complicité de tentative de viol »*. Quant aux autres, ils n'ont jamais pu être identifiés.

Présomptions

Depuis le box des accusés, Luc Martin a suivi la déposition de la jeune fille sans vraiment se montrer attentif. Tout cela ne le concerne pas. Il affirme poliment au président : *« Non, monsieur, je ne l'ai jamais rencontrée, je me permets de vous dire que je suis innocent ; je suis certain qu'elle se trompe. »*

Pourtant, Luc habite Bouray-sur-Juine, prend régulièrement le même train pour se rendre à son travail dans un bureau du 12e arrondissement, à 13 heures, il fume des Camel, possède un blouson bleu, un foulard palestinien a été saisi dans sa voiture. Des témoins l'ont vu habillé ainsi ce jour-là, et le numéro de téléphone revenu à la mémoire de la jeune fille correspond à celui de ses parents. Enfin, elle l'a formellement reconnu parmi les suspects que la police lui a présentés.

Alors que les faits n'ont été observés par aucune personne assez courageuse pour intervenir, ou tout au moins pour témoigner, une vingtaine de « témoins de moralité » ont défilé à la barre. Luc est décrit comme nerveux, sensible, idéaliste, non violent ou serviable. Pour les psychiatres, c'est un être suggestible, influençable, impulsif et émotif. Mais le regard de Luc s'est illuminé lorsque son idole, Francis Lalanne, est venu déposer.

En redingote bleue du siècle dernier, chaussé de cuissardes en cuir clair, le chanteur a expliqué pourquoi il avait répondu à l'appel de détresse de cet admirateur inconnu : *« Je rejette toutes les formes de violence. Ceux qui m'aiment, c'est parce que j'ai cette philosophie. Ce qui m'a frappé chez lui, c'est que sa préoccupation était d'être accusé d'une chose qu'il réprouve totalement. Si je suis là aujourd'hui, c'est parce que je suis absolument convaincu qu'il est innocent. »*

Une deuxième fois, le visage de Luc perdra sa mimique faussement hautaine pour retrouver un sourire d'enfant quand son instituteur est venu dire combien, à l'école, il était un garçon bien élevé, *« souvent perdu dans ses rêves »*.

Vendredi, les jurés parisiens devront trancher entre les affirmations de la victime et les dénégations de l'accusé.

MAURICE PEYROT.

Remous à l'éducation surveillée

Le délégué régional de l'Ile-de-France est relevé de ses fonctions

A partir du 15 septembre, M. Yves Douchin ne sera plus délégué régional de l'éducation surveillée pour la région Ile-de-France où il sera remplacé par M. Auguste Dorléans, jusqu'à présent chargé de mission auprès de la sous-direction de l'éducation surveillée. La décision sans appel de Mme Michèle Giannotti, directrice de ce secteur à la chancellerie, lui a été signifiée le 7 septembre, au cours d'un entretien orageux où, en termes vifs, lui a été reprochée sa réticence à la politique décidée par ses supérieurs.

Nommé en 1985, en principe pour cinq ans, ancien membre du Conseil national de prévention de la délinquance, où il travaillait aux côtés de M. Gilbert Bonnemaison (PS), M. Douchin, qui est depuis trente ans à l'éducation surveillée, est-il remercié pour des raisons politiques, comme l'affirme son syndicat, le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) affilié à la FEN, ou pour incompétence, comme le laisse entendre Mme Giannotti ?

Officiellement, on lui reproche sa réticence à mettre en œuvre la politique de la chancellerie, définie dans une note du 5 novembre dernier et qui demande d'organiser le *« redéploiement »*, la *« transformation »*, voire la *« suppression de moyens devenus inadaptés ou inutiles, ce en vue d'une utilisation rationnelle du budget »*.

Considérée par Mme Giannotti comme une *« pétaudière »*, comme elle l'avait affirmé à son arrivée, en juillet 1986, l'éducation surveillée est, depuis longtemps... surveillée par le garde des sceaux. Profondément hostile, comme ses prédécesseurs, à l'enfermement des mineurs de moins de seize ans, M. Albin Chalandon n'en a pas moins des soucis de gestionnaire. Ses convictions, étayées par un audit – le rapport Langlais, qui lui a été remis en décembre 1986 (*le Monde* du 14 février 1987), – l'ont conduit à demander une reprise en main du fonctionnement de l'éducation surveillée.

Mauvaise gestion, mauvaise administration, gabegie de locaux et de personnel, orientations erronées, hébergement insuffisant des mineurs en difficulté, méfiance généralisée des magistrats de la jeunesse : le constat des responsables d'aujourd'hui est sévère. La suppression de deux cent sept postes d'éducateur du secteur public dans le budget de 1987, celle, prévue pour 1988, de quatre-vingt-douze postes, conduisent évidemment à une « remise à plat ».

Visiblement, pour sa directrice, M. Douchin, qui chapeautait en Ile-de-France le tiers de l'éducation surveillée, n'est pas l'homme de cette politique. *« C'est un penseur, cela ne l'intéresse pas de gérer*, dit Mme Giannotti, *et il ne sait pas se faire respecter. Il y a des choses que je ne peux plus tolérer, ou je me déconsidère. »*

M. Yves Douchin, à qui l'on a proposé un poste moins exposé de chargé de mission à la délégation interministérielle pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, s'en va donc.

L'avertissement est sévère, même si Mme Giannotti se défend d'arrière-pensées. *« Je veux seulement revenir à une gestion saine ; qu'on n'aille pas chercher chez moi des idées politiques, il n'y en a pas »*, dit-elle. Ce n'est évidemment pas l'avis de M. Douchin, ni de son syndicat qui, dans un communiqué, dénonce les *« orientations répressives de la chancellerie »*.

AGATHE LOGEART.

Nominations de magistrats

Le *Journal officiel* du jeudi 10 septembre a publié un décret du président de la République portant nomination de magistrats.

Sont nommés procureurs de la République : MM. Philippe de Caigny à Bobigny ; Roger Lucas à Evry ; Jean-Amédée Lathoud à Strasbourg ; Rémy Valli à Metz ; Antoine Quilichini à Nîmes ; Jean-Claude Rognon à Besançon ; Serge Saint-Arroman à Boulogne-sur-Mer ; Olivier Boutan à Colmar ; Jean-Jacques Robert à Montpellier ; Pierre Foerst à Sarreguemines ; Jean-Paul Simonnot à Beauvais ; Joseph Brunel à Laon ; Jean-Claude Antonetti à Senlis.

D'autres nominations avaient été publiées au *Journal officiel* du 13 août.

Etaient nommés présidents de tribunal de grande instance : Mme Jeannine Valtin à Cusset ; MM. Jean-Paul Gérard à Saint-Dié ; Christian Ligneul à Soissons ; Patrick Lifschutz à Coutances ; Patrick Matet à Rochefort ; Alexis Ducasse à Alençon.

Etait nommée avocat général près la cour d'appel de Montpellier : Mme Monique Guémann (*le Monde* du 23 juillet).

EN BREF

● **Inculpation après l'agression d'un Algérien à Sedan.** – Le sergent du 41e régiment d'artillerie de marine (RAMa) qui, le 1er septembre dans un bar de Sedan (Ardennes), avait agressé un ressortissant algérien de quarante-trois ans, M. Amar Ben Idir, le blessant au bras de plusieurs coups de couteau (*le Monde* du 9 septembre) a été présenté mercredi au parquet de Charleville-Mézières. Le sergent Vaché a été inculpé de coups et blessures volontaires et placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter son casernement, basé à La Fère (Aisne). – *(Corres.)*

● **L'assassinat de Raymond Vaccarizi : trois condamnations et un acquittement à Barcelone.** – La chambre criminelle du tribunal territorial à Barcelone a condamné, le jeudi 10 septembre, à trente-six ans de prison chacun René Nivois, Georges Collin, ressortissants français, et Julio Balader, de nationalité espagnole, pour complicité dans l'assassinat de Raymond Vaccarizi, *le proxénète lyonnais tué dans sa prison* (*le Monde* du 10 septembre). Le quatrième accusé, Roxan Andrevon, a été acquitté.



Société

L'affaire Greenpeace

M. Giraud ordonne une enquête après les déclarations à Antenne 2 d'un agent de la DGSE

Au ministère de la défense, on indiquait, vendredi 11 septembre, qu'une enquête a été ouverte pour identifier l'homme qui a été présenté, le 10 septembre, à Antenne 2, comme un militaire de la DGSE (direction générale de la sûreté extérieure). Même si cet entretien télévisé n'a donné lieu à aucune information inédite sur l'affaire Greenpeace, on soulignait, de même source, qu'il y a eu manquement formel aux obligations de secret. On ajoutait que cette interview va à l'encontre de propos précédents du ministre de la défense, M. André Giraud, qui ne souhaite pas développer de polémique politique inutile. Des sanctions pourraient, en conséquence, être prises à brève échéance.

C'est jeudi 10 septembre, dans ses journaux de 13 heures, 20 heures et de minuit, qu'Antenne 2 avait distillé des déclarations d'un homme qui a affirmé être un agent de la DGSE. Filmé de dos, la voix intentionnellement déformée, cet homme a été présenté par Hervé Brusini, le journaliste qui a réalisé l'entretien, comme l'un des militaires français qui se trouvaient à Auckland, le 10 juillet 1985, le jour du sabotage du *Rainbow-Warrior*, navire amiral de l'organisation écologiste Greenpeace.

L'homme, qui a déclaré : « *Nous ne roulons pour personne* », a ajouté : « *Je vais vous dire ce qui s'est passé* [au centre des nageurs de combat] *à Aspretto en 1981. Juste après l'élection présidentielle, le chef du service action de l'époque, le colonel Grillot, nous a demandé de détruire tous les dossiers concernant les missions en cours (...), essentiellement (...) les missions antilibyennes.* »

Evoquant la fermeture de cette base de nageurs de combat d'Aspretto (Corse) après l'affaire Greenpeace, l'homme a affirmé : « *Nous sommes affaiblis et démotivés.* » « *Le service action,* a-t-il ajouté, *est traumatisé par l'affaire Greenpeace. Mais attention, c'est plus par manque de confiance des gouvernements que par l'échec relatif de la mission.* »

Parlant des « *trahisons* » qui ont suivi cette mission, l'homme a cité « *les dénonciations dans le rapport Tricot, les mensonges et les luttes des ministres sur notre dos, les fuites organisées vers la presse* ». « *Tout était fait,* a-t-il dit, *pour régler définitivement notre compte. Les lampistes, ont payé mais les vrais responsables n'ont jamais eu à s'expliquer (...). Il y a eu de la part de la classe politique tout entière une irresponsabilité et une lâcheté que nous, les militaires, n'oublierons jamais.* »

L'homme a déclaré ensuite : « *Depuis des années, nous luttons contre les chiites au Liban et contre les Libyens dans toute la Méditerranée. (...) Aujourd'hui (...), il est irresponsable et dangereux de nous avoir brisés, nous qui étions la cellule terroriste de l'Etat.* »

Enfin, l'interviewé d'Antenne 2 a déclaré que le général Imbot, le chef de la DGSE, « *s'intéresse si peu à nous que nous n'avons rien à lui dire* ».

Feuilleton et escalade

ON sait aujourd'hui beaucoup de choses de la malheureuse affaire Greenpeace : comment l'opération a été montée, pourquoi elle a piteusement échoué et qui en étaient les exécutants. Certains de ceux-ci, choqués que leur identité ait été percée à jour, se remettent encore plus mal de la fermeture de « leur » base d'Aspretto en Corse. Surtout, ils ont le sentiment d'avoir été trahis par le pouvoir politique et d'avoir été envoyés au « casse-pipe » par leurs supérieurs hiérarchiques, qu'ils accusent d'avoir mal conçu le sabotage du *Rainbow-Warrior*.

Rongeant leur frein, ils avaient recensé entre eux, après cette mission, les fautes attribuées à leurs chefs. Deux rapports au moins furent ainsi rédigés par leurs soins. Le premier émane de l'équipage de l'*Ouvéa*, le voilier qui avait acheminé les explosifs en Nouvelle-Zélande. Les trois hommes y accusent en particulier la DGSE d'avoir mal choisi « *l'honorable correspondant* » qui était censé leur servir de « couverture », le docteur Xavier Maniguet. Insuffisamment rodé à ce genre d'opérations et trop bavard, affirment-ils en substance, à propos de M. Maniguet qui s'est, pour sa part, toujours défendu d'avoir été recruté par les services secrets.

Pestiférés

Le second rapport a pour auteurs les deux membres de la « troisième équipe », celle qui a fait exploser le *Rainbow-Warrior*, le capitaine Jean-Luc Kyster et l'adjudant Jean Camasse. Comme le précédent, ce rapport recense certaines erreurs de conception, moins nombreuses cependant puisque les deux hommes avaient réussi à quitter la Nouvelle-Zélande (où ils étaient restés quinze jours sans se faire remarquer. Ce n'est que le 18 septembre 1985 que *le Monde* révélera, sans préciser leur identité, le rôle qu'ils ont joué.

Ces rapports n'ayant eu aucun effet sur le sort des rescapés de l'expédition d'Auckland, toujours considérés par leurs chefs comme des pestiférés, certains de ces agents ont contacté il y a plusieurs mois un journaliste occasionnel, Patrick Amory. Ils lui ont confié leurs états d'âme ainsi que certains détails de l'opération restés jusqu'ici ignorés. Ces confidences ont abouti à un livre, *Mission oxygène*, rédigé par M. Amory sous le pseudonyme de Patrick du Morne Vert, et qui connaît un beau succès.

Porte-plume des agents frustrés de la DGSE et auteur heureux, M. Amory offrait récemment à certains journalistes de leur faire rencontrer des agents envoyés en Nouvelle-Zélande à condition d'être interviewé lui-même comme il l'a été sur Antenne 2, jeudi, en fin de soirée.

Ce qu'a dit à la télévision le porte-parole de ces agents n'est pas vraiment neuf. C'est le *remake* d'un feuilleton dont on connaît la trame depuis longtemps. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est l'escalade à laquelle se livrent aujourd'hui les saboteurs du *Rainbow-Warrior* en acceptant de paraître à la télévision, même sous le couvert de l'anonymat.

Pour qui « roulent » les agents secrets qui parlent aujourd'hui ? Pour personne, a assuré, jeudi, leur représentant, qui, malgré tout, a concentré ses attaques sur le gouvernement socialiste en fonction, à l'époque de l'opération *Rainbow-Warrior*.

Si, comme le laisse entendre ce porte-parole, l'élection présidentielle est le dernier souci des agents bavards de la DGSE, elle obsède certains chefs de file de la majorité. N'ont-ils pas menacé récemment M. Mitterrand de reparler de l'affaire Greenpeace ? Qu'on en reparle aujourd'hui n'est peut-être que pure coïncidence, mais c'est, pour certains, une coïncidence heureuse.

BERTRAND LE GENDRE.

Réactions

● **M. HERNU : inadmissible.** — M. Charles Hernu, ministre de la défense au moment de l'affaire Greenpeace, a déclaré : « *Mettre les questions de services secrets sur la place publique, ce n'est pas admissible (...). Il s'agit de soldats qui risquent leur vie pour la défense de la France. Tous ceux qui utilisent ces procédés à des fins politiciennes vont contre l'intérêt de notre pays* ».

Dans un numéro spécial du *Nouvel Observateur* (28 août-3 septembre), consacré au « pouvoir des journalistes », M. Hernu avait déclaré : « *Dans l'affaire du* Rainbow-Warrior, *certains journalistes ont diffusé des informations que leur donnaient des gens qui pouvaient être intéressés à me déstabiliser, ou à faire du mal aux armées, ou à couler des services.* »

● **M. DUMAS : manipulation.** — Ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Roland Dumas déclare dans un communiqué : « *L'opération politicienne à laquelle nous venons d'assister est humiliante pour ceux qui en sont les auteurs (...). Jacques Chirac avait (...) annoncé qu'il ferait de soi-disant révélations. Or nous avons eu droit à un montage médiatique et une manipulation. Il aurait mieux fait de songer aux dégâts qu'il cause ainsi à notre pays et aux soldats de la France, plutôt que d'imaginer ce petit moyen pour remonter dans les sondages.* »

● **M. PAUL QUILÈS : « pseudo-révélations ».** — M. Paul Quilès, ancien ministre de la défense, qui succéda à M. Charles Hernu, nous a déclaré : « *Il s'agit de pseudo-révélations d'une petite manipulation qui sent le règlement de comptes interne à la suite de récents mouvements. Je suis convaincu que le général Imbot remettra de l'ordre là-dedans. Il faudrait que certains comprennent que le silence est la garantie de l'efficacité des services secrets.* »

Pour tenter d'identifier la fillette assassinée près de Blois

Une photographie reconstituée par traitement d'images est diffusée

Les obsèques de la fillette inconnue dont le cadavre mutilé avait été découvert, le 11 août, en bordure de l'autoroute A 10, à proximité de Blois (*le Monde* du 14 août) ont eu lieu, le mercredi 9 septembre, à Suèvres (Loir-et-Cher). Une vingtaine de personnes *ont assisté à la* cérémonie, l'inhumation d'un simple et minuscule cercueil en pin, sur lequel on avait placé une gerbe de fleurs offerte par le comité communal d'action sociale, dans une tombe anonyme.

Les enquêteurs, pour leur part, s'efforcent de procéder à l'identification de la petite victime.

M. Michel Sabourault, procureur de la République à Blois (Loir-et-Cher), a communiqué à la presse, le jeudi 10 septembre, une nouvelle photographie du visage de la fillette, les yeux fermés. Cette photographie est d'un genre tout à fait particulier : elle a pu être obtenue à partir d'un travail original de traitement d'images informatisées. Le cadavre de la petite fille, âgée de quatre ans environ, avait été retrouvé atrocement mutilé. Les coups et les lésions dont elle avait été victime ne laissaient que peu de possibilités pour une éventuelle identification.

Après autopsie et analyse anatomopathologique, le parquet de Blois a commis deux groupes d'experts : le laboratoire de police scientifique dirigé, à Paris, par Mme le professeur Michèle Rudler et le Centre d'application et de recherche en microscopie électronique de La Teste (Gironde), laboratoire privé que dirige M. Loïc Le Ribault. C'est ce laboratoire qui, à partir de nouvelles techniques informatisées de traitement d'images, a *permis de fournir*, pour la première fois, le visage « *reconstitué* » de la fillette, dont l'identité n'a toujours pas été découverte.

D'autres investigations sont en cours, à partir de techniques très sophistiquées (microscopie électronique à balayage), afin d'apporter de nouvelles informations sur le mode de vie de l'enfant martyre ainsi que sur son environnement.

D'autre part, une série de clichés obtenus selon les mêmes techniques pourraient être prochainement diffusés. Ils montrent le visage de l'enfant, les yeux ouverts. Les enquêteurs pensent que la diffusion de ces documents au moment de la rentrée scolaire pourrait permettre de nouveaux témoignages et aider à l'identification de l'enfant. « *Nous ne devons rien négliger dans ce dossier*, nous a déclaré M. Sabourault. *Il s'agit d'un travail gigantesque mais nous avançons peu à peu.* »

J.-Y. N.

● **Le juge Grellier chargé de l'affaire des violences policières.** — Après que le procureur de Paris a requis l'ouverture d'une information contre X... à la suite des violences policières dont trois jeunes gens circulant dans le 17e arrondissement affirment avoir été les victimes (*le Monde* du 11 septembre), le président du tribunal de Paris a confié le dossier à M. Claude Grellier, juge d'instruction.

DÉFENSE

Les projets français de coopération militaire

Des sourires tous azimuts

En toute discrétion, le ministre français de la défense, M. André Giraud, a reçu, à la fin de la semaine dernière, à Paris, une délégation de la société américaine McDonnell-Douglas pour discuter d'éventuels projets de coopération, dans le domaine aéronautique, dont il s'était déjà entretenu, en août dernier, à Washington, avec le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger.

Au milieu de la semaine prochaine, le délégué général pour l'armement, M. Jacques Chevallier, emmènera dans ses valises, à Londres où il est l'invité de son homologue britannique, M. Peter Levene, des industriels français de l'armement terrestre auxquels seront présentés comme aux industriels britanniques les projets d'équipement à long terme des armées des deux pays.

Dans la foulée, M. Giraud se rendra à Rome, où il sera l'hôte du ministre italien de la défense, pour y envisager des accords de collaboration industrielle de part et d'autre des Alpes.

En une quinzaine de jours, ces déplacements officiels à l'étranger des responsables français de la défense et les contacts qu'ils nouent à Paris témoignent d'un nouvel état d'esprit : la France fait, plus ou moins ouvertement, des sourires tous azimuts à ses alliés pour relancer la coopération internationale en matière militaire. Avec l'argument qu'une telle démarche peut élargir les marchés, faire bénéficier les états-majors alliés du potentiel industriel français, limiter le coût des matériels en allongeant les séries produites, permettre des échanges technologiques et, finalement, redynamiser les constructeurs français.

Il y a quelques années, encore, la France, par mauvaise conscience ou par orgueil, cherchait à taire ou à réduire la nature et l'importance de ses contacts industriels extérieurs. Au nom de la « suffisance » dans un domaine qui relève de la stricte souveraineté nationale. Aujourd'hui, le « *Francia farà da sé* » (parodie d'un célèbre dicton italien pour dire que la France n'a besoin de personne) n'a plus cours, selon une expression de M. Giraud.

Cette concession à l'air du temps, qui souffle déjà depuis très longtemps de part et d'autre de l'Atlantique, chez les alliés de la France habitués à une pratique fréquente de la coopération multilatérale, n'est pas du goût de tous les industriels.

Dîner avec le diable

De ce point de vue, ce sont, par exemple, les entretiens à Paris entre le ministre de la défense et des représentants de McDonnell-Douglas, qui font probablement le plus jaser en privé.

M. Giraud se refuse à commenter officiellement ces discussions. Mais on a tout lieu de croire que ces entretiens ont eu un double objet : l'acquisition par la marine nationale d'une vingtaine de F-18, produits par la société américaine, pour remplacer en 1993 les intercepteurs Crusader de ses porte-avions et l'éventualité d'une participation de McDonnell-Douglas à la construction de l'avion de combat français Rafale en échange d'une collaboration de l'industrie française au nouveau programme de l'entreprise américaine, le Super F-18, une version dérivée. A ce stade des conversations, on en serait encore à des idées générales, qui inquiètent, néanmoins, les industriels concernés.

Ainsi, Dassault-Breguet conteste que le F-18 puisse répondre aux besoins de la marine française et considère que son achat, s'il devait être décidé, serait un camouflet pour la commercialisation à l'étranger de la version « navalisée » du Rafale. La marine s'obstine : le Rafale ne sera pas prêt avant 1996, au plus tôt, et, de toute façon, le F-18 sera testé, en octobre 1988, sur le porte-avions *Foch* pour bien démontrer qu'il lui est adapté.

Mais c'est sur la stratégie à long terme de McDonnell-Douglas, telle qu'elle semble se dissimuler derrière ses entretiens à Paris, que les industriels français poussent des cris d'orfraie.

Les constructeurs français soupçonnent, en effet, la société américaine de vouloir jouer le jeu de la coopération pour mieux tordre le cou au Rafale, en présentant un projet de Super-F-18 concurrent à l'exportation. D'une manière générale, ils observent que l'ensemble de l'industrie aéronautique américaine — McDonnell-Douglas, bien sûr, mais aussi General Dynamics, avec son programme Super F-16 (dit Agile) proposé à l'Europe — cherche à supplanter ses rivaux, à commencer par les sociétés françaises, de la même façon qu'elle l'a fait, récemment, avec Israël (en tuant dans l'œuf l'avion Lavi) et avec le Japon (en lui déconseillant fortement de se lancer seul dans la fabrication d'un avion national).

Devant cette boulimie de coopération internationale au ministère de la défense, nombreux sont les industriels français, timorés ou lucides, qui ne veulent pas y perdre leurs ailes et qui estiment que, pour dîner avec le diable, il faut une longue cuillère.

JACQUES ISNARD.

● **Nominations militaires.** — Au conseil des ministres du mercredi 9 septembre, ont été promus : ingénieur général de deuxième classe de l'armement, l'ingénieur en chef Robert de Lambilly ; médecin général inspecteur, le médecin général Bernard Brisou, et médecin général, le médecin chef Bernard Durand. A été nommé chargé de mission « atome » auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de première classe Emile Arnaud.

SCIENCES

Un encouragement aux PME

150 000 francs par chercheur

L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) se prépare à proposer aux PME une aide à l'embauche de chercheurs de haut niveau (bac + 5). Pour chaque chercheur embauché, la PME recevrait 150 000 francs, moitié à l'embauche, moitié un an plus tard.

Cette mesure, dont le principe a été retenu en juillet lors d'un comité interministériel, devrait être adoptée au prochain conseil d'administration de l'ANVAR, le 30 septembre. M. Christian Marbach, directeur général de l'agence, indique qu'elle est inspirée d'une mesure similaire existant en RFA, où des dizaines de milliers de deutschmarks sont ainsi injectés chaque année dans l'industrie. L'objectif est de développer la capacité technique des PME. Il ne s'agit pas nécessairement de les pousser à faire de la recherche, mais de créer des conditions qui leur facilitent le dialogue avec les laboratoires et l'accès à l'information scientifique.

L'ANVAR a jusqu'à présent aidé les PME en finançant des projets de développement, mais aussi en jouant un rôle de conseil et de mise en relation avec les laboratoires. Cette nouvelle forme d'assistance devrait être complétée par des mesures prises par des organismes publics de recherche, lesquels offriraient des conditions de départ favorables aux chercheurs qui souhaitent les quitter pour aller dans l'industrie.

Dix à douze mille PME sont actuellement clientes de l'ANVAR, mais l'organisme est en relation avec bien d'autres. Un millier de chercheurs pourraient être ainsi engagés d'ici la fin 1988. Les études en cours visent à préciser ce marché potentiel et à fixer le seuil (500, 1 000, ou 2 000 personnes) de l'effectif maximum des entreprises qui pourront bénéficier de cette mesure.

M.A.

REPÈRES

Nationalité

M. Chirac veut une réforme

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, évoquant la réforme du code de la nationalité au cours de son point de presse du jeudi 10 septembre, a assuré : « *L'idée du premier ministre est de ne pas faire disparaître cette affaire. S'il n'y a pas de consensus après le rapport de la commission, le problème ne sera pas abandonné, et les candidats à l'élection présidentielle feront d'ailleurs connaître leurs idées pour l'avenir.* » Evoquant le sort des immigrés et les déclarations de M. Harlem Désir, M. Baudouin a remarqué : « *Pendant longtemps, le concept mis en avant a été celui du droit à la différence, alors qu'aujourd'hui c'est celui du droit à l'intégration. Nous enregistrons avec un grand intérêt ce changement d'état d'esprit.* »

Nucléaire

Deux réponses à M. Goldsmith

L'Express publie, le 11 septembre, les lettres que lui ont adressées en mai MM. Jean-Pierre Capron, administrateur général du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), et Raymond Paulin, professeur de radioécologie et directeur de l'Institut des isotopes. Ces derniers protestaient contre un éditorial du directeur de l'hebdomadaire, M. Jimmy Goldsmith qui attaquait violemment une expérience de lâcher de tritium dans l'atmosphère. *L'Express publie aussi* une réponse de M. Goldsmith, qui oppose aux « *pays de la liberté* » ceux « *où sévissent le trucage des chiffres et la propagande officielle, comme en France et en Grande-Bretagne,* (et où) *les thèses favorables à l'énergie nucléaire sont tenues pour démontrées* ».

Pollution

Silos douteux à Barcelone

La poussière de soja, à l'origine de l'épidémie d'asthme, qui, ces derniers jours, a provoqué à Barcelone la mort de quatre personnes, provient des silos de l'entreprise Ergransa, ont indiqué, le jeudi 10 septembre, des experts cités par le quotidien *El Pais*. Cette entreprise possède trois silos démunis de filtres pour la poussière dégagée par le soja stocké. Selon les spécialistes français d'allergologie, « *la responsabilité de la poussière de soja n'est pas douteuse* ». Le pouvoir allergisant et asthmogène de la poussière d'oléagineux est bien connu. En revanche, il reste à savoir si le soja est le seul responsable de cette épidémie ou s'il a fallu la conjonction d'autres facteurs (climatiques en particulier). Il y a une quinzaine d'années, des tourteaux de ricin avait été à l'origine, à Marseille, d'une épidémie d'asthme assez semblable.

Pyralène

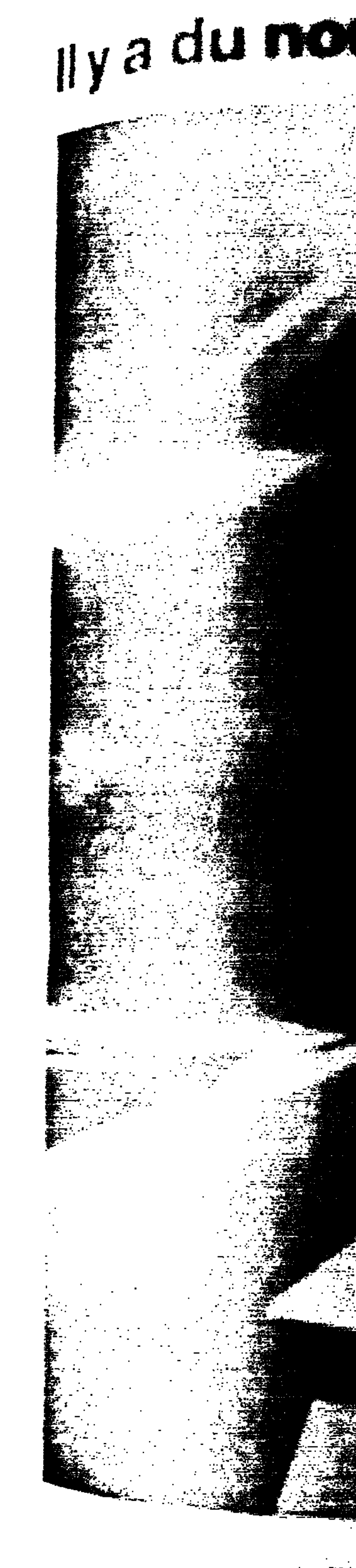
Fûts évacués en Seine-et-Marne

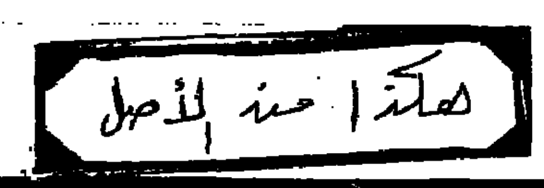
Cent quatre-vingts fûts de déchets — dont certains contiennent du pyralène et autres PCB (polychlorobiphényls) — ont été évacués, le jeudi 10 septembre, du dépôt de ferraille de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), où ils avaient été entreposés illégalement (*le Monde* du 11 septembre). Le reste des fûts devait être acheminé, vendredi, à Nogent-sur-Oise (Oise), où la société Chimirec dispose d'un centre de stockage agréé. Le parquet de Melun a été saisi, et le SRPJ de Versailles est chargé de l'enquête pour retrouver le propriétaire du terrain, l'exploitant et les auteurs de l'entreposage clandestin.

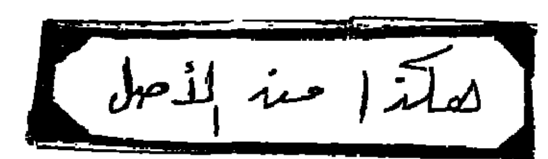
Tabagisme

Les Américains fument de moins en moins

Selon une étude publiée le 10 septembre par le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, les Américains n'étaient plus que 26,5 % à admettre dépendre de la cigarette. Jamais la proportion de fumeurs n'avait été aussi basse aux Etats-Unis. Ce pourcentage était de 40 % en 1964 avant que les services de santé américains ne lancent leur première campagne anti-tabagisme. En 1964, on comptait 53 % de fumeurs chez les hommes et 32 % chez les femmes. Cet écart s'est sensiblement réduit, avec respectivement 29,5 % et 23,8 %. (*AFP*).







...ançais de coopération...

ires tous azimuts

REPÈRES

Le Monde

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Les failles d'une affaire en béton

Mecir ne disputera pas la finale des Internationaux des Etats-Unis comme l'an passé. Il a été éliminé, le jeudi 10 septembre, par Wilander en quart de finale. Edberg ayant fait de même avec Krishnan, il y aura donc dimanche un Suédois en finale contre vraisemblablement Lendl. Les Américains ne voient pas cela d'un très bon œil.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

L'OPEN des Etats-Unis, qui fête sa vingtième édition, a lieu pour la dixième fois à Flushing-Meadow. Qu'avait en tête Slew Hester, le président de la Fédération américaine de tennis (USTA) en quittant l'ambiance club house de Forest-Hills pour faire atterrir son tournoi en bout de piste de l'aéroport de La Guardia ? Le décollage de son sport, sans doute !

De 1978 à 1987, le montant des prix distribués aux joueurs est passé de 500 000 à près de 4 millions de dollars, conséquence directe de l'extraordinaire engouement pour ce jeu ; dans le même temps, les entrées sont passées de 275 000 à 420 000 pendant la quinzaine. Les droits de télévision atteignent 13 millions de dollars, et la finale est diffusée dans plus de soixante pays. Bref, le succès est total pour ce qui concerne rentabilité et notoriété. Les Internationaux des Etats-Unis sont bien le plus grand et le plus délirant tournoi du grand chelem.

En imposant le ciment (Decoturf 2) comme surface de jeu, l'USTA avait une autre idée derrière la tête. Les Européens, comme Borg, Orantès, les Latino-Américains, comme Vilas, étaient alors sur terre battue comme sur leur terre natale. En revanche les Américains grandissaient sur des courts en dur. En leur donnant l'occasion de s'y exprimer lors de leur Open, ils devaient avoir un avantage décisif. En somme ce tournoi américain était taillé sur mesures pour les Américains. Une génération de champions exceptionnels en a d'ailleurs profité pour faire échec à Borg, jusqu'à l'écœurer. Connors (trois fois) et McEnroe (quatre fois) ont monopolisé les sept premiers titres qui ont été attribués dans le fracas des avions, la touffeur de septembre et le brouhaha du public.

Mais l'hégémonie américaine s'est arrêtée en 1985 quand Lendl s'est emparé du titre aux dépens de McEnroe. Le Tchécoslovaque l'a conservé en 1986, et il a toutes les chances de réaliser cette année le troisième triplé de l'histoire des championnats.

Connors, qu'il doit rencontrer samedi en demi-finale, a finement joué contre Leconte et Gilbert pour en arriver là. Mais même s'il n'était pas handicapé par une mystérieuse blessure au pied droit, on ne voit pas comment l'Américain de trente-cinq ans arriverait à battre le résident du Connecticut, qui a remporté leurs treize derniers matches. Depuis 1984, Connors n'a d'ailleurs plus gagné le moindre tournoi, même s'il lui arrive encore de parvenir en finale, comme à Memphis, à Orlando, au Queens.



AP

Jimmy Connors est le seul rescapé américain des demi-finales. Le seul aussi à pouvoir faire vibrer les foules américaines par son tennis-spectacle. Mais, handicapé par une blessure au pied, « Old Jim » aura du mal à résister à la « perfection glacée » d'Ivan Lendl.

Lendl, qui n'était pas au mieux en début de saison après une opération au genou, a gagné à Roland-Garros et a disputé la finale de Wimbledon. Depuis sa défaite contre Cash, il est resté invaincu. Il a donc ajouté deux tournois de plus (Montréal et Washington) à son palmarès avant d'arriver en demi-finale à Flushing-Meadow en ayant laissé au passage une impression dévastatrice contre Jarryd et sourtout McEnroe.

Perfection glacée

On dira que pour en arriver là Lendl est devenu plus Américain que nature. L'Oncle Sam ne devrait d'ailleurs pas tarder à lui accorder un passeport. Mais, aux yeux du public new-yorkais, Lendl reste un étranger, ou plutôt une sorte d'extra-terrestre. Les spectateurs attendent des champions qu'ils s'extériorisent, qu'ils fassent vivre leurs émotions. Lendl se contente de jouer au tennis avec une perfection glacée qui gèle l'enthousiasme.

« Si les gens veulent voir de la comédie, ce n'est pas la peine qu'ils se dérangent pour moi », a dit Lendl, en cela antithèse de Connors et de McEnroe. Même quand il est invité par une télévision japonaise à déclarer : *« Restez avec moi sur le canal machin »*, il le fait comme un colonel présentant un journal télévisé sous la loi martiale.

« Cet homme vide les stades quand il gagne », a constaté le magazine *Sports Illustrated*. Derrière l'ironie, il y a une dure réalité : les indices d'écoute des télévisions. Grand show médiatique, Flushing-Meadow doit avoir une grande vedette pour intéresser le public et, au-delà, les annonceurs. Lendl n'est pas une vedette, c'est simplement un grand champion.

De même, Mecir est un grand joueur. Pourtant, la perspective de le retrouver en finale comme l'an dernier donnait des frissons dans le dos aux médias américains. Un « ouf ! » de soulagement a accueilli son élimination. En accomplissant cette besogne, jeudi soir, Mats Wilander a réussi un grand match contre le « tueur de Suédois ». Comme il avait précédemment tiré les leçons de ses défaites face à Noah et de Chesnokov, Wilander a manifestement mis au point une stratégie pour contrer le Slovaque. Poussé à la faute dans le premier set, Mecir a réagi dans le deuxième. Mais bien qu'ayant perdu son service cinq fois au total dans les deux dernières manches, Wilander s'est imposé en enlevant magistralement (7-0) le tie-break.

La performance est des plus significative contre un joueur qui, depuis deux ans, martyrise tous les Scandinaves. Cherche-t-il vraiment, comme l'en accuse McEnroe, à prendre la première place mondiale *« en passant par la porte de derrière »* ? Mais pour les Américains, la victoire de Wilander vaut surtout parce que Mecir, trop indolent, trop ricanant sous cape, a débarrassé le plancher. Il les agaçait avec ses airs de ne pas y toucher, tout autant que Krishnan.

Reste à savoir si l'Open a gagné au change. Le prochain adversaire de Wilander est son compatriote Edberg. Son jeu d'attaque – notamment sa volée de revers – est une pure merveille. Il a gagné en puissance ce qui lui manquait jusqu'alors pour être pleinement efficace. Mais il n'est pas lui non plus un gai luron. Tennistiquement parlant, cela est indifférent. Mais il ne s'agit pas seulement de sport. C'est tout un spectacle qui est en question. Avec en tête d'affiche Lendl contre Wilander ou Edberg, l'Open risque de ne pas bouleverser les foules outre-Atlantique. Et toute l'opération montée il y a dix ans par Slew Hester sur le béton risque de se retrouver sur le sable.

ALAIN GIRAUDO.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

1 000 kilomètres de Spa-Francorchamps. – Dimanche 13 septembre.

Cyclisme

Tour de la Communauté européenne. – Jusqu'au dimanche 20 septembre.

Football

Championnat de France. – Dixième journée, samedi 12 septembre (Canal + 22 h 20 Monaco-Bordeaux).

Coupes d'Europe. – Champions : Bordeaux-Berlin, mercredi 16 (Canal + à 20 h 30) ; vainqueurs de coupe : Leipzig-Marseille, mercredi 16 (TF1 à 16 h 55) ; Coupe de l'UEFA : Toulouse-Panionios d'Athènes, mercredi 16 (Canal + à 22 h 25), Panathinaikos d'Athènes-Auxerre, jeudi 17 (A2 à 20 h 10).

Golf

Open de Lyon. – Jusqu'au dimanche 13 septembre (FR3 à 15 h).

Haltérophilie

Championnats du Monde. – Jusqu'au dimanche 13 à Ostrava (Tchécoslovaquie). (A2 samedi 12 septembre, « Les jeux du stade » à 15 h).

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. – Grand Prix du Portugal. Dimanche 13 septembre à Jarama (Espagne).

Omnisports

Jeux méditerranéens. – Jusqu'au vendredi 25 septembre à Lattaquié (Syrie).

Tennis

Internationaux des Etats-Unis. Jusqu'au dimanche 13 septembre à Flushing-Meadow. (La Cinq, samedi et dimanche de 10 h 10 à 13 h 30 et à partir de 22 h 30. M6 finale dames samedi à 19 h 05).

National. – Du dimanche 13 au dimanche 20 septembre à Nancy.

Triathlon

Triathlon de Paris. – Dimanche 13 septembre. (A2 « Stade 2 » à partir de 18 h 30).

RUGBY : la réforme du championnat de France

Malabars et gringalets

Formule compliquée et matches à sens unique, le nouveau championnat de France de rugby est déjà sous le feu de la critique.

LE vendredi 4 septembre, dans les vestiaires du stade Mayol à Toulon, après que le champion de France eut corrigé l'équipe de Thuir par 91 à 3, les joueurs catalans écrasaient de grosses larmes, et les Toulonnais n'avaient pas le cœur à rire. *« Après ce genre de rencontre, tout le monde est triste : les vainqueurs, les vaincus et le public »*, devait analyser Daniel Herrero, l'entraîneur du RC Toulon. Son homologue de Thuir, Georges Costes, tout occupé à remonter le moral de ses troupes, lâchait simplement : *« A championnat idiot, scores idiots. »*

Dès la première journée du championnat de France, le procès de la nouvelle formule de la compétition était ouvert. L'accusation pouvait citer, comme autant de témoignages à charge, les résultats de Toulouse-Lyon (96 à 3), Bourgoin-Villeneuve (92 à 12), Narbonne-Lannemezan (59 à 0), Pau-Peyrehorade (60 à 12). En un seul après-midi, 1 301 points ont été marqués, soit près de 41 par rencontre. Cette avalanche ne surprend personne. Il y en aura d'autres dans les semaines à venir. C'est la conséquence prévisible d'un choix.

En élargissant le championnat à quatre-vingts clubs, la Fédération française de rugby a pris le risque de faire combattre poids lourds et poids légers dans la même catégorie. Faut-il s'étonner des retentissants KO de dimanche dernier ? Les précédents scores fleuves datent précisément d'une époque où le championnat regroupait quatre-vingts équipes. La meilleure formation du moment, Béziers, avait infligé un 100 à 0 au modeste club de Montchanin le 16 décembre 1979. Record toujours à battre mais plus que jamais menacé.

Pourtant, le championnat instauré l'an dernier entre les vingt clubs constituant l'élite du rugby français avait été un succès sportif, populaire et financier. Dès le début de la saison, les affiches spectaculaires avaient attiré au stade le public et les médias. Et les sponsors commençaient à s'intéresser à ce sport, enfin débarrassé de ses fastidieuses phases préliminaires. Qui a sonné le glas de cette expérience ? Des dirigeants purs et durs qui ont craint une dérive vers le professionnalisme, ou bien les petits clubs qui se sentaient exclus du festin ? Les deux sans doute, faisant cause commune, ont permis à une large majorité du comité de direction de la FFR de se prononcer pour un championnat élargi.

La formule retenue est d'une rare complexité. Au cours de la première phase, quatre-vingts clubs sont répartis en seize poules de cinq équipes. Les deux premiers de chaque poule, soit trente-deux clubs, sont qualifiés pour la deuxième phase qui se disputera en quatre poules de huit. Enfin, les quatre premiers de chaque poule se trouveront opposés en huitièmes de finale.

Cette réforme tarabiscotée, imaginée par la commission des épreuves fédérales de la FFR, obéit à plusieurs volontés : allonger la saison ; diversifier la carte du rugby, notamment au nord de la Loire où l'on compte soixante mille licenciés et un seul club parmi l'élite, le Racing club de France ; enfin favoriser les petits clubs et aider les clubs formateurs à conserver leurs meilleurs éléments.

Electoralisme

Faut-il y voir, comme certains le disent, une opération électoraliste au moment où le président Ferrasse doit demander le renouvellement de son mandat. *« C'est de la rigolade,* rétorque celui-ci, *ce ne sont pas quatre-vingts mais mille huit cents clubs qui votent »*. Pour Jacques Fouroux, l'un des pères de la réforme, il s'agit d'une politique à moyen terme devant permettre à des métropoles comme Lille, Nantes, Marseille ou Lyon de se forger une grande équipe. Selon lui, le Lyon olympique universitaire (LOU) d'aujourd'hui doit être le Stade toulousain d'il y a dix ans. En encaissant dimanche un essai toutes les quatre minutes, les rugbymen lyonnais ont-ils le sentiment d'avoir fait des progrès ?

Albert Ferrasse compatit sur le sort des *« quelques clubs qui se faisaient des illusions »*. Mais il n'est pas inquiet : *« Ils vont se refaire la cerise... »*, dit-il tout en admettant que les scores fleuves de la semaine dernière *« ne sont pas une bonne propagande pour le rugby »*. A Toulouse, il n'y avait que sept cent cinquante spectateurs pour l'interminable mise à mort de LOU, contre deux mille l'an dernier pour le match d'ouverture opposant le Stade à Grenoble.

Certes, Arras sera en liesse pour accueillir Agen et le trésorier local peut s'attendre à la recette du siècle, mais les grands clubs s'inquiètent. Pour le choc Racing-Dax en Du Manoir, il n'y avait que deux cent soixante spectateurs payants, l'autre soir à Colombes, combien seront-ils pour la venue de Villefranche-de-Lauragais ? *« On aura le concierge du stade,* plaisantent les joueurs parisiens, *et peut-être sa femme si elle a fini la vaisselle. »*

Le président Ferrasse était *« personnellement partisan d'une formule à quarante clubs »*, mais il s'est plié à la volonté de la majorité. *« Après en avoir longuement discuté,* se souvient-il, *il fallait faire la démonstration. »* C'est dans des circonstances similaires qu'il avait accepté naguère le championnat de l'élite. Bref, le rugby hexagonal est ballotté d'expérience en démonstration, souvent contradictoires, et sa longue quête d'un championnat conciliant les intérêts de chacun est loin d'être terminée.

Destinée à durer deux saisons, l'actuelle formule ne sera pas la dernière. *« La solution miracle n'existe pas »*, avoue Albert Ferrasse, en laissant entendre qu'il faudra encore trouver autre chose *« après être passé par tout l'arc-en-ciel »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

OMNISPORTS : les Jeux méditerranéens

Vitrine syrienne

Après Casablanca en 1983, la ville syrienne de Lattaquié accueille, du 11 au 25 septembre, les dixièmes Jeux méditerranéens, auxquels participent dix-huit pays, c'est-à-dire tous les riverains de la mer Méditerranée, sauf Israël. La France y est représentée par 199 athlètes (144 hommes et 55 femmes).

BEYROUTH
de notre correspondant

LES dixièmes Jeux Méditerranéens sont « l'enfant chéri du président Assad » – tout le monde à Damas vous le dira, – il s'en est constamment préoccupé et a doté le comité d'organisation, qui y travaille depuis deux années pleines, d'attributions qui lui ont permis d'éviter la lenteur des procédures administratives et des contrôles financiers tatillons. Dans un pays qui manque, souvent, cruellement de devises, l'effort est notable.

M. Hafez El Hassad, homme d'Etat avisé et perspicace s'il en est, n'est sûrement pas, ce faisant, à la recherche d'une vaine gloriole. Son objectif est de consacrer une certaine idée de la Syrie, la sienne, et de la projeter à travers le monde. Une idée de grandeur et d'efficacité d'un pays à la hauteur de ses ambitions et de ses prétentions.

Dans le monde moderne, le sport est, à cet égard, le meilleur tremplin. Que les dixièmes Jeux méditerranéens servent donc l'image d'une grande Syrie ! Il en aura coûté de 500 à 600 millions de dollars. En stades, mais pas seulement. L'environnement des compétitions sportives modernes nécessite une multitude d'équipements connexes qui, après l'extinction des feux, demeurent acquis au pays organisateur : télécommunications à l'échelle planétaire avec leur réseau informatique, télédiffusion par satellite, autobus de transport pour les athlètes et les spectateurs, hôtels et autres installations touristiques.

La Syrie a pu faire assumer par les pays arabes du Golfe le quart environ de la facture. Elle a dû prendre en charge le solde, qui reste lourd, puisqu'il est de 350 à 450 millions de dollars. Des fournisseurs, notamment les Japonais pour les installations de télécommunications, de chronométrage et d'affichage électroniques, ont offert des crédits couvrant l'intégralité d'un marché de 64 millions de dollars, ce qui leur a permis de souffler l'affaire à la société française Thomson.

Une première pour l'Albanie

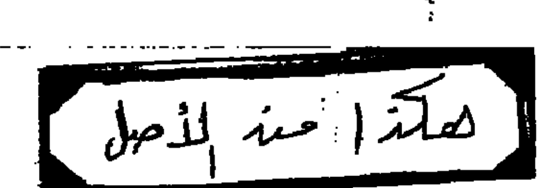
Les Jeux, incluant les principales disciplines olympiques, se dérouleront du 11 au 25 septembre dans cinq villes : l'Attaquié, qui en sera le centre et accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que les rencontres majeures, football et athlétisme, mais aussi Alep, Tartous, Jable et, enfin, Damas, qui, bien que capitale, ne sera utilisée que pour des disciplines moins importantes de ces Jeux, comme l'équitation.

Les Jeux seront retransmis en direct en Europe *via* l'EBU (European Broadcasting Union) et vers les pays du Golfe. Des droits ont été acquis par des chaînes américaines et canadiennes pour une retransmission en différé de certaines épreuves. La Syrie escompte, outre 5 000 athlètes et officiels, la venue de 100 000 à 200 000 spectateurs étrangers provenant en majeure partie du Golfe, ce qui lui procurera un apport en devises qui compensera une partie de ses investissements, en plus des droits télévisuels.

Dix-huit pays participeront à ces Jeux, soit tous les pays du Bassin méditerranéen, sauf Israël bien sûr. Si le problème ne s'est pas posé, parmi les ennemis arabes de la Syrie, pour l'Irak, qui n'est pas un pays méditerranéen, la présence de l'Egypte a été agréée dans la discrétion, malgré la rupture des relations entre les deux pays depuis le traité de paix égypto-israélien. Grande première mondiale : l'Albanie sera présente, elle qui n'a jamais participé à une manifestation internationale, sportive ou autre.

Grandes causes, petits effets – qui n'intéressent, d'ailleurs, que les Libanais : la Syrie ne veut, à aucun prix, de problèmes pendant que se dérouleront « ses » Jeux. En particulier, le Liban doit demeurer tranquille. Aucune relance de la tension à l'initiative de Damas n'y est donc à craindre durant le mois en cours. Et même s'ils étaient provoqués, les Syriens s'efforceraient de tasser les choses plutôt que de les envenimer pour les exploiter.

LUCIEN GEORGE.



BY : la réforme du championnat de France

Malabars et gringalets

Le Monde
SANS VISA

Les parcs américains ou la nature usée



G. VERON/EXPLORER

Il y a plus de cent ans, les Américains avaient les premiers mis de grands pans de nature en réserve. Belle et noble idée, succès catastrophique.



H. W. SILVESTER

par Marc Ambroise-Rendu

LES cow-boys du Wyoming menacent de décrocher leur winchester, comme au bon vieux temps. Leur syndicat d'éleveurs est indigné. Figurez-vous que Bob Barbee, le directeur du célèbre parc du Yellowstone, qui couvre 800 000 hectares dans le nord de l'Etat, envisage de réintroduire des loups. Pour rétablir les équilibres écologiques, il faudrait, selon lui, qu'une centaine de ces fauves traquent comme autrefois les troupeaux d'élans et de bisons qui pullulent sur son territoire.

« *C'est insensé*, s'exclament les fermiers. *Les loups sortiront du parc et s'attaqueront à nos brebis.* » Le sénateur local appuie ses électeurs. « *Lâchez donc vos bêtes carnivores dans le Montana ou l'Idaho, les Etats voisins, mais pas chez nous.* » En revanche, les écolos convaincus écrivent au *Wyoming Star Tribune*, le quotidien du coin : « *Le Yellowstone n'appartient pas aux éleveurs de l'Ouest, mais à tous les Américains. Or ceux-ci sont en majorité favorables à la réintroduction.* »

Cette polémique, qui est loin d'être isolée, témoigne du grand débat qui commence à agiter l'opinion outre-Atlantique. Les parcs nationaux, dont les Américains furent les pères fondateurs, il y a plus d'un siècle, et qui servent de modèle au monde entier, sont en crise.

On croyait qu'ils avaient assuré définitivement la sauvegarde de la vie sauvage et qu'ainsi, par comparaison, ils montraient les efforts qu'avaient dû déployer les pionniers pour coloniser ces terres. Ils étaient à la fois le symbole de l'« esprit frontière » et de l'attachement viscéral des citoyens du Nouveau Monde pour leurs immenses et merveilleuses ressources naturelles. Ce n'était qu'un mythe. Les parcs sont profondément dégradés, pollués, leur flore et leur faune à demi-domestiquées. Bref, ils n'ont plus de naturel que le nom.

Pourtant, les Etats-Unis se sont dotés depuis longtemps d'un appareil protecteur impressionnant. Les superbes vallées granitiques du Yosémite ont été placées sous la tutelle des autorités californiennes dès 1864, et le Yellowstone a inauguré en 1872 la liste des trois cent trente-sept sites classés « monuments » ou « parcs naturels nationaux ». Ceux-ci couvrent plus de 30 millions d'hectares et sont gardés par des dizaines de milliers de « rangers » en uniforme vert et chapeau de boy-scout.

Paysages à grand spectacle

Il faut y ajouter les réserves d'Indiens, les forêts et les zones récréatives nationales, ainsi que les parcs naturels locaux, au nombre de plusieurs milliers. Tous ces territoires sont également soumis à des règles garantissant leur conservation. L'administration des parcs nationaux, qui dépend du ministère de l'intérieur, a fêté l'an dernier son soixante-dixième anniversaire.

Mais on s'aperçoit aujourd'hui que les missions qu'on lui avait confiées dès l'origine étaient contradictoires : préserver les milieux naturels pour que les Américains puissent en jouir à jamais. Faute de connaissances, on a cru qu'il suffirait d'interdire la chasse et la cueillette pour conserver une nature que l'on donnerait sans danger en spectacle. Or la seule présence d'un visiteur modifie imperceptiblement un équilibre écologique qui, pour être parfois millénaire, n'en est pas moins fragile. Quand ils sont trois cents millions par an – chiffre actuel de fréquentation des parcs américains, – on imagine les dégâts.

D'autant que, appliquant leur mission à la lettre, les rangers se sont ingéniés à bien recevoir leurs hôtes. Signalisation aguichante, routes parfaitement entretenues, motels confortables, restaurants, boutiques, librairies, centres d'information, stations-service, terrains de camping et de caravaning, points de vue, aires de pique-nique, infirmeries, chapelles, terrains de golf, école d'escalade, parcours de pêche, randonnées guidées et pistes de ski, on trouve dans les parcs tout ce à quoi un touriste peut rêver. Au cœur du Yosémite, par exemple, s'est édifiée une petite ville peuplée de 2 400 habitants permanents et pouvant héberger plus de 10 000 visiteurs chaque nuit.

Les rangers qui patrouillent à cheval, revolver à la ceinture, passent le plus clair de leur temps à dresser des constats d'accident de voiture, à secourir des égarés et à morigéner des gamins qui chapardent dans les boutiques. L'envahissement automobile est tel qu'il leur a fallu, comme dans une agglomération, réserver des voies aux piétons, ouvrir des pistes cyclables et organiser un service de transports en commun.

La fréquentation des parcs, qui ne cesse de s'intensifier d'année en année, est considérée comme un succès, et chaque directeur s'enorgueillit de ses millions de visiteurs comme un chef d'entreprise de son chiffre d'affaires. Mais cet engouement a entraîné des conséquences assez fâcheuses. Aux abords des circuits les plus spectaculaires, où les véhicules avancent à la queue leu leu, l'air est aussi chargé de gaz d'échappement que dans les rues de Los Angeles.

Flore et faune immigrées

Malgré les stations d'épuration, construites près des villages de vacances, les eaux des rivières et surtout des lacs commencent à montrer des signes de pollution. Bien que les Américains respectent les règles de propreté (ils y sont d'ailleurs incités par la loi, qui frappe d'une amende de 1 000 dollars – 6 000 F – celui qui abandonne le moindre détritus sur le bord de la route), ils ont involontairement modifié la flore de leurs zones sauvages.

Apportées par les semelles des promeneurs, les radiateurs de leurs voitures et les sacs de pique-nique, les graines de soixante-dix-huit espèces exogènes ont fait souche dans le parc du Yellowstone, par exemple. Selon une enquête récente, on trouve des animaux domestiques redevenus sauvages dans cent cinquante parcs : lapins, chèvres, porcs, ânes, et volailles.

L'équilibre des populations indigènes a été profondément modifié. D'abord les rangers ont eux-mêmes éliminé des espèces estimées « dangereuses », comme le loup et le cougouar. Les derniers loups ont été impitoyablement abattus en 1926. Leur disparition et la surprotection accordée aux espèces inoffensives et spectaculaires (celles qui attirent les visiteurs) ont favorisé la multiplication des élans et des bisons.

Au cours des vingt dernières années, dans le Yellowstone, l'effectif des élans est passé de 3 000 à 20 000 têtes et celui des bisons de 400 à 2 000. Les uns et les autres se nourrissent aujourd'hui aux dépens des mouflons, des cerfs et des castors, dont les colonies végètent ou régressent. Enfin, le contact permanent et quasi familier entre les ours et le public, jugé autrefois comme l'une des plus belles réussites des parcs américains, s'est révélé catastrophique.

« *Il y a quelques années*, raconte Jack de Golia, un des rangers du Yellowstone, *les visiteurs roulaient au milieu d'une haie de plantigrades. Malheureusement, il ne s'agissait plus d'ours sauvages mais de clowns ou de clochards. Les grizzlis faisaient les pitres et fouillaient les poubelles pour se goinfrer de friandises. Une vraie pitié. En outre, c'était dangereux – plus de cinquante personnes étaient grièvement blessées chaque année par ces animaux que l'on croyait domestiqués. Les dégâts aux voitures, caravanes et matériels de camping se chiffraient par centaines de milliers de dollars. Il fallait abattre les bêtes « fautives », les vendre à des zoos ou les déporter loin dans la montagne. Cette « répression » faisait dans leur rang une vingtaine de victimes par an. Sur quelques centaines de têtes, c'est énorme.* »

Cette situation a été dénoncée dès 1962, sous la présidence de John F. Kennedy. On nomma une commission d'études présidée par Starker Leopold, professeur de zoologie à l'université de Californie. Ses conclusions firent grand bruit.

Restaurer la vie sauvage

La conservation des prétendus écosystèmes naturels constitués par nos parcs nationaux est un mythe, dirent en substance les experts. Il faut à présent restaurer la vie sauvage comme on retape un monument historique. Pas plus qu'un édifice en ruine, la nature ne se reconstitue d'elle-même. Il est donc nécessaire de mener une politique volontariste : faire, en somme, de l'écologie assistée. Les recommandations de la commission Leopold ont été officiellement adoptées par le service des parcs sous la forme d'un Livre vert publié en 1968. Mais, depuis vingt ans, elles sont, pour la plupart, restées lettre morte.

D'abord par insuffisance de connaissances fondamentales. En 1962, l'imposant corps des rangers ne comptait qu'une dizaine de chercheurs, disposant d'un budget grotesque. Les effectifs ont augmenté, mais les crédits de recherche ne représentent encore que moins de 2 % du budget des parcs. Selon Paul Pritchard, président de l'Association des amis des parcs, « *l'administration n'a même pas assez d'argent pour dresser un inventaire complet de la faune dont elle a la charge* ».

Ensuite, les gardes eux-mêmes ont traîné les pieds par simple réflexe de conservatisme professionnel. Ils ne tenaient nullement à ce que des scientifiques viennent leur dire ce qu'ils avaient à faire désormais. Enfin, la restauration des écosystèmes est une tâche compliquée, délicate, coûteuse et souvent décourageante.

(Lire la suite page 16.)

ESCALES

F.J. FORTUNATI

A bicyclette au plat pays

Qui dit Pays-Bas, dit moulins, tulipes et vélos. Certains prétendent même qu'il serait insensé de visiter ce pays (14 millions d'habitants, 11 millions de vélos et près de 10 000 kilomètres de pistes cyclables) autrement qu'à bicyclette. Tel est le cas du Bicyclub (8, place de la Porte-Champerret, 75017 Paris, tél : 42.27.28.82.), qui propose une escapade de neuf jours au pays des tulipes pour 2 580 francs par personne, un forfait comprenant l'hébergement en chambre double, en demi-pension et, bien entendu, un vélo à 3 vitesses, ainsi que les documents nécessaires pour effectuer le circuit choisi. Différents itinéraires sont possibles mais ce prix ne comprend pas le transfert vers les Pays-Bas.

L'Office néerlandais du tourisme (31-33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél : 42.25.41.25) diffuse, sur le sujet, deux brochures très complètes : l'une présentant les régions les plus attrayantes, les itinéraires conseillés et les possibilités d'hébergement ; l'autre, les différents forfaits existant. Signalons, parmi d'autres, le circuit de neuf jours proposé par République Tours (1, avenue de la République, 75011 Paris, tél : 43.55.39.30), au départ d'Arnhem. A partir de 2 990 francs (de Paris), avion compris et logement en auberges de jeunesse. Avec, au terme de votre balade, la surprise de vous voir offrir le vélo (style ancien et rétropédalage) que vous avez utilisé !


PASCAL MARTIN

L'Algérie de la mer aux sables

Il est de bon ton aujourd'hui de proposer au voyageur le Grand Sud algérien. Ceux que tenterait une découverte – en groupe – plus complète du pays et de sa diversité géographique peuvent être intéressés par le circuit d'Oran à Alger en 17 jours inscrit au catalogue du Tourisme français (96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 42-80-67-80). Le prix en pension complète de Paris à Paris, avec déplacements en autocar climatisé, est de 7725 francs (+ 1245 francs pour chambre individuelle). Le départ du 3 octobre correspond au début d'une saison plus clémente dans le Sud.

Arrivé à Oran, le groupe se dirige vers Tlemcen, puis les oasis de Taghit, Timimoun, ville la plus méridionale du parcours, El Golea, la région du M'Zab et la cité blanche de Ghardaïa, Ouargla, Touggourt. En direction de la côte et de Constantine, on visitera Biskra, dans les Aurès, Batna et les ruines romaines de Timgad, Sétif et le pays kabyle. Enfin, une journée à Alger est prévue ainsi qu'une excursion à Tipasa, où la mer, pour l'éternité et pour Albert Camus, célèbre avec le soleil et les ruines antiques des noces ineffables.

Trains randonneurs

Un train peut en cacher un autre. Un train d'escapades par exemple. Pour deux jours de détente et de sport sur les rives du lac d'Annecy (1 980 F par personne), avec une excursion en Land Rover dans la chaîne des Aravis, les 26 et 27 septembre. Ou, à la même époque, deux jours de randonnée pédestre dans le parc national de la Vanoise (1 320 F) à la recherche des chamois, bouquetins et marmottes.

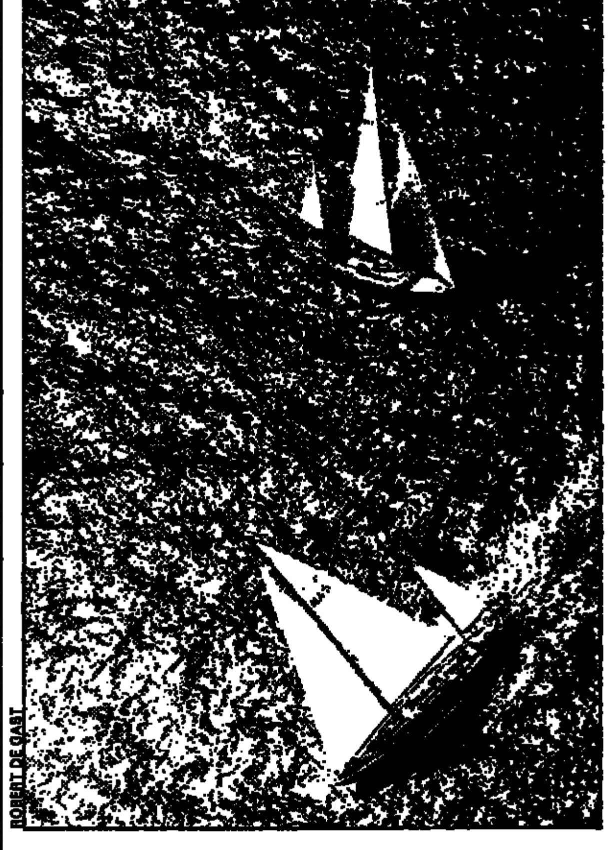
A moins que vous ne préfériez un séminaire d'œnologie en Arbois (720 F), tous les mercredis de septembre et d'octobre, pour découvrir vin jaune et vin de paille. Ou un week-end dégustation à l'école du vin de Beaune (1 400 F), où vous suivrez cours et exercices et prendrez part à trois repas-débats, les 19-20 septembre et 17-18 octobre. Après avoir vendangé dans le Médoc, du 1er au 4 octobre (2 160 F) ou être allé, les 24-25 septembre ou 7-8 octobre, découvrir la gastronomie bourguignonne à l'hôtel de la Cloche, à Dijon (2 130 F).

Et si l'étranger vous attire, vous avez le choix entre la Fête de la bière à Munich (3 940 F), du 17 au 20 septembre, un séjour à Barcelone (2 730 F), du 24 au 26 octobre, ou un week-end de liberté en Belgique (1 540 F) avec une voiture à votre disposition. Ces « formules plus » sont proposées par la SNCF (renseignements dans les gares et les agences de voyages), avec des forfaits comprenant le transport et l'hébergement, souvent en pension complète.

Le Québec, les érables et l'automne

Au Canada, l'automne arrive très vite. Comme une surprise. L'érable, arbre timide, pique un fard et enflamme soudain la forêt dorée des feuillus. Spectacle superbe mais bref. La féerie dure de deux à trois semaines, parfois quatre, entre la mi-septembre et la mi-octobre, dans les provinces maritimes, l'Ontario et le Québec. Les régions les plus riches en couleurs sont les Laurentides, l'Outaouais, les environs de Charlevoix (rive nord du Saint-Laurent) et, bien sûr, le pays de l'érable, c'est-à-dire les régions de Lévis, Bellechasse, Beauce, Lotbinière et Montmagny-l'Islet.

L'automne y a de multiples attraits : la chasse à l'orignal (élan) ou à l'ours, la pêche au saumon ou à la truite mouchetée, une température très clémente, le spectacle de la migration des oies, l'animation des foires et fêtes campagnardes et les tarifs hors saison : des vols pour Montréal à partir de 2 000 F et une voiture à partir de 770 F par semaine. Avec, en prime, jusqu'au 8 novembre à Montréal, une exceptionnelle exposition Léonard de Vinci au Musée des beaux-arts. Renseignements auprès de la division tourisme de l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-01-01.


ROBERT DE GAST

Transat à la carte

La cinquième Transatlantique se déroulera de la mi-septembre à la fin du mois d'octobre. Dix-sept bateaux, de 15 à 19 mètres, seront au départ de La Rochelle, Saint-Nazaire ou Cannes. Vous rêvez de sport, de grand large et d'aventure ? Libre à vous de vous embarquer (en compagnie d'un *skipper* professionnel) jusqu'aux Canaries (trois semaines de navigation) ou à Fort-de-France (six semaines), à la Martinique. Dans un cas, il vous en coûtera 2 000 F (nourriture non comprise) ; dans l'autre 3 000 F. A quoi s'ajoute l'acheminement jusqu'au port de départ et le retour vers la France. Pour tous renseignements, on peut s'adresser à Star Voyage, Mandelieu-La Napoule (93-49-10-78) ou à Star Voyage, Paris (42-56-15-62).

Les parcs américains ou la nature usée

(Suite de la page 15.)

Premier casse-tête : comment éliminer les plantes exogènes introduites dans les parcs ? « *Utiliser des herbicides serait une nouvelle agression, pire que la première*, explique un ranger. *Or on ne peut tout de même pas arracher les « mauvaises herbes » une à une.* » Le problème reste actuellement sans solution. Même difficulté pour les animaux ex-domestiques. Personne n'a le courage d'organiser des battues pour exterminer les ânes sauvages qui, depuis l'âge des chercheurs d'or, se sont acclimatés dans la célèbre Death-Valley, la Vallée de la Mort.

Si la politique de restauration est massivement approuvée par les Américains qui ont la nostalgie du « bon vieux temps », sa mise en œuvre se heurte à d'innombrables intérêts et situations acquises. Bien que les protectionnistes purs et durs le réclament, quel est le directeur de parc qui sera assez courageux pour interdire de pêcher dans ses eaux ? Il provoquerait un tollé et amputerait son budget des millions de dollars apportés chaque année par la vente de permis de pêche.

On a déjà vu les fermiers se lever en masse contre l'introduction des loups dans le Yellowstone. Dans le Yosémite, ce sont les hôteliers et restaurateurs installés dans le parc qui s'insurgent contre un audacieux ballon d'essai lancé par Donald Hodel, ministre de l'intérieur et tuteur du service des parcs nationaux.

Nettoyage par la foudre

Il s'agirait de détruire un barrage et de vider un réservoir – le Hetch-Hetchy – dont les eaux recouvrent, depuis 1913, 10 kilomètres de vallée sauvage. Ensuite, on replanterait des arbres et on sèmerait de l'herbe pour hâter la reconstitution du milieu originel. Mais les hôteliers sont puissamment épaulés par la municipalité de San Francisco.

Le lac alimente, en effet, leur ville par un aqueduc de 250 kilomètres. Outre la démolition, il faudrait aussi construire un nouveau réservoir sur une autre rivière, en dehors du parc, sous peine de condamner les habitants de Frisco à manquer d'eau. Le coût de l'opération en devient extravagant... et totalement dissuasif.

Malgré ces difficultés, quelques directeurs se sont lancés dans la restauration. Jack Morehead, par exemple, le patron du Yosémite, s'efforce d'appliquer le plan élaboré en 1980. Il déménage à l'extérieur du parc les services administratifs et la centrale électrique, ferme des boutiques de souvenirs, enterre les lignes électriques, remplace le téléphone par des liaisons radio, stoppe les voitures aux entrées sur des parkings et propose à leurs passagers de circuler dans des navettes découvertes menées par des guides.

Ceux-ci rassurent les visiteurs lorsqu'on aperçoit sur les bas-côtés les fumerolles d'incendies récents. Les rangers ont en effet renoncé, comme ils l'ont fait durant un siècle, à éteindre systématiquement les feux de forêts ou de prairies allumés par la foudre. Ce nettoyage naturel ayant des effets bénéfiques, il faut y revenir. Les pompiers se contentent de contrôler l'avance des flammes et d'interdire les routes dangereuses. Jack Morehead fait aussi de l'écologie assistée : il a lâché quelques couples de mouflons, dont il espère une nombreuse descendance.

Son collègue Bob Barbee, du Yellowstone, avait à se colleter depuis des années avec le problème des ours. Il l'a partiellement résolu en installant des poubelles blindées, en transportant les plantigrades dans des cantons éloignés, en fermant certains campings et en distribuant aux touristes des tracts terrifiants pour ôter toute velléité de cohabitation entre les visiteurs et les fauves. La même tactique est en train d'être appliquée pour les bisons débonnaires qu'on présente comme « *extrêmement dangereux* ».

La fréquentation des îles où résident de précieux pélicans est désormais interdite ; on aménage des nids pour les faucons pèlerins en voie de disparition et l'on éloigne les canards vulgaires qui gênent les rares « oies trompettes » fréquentant le parc.

« *Mais*, comme dit un jeune étranger de la nouvelle vague, *tout cela ne mènera pas bien loin. Autrefois, le premier maillon de l'écosystème du parc c'était l'Indien. Celui-là, personne ne lui a demandé de revenir.* »

L'aventure que vivent actuellement les parcs américains est, en tout cas, une leçon pour toutes les nations qui se sont engagées plus tardivement dans la politique de conservation des milieux naturels. Protection et tourisme de masse apparaissent décidément comme incompatibles. Cette constatation devrait entraîner une révision déchirante, et à l'échelle mondiale, du concept des parcs nationaux.

MARC AMBROISE-RENDU.

Carnet de route

● **VISITE DES PARCS.**

Visiter les parcs nationaux américains est une expérience inoubliable, moins onéreuse qu'on ne le croit, à la portée de n'importe quel voyageur français, mais qui se mérite. Il faut se préparer plusieurs mois à l'avance en se procurant quelques cartes et ouvrages faciles à trouver, faire son choix parmi les trois cents parcs ouverts au public et déterminer un itinéraire sur deux à trois semaines, en n'oubliant pas de calculer les distances qui sont toujours à l'échelle américaine.

Le plus simple est ensuite de s'adresser à une agence de voyages. Celle-ci doit vous procurer le « pass » aérien donnant droit, pour un prix forfaitaire, au voyage aller et retour et à l'utilisation illimitée des lignes intérieures. Elle retiendra les voitures de location (préciser à quatre portes si vous êtes plus de deux personnes) disponibles dans tous les aéroports. Elle fera également les réservations des « cabins », bungalows, tentes aménagées ou chambres d'hôtel que l'on trouve dans tous les parcs. S'y prendre quatre mois à l'avance car la demande est considérable.

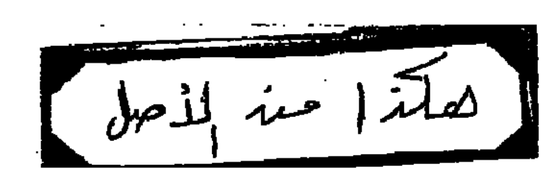
On peut aussi apporter sa tente, mais on ne pourra la dresser que dans les campings officiels. On peut acheter dans chaque parç à bon marché ce qui est nécessaire aux repas et à leur préparation. Des visites sur le terrain et des causeries gratuites sont organisées partout par les « rangers ».

● **DOCUMENTATION.**

Les Grands Parcs de l'Ouest américain, par Jacques Klein, 1985, Arthaud.

Renseignements : Office de tourisme des Etats-Unis, 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 42-60-57-15, du lundi au vendredi, de 10 à 17 heures.





Bouddhas oubliés au pays des dieux

par André Velter

A Gyantsé, personne n'avait le souvenir qu'un lieu nommé Iwang ait jamais existé. Habitués à sillonner la région, les chauffeurs de camion, de jeep ou de bus écoutaient nos explications avec une volubile indifférence et s'appliquaient à mettre en charpie la carte routière que j'avais eu l'imprudence de leur confier. Le rugissement des moteurs, la poussière et un terrible soleil entretenaient une fièvre factice née d'une vraie fatigue. Ces hommes éreintés n'étaient pas amnésiques, ils n'avaient jamais eu accès à la mémoire. C'était leur pays et ils en ignoraient presque tout, hormis les virages dangereux, les éboulis sur la piste, les dépôts d'essence, les relais où manger et dormir.

Une photo dans un livre de Giuseppe Tucci, la certitude qu'un ami avait visité Iwang l'année dernière, ces preuves semblaient de peu de poids désormais. Comment forcer l'incrédulité générale avec de si faibles indices, et pourquoi s'acharner à découvrir des traces si parfaitement effacées ? Jamais je n'avais mesuré à ce point l'ampleur de la dépossession subie par les Tibétains. En trente ans, ils avaient abandonné leur indépendance, leur liberté, leur manière d'être et jusqu'à la faculté de préserver le moins concret des repères : un nom.

Ce ne fut pas par acharnement mais plutôt par une sorte de renoncement actif que nous partîmes à l'aveuglette. Kesang, le chauffeur, réprouvait ostensiblement cette lubie dévoreuse de carburant et conduisait hargneusement le tas de ferraille qui nous servait de jeep. Nous prîmes la route du sud afin de suivre nos vagues indications de départ.

Que ce soit sur ses étagements fertiles, que ce soit sur ses pentes désertiques, la vallée partout exhibait des ruines. Temples, monastères, forteresses, reliquaires, murs de pierres votives, il ne restait au-dessus des villages ou dans les marges de la rivière que des spectres de terre sèche. L'espace humain avait été décapité.

Soudain Kesang freina, immobilisant la voiture devant un rocher qui reflétait dans une petite retenue d'eau quelques bouddhas sculptés et peints. Représentations malhabiles et criardes, les statues rupestres devaient dater de peu. Le sourire de Kesang disparut quand il comprit que ce n'était pas là le but de nos pérégrinations. Mais son attitude changea : il se prit au jeu et, quittant son air maussade, se mit à questionner tous ceux qui marchaient ou travaillaient en bord de route, sans recueillir un seul écho encourageant.

Qui sauvera les statues bouddhiques d'Iwang, livrées à la neige, à la pluie, à l'indifférence, au fond d'une haute vallée tibétaine ?

A la hauteur d'une petite centrale hydro-électrique, il y eut une discussion animée entre des paysans, des ouvriers et des voyageurs natifs des environs. Finalement, on nous conseilla d'explorer une vallée adjacente où subsistaient des lambeaux de monastère ainsi qu'une effigie de Padmasambhava. Cela ne correspondait en rien à notre attente, mais, quitte à errer, nous pouvions bien nous en aller divaguer de ce côté.

C'est alors qu'une vieille femme s'approcha du groupe. Elle portait une charge de fourrage sur le dos. Dans le brouhaha, on ne percevait pas ce qu'elle murmurait, sauf deux syllabes qui trouaient les palabres : I-wang ! Elle avait entendu le nom, elle le répétait familièrement, elle était assez âgée pour avoir encore de la mémoire. Les autres, jeunes gens ou jeunes adultes, vivaient sur un territoire exterminé, sans légende, sans tradition, sans histoire. Il fallut les faire taire et les obliger à écouter la femme.

Oui, elle connaissait l'emplacement de l'ancien temple. Oui, nous étions sur le bon chemin. Oui, il subsistait des ruines, seulement des ruines ; les statues, les reliquaires, les fresques, tout avait été dispersé. De la main, elle simulait le geste d'émietter et de semer du sable.

Suivant la vallée qui se rétrécissait, la route gagnait en altitude. Plus de 4 000 mètres, peut-être 4 500 mètres. Les maisons des villages se blottissaient plus étroitement les unes près des autres. Les terrasses d'orge devenaient de minces taches vertes dans le sillage de la rivière. Et Iwang apparut d'abord comme une tache sombre et rouge sur fond de roc et de pierraille. Le ciel était plombé, la lumière lourde et pâle...

Le site est plus que désolé, plus que désert : déserté. De dimensions modestes, la bâtisse n'évoque nullement les monastères d'importance. Elle s'inscrit à mi-pente dans le paysage sans imposer une présence spectaculaire. En contrebas, défendant des enclos et une masure de pierres, deux molosses aboient comme des furieux.

Apparition souveraine

Pas de sentier, on grimpe à travers les galets d'un torrent sec. Le mur d'enceinte, surmonté d'une frise de *chörtens*, prend des allures de rempart, les espaces entre les pacifiques reliquaires ayant des airs de meurtrières. Au faîte de chaque *chörten*, pour remplacer la pointe éboulée, quelqu'un est venu poser un silex blanc. C'est une couronne en pointillé qui scintille sur la muraille rouge. Celle-ci ne présente qu'une brèche à l'est, en partie comblée par un muret de pierres, comme se trouve comblé ce qui jadis formait le seuil.

Un mètre de cailloux à enjamber et l'on avise l'entrée du temple : une ouverture basse à franchir courbé en deux. C'est en redressant la tête que l'on découvre, dominant un tertre de gravats et d'éboulis, trois visages parfaits, hors du cours des temps, hors des atteintes du monde.

Dans ce sanctuaire dévasté, sans toit ni porte, sans ornement ni tenture, dans ce champ de débris où ne poussent que des orties, cette apparition souveraine tient du foudroiement, de l'éclaircie, de la révélation. D'emblée, par la magie calme de statues lessivées par trois décennies d'orages, on accède à une autre réalité. Les destructions, les meurtres, les humiliations au Tibet, la litanie des massacres de pierres, de chairs et d'âmes, ce cortège d'horreurs suspend sa ronde lancinante. Car un secret échappe aux souffrances des hommes et à la démence de l'histoire, un secret qui se lit sur les lèvres muettes du Bouddha Tsépamé, du Bouddha, précisément, de la vie infinie.


MARIE-JOSÉ LAMOTHE

Selon Giuseppe Tucci, qui eut la chance de visiter Iwang avant sa mise à sac, il s'agissait de l'un des trois plus beaux temples de la province du Tsang. Il attribue (avec les réserves d'usage) la fondation du monastère à Lhadjé Chöchang, un érudit bâtisseur du douzième siècle, et précise que des inscriptions désignent des artistes originaires de l'Himalaya indien et de la région de Khotan comme les auteurs des fresques, des effigies, des bois sculptés. Ultimes vestiges, le Bouddha Tsépamé, le Bouddha Maitreya et leurs cercles de Bodhisattvas ont connu huit cents ans de ferveur, puis un quart de siècle de silence et d'absence.

Kesang arrive à son tour et demeure tétanisé à la vue des statues. Il se prosterne puis court en tous sens dans les ruines. La stupeur l'a désorienté. Il tente peu à peu d'intégrer les lieux, d'identifier entre les pans de mur l'ancienne salle d'assemblée et les cinq petits temples qui l'entouraient. Deux seulement comptent encore des effigies, un troisième conserve un autel raviné. C'est là que nichent des corneilles à bec rouge.

Une femme nous rejoint. Elle nous a sans doute aperçus de loin et s'est étonnée : il n'y a jamais de visiteurs. Elle habite le hameau de l'autre côté de la rivière, qui s'appelle Trong Töd, autrement dit Haut Village. Elle raconte comme Iwang a été agressé, voilà vingt-sept ans. Les Chinois sont arrivés de Gyantsé. Ils n'étaient pas très nombreux. Ils étaient armés. Ils ont regroupé les villageois et, usant de mauvais traitements, les ont contraints à démanteler les monastères et les forteresses de la vallée. Iwang était le plus haut sanctuaire, son heure est venue en dernier. La rage de briser s'était peut-être émoussée et il ne fut pas détruit jusqu'aux fondations, comme les autres temples.

Bon nombre de ceux qui ont ordonné les ravages, bon nombre de ceux qui les ont exécutés sont morts désormais. Ils ont dû vivre assez avec leur infamie pour qu'il n'y ait plus à les maudire. Ils ne sont plus rien. Ce qu'ils avaient anéanti s'arrache de leur néant pour révéler encore le pur sourire de la plénitude, la sérénité d'un au-delà des fureurs, une harmonie absolue, l'harmonie qui a su s'allier et la neige et le vent, qui a su léguer son or au temps et garder inaltérable au modelé des visages ce qui les transfigure.

La mort est passée. Elle avait la face obtuse d'une meute à casquettes. L'artiste anonyme, l'artiste qui ne se disait pas artiste mais artisan de dévotion, lui qui a créé les bouddhas d'Iwang, a triomphé des brutes. Il a triomphé pour peu qu'un auvent, un toit, une protection quelconque viennent sans tarder écarter la pluie. Une telle sauvegarde, d'un coût dérisoire, est de la responsabilité des autorités chinoises. Elles seules peuvent actuellement décider les travaux, les réaliser ou donner à d'autres l'autorisation de les prendre en charge.

Que l'on comprenne bien le sens de cet appel : je ne suis pas amateur de vieilles pierres, et souvent les musées m'ennuient ! Mais ce qu'il faut sauver à Iwang, c'est l'élan de l'indicible, l'évidence du sublime, c'est la part du génie humain incarnée dans l'éphémère, c'est la lumière d'un reste de poussière qui dit à la fois la grandeur de l'oubli et la fraternité de la mémoire. Seule la beauté est divine, puisque même au pays des dieux les dieux n'existent pas. Alors, au nom de la beauté, et pour qu'une fois au moins en un lieu infime, isolé, perdu, les forces d'avilissement soient mises en déroute, il faut sauver les bouddhas d'Iwang !

Repère

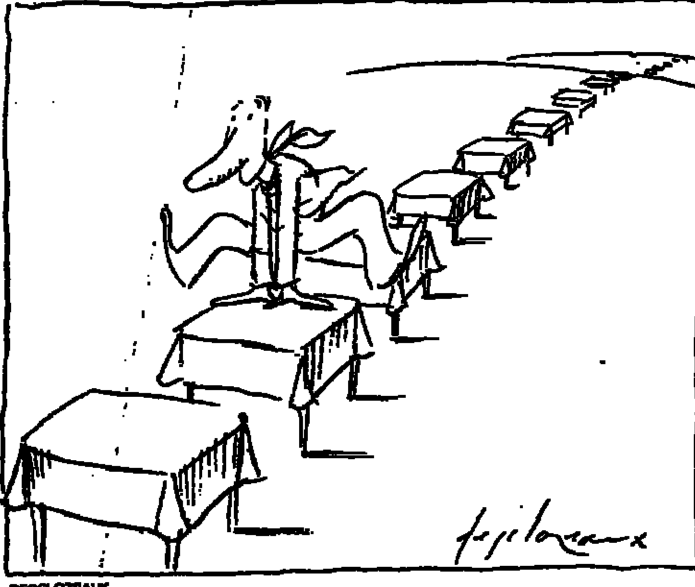
● **Aller à Iwang.** – Le monastère d'Iwang est situé dans la région autonome du Tibet sous administration chinoise, sur la route Gyantsé-Yadong à 80 minutes de jeep de Gyantsé, en face du village de Trong-Töd (prononcer *Drong Teu*).

LA TABLE

Globe-mangeur

LES adresses favorites de M. Jacques Souvairan, à travers le monde. Une petite bible pour les Philéas Fogg d'aujourd'hui par un globe-trotter gourmet. Au fil des pages, j'ai retrouvé de bonnes maisons et de bons souvenirs de table.

La cuisine élégante et, surtout, l'organisation de toutes les distractions, sportives et autres, du *Brenner's Park Hôtel* de Baden-Baden ; la cuisine française de Witzigmann (qui travaille chez les Troisgros) à *l'Aubergine* de Munich ; celle teintée d'italianisme de la *Capannina*, à Jersey (et le patron s'appelle Tino Rossi !) ; le *Budapest Hilton*, un des meilleurs de la chaîne avec ceux de Bruxelles et de Genève (du moins pour ce que j'en connais) ; le restaurant de *Gualtiero Marchesi*, un des grands cuisiniers italiens, à Milan ; le *Palais Jamaï* et la cuisine marocaine, la meilleure du Maghreb, de son l'*Al Fassia* à Fès à la *Mamounia* de Marrakech complètement rénovée en 1986 ; le restaurant *Botin* de Madrid et ses cuisines régionales très typiques ; le merveilleux *Hôtel des Bergues* à Genève et la cuisine d'Albert Felli au restaurant *l'Amphitryon* le bien nommé. Et pour la France, entre vingt autres, *Chez Pic*, à Valence, dont on parle peu (je m'en sens moi-même fautif) alors que Jacques Pic est un sage et merveilleux cuisinier assisté d'un sommelier compétent qui vous fait découvrir les vins de la vallée du Rhône les plus méconnus.


DESCLOZEAUX

Je rêve, feuilletant ces pages, à des noms de légende ou presque. De déguster la cuisine cantonnaise (Canton est la capitale gourmande de la Chine) au *Mandarin* de Hong-Kong ; de comparer le canard Marco-Polo de la *Tour d'Argent* de Tokyo avec son homologue parisien (et il est numéroté, aussi !) ; de goûter au curry du *Raffles Hôtel* de Singapour, qui a fêté ses cent ans l'an dernier, monument du style colonial ; de retourner saluer André Soltner au *Lutèce* de New-York, etc.

Et, j'oubliais, de rendre visite à Claude Troisgros (mais oui, un fils de Roanne !) en son restaurant *Claude Troisgros* à Rio-de-Janeiro où il prépare, avec les produits brésiliens, la cuisine bien de chez nous.

Mais les voyageurs impénitents trouveront aussi dans ce petit livret dense et solidement renseigné de quoi bien vivre en Côte-d'Ivoire, au Kenya, aux îles Vierges, en Haïti, à Anguilla, etc.

A croire que Paris n'est plus la capitale gastronomique du monde. Mais, rassurons-nous, Souvairan ne l'oublie point. Et s'il nomme l'*Apicius* de Gand, il n'oublie pas les grands de chez nous.

Il est la preuve, ainsi disait Brillat-Savarin, que la destinée des nations dépend de la façon dont elles se nourrissent.

LA REYNIÈRE.

★ *Les adresses favorites de J. S. dans le monde entier* (bilingue), 12-14, rue du Cendrier, à Genève.

MIETTES

● **Un centenaire.** – C'est celui du marché couvert de Villeneuve-Saint-Georges, qui sera célébré le 19 septembre. A cette occasion, les commerçants retrouveront les costumes de leur Belle Époque fin de siècle, une soirée organisée par Radio-Chanson française (avec l'orchestre de Jo Privat), et l'on boira trois « cuvées du centenaire », côtes-du-rhône, bordeaux et un muscadet de Sèvre-et-Maine, choisi par le gourmand Christian Grente.

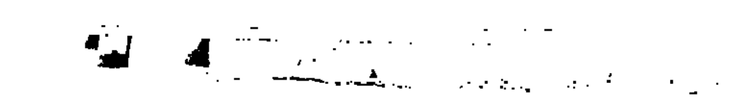
● **La belle borgne !** – Vive – et légitime – indignation d'un lecteur, avocat parisien. S'étonnant que les menus de Guérard (à Eugénie-les-Bains), soient fromage ou dessert, ne s'entendit-il pas répondre par le serveur : « *On ne vient pas ici pour manger du fromage* » ?

● **Le Procope.** – *Le Monde* l'a annoncé, *le Procope* est en règlement judiciaire. Il venait de fêter ses trois cents ans et son histoire est une longue histoire autour de l'Histoire. L'important serait que l'on puisse conserver ce décor (qui n'est plus d'origine certes, mais encore chargé de souvenirs). Qui nous redonnera *le Procope* d'antan ?

● **A la Sainte-Menehould !** – Parlant du pied de porc cher aux Ménéhildiens, j'ai évoqué les nombreuses recettes se référant à cette petite ville. Dans *l'Art du cuisinier*, l'illustre Beauvilliers donne les recettes du cabillaud à la Sainte-Menehould, de l'anguille à la Sainte-Menehould, etc. Edouard Carlier y a relevé aussi un manchon de veau à la Sainte-Menehould qu'il sert en son restaurant (*A Beauvilliers*, 52, rue Lamarck, Paris-18e, tél. : 42-54-54-42), accompagné d'un coussin d'oseille. Plat irrésistiblement « pimpant » que l'on peut arroser d'une découverte de ce diable d'homme, un viognier château Saint-Estève 86. Un bel endroit pour les déjeuners de fin d'été, calme et privilégié.

● **Découvertes gourmandes des lecteurs en vacances.** – A Guingamp : *l'Autre* (20, rue des Grand-Trotrieux), avec des spécialités qui changent, dit ce correspondant, des spécialités bretonnes bien tristes. Là, je ne suis pas d'accord, les spécialités bretonnes sont rustiques, mais succulentes. D'un autre lecteur cette adresse : *Les Roches*, à Saint-Pierre-lès-Nemours (le Guide Gault-Millau l'a déclassé cette année, mais peut-être cela a-t-il changé depuis). Enfin, un correspondant gourmet s'enthousiasme pour un restaurant de Corps (entre La Mure et Gap sur la route Napoléon). Mais, il ne donne aucune indication et cette maison ne figure sur aucun guide. Ses menus (90 F et 160 F), fromage ET desserts, paraissent en effet intéressants, de la tourte montagnarde au poulet aux écrevisses.

L. R.



JEUX

échecs

N° 1245

TÊTE BAISSÉE

(9e Festival Spring, Budapest, 1987)

Blancs : KRAL
Noirs : BARLOV
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	17. Cxa5	Dxa5
2. Cf3	Cç6	18. f5 (j)	Cé5!! (k)
3. d4	çxd4	19. Fb6 (l)	Cxf3+
4. Cxd4	Db6 (a)	20. Rh1 (m)	Dxç3!! (n)
5. Cb3	Cf6	21. bxç3	éxf5!! (o)
6. Cç3 (b)	é6	22. Dé2 (p)	Txç3! (q)
7. Fé3 (c)	Dç7	23. Fé3 (r)	Fxé4 (s)
8. a3 (d)	a6	24. Txf3	Fxg5!
9. f4	d6	25. Rg1	Fxf3
10. Fé2 (é)	b5	26. Dxf3	Fxé3+ (t)
11. Ff3	Fb7	27. Rg2	Fd4
12. Dé2 (f)	Fé7	28. Dd1	Fé5
13. 0-0	Tç8 (g)	29. a4	Tf-ç8
14. g4	Cd7	30. axb5 (u)	Txç2+
15. g5	0-0	31. abandon.	
16. Df2 (h)	Ca5 (i)		

NOTES

a) On commence à rencontrer assez souvent cette sortie de la D noire à ce stade, bien qu'elle soit probablement prématurée et théoriquement douteuse. Certains maîtres évitent d'entrer dans un grand nombre de variantes qui ne leur conviennent pas et pensent orienter le jeu à leur guise. Barlov s'est fait une spécialité de cette ligne de jeu.

b) Meilleur que 6. Fd3, d5 ; 7. éxd5, Cxd5 ; 8. 0-0, é5 ! (Sax - Andonov, Varsovie, 1987).

ç) Il n'est pas urgent de déloger la D noire de son poste peu actif. 7. Fd3, en ce sens, est préférable.

d) Les Blancs ne veulent pas du clouage Fb4 et perdent un temps. Le plan correct consiste en 8. Fd3 suivi de f4 et de Df3.

é) Un développement assurément trop lent. 10. Fd3 est ici nécessaire.

f) Ou aussi 12. g4.

g) 13..., 0-0 semble plus précis que ce passage inutile de la T-D sur la colonne ç.

h) Ou 16. Ta-é1. Après le coup du texte, les Blancs obtiennent une position agréable dans laquelle leur supériorité spatiale leur permet d'amorcer facilement une attaque puissante sur l'aile – R. Sur 16. Fg2, les Noirs se défendent au mieux par 16..., Tf-é8 suivi de Ff8.

i) Il fallait d'abord attendre que les intentions des Blancs se précisent et renforcer la position par 16..., Tf-é8 et 17..., Ff8. Le coup du texte est une faute sérieuse.

j) Pour la première fois, les Blancs font preuve de précipitation. 18. Fg2 devait préparer la poussée f4-f5.

k) Et les Noirs semblent se précipiter tête baissée sur l'avant-poste offert à leur C. Si la D noire était en ç7 ou en d8, ce saut du C menaçant à la fois de prendre le Ff3 et de passer sur la case ç4 donnerait aux Noirs de réelles perspectives.

l) Mais, en gagnant la D ennemie, les Blancs ne se sont-ils pas jetés, *tête baissée*, à leur tour, dans un piège invraisemblable ? En vérité, la sagesse exigeait de conserver le F sur cases blanches pr 19. Fg2 ! sans craindre la suite 19..., Cg4 ; 20. Dg3 ; Cxé3, d5 ; 22. Rh1 ! et la menace 23. f6 est gênante.

m) Une erreur, bien qu'on puisse admettre qu'avec une D en plus, les Blancs n'imaginent pas une minute d'entrer dans une variante de nullité par 20. Rg2 !, Ch4+ ; 21. Rg1, Cf3+ ; 22. Rg2.

n) Une suite fantastique ; après ce sacrifice de D, les Noirs jouent pour le gain.

o) Peut-être le coup le plus fort de la partie. 21..., Fxé4 permet aux Blancs de répondre 22. Dé3. De même, si 21..., Txç3 ; 22. Ta-é1 (et non 22. Fa5 ?, Fxé4 ! ; 23. Fxç3, Cg5+), Cxé1 ; 23. Txé1.

p) Si 22. Ta-é1, Cxé1 ; 23. Txé1, Fxé4+ ; 24. Rg1, Txç3 ; si 22. Dg2, Txç3 ; 23. Fa5, Fxé4 ; 24. Fxç3, Cxg5 ; 25. Txf5, Fxg2+ ; 26. Rxg2, Tç8 avec avantage aux Noirs.

q) Et non 22..., Fxé4 ? ; 23. Txf3, Txç3 ; 24. Dxé4 !

r) Toujours si 23. Fa5, Fxé4 ; 24. Fxç3, Cxg5+

s) Une position étonnante : les Noirs ont pour la D une seule pièce et quatre pions !

t) Et maintenant T+F+quatre pions.

u) Ou 30. Ta2, bxa4.

Solution de l'étude n° 1244.
D.Petrov. 1975

(Blancs : Rd3, Ta4, Cé7, Pa3, b5. Noirs : Rç5, Cç6, Pa5, a6, b7, g2.)

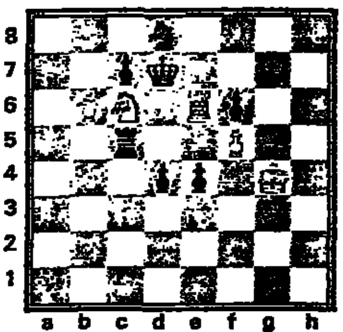
1. Tç4+ (si 1. Tg4?, Cé5+), Rxb5 ; 2. Cxç6!!, g1=D ; 3. Ca7+!, Dxa7 (si 3..., Rb6 ; 4. Cç8+, Rb5 ; 5. a4 mat) ; 4. a4+, Rb6 ; 5. Tç8! et, après ce zugzwang spirituel, les Blancs gagnent la D et la partie.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1245

D. PETROV (1935)



BLANCS (5) : Rg4, Té6, Cç6, Pb6, f5.

NOIRS (7) : Rd7, Tç5, Cd8, Pç7, d4, é4, f6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1243

HYPOTHÈSE NÉCESSAIRE

Cette donne est un bel exemple de raisonnement car, dès que les atouts sont mal répartis, le déclarant doit savoir à quelle condition il peut encore réussir son chelem. Cachez soigneusement les mains adverses pour faire votre plan de jeu.

	♠ V 6 ♥ V 6 3 ♦ D 9 5 ♣ A R V 7 4	
♠ R D 10 ♥ D 10 8 ♦ V 8 6 ♣ D 10 6 2	N O E S	♠ 9 8 7 4 2 ♥ 9 ♦ R 10 7 4 3 2 ♣ 5
	♠ A 5 3 ♥ A R 7 5 4 2 ♦ A ♣ 9 8 3	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	passe	2 ♥
passe	3 ♣	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	6 ♥

Ouest ayant entamé le Roi de Pique Sud a pris avec l'As et il a tiré ensuite As Roi de Cœur, mais Est a défaussé un Carreau au second tour. *Comment Jannersten a-t-il proposé de jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Avec un atout à perdre il est indispensable de défausser les deux derniers Piques de la main sur les Trèfles du mort. Mais est-ce possible ? Regardez les quatre jeux : il faut que Ouest ait... *quatre* Trèfles, et dès lors le déroulement du coup est simple : après avoir *joué le 9 de Trèfle (au cas où Est aurait un honneur sec)*, Sud reprend la main à Carreau pour rejouer le 8 de Trèfle et faire *la double impasse.* Si Ouest couvre, le déclarant reprend la main par une coupe à Carreau pour continuer avec le 3 de Trèfle et faire impasse à Trèfle. Sur le cinquième Trèfle, *Sud jettera son dernier Pique*, tandis que Ouest devra couper «avec son argent» !

Ainsi, quand Est montre qu'il a un singleton à Cœur, il n'y a plus qu'à espérer que Est ait aussi un singleton à Trèfle !

Le grand art

Les plus belles donnes sont souvent *celles qui illustrent à une table un coup* brillant du déclarant et, à l'autre table, une défense qui fait chuter le contrat. Ainsi, dans l'exemple suivant joué il y a deux ans dans un grand tournoi par quatre à Amsterdam, quatre membres de l'équipe de France actuelle ont fait une belle démonstration de leur technique.

	♠ R 7 4 ♥ A ♦ A D 8 5 3 ♣ R D 8 2	
♠ D 9 6 5 2 ♥ 10 6 ♦ 9 6 2 ♣ A 7 4	N O E S	♠ A V 10 ♥ 9 5 3 ♦ R V 7 ♣ V 9 6 3
	♠ 8 3 ♥ R D V 8 7 4 2 ♦ 10 4 ♣ 10 5	

Nord était donneur et les deux camps vulnérables.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Lebel	Y...	Soulet
–	1 ♦	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé d'un petit Pique, *comment Philippe Soulet a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

La réponse de «3 Cœurs» est classique. Ce double jump sur l'ouverture d'une mineure indique exactement *sept* Cœurs et correspond à une petite ouverture de barrage de «3 Cœurs».

A l'autre table où Chemla et Perron étaient en Est-Ouest les enchères avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♦	passe	1 ♥
passe	2 ♣	passe	2 ♥
passe	3 SA	passe	4 ♥

Sur «1 Cœur» Nord doit se contenter de dire «2 Trèfles» à cause du misfit à Cœur, mais ensuite il a intérêt à indiquer la force de sa main en sautant à 3 SA.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

« Comment expliquez-vous – demande R. Medan – que la France, qui était favorite dans les deux catégories Dames et Open, ait terminé première chez les Dames et seulement septième *chez les hommes ? »*

L'ambiance était excellente chez les Françaises qui réalisent ainsi l'exploit de remporter trois fois de suite le titre européen ! En revanche l'esprit d'équipe était inexistant chez nos joueurs. Il n'est pas prouvé cependant qu'une bonne ambiance aurait suffi pour terminer premiers, car les vainqueurs (les Suédois) étaient en grande forme. Toutefois une *deuxième* place aurait permis aux Français d'être qualifiés pour le prochain championnat du monde.

dames

N° 310

QUATRE COMPOSANTES

Open international de Cannes, 1986

Blancs : Foucher
Noirs : Guénard
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	16-21	17. 40-34!(i)	11-16
2. 31-26 (a)	18-22	18. 45-40	18-23 (j)
3. 37-32 (b)	11-16	19. 34-30	12-18
4. 41-37	7-11	20. 42-37	16-21* (k)
5. 34-29 (c)	1-7	21. 37-32!(l)	28-37
6. 40-34 (d)	13-18	22. 41x32	13-19* (m)
7. 45-40	19-23	23. 24x13	8x19
8. 28x19	14x23	24. 40-34!! (n)	7-12 (o)
9. 37-31	21-27	25. 32-28!(p)	22x42
10. 32x21	16x27 (e)	26. 31x24	42-47* (q)
11. 50-45	8-13	27. 34-29!	23x34
12. 29-24	20x29	28. 24-19	14x23
13. 33x24	3-8 (f)	29. 30-24	47x20
14. 34-30	23-28	30. 25x5!	34-40 (r)
15. 47-41!(g)	10-14 (h)	31. 5x16!	abandon
16. 30-25	5-10		

NOTES

a) Actuellement, la théorie recommande des variantes en direction du centre, parmi lesquelles 2. 37-32 (21-26) ; 3. 41-37 [bon est aussi 34-29] (18-23) ; 4. 31-27 (12-18) ; 5. 36-31 (11-16) [des experts considèrent plus logique d'attaquer par 5. ... (17-22) ; 6. 28x17 (11x22), attaque conseillée vivement par le G.M.I. Soviétique Korenievski] ; 6. 46-41 (17-21) ; 7. 41-36 (6-11) ; 8. 33-29 (20-24) ; 9. 29x20 (15x24) ; 10. 38-33 (10-15), etc., [Paskevitch-Altschoul, championnat du monde, féminin, 1981].

b) Au championnat de Paris, 1953, Perot, contre le maître Malfray, pratiqua, avec l'acceptation de son adversaire, le système Roozenburg : 3. 34-29 (19-24) ; 4. 40-34 (11-16) ; 5. 45-40 *(14-19) ; 6. 37-32 (20-25) ; 7. 29x20* (25x14) ; 8. 41-37 (7-11) ; 9. 34-29 (1-7) ; 10. 40-34 (15-20) ; 11. 46-41 (10-15) ; 12. 50-45 (5-10) ; 13. 44-40 (20-24) ; 14. 29x20 (15x24), etc.

c) Dans la partie Krista-Sijbrands, au championnat d'Europe 1978, on remarque une intéressante variante du pion taquin par Sijbrands : 5. 46-41 (13-18) ; 6. 37-31 (21-27 !) ; 7. 32x21 (16x27) [pion taquin] ; 8. 42-37 (18-23) ; 9. 37-32 (11-16) ; 10. 32x21 (16x27) [nouveau pion taquin] ; *11. 48-42 (23x32) ; 12. 34-29* (8-13) ; 13. 42-37 (13-18) ; 14. 37x28 (20-24 !) [pour isoler le pion à 28 et le menacer de (18-23)] ; 15. 29x20 (15x24) ; 16. 40-34 (6-11) ; 17. 47-42 (1-6) ; 18. 34-30 (9-13) ; 19. 30-25 (4-9) ; 20. 45-40 (11-16) ; 21. 40-34 (16-21) ; 22. 34-30 (2-8) ; 23. 42-37 (18-23) ; 24. 44-40 (23x32) ; 25 37x28 (12-18) ; 26. 49-44 (8-12) ; 27. 50-45 (27-32 !) ; 28. 38x16 (14-20) ; 29. 25x23 (18x49 !) [dame] ; 30. 30x8 (22x33) ; 31. 39x28 (6-11 !) ; 32. 16x18 (3x32 !!), *etc.*, belle combinaison qui rapprocha vertigineusement les Noirs du gain (*le Monde* du 14 octobre 1978).

d) Une autre variante active de pion taquin fut pratiquée lors du championnat d'Europe par équipes entre le G.M.I. néerlandais Wiersma et le Tchécoslovaque Malis : 6. 46-41 (20-24 !) ; 7. 29x20 (15x24) ; 8. 40-34 (13-18) ; 9. 37-31 (21-27 !) ; 10. 32x21 (16x27) ; 11. 41-37 (9-13) ; 12. 37-32 (11-16) ; 13. 32x21 (16x27) ; 14. 34-30 (7-11) ; 15. 45-40 (4-9) ; 16. 30-25 (10-15) ; 17. 40-34 (5-10) ; 18. 47-41 ! (11-16) ; 19. 44-40 (16-21) ; 20. 34-29 ! (6-11) ; 21. 29x20 (15x24) ; 22. 40-34 (2-7) ; 23. 34-29 (10-15) ; 24. 29x20 (15x24) ; 25. 49-44 !, autre coup de position fort, qui participe à l'annihilation des effets du pion taquin. Les Blancs, conduits par Wiersma, l'emportèrent au trente neuvième temps.

e) Pion taquin après l'occupation du centre au huitième temps.

d) Le maître Melinon (Villeurbanne), *estime meilleur de poursuivre* par 13. ... (10-14) qui contraint les Blancs à jouer 14. 24-19 (13x24) ; 15. 34-29, etc. En effet, si 14. 34-30 (14-20 !) et si 15. 39-33 (20x29) ; 16. 33x24 (22-28) ; 17. 31x33 (13-19) ; 18. 24x22 (17x50 !), les Noirs dament, +.

g) Dans cette position, des experts, *comme le maître Melinon, considèrent* ce coup comme le plus incisif, car il génère des menaces tactiques. Ainsi, entre autre, 15. ... (13-14 ?) est interdit en raison de 16. 26-21, etc., et, après le coup du texte 15. 47-41, les Noirs se trouvent également exposés à la combinaison 38-32, 30-25 et 25x3, etc., +.

h) 15. ... (9-14) recueille la préférence des experts *qui voient dans* ce coup une source de plus grande flexibilité.

i) Les Blancs paraissent ne manquer aucune opportunité de créer de nouveaux dangers : 17. 40-34 ! interdit 17. ... (17-21) ; 18. 26x17 (12x21) ; 19. 31-26 !! attaque très pointue, car, sur trois répliques des Noirs, les Blancs *dament par une spectaculaire combinaison* en 6 temps ; ces trois répliques fatales sont 19. ... (7-12), 19. ... (11-16) et 19. ... (11-17), les Blancs passent alors brillamment à l'acte : 20. 24-20 ! (15x24) ; 21 ; 38-32 ! (27x47) [les envois à dame] ; 22. 34-29 (24x33) ; 23. 25-20 (14x25) ; 24. 48-42 (47x38) ; 25. 43x5 !!, rafle six pions, dame et +.

j) 18. ... (13-19) paraît plus fort pour déloger le pion taquin à 24 [un vautour en puissance en raison de l'absence de pions à 3 et à 5] et, si nécessaire, pour se porter en renfort du pion à 28.

k) Ce coup est en fait forcé, car si :

k1) 20. ... (7-12) ; 21. 37-32 (28x37) ; 22. 41x21 (16x27) ; 23. 24-19 (13x24) ; 24. 30x28 (22x42) ; 25. 31x11 (6x17) ; 26. 48x37, B + 1 et + par un jeu correct.

k2) 20. ... (8-12) ; 21. 26-21 (17x26) ; 22. 24-20 (15x24) ; 23. 30x17 (22x11) ; 24. 31x33, +.

k3) 20. ... (14-19) ou 20. ... (6-11) ou 20. ... (7-11), les Noirs dament.

l) Pour prendre le flanc droit des Noirs en tenaille.

m) Forcé.

n) Par des harcèlements continus, les Blancs tentent de conclure par une combinaison en 7 temps.

o) Le coup juste était 24. ... (9-13) et si 25. 30-24 (19x30) ; 26. 35x24 (14-19) est interdit, les Blancs damant à 1 : 27. 46-41 ! (19x30) ; 28. 34-29 (23x34) ; 29. 38-33 (27x29) ; 30. 43-38 (34x32) ; 31. 25x1 !, +. Joli coup renversé !

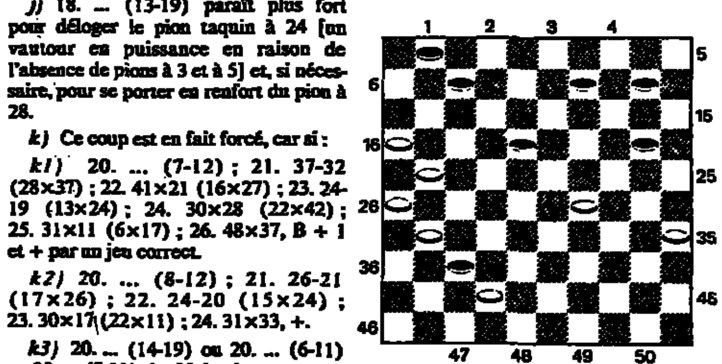
p) Premier temps de la combinaison à quatre composantes, à quatre phases.

q) Forcé.

r) Ou... ?

PROBLÈME

L. Dalman (Nîmes, 1973)



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 21-17 ! (37x48) 26-21 ! (48x26) 16-11 (7x27) 29-24 (26x30) 35x31 !, etc., + par opposition.

JEAN CHAZE.

● Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation et suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules conçus par la FFJD en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

mots croisés

N° 474

Horizontalement

I. François Mitterrand ? – II. Il en a le cœur fendu. En l'état. – III. Feront l'assemblage. Pronom. – IV. Pense à elle. Vous rechaufferont très partiellement l'hiver. – V. A la parole. Se fait au jardin. – VI. Mesure. Réaction intime. – VII. Mettra autour du corps. C'était pour Diane. – VIII. Pour une surprise... Pour de hauts dignitaires. – IX. Il est plus ou moins substantiel. De droite à gauche mais aussi vers l'intérieur. Réussi en un sens seulement. – X. Toujours la victime. Dans l'argile. – XI. Recommencent.

Verticalement

1. Ce n'est pas Jean-Philippe. – 2. Pour la pipe de quelques-uns. Pour le nez de beaucoup d'autres. – 3. Toujours aussi courue. En commun. – 4. Occupe une situation élevée. Hors de vue. Voyelles. – 5. Bien vu. Dans un fâcheux état. – 6. Nombreux dans les dunes. Peu nombreux. – 7. Leur force de frappe c'est leur persuasion. – 8. Bête à cornes. Un bout de temps. – 9. Légère réprimande. – 10. Patrie d'Abraham. Suivent fréquemment leur voisin de gauche en un autre *sens. Sous le BP* au PC. – 11. Eaux courantes. Pour l'élève. Bête à cornes. – 12. Risquent de rendre la vie monotone.

SOLUTION DU N° 473

Horizontalement

I. Contre-emploi. – II. Opèrent. Coin. – III. Négoce. Effet. – IV. Traction. ESE. – V. Rat. Idole. – VI. Illégitime. – VII. Cuvai. Oseras. – VIII. Tsé. Gênerais. – IX. Ui. Ante. Niée. – X. Etamée. Eu. Ue. – XI. Législateurs.

Verticalement

1. Contractuel. – 2. Opéra. Usité. – 3. Négative. AG. – 4. Troc. La. Ami. – 5. Rectilignes. – 6. Eneide. Etel. – 7. Et. Oogone. – 8. Enlisé. Et. – 9. PCF. Eternue. – 10. Lofe. Irai. – 11. Oies. Maleur. – 12. Intéressées.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 474

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les *chiffres qui suivent* certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. EMOPPRT. – 2. EILMPR (+ 1). – 3. AACIRUX. – 4. DEEOSSY. – 5. AAEEMNNS. – 6. EEGRSUUU. – 7. DEIINO. – 8. ADEEGRU (+ 1). – 9. DEEFINS. – 10. AEEINSS (+ 1). – 11. EEELSSU. – 12. AAHILNOT. – 13. ACOTTU. – 14. AAENSUX. – 15. AEMOQRRU. – 16. AAABCS. – 17. AGILOOST. – 18. AEESSST. – 19. CEEINRT (+ 3).

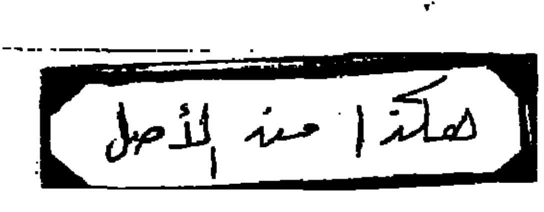
Verticalement

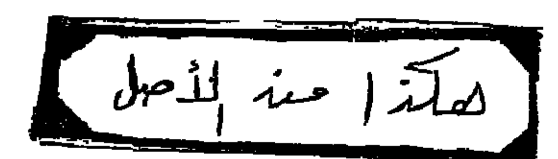
20. ADEPRST (+ 1). – 21. AABCERT. – 22. AEEINRRU. – 23. AAGNORSU. – 24. AEMSTU (+ 1). – 25. DIIOST. – 26. EEENPRSU. – 27. AEINQRUU. – 28. CEEOSS. – 29. AAEORSTT. – 30. EFIIRSSU. – 31. DEESSUX. – 32. BLOOPTU. – 33. EENORUX. – 34. DEEIIPR. – 35. AAEINRS. – 36. EIIMPS. – 37. EERSSST (+ 1).

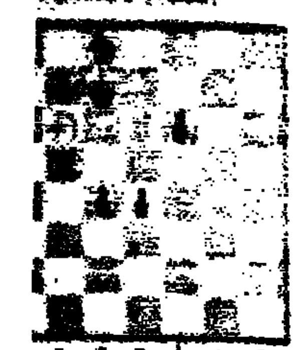
SOLUTION DU N° 473

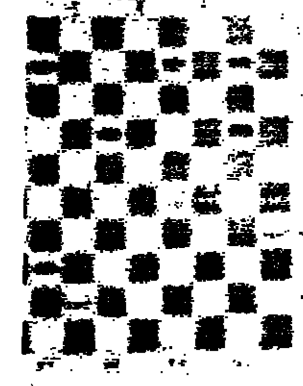
1. DANAIDE. – 2. COTIDAL. – 3. CAECALE (qui a rapport au caecum). – 4. LUTECIUM. – 5. BALOVET. – 6. PAVANAIS. – 7. OEDIPE. – 8. DETALERA. – 9. PESERAS (ESPERAS, PARESSE, REPASSE, SEPARES, EPARSES). – 10. ASANAS. – 11. SCINQUE. – 12. AOUTAS (TATOUAS). – 13. TOURNOIE. – 14. PESTAIT (PATITES, TAPITES). – 15. ERAILLE (AIRELLE, ARILLEE, RAILLEE, RALLIEE). – 16. INDULTS. – 17. TENESME (tension d'un spincter). – 18. REVISSE (REVISES, IVRESSE, SERVIES). – 19. DILAPIDA. – 20. SAPENT (PENSAT, PESANT). – 21. EVACUER (CERVEAU). – 22. NATIVITE. – 23. ANATIDE. – 24. INCONEL. – 25. SQUALES. – 26. ECUBIER (ouverture permettant le passage de l'ancre). – 27. NETTETE (ETETENT). – 28. AMASSA. – 29. PSAUTIER (SAPITEUR, UPERISAT). – 30. OCTOPODE. – 31. ORANTE (NOTERA). – 32. TAULIERS (LUTERAIS, RUILATES). – 33. DUETTO. – 34. DESTRIER (TRIEDRES). – 35. AIOLIS. – 36. ATTENTES (TENTATES). – 37. LARMIERS.

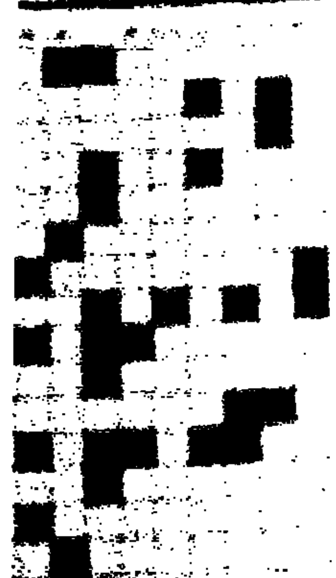
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.











APRÈS LA BAISSE DE LA TVA, VOICI CE QUI DOIT AUGMENTER:

LA QUALITE

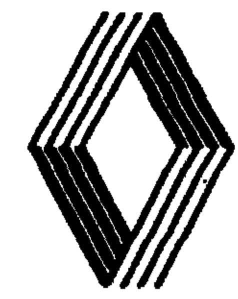
Cinq points de TVA en moins, intégralement répercutés dans le prix de nos voitures neuves: une mesure juste, qui vient à point nommé renforcer les positions de l'automobile française dans la compétition mondiale.

Et qui accentue notre détermination à améliorer sans cesse la qualité de nos produits. C'est finalement sur l'excellence de notre rapport qualité/prix que se fera le choix final du consommateur.

LE SERVICE

En ouvrant plus largement le marché, cette baisse de tarif nous offre l'opportunité de rencontrer de nouveaux clients. Plus que jamais, nous sommes résolus à tout mettre en œuvre pour qu'à travers le service que nous leur apporterons, la marque Renault soit synonyme de confiance, d'accueil et de compétence.

Chez votre concessionnaire comme sur la route, les Renault sont vraiment des voitures à vivre: de mieux en mieux.



RENAULT. DÉTERMINÉS.

Culture

CINÉMA

Au treizième Festival de Deauville

« Les Incorruptibles », de Brian de Palma et « Matewan », de John Sayles

Remake virtuose d'un feuilleton indéracinable. Et variations sur le vieux western en forme de parabole sociale.

Les rues de Deauville sont pour ainsi dire désertes : les salles de cinéma sont pleines. Longtemps à l'avance, on fait la queue pour *les Incorruptibles*, version Brian de Palma. Eblouissant exercice de style, éblouissants décors (chaque scène est un tableau de genre), éblouissante distribution. Robert de Niro fait quelques apparitions dans le rôle d'Al Capone et pousse la caricature. Mais Sean Connery est irrésistible en flic coriace, honnête, qui connaît la nécessité de la violence et son prix. Elliot Ness a la dégaine très séduisante de Kevin Costner *(lire ci-dessous)* et son sourire fondant. Il n'est pas, comme Robert Stack, l'exemple même de l'incorruptible impassible, invincible, infaillible. Il peut arriver que le nouvel Elliot Ness se trompe. Il est marié, a deux enfants. Il envoie ses amis au casse-pipe et, à la fin, il tue sauvagement par pure vengeance.

Le rouge sang étoile les murs sculptés dans la lumière dorée d'un crépuscule confus et de coupoles de verre. *Les Incorruptibles* de Brian de Palma sont à l'indéracinable feuilleton ce que les westerns de Sergio Leone sont au *Virginien* et autres séries TV. D'ailleurs, la musique est d'Ennio Morricone.

Bien que *Matewan* soit l'histoire d'une grève de mineurs en Virginie dans les années 20, on pourrait classer ce film de John Sayles dans la catégorie des westerns, à cause de sa construction et des paysages, des maisons de bois, de la petite gare déserte où a lieu le grand combat. Il n'y a pas de saloon mais une église où le curé confond syndicat et Belzébuth, tandis qu'un prêcheur de quinze ans défend avec force la justice sociale.

Les sbires de la compagnie qui exploite la mine et les mineurs sont des brutes mercenaires qui n'ont rien à envier aux petits voleurs de troupeaux. Dans le rôle du justicier solitaire, le syndicaliste est venu de la ville pour désigner l'ennemi de classe et éduquer les travailleurs. Mais, pour eux, l'ennemi c'est d'abord l'étranger, nègre ou italien, amené en wagon à bestiaux, involontaire briseur de grève. Et ils savent surtout revendiquer à coups de pied, de pierre, de fusil. Malheureusement, quoi qu'ils fassent, le rapport de forces n'est pas en leur faveur. Ils *ont à peu près autant de droits que* les mineurs noirs d'Afrique du Sud.

L'histoire est dure et John Sayles la raconte sans se laisser aller à trop de facile sensiblerie. Son film est fauché, un peu long, n'évite pas toujours le chauvinisme mais il est sincère. Il exprime le beosin de dire, et, ces temps-ci, c'est rare.

COLETTE GODARD.

Kevin Costner, le Californien

Kevin Costner, l'Elliot Ness de Brian De Palma, possède à trente-deux ans un physique d'athlète, un charme nonchalant très californien. Il est d'ailleurs né sur la côte Ouest, dans une bourgade nommée Compton, à des années-lumières de Beverly Hills. Depuis dix ans, il vit avec sa femme dans la région de Pasadena avec ses deux enfants.

A l'université, il avait hésité entre le sport et le théâtre, qu'il a finalement choisi, mais n'a commencé à s'y consacrer professionnellement qu'après avoir obtenu ses diplômes de sciences économiques. Il a commencé très lentement, entre productions obscures et figuration dans des petits films dont, paraît-il, un soft porno qui aurait disparu de sa biographie officielle. Il passe une audition pour *Mike's Murder*, n'est pas retenu, mais le « casting director » se souvient de lui.

Kevin Costner a d'abord bâti sa carrière sur des films que personne ou presque n'a vus – *Fandango*, de Spielberg – ou dont il a disparu au montage, comme *Frances*. Dans *les Copains d'abord*, de Larry Kasdan, on ne le voyait qu'à l'état de cadavre, les scènes de flash-back ayant été coupées. Larry Kasdan lui donne pourtant une chance dans *Silverado*. Mais le film suivant – l'histoire d'un médecin atteint d'une maladie incurable et qui participe cependant à une course cycliste – n'a pas fait un triomphe.

Cette année, la chance a tourné. Kevin Costner a tourné *les Incorruptibles* et *No Way Out*, de Roger Donaldson. Il y joue des scènes torrides avec Sean Young et fait la couverture des magazines. De face, en pied, rasé, peu rasé ou pas du tout, on le voit partout.

HENRI BÉHAR.

ARTS

Ventes

Sotheby's au plus haut

Les ventes réalisées dans le monde entier par les salles de vente Sotheby's ont, pour la première fois, dépassé le cap du milliard de dollars (1,3 milliard de dollars) pendant la *période qui va de septembre* 1986 à août 1987, selon un communiqué publié par la société américaine à Londres et à New-York. Exprimées en dollars, les ventes de Sotheby's ont augmenté de 85 % par rapport à la période correspondante de 1985-1986. Le président de Sotheby's Holding, M. Michael L. Ainslie, a estimé que le monde des ventes aux enchères avait connu une « *saison historique* », soulignant que Sotheby's était la première salle des ventes à avoir franchi le cap du milliard de dollars.

Ce sont les ventes de Sotheby's en Europe continentale et en Asie qui ont le plus progressé avec une hausse de 135 %. Au cours du dernier exercice, quatre-vingt-six objets d'art vendus par Sotheby's ont dépassé le million de dollars.

La grande rivale de Sotheby's, Christie's, a annoncé en juillet une augmentation de 50 % de ses ventes pour la période juillet 1986-juillet 1987 qui se sont élevées à 581 millions de livres (soit environ 5,8 milliards de francs).

Au musée du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye

Anquetin chez Denis

Qui connaît Louis Anquetin ? Pourtant, ce camarade de Gauguin avait quelque talent, pas mal d'audace, et un esprit fort original.

L'Exposition universelle de 1889, celle de la tour Eiffel, dut à un cafetier d'entrer dans l'histoire de la peinture. Celui-ci, nommé Volpini, avait accepté d'accrocher dans son établissement quelques toiles dont aucun jury ne voulait, celles de Gauguin et de ses compagnons. Parmi eux, Louis Anquetin, vingt-huit ans, natif de l'Eure, élève de Cormon avant de passer à l'impressionnisme avec pinceaux et couleurs. Rien ne distingue alors ce converti du cloisonnisme et des teintes crues – si ce n'est qu'Anquetin, esprit singulier, imagine d'appliquer les procédés archaïsants de Gauguin et Bernard à la représentation de la ville. La technique de l'aplat et de la forme cernée, qui semblait ne s'appliquer qu'aux scènes bretonnes et aux paysages à la Sérusier, Anquetin l'introduit dans la thématique de Degas.

Résultat : une œuvre exceptionnelle, un pastel de dimensions étonnantes, *le Rond-Point des Champs-Elysées* – de 1889, donc. Deux chevaux, un blanc et un bistre, de profil tous deux, se cabrent au passage d'une élégante, profil noir, et de son chien, tache noire. Derrière, il y a le jet d'eau, forme claire, et le ciel, surface bleue. Le dessin fait songer à Seurat, les teintes aigres à Degas, mais l'auteur a sa manière personnelle d'enchaîner les courbes et de faire grincer les dissonances.

On s'attacherait moins à cette réussite si elle n'ajoutait au mérite esthétique le mérite historique de préfigurer, plusieurs années auparavant, ces artifices japonisants dont l'on attribue volontiers la généralisation aux Nabis. Or Anquetin précède ici Bonnard, Vuillard et Denis dans l'invention d'un style plat et sec.

Le musée du Prieuré, fief de Maurice Denis, a eu la bonne idée d'acheter ce pastel et la meilleure idée encore d'en faire la pièce majeure d'un très succinct hommage à Anquetin. Naturellement, on aimerait qu'il y ait davantage de toiles, plus de dessins – ceux que l'on voit sont étranges – et plus de peintures du second Anquetin, de celui qui, après sa période « prénabi », jugea urgent d'en revenir aux maîtres d'autrefois et se mit à pasticher Jordaens et Rubens. Cet abandon du modernisme fit grand bruit vers 1896 : Anquetin ne faisait pourtant qu'annoncer l'évolution d'un Emile Bernard ou d'un Denis, glissant tous deux des primitifs vers les classiques. Décidément, il faudrait en savoir davantage sur ce dissident à perpétuité. On attend une rétrospective.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye, jusqu'au 11 octobre.

THÉÂTRE

Roger Planchon et la rentrée du TNP

Turbulence et fidélité

Le public du Théâtre national populaire, à Villeurbanne, est comme une grande classe excitée, à chaque rentrée, de retrouver ses maîtres, tiraillée entre sa curiosité pour le nouveau programme et des envies de chahut plus ou moins réprimées. Conquis d'avance malgré ses faux airs de turbulence, il s'offre le plaisir d'affirmer une dernière fois, avant de cocher les petites cases de l'abonnement, qu'il ne se laisse pas séduire si facilement. Et qu'il compte bien à ce propos sur le « numéro » rituel des patrons de la maison.

Roger Planchon, un peu pâle, éprouvé par les conditions de tournage difficiles de son *Dandin*, actuellement en cours de montage, a frustré ses fidèles des brillantes analyses escomptées. Mais l'aveu, sans effets, de son accablement de cinéaste sous la « *pression inimaginable de l'économie* » a touché le public, définitivement reconquis par un bref coup de colère sur les « supermarchés de la culture » souhaités par certains spectateurs boulimiques. « *Telle n'est pas la mission d'une équipe qui s'engage et ne présente que ce qu'elle aime !* »

Georges Lavaudant n'a pu que rappeler, quant à lui, la somme de travail fournie l'an dernier pour sa première saison de codirection du TNP, en particulier sur les deux Brecht, dont l'exploitation se poursuit en tournée. Le TNP aura d'ailleurs toute la saison des équipes sur les routes, en France et à l'étranger, avec une perspective de quatre cents représentations. Georges Lavaudant n'officiera à Villeurbanne que le temps de reprendre *l'Enlèvement au sérail*, qu'il vient de mettre en scène au Festival d'Aix-en-Provence. L'accueil de ce spectacle au TNP s'explique par la fermeture temporaire de l'Opéra de Lyon, en travaux toute la saison.

Assuré que les patrons du TNP n'étaient pas inactifs, le public a pu déguster sereinement un programme qui lui ménage d'heureuses retrouvailles. Jean-Pierre Vincent, un familier de la maison, va créer en décembre, *le Faiseur de théâtre* de Thomas Bernhard. Il s'agit d'une production TNP, ainsi que *Comme il vous plaira*, le Shakespeare monté en mars par Ariel Garcia-Valdes. Jean-Pierre Vincent s'est réjoui d'échapper ainsi à « *la fatalité des coproductions, qui transforment le service public en sponsorisation publique, et font perdre leur âme aux théâtres* ».

BERNADETTE BOST.

★ Aux deux créations de la saison s'ajoute *Georges Dandin*, dans la mise en scène de Planchon, repris en janvier. Parmi les spectacles accueillis : *Dans la solitude des champs de coton*, de Koltès, mis en scène par Chéreau (anticipation d'une grande création Chéreau la saison prochaine à Villeurbanne) ; *la Serva amorosa*, de Goldoni par Luca Ronconi, en langue italienne ; *les Petits Pas*, de Jérôme Deschamps ; *Gertrud*, par Bruno Boëglin ; *Y'a bon Bamboula* », de Tilly, etc.

Une conférence de presse de M. Léotard

Priorité au patrimoine

Un an après le lancement du « plan patrimoine », M. François Léotard a présenté, le jeudi 10 septembre, dans les salons du ministère, un bilan de l'action du gouvernement en faveur du parc monumental français.

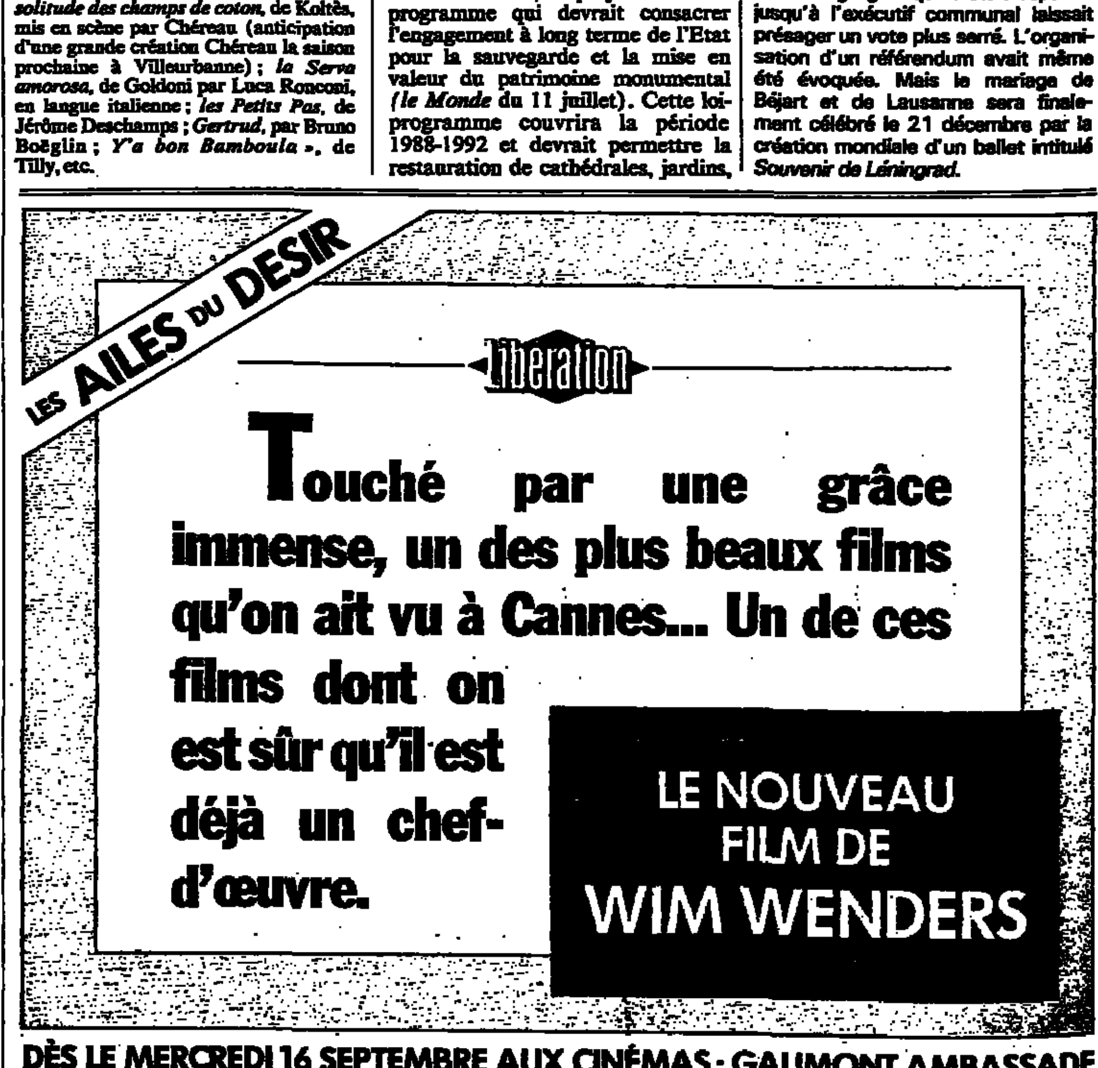
M. François Léotard a annoncé une journée portes ouvertes – la quatrième depuis 1984 – pour le dimanche 20 septembre. A cette occasion, plus de six mille monuments dans la France entière ouvriront leurs portes aux visiteurs. Les entrées seront gratuites ou à tarifs réduits et pourront être agrémentées d'animations spécifiques. Deuxième rendez-vous fixé par le ministre de la culture et de la communication : un Forum du patrimoine, qui se tiendra du 7 au 11 octobre, à La Villette. Ce Forum comprendra un colloque de spécialistes, un salon, ainsi que divers spectacles et animations regroupés dans le premier Festival du film du patrimoine.

Enfin, l'Assemblée nationale et le Sénat examineront, lors de leur session d'automne, le projet de loi de programme qui devrait consacrer l'engagement à long terme de l'Etat pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine monumental *(le Monde* du 11 juillet). Cette loi-programme couvrira la période 1988-1992 et devrait permettre la restauration de cathédrales, jardins, édifices civils, religieux et militaires et sites archéologiques. Dès 1988 est *prévue une augmentation de près de* 30 % du budget des monuments historiques, qui devrait ainsi atteindre 931 millions de francs.

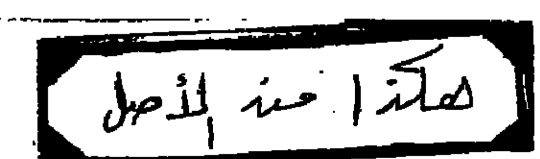
Le ministre s'est également félicité de l'existence de nouveaux chantiers, comme le Jardin des droits de l'homme, d'Ian Hamilton Finlay à l'Hôtel des menus plaisirs, à Versailles, ou les vitraux de Pierre Soulages pour l'église Sainte-Foy (douzième siècle), de Conques (Aveyron), ou encore le programme complet de création de vitraux de la cathédrale de Nevers.

DANSE

● **Pas de référendum pour Béjart à Lausanne.** – Rien ne peut plus s'opposer à l'installation de Maurice Béjart à Lausanne. Le parlement local vient en effet d'adopter à une large majorité l'attribution au chorégraphe belge d'un crédit spécial pour 1987 de 2,4 millions de francs suisses (environ 9,6 millions de francs français) et le principe d'une subvention annuelle de 2 millions (8 millions de francs français). Le climat de grogne qui s'était répandu jusqu'à l'exécutif communal laissait présager un vote plus serré. L'organisation d'un référendum avait même été évoquée. Mais le mariage de Béjart et de Lausanne sera finalement célébré le 21 décembre par la création mondiale d'un ballet intitulé *Souvenir de Léningrad*.







Culture

Anquetin chez De…

Priorité au patrimo…



VARIÉTÉS

Retour à la scène

Le roi Hallyday à Bercy

Après avoir traversé les générations sans que son image ternisse ni que son pouvoir de toucher s'affaiblisse, Johnny Hallyday revient à partir du 15 septembre au Palais omnisports de Bercy. A guichets fermés. Et en s'accompagnant lui-même au piano, le temps d'une chanson.


SYGMA

Johnny Hallyday a enfourché un cheval ailé il y a vingt-sept ans, au moment où la musique populaire permettait de trouver son identité, offrait une part de rêve et un énorme potentiel de spontanéité. Les sons, les paroles, les bruits et les déchaînements ont donné à Hallyday une manière de vivre, un comportement. Son univers a d'abord été celui de l'instinct, des émotions, des débordements. Prince du rock n'roll entouré d'une mythologie et enfermé dans un splendide isolement, il s'est saoulé de mots, de gestes et de rythme, il a jeté en pâture le « je » et avec une belle impudeur s'est raconté devant des salles transformées en d'immenses chœurs, clamant ses envies, ses désirs, en sachant fort bien que tout son pouvoir, il le tenait de la communion avec le spectateur.

Plus d'un quart de siècle plus tard, après de nombreuses extravagances, Johnny Hallyday est toujours le monstre sacré de la chanson française qui poursuit ses rêves, les célèbre et les produit sur scène. Il vieillit bien : *« J'ai quarante-quatre ans et je suis fier de les avoir »*, dit-il. Du statut d'idole des jeunes, il est simplement passé à celui de star. *« Question de mots. Star, c'est plus respectable... L'autre jour, j'ai lu une déclaration de Mickey Rourke qui m'a fait énormément rire. Il disait : « Je suis une star. Donc une » escroquerie. »*

Peu bavard, Hallyday est le premier à sourire de la réputation d'*« homme qui parle peu »* qu'on lui a faite. *« Les journalistes qui viennent me voir m'interpellent : « Alors, Johnny Hallyday, vous » avez quarante-quatre ans. Dites-» nous quelle est votre évolution » dans la musique. » Moi, honteux, je réponds : « Ben, vous savez, moi, » j'aime toujours le rock n'roll. » Mon cœur est encore pour Jerry » Lee Lewis, le « killer », et pour » Elvis, c'est toute mon histoire. Je » ne fais pas un spectacle où l'on » vient écouter uniquement de la » musique. Je suis quelqu'un qui va » au bout des choses. Avec ma » démesure personnelle. Et jusqu'à » l'épuisement. »*

Une âme candide et chaleureuse

Une intuition infaillible de ce qu'il convient de faire sur une scène ou sur un plateau, une aventure menée avec plus de sérieux que ne le laissent croire les apparences, ne suffisent pas à expliquer le fidélité exceptionnelle du public à l'égard de celui qui symbolise en France tout ce que le show a d'unique.

Dans tout ce qu'il a entrepris depuis vingt-sept ans, Johnny Hallyday est resté d'abord lui-même. Avec, derrière, un personnage parfois rude et fougueux, une sensibilité meurtrière. Avec une âme d'enfant, une âme candide et chaleureuse.

Certes, depuis le début des années soixante, Hallyday a emprunté bien des défroques, a saisi les modes successives. Mais chaque habillement lui est allé comme un gant, n'a été en aucune manière une entrave à sa sincérité.

Il y a deux ans et demi que le chanteur n'est pas monté sur une scène : les tournées incessantes lui avaient enlevé tout plaisir. Entre-temps, faire l'acteur était devenu une partie de sa vie.

A Bercy pour seize jours (toutes les places ont été louées en quelques semaines), Johnny Hallyday présente son nouveau spectacle de deux heures sans entracte mis en scène par Michel Berger et illuminé par Jacques Rouveyrollis avec des rideaux de feu, des effets mirages et des écrans d'eau. Avec un orchestre totalement renouvelé, étonnant de force et de swing. *« Michel Berger,* dit Hallyday, *m'a fait apprendre le piano, six heures par jour, durant l'été. Pour que je puisse m'accompagner moi-même dans* Rock n'roll attitude. *Et pour saluer aussi Jerry Lee Lewis. »*

Après le Palais omnisports de Bercy, Johnny Hallyday proposera en province le même spectacle. Puis il y aura (peut-être) un film et (sûrement) un nouvel album : *« Je fais attention à ce que j'entreprends. Je n'ai plus le droit de me tromper. Il fut un temps où j'enregistrais trois albums par an : entre janvier et décembre. Il me fallait trouver au moins trente chansons. C'était de la folie. Ça m'a fait beaucoup de mal...*

» Je ne suis toujours pas pour autant un homme tranquille : je viens d'acheter ma vingtième maison et j'ai craqué pour une Ferrari. La dernière, rouge. Ça me permet de faire la Creuse en trois heures quand je vais voir ma fille. »

CLAUDE FLÉOUTER.

JAZZ

Bourges swingue en automne

Bourges. – A deux pas de la maison natale de Jacques Cœur, le Pub des Jacobins est devenu, en une saison, un salon où l'on jazze, qui accueillit l'an passé sur sa première affiche, parmi d'autres, Hal Singer et Eddy Louiss. Le responsable André Bodin dit : *« Après dix-sept ans dans le prêt-à-porter féminin, je m'ennuyais. J'aspirais à autre chose. A trente-huit ans, j'ai donc décidé de changer. J'ai pris un bar pendant quatre ans avant de venir m'installer ici, il y a un an et demi, avec comme première intention de proposer des cocktails. »* Ayant trouvé le décor qui lui convenait, il cherche à le meubler musicalement. *« J'ai essayé différentes musiques. Le soir, parce que je trouvais que cela correspondait bien à l'endroit, je passais du jazz. »*

« Mon seul souci est d'offrir ici des moments d'exception en accueillant le mieux possible des musiciens d'envergure nationale et internationale... » C'est-à-dire Francis Lockwood, avec Romano (batteur), le 1er octobre ; Michel Petrucciani, le 22 octobre ; Cesarius Alvim, avec Jean-François Jenny Clarck et André Cecarelli, le 11 novembre ; René Urtreger, le 3 décembre ; Jean-Pierre Clavier, le 17 décembre ; le trio Gubitsch, le 7 janvier ; Roland Dyens, le 21 janvier, et Courtney Pine en février.

MODE

Les journées du prêt-à-porter à Düsseldorf

A la recherche d'une image

Avec ses 2 800 exposants répartis sur 170 000 mètres carrés, l'Agedo et l'Idego dessous, organisés du 6 au 9 septembre à Düsseldorf, constituent le plus grand Salon international de mode féminine.

Trente-huit pays étrangers participent au Salon de mode féminine de Düsseldorf, qui semble avoir fait de l'ouverture un principe : on bâtit un village français, Intimode, dans le hall lingerie, le maire patronne une soirée de gala, « Le monde de la mode », à Düsseldorf, représenté par dix pays d'Europe et d'outre-mer. Les Chinois ont organisé, pour la deuxième année, un défilé, tandis que l'Avant Gardisten Strasse, qui comporte dix-neuf créateurs allemands, a ouvert ses portes à onze stylistes français, hollandais, autrichiens, suisses, turcs et même américains.

Tout cela est très impressionnant : d'un hall à l'autre (quinze au total), on se dit qu'on croise la terre entière, ou presque. Indiennes enturbannées, Autrichiennes prospères et blondes internationales se bousculent dans les stands. Chez Tehen, une Française constate : *« Ici les gens ne flânent pas, ils sont là pour travailler. Ils font leurs commandes sur place. Les Allemands ont horreur de recevoir les représentants, et les étrangers savent qu'ils seront livrés dans les délais, c'est-à-dire avant le 15 décembre. »*

Chaque année, l'Agedo (six Salons répartis de février à octobre) attire 200 000 visiteurs originaires de soixante-dix pays. Le travail est, ici, simplifié : pas d'errance possible, car les vêtements sont à la fois classés par secteurs et par prix. Le détaillant de luxe ne se hasardera pas au hall 6 où pendouillent les jupons indiens dignes de Katmandou et les gilets en daim bordés de fausse fourrure. La présentation à la fois rationnelle et attrayante (les stands haut de gamme sont décorés comme des boutiques) est à l'image du prêt-à-porter allemand : structuré, efficace, vendeur.

L'Allemagne (deuxième exportateur de prêt-à-porter féminin) vend moins des idées de mode que des produits adaptés à des consommatrices très ciblées. Ainsi le leader européen du vêtement, le groupe Steilmann (23 millions de pièces produites par an dans quatre-vingts unités de fabrication ; un chiffre d'affaires de 1,161 milliard de marks en 1986), est à la tête de dix firmes. Et chacune comprend plusieurs lignes. La dernière-née des entreprises s'attaque même au créneau dit « de l'extravagance, qui se vend ». La devise de Steilmann est la suivante : *« Une mode pour des millions de femmes et non pour des femmes millionnaires. »*

Mais le caméléonisme de Steilmann n'est pas partagé par tous les industriels allemands. Beaucoup se contentent de raconter *« l'élégance active de la femme exigeante »*. Au cours du Professional Show, les mannequins ont présenté des uniformes de ville sérieux, portables, mais rien de plus que des modèles de cahiers de tendance délavés. C'est déjà beaucoup : en France, le courant passe plutôt mal entre la créativité et la fabrication industrielle. Ici, on fait l'effort de divertir le classicisme dadame avec des notes mode : boutons dorés, godets, volants, rayures.

La volonté de séduction s'affirme encore dans les défilés régis comme des shows berlusconesques : décors en carton pâte, micros pailletés (on a vu une blonde platinée chanter Edith Piaf en play-back, se tortillant dans son fuseau de plastique blanc), matelas pneumatiques, ballons, buffet, champagne, public habillé.

Les journalistes sont comblés : l'Agedo (dix bureaux de relations presse dans le monde entier) édite un journal (tiré à 120 000 exemplaires) et des programmes diffusés en cinq langues. On est bien assis partout. Surtout chez les créateurs. Le chouchou national Joop ! (prononcez Yop) a présenté sa collection été 88 à l'Opéra de Düsseldorf. Un défilé plus tourbillonnant, plus coloré, plus parisien que les autres, avec des mannequins qui savent enfiler leurs bas couture, marcher et rire en même temps. Mais les tailleurs, les pantalons Marlène, les robes-manteaux laissent une impression de déjà vu : Joop ! alaïse, gaultiérise, saint-laurentise, lacroixise avec talent (il aurait quand même pu s'apercevoir que, cette année, les « grands » avaient rétréci leurs épaules).

L'avant-garde allemande et la mode présentées par les créateurs de Berlin sont décevantes : on multiplie les effets des costumiers (voir les napoléonnettes et les chapeaux assiette de Sylvia Cossa garnis de poivrons en plastique). Ou bien l'on cultive désespérément le style Halles en présentant des manteaux-sac, des queues de pie zippées, des silhouettes à la Jeanne Mas. Deux exceptions : Uli Raiss et ses infirmières en blouses de lin, Daniela Bechtof et ses Lolita diaphanes mais attendrissantes.

En France, la haute couture a sauvé les créateurs de leur méditation misérabiliste et japonisante. Aujourd'hui, en Allemagne, c'est l'industrie qui cherche à doter la mode d'une véritable identité. La meilleure illustration est l'accord conclu le 4 septembre à Düsseldorf entre Klaus Steilmann et Karl Lagerfeld pour diffuser, dès l'hiver 1988, une ligne KL vendue à des prix compétitifs (1 200 francs la robe).

Déjà les stylistes français se sentent attirés par l'Allemagne. Jean-Claude de Luca a signé récemment un contrat avec Klaus Steilmann. Déjà la mode allemande déferle à Paris : depuis août, la marque Esprit dispose de deux stands (160 mètres carrés) aux Galeries Lafayette. Les Allemands ont prouvé qu'ils savaient fabriquer et vendre. Aujourd'hui, ils cherchent à se doter d'une image. Dans quelques années, cela risque de faire très mal.

LAURENCE BENAIM.

Samedi gras

« Habillez-vous comme vous voulez » : tel est le slogan de la manifestation organisée le 12 septembre par les fédérations professionnelles et le DEFI (Comité de développement et de promotion pour le textile et l'habillement). Patronnée par M. François Léotard (le ministre de la culture annonçait la nouvelle publiquement le 8 juillet), cette journée se veut *« une grande fête populaire »*. Vingt-cinq étudiants de l'IFM et vingt-huit élèves de grandes écoles de commerce convertis en *« chargés de mission »* ont défini un *« plan d'action type »* pour que la fête commence dans vingt-deux villes. Le programme ne manque pas d'éclectisme : « casting sauvage » à Avignon pour sélectionner les tenues les plus étonnantes, exposition « La mode et les toilettes d'autrefois » (Nancy), « La mode photographiée sur le vif » (Bordeaux), « Porcelaine et couturiers » (Limoges)... Des défilés sont prévus un peu partout. A Paris, le Musée des arts de la mode organise une journée portes ouvertes, tandis que les mannequins habillés par les écoles de mode (Esmod, Fleuri Delaporte, le cours de coupe Lainé...) slalomeront dès 12 h 30 et pendant tout l'après-midi entre les colonnes de Buren, au Palais-Royal, ainsi qu'au Forum des Halles. Des produits véhicules (foulards en tissu torchon, bolducs, 100 000 affichettes) seront distribués par les détaillants pour *« illustrer l'esprit convivial de cette journée »* qui coïncide avec la fête de la Saint-Aimé. Ce samedi gras institutionnel donnera-t-il aux Français l'envie de s'endimancher ? Cette journée, qui veut symboliser le dynamisme et le prestige de la mode française, doit faire sourire les étrangers : en 1986, les exportations ont augmenté de 2 % tandis que les importations progressaient de 16,6 %. *« France, j'aime ta mode ! »*, dit la campagne publicitaire.

L. B.

Communication

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

UNE société de débiles légers, voilà le terrain sur lequel paraît glisser la France si l'on s'en rapporte à un événement qui dépasse tous les autres en importance ces temps-ci : la rentrée télévisée. Qu'importe le Tchad, le chômage, l'élection présidentielle, le SIDA, Gorbatchev ou le délire qui sévit en Orient, Sabatier revient, Collaro va paraître, Drucker est intact, Ockrent a la pêche, Bouygues a sauvé l'Occident chrétien en achetant TF1 et Hersant va engager Balladur pour commenter les cours de la Bourse. Ça baigne. C'est cool.

N'insistons pas, en ces périodes de célébrations francophones, sur ce calembour que le monde entier nous envie et par lequel veut s'imposer la chaîne Hersant-Berlusconi : « Cinq you la 5 ». C'est à pleurer. Un sous-officier de carrière ne s'y serait pas risqué, à peine un garçon de bains.

Regardons en revanche ce qu'est devenu (n'était-ce pas naguère le maître-mot de la privatisation ?) le « mieux-disant culturel » appliqué à l'outil numéro un de l'information, de la culture et du divertissement du pays : la télévision. Il s'est vite résumé à une guerre des vedettes qui y fait encore rage.

Une guerre qui ne connaît qu'une arme : l'argent. Car, si ce fait est apparemment oublié ou pardonné aujourd'hui, c'est tout de même par l'attribution de sommes colossales (du moins pour le commun des mortels) que celui-ci est resté là et que cette autre est allée ailleurs.

Certes, on n'est pas de bois ; certes, l'homme vit aussi de pain, surtout s'il est agrémenté d'un soupçon de caviar, mais quelle intense rigolade que les motifs officiellement invoqués par M. X. et Mme Y. pour aller montrer sa trombine sur la Une ou sur la Cinq, quitter un service public nécessairement moins fastueux ou jouer au jeu du « mieux-offrant pécuniaire » !

Or cet argent, il faut le trouver ou le récupérer. M. de La Palice n'aurait pas dit mieux. Par le seul moyen qui soit donné aux chaînes privées, la publicité.

Soyons clairs, la publicité n'est nullement une calamité. Dans une certaine mesure, elle reste ce que voulait son inventeur, Emile de Girardin, un élément d'information.

Mais, comme il est normal, la publicité en veut pour son argent (on n'en sort pas), autrement dit des téléspectateurs par millions lorsque passent les séquences suggérant toutes affaires cessantes d'acheter une automobile à 80 000 francs, de masquer les cheveux blancs qui altèrent notre radieuse beauté, de faire la vaisselle en jouant à la belote ou d'avoir un dîner tout prêt grâce à un simple claquement des doigts.

∴

POUR que les téléspectateurs se ramassent à la louche, il faut les appâter en pratiquant (notamment, car d'autres ruses plus subtiles sont mises en place) une politique de programmation bien dosée à base de « mieux-crétinisant » : un spectacle qui ne fatigue pas les méninges et qui deviendra positivement génial s'il permet à quelques-uns de rafler des sous.

Mais il faut tout de même sauver les apparences et ne pas se borner à distribuer billets ou cadeaux sans que le bénéficiaire ait paru les gagner ou les mériter. Lui aussi, il faut qu'il donne l'impression de se décarcasser. Mais il n'est pas question de perdre. Il faut donc imaginer des entreprises où les efforts sont constamment couronnés de succès.

Pour cela, donner aux jeux de hasard (le suspense, mon bon Monsieur) une forme nouvelle qui diminue ou supprime ce hasard. Ainsi voit-on un présentateur de la 5e chaîne vanter les charmes de son émission à venir (miam !) en promettant qu'avec elle on gagnera beaucoup en ne sachant rien. Voilà qui devrait donner du cœur à l'ouvrage aux chers petits qui rentrent en classe.

De fait, le passé télévisé du monsieur garantissant ses lendemains, il est permis de le croire sur parole. Mais le hasard n'est que faussement supprimé. Il subsiste (et comment !) dans le fait qu'il doit y avoir quelque chose comme une chance sur des centaines de milliers pour que le téléspectateur qui bée devant la fortune déferlant pour un autre en vienne jamais à bénéficier de circonstances aussi enchanteresses.

Chaînes

LE joli coup, pour les organisateurs, c'est que chacun de ces témoins qui ne sera jamais convié à la fête (enverrait-il des cartes postales par centaines pour être « sélectionné », répondrait-il à des dizaines de questionnaires, collectionnerait-il par milliers les « bons » pour ceci et pour cela), chacun de ces candidats perpétuels à la sélection peut croire que son jour viendra et, avant qu'il ne survienne, c'est-à-dire jamais, rêver qu'il est cet élu venu pauvre et repartant opulent parce qu'il a su deviner, l'habile homme, qu'une Rolls valait plus cher qu'une épingle de nourrice. Ce n'est plus de la télévision, c'est de la schizophrénie.

Etant précisé, soyons honnêtes, que le service public n'est pas plus innocent lorsqu'il proclame à qui veut l'entendre qu'un ongle bien taillé permet de trouver une fortune « au grattage ». Ce sont des pratiques de pays sous-développés où l'Etat, faute d'assurer la prospérité, fait patienter les pauvres en bloquant le prix des loteries qu'il multiplie. Qui rêve dîne.

Comme il s'écoulera un bon bout de temps avant que la dernière mise en scène de *Polyeucte* (1) l'emporte en audience sur ces fascinantes émissions bien dotées, ce sont plus souvent ces dernières qui illumineront nos soirées.

Il n'est d'ailleurs même pas sûr que les chaînes du service public n'attraperont pas elles aussi la vérole. En ce sens, il serait peut-être plus protecteur pour elles que M. Chirac donne satisfaction à M. Bouygues en leur interdisant de se financer par la publicité. Ainsi le service public serait-il à l'abri de la tentation.

Il serait cependant tout à fait vain de jeter feu et flamme contre les publicitaires ou contre les chaînes qui devront les séduire. Maintenant que la farce du « mieux-disant culturel » est close, le temps des choses sérieuses est venu. Les publicitaires veulent être entendus (ou plutôt les patrons des produits qu'ils vantent) et les chaînes privées gagner de l'argent.

Le cynisme n'y est pour rien : ces sociétés sont là pour cela. Elles ne sont pas des associations à but non lucratif. Elles existent pour satisfaire au but légal de toute société commerciale : répartir des bénéfices.

∴

VOILA pourquoi sur les panneaux publicitaires qui ornent nos cités s'étalent les visages réjouis de nos frères qui apporteront à la France extasiée la fortune grâce à l'ignorance, le savoir sans l'effort et le divertissement qui part des boyaux.

C'est effectivement une marque du temps que ces visages perpétuellement souriants, que ces voix rassurantes, cajolantes, enveloppantes, indulgentes, en un mot paternalistes sans la moindre vergogne.

Il ne s'agit pas de s'adresser à des adultes doués de raison, mais à des bons sauvages qu'il faut maintenir dans la docilité, à des enfants qui vont manger la bonne bouillie pour faire plaisir au monsieur, qui vont frapper dans leurs mains tous ensemble pour encourager la vedette et faire un triomphe à l'heureux gagnant qui amorcera la pompe à audience. Zut ! Ce n'était pas la peine d'inventer Jules Ferry (le maître d'école plutôt que le conquistador) pour en arriver là.

Mais comment s'étonner d'une telle dégringolade, directement empruntée à la chère civilisation américaine, merci, lorsque l'exemple vient d'en haut et que le premier ministre remet son avenir entre les mains d'une beuglante et les pattes d'un cabot ?

Par miracle, la société française est sortie de son hébétude et, plutôt que d'applaudir encore une fois à la prouesse de l'artiste, a jugé qu'il avait poussé le bouchon un peu loin.

Dieu fasse que cela serve de leçon à celui-là et à tous les autes, que les hommes politiques se reprennent et cessent de confier à des batteurs d'estrade le soin de les guider vers le pinacle qu'ils guignent. Comme Jack Lang s'exhibant à faire des grâces à Guy Lux quand on sait tout le bien qu'il pense du personnage. Sinon, suivant toujours le modèle américain, la France finira par élire Reagan.

Quelle extravagante évolution que celle où les hommes doivent être ce qu'ils ne sont pas, faire de la politique en feignant d'y être étranger, chercher des suffrages en chantant *les Feuilles mortes*, ainsi que s'y aventura Lionel Jospin il y a un an ou deux, courir le marathon de New-York pour faire peuple au lieu de faire le ministre.

Que les hommes politiques cessent de vouloir nous faire croire qu'ils s'intéressent à tout, ont des compétences pour tout, mais qu'ils n'ont que dédain et répugnance pour la politique à laquelle ils ne sont mêlés que contraints et forcés. En un mot, qu'on cesse de nous prendre pour des crétins. De cette tâche, une partie de la télévision se charge déjà.

P.S. — Ainsi que chacun le sait, la télévision, toutes chaînes confondues, diffuse une majorité de feuilletons américains. Y compris sur des sujets historiques. A ce train-là, les Français connaîtront bientôt mieux l'histoire des Etats-Unis que celle de la France et de l'Europe. Encore bravo !

(1) Hypothèse très hypothétique, la Comédie-Française n'envisageant toujours pas de filmer cette merveille de théâtre, dont les grèves d'avant l'été ont ruiné le succès. Fort heureusement, les représentations reprennent. Précipitez-vous !

Le développement des réseaux de radio

Les sept stations du groupe belge Rossel adoptent le label RFM

RFM va fort. C'est en tout cas le message que veulent faire passer ses responsables, qui organisaient, le jeudi 10 septembre, une réunion de presse, démentant ainsi certaines rumeurs sur la santé fragile du réseau. Patrick Meyer, son directeur, annonce donc la reconstitution d'un réseau de quarante stations établies dans toutes les grandes métropoles.

Un réseau solide, dit-on, puisque vingt-cinq des stations sont des filiales de RFM, garantie de stabilité, les autres (en général dans des villes de moindre importance) étant franchisées. De quoi se prémunir contre l'aventure arrivée à RFM au printemps dernier quand les stations diffusant son programme mais organisées sous le label CFM ont brusquement intégré le réseau Kiss FM.

Mais RFM, qui a l'ambition de devenir l'un des premiers réseaux de couverture nationale, proclame également sa vocation européenne. Entendue déjà sur Genève, RFM vient de signer un accord de coproduction avec le groupe belge Rossel (éditeur notamment du *Soir*), qui possède un réseau de sept radios, lesquelles, dès cet automne, vont adopter le logo, l'habillage, la communication et une partie des programmes de RFM-Paris. Des émissions plus spécifiques seront également conçues pour le public belge ; les stations françaises et belges promettent de coproduire et d'échanger des émissions, voire de grouper parfois leurs achats de programmes et de concerts.

Enfin, à la fois pour faire part de sa santé et pour mieux asseoir son image, RFM entreprendra, dès dimanche, une campagne publicitaire sur TF 1. Trois spots, préparés par l'agence Alice, vendront l'image de la « Radio-couleurs », celle qui valorise la mémoire musicale collective des quarante dernières années et dont les héros sont des stars aussi diverses que les Beatles, Ray Charles... et Madonna.

ANNICK COJEAN.

Première chaîne par l'audience

TF 1 mise sur l'information

Première chaîne par l'audience, selon les derniers chiffres du Centre d'étude des supports de publicité (CESP), TF 1 a décidé de miser à fond sur l'information. Une étude d'audience réalisée sur les mois d'avril, mai et juin derniers révèle en effet que TF 1 détient la plus grosse part du marché, en semaine, avec 40,1 % des parts, contre 33,8 % à Antenne 2, 12,6 % pour FR 3, 7,4 % pour la Cinq, 3,8 % pour Canal Plus et 1,1 % pour M 6. Seulement le samedi TF 1 se fait doubler par A 2, qui atteint 40,2 %, contre 39,2 % pour la Une.

Dans cette bataille livrée par les deux principales chaînes au niveau national — en attendant l'extension sur tout le territoire des cinquième et sixième réseaux — l'information joue un rôle capital. C'est pourquoi TF 1 y consacre le quart du budget de ses programmes, soit 450 millions de francs, pour vingt-six heures et demie d'informations par semaine (journaux, magazines, reportages).

La précision a été donnée lors d'une conférence de presse qui a réuni, jeudi 10 septembre, tout l'état-major des services d'information de la Une. *« En cette année de présidentielle,* a déclaré Mme Michèle Cotta, directeur de l'information, *nous mettrons l'accent sur l'information. » « Une information dont la qualité est garantie par une forte équipe, l'innovation et le pluralisme »*, a précisé M. Etienne Mougeotte, directeur général de l'antenne.

Pour ce qui est de l'innovation, signalons les nouveaux magazines : « Le monde en face » (deux jeudis par mois, proposé par Christine Ockrent), dont le premier numéro, le 17 septembre, aura comme invité exceptionnel le président Mitterrand ; « L'enjeu » (un jeudi par mois), un magazine économique et social proposé par François de Closets, avec son supplément hebdomadaire « Le club de l'enjeu » (genre de « talk show » financier) ; et le « Magazine de reportages » (chaque samedi), dirigé par Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Succès confirmé, « Questions à domicile » sera diffusé dorénavant à 20 h 30, et Anne Sinclair aura pour nouveau partenaire, à la place de Pierre-Luc Séguillon, le chef du service politique du *Monde*, Jean-Marie Colombani. L'entretien, qui ne se passera pas forcément au domicile de l'invité, sera précédé d'un film-biographie de cinq minutes sur *« ce citoyen au-dessus de tout soupçon »*. Quant à « 7 sur 7 », il garde son rythme hebdomadaire et son créneau dominical.

Autre nouveauté, la tranche d'information matinale, « Bonjour la France », animée en semaine (de 6 h 46 à 9 heures) par Jean-Claude Narcy, et le week-end par Jean Offredo, sera enrichie de nouvelles rubriques, parfois inattendues. Ainsi l'horoscope sera présenté par Léon Zitrone, la météo par Michel Cardoze, les courses par Jean-François Pré, la santé par Martine Allain-Régnault et l'économie par Jean Boissonnat, Albert Du Roy et Jean-Louis Servan-Schreiber.

Yves Mourousi, enfin, a accepté de raccourcir son journal de 13 heures, car *« la formule est épuisée et pas assez rapide »*, alors que Bruno Masure, visiblement agacé par les réformateurs du journal télévisé, a lancé : *« Mon journal est peut-être une grand-messe, mais elle attire de plus en plus de fidèles ! »*

ALAIN WOODROW.

« Politis-le Citoyen », « Vivant », « la Légende du siècle »

Une presse de gauche en quête de financement

On la disait intimidée par cinq ans de législature socialiste, anesthésiée par l'actuelle cohabitation. Depuis la disparition, il y a neuf ans, de *Politique-Hebdo*, la presse de gauche non liée à un parti était en quête d'elle-même. La voilà qui renaît de ses cendres, avec, au début de l'année 1988, trois projets de journaux : *Politis-le Citoyen, Vivant, la Légende du siècle*. Leurs auteurs croient à un lectorat intéressé par un discours nouveau, ancré à gauche mais indépendant. Riches d'enthousiasme mais pauvres en moyens, ces titres à venir souhaitent aussi faire entendre leur différence dans le vacarme médiatique de l'élection présidentielle.

Politis-le Citoyen, dont le premier numéro est prévu début janvier, a été forgé par des journalistes venus pour la plupart de l'audiovisuel, souvent issus du PCF, du PSU ou de la Ligue communiste révolutionnaire. Parmi eux, Bernard Langlois, ancien animateur de « Résistances » (Antenne 2), Michel Naudy (FR 3), Sampiero Sanguinetti (rédacteur en chef de FR 3 Corse, récemment écarté), Michel Cardoze (TF 1), Yves Loiseau, démissionnaire de France-Inter, etc.

Leur conviction est que le consensus de la classe politique, immergée dans la cohabitation, ne reflète pas l'attente des citoyens. Les récents mouvements ou grèves des étudiants ou des cheminots en sont, pour eux, le signe. *Politis-le Citoyen* veut donc *« redonner la parole aux citoyens »*, réhabiliter le récit et l'enquête au long cours et publier des textes de chercheurs en sciences humaines ou de poètes. L'équipe — trente-deux salariés, dont la moitié de journalistes — prépare un numéro « zéro » pour octobre. Il devrait être tiré à trente mille exemplaires et distribué aux annonceurs, aux publicitaires et aux lecteurs potentiels.

Aidé par les fichiers de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), de certaines fédérations socialistes sympathisantes du projet et de la coopérative européenne de Longo Maï, la communauté des Alpes-de-Haute-Provence qui défraya la chronique en d'autres temps (*le Monde* daté 16-17 mars 1980). *Politis-le Citoyen* vise une diffusion d'environ quarante mille exemplaires.

Il espère, en outre, recueillir 4 millions de francs, garants de son indépendance, auprès des lecteurs intéressés. Un dossier concernant cet appel au public est d'ailleurs soumis à la Commission des opérations de Bourse (COB). Encore *Politis* devra-t-il réunir, dès cet automne, 2 millions de francs pour se lancer. Ce qui n'est pas encore acquis.

Moins ambitieux est le projet *Vivant*, soutenu par la « scène alternative » française (Arc-en-Ciel, écologistes, Réseau pour une alternative nucléaire, etc.). *Vivant* se déclinera en deux publications. Une lettre quotidienne de quatre pages, *Vivant-Quotidien*, tirée à 5000 exemplaires et vendue, dès novembre, par abonnement, et *Vivant-Magazine*, un trimestriel qui devrait voir le jour en janvier et viser une vente en kiosque et par abonnement de 10000 à 15000 exemplaires. Sept ou huit salariés aidés de bénévoles animent les deux projets, parrainés par des personnalités comme Félix Guattari, Nancy Huston ou Dany Cohn-Bendit.

L'hebdomadaire *la Légende du siècle*, enfin, dont quatre numéros d'essai avaient été édités au printemps dernier (*le Monde* du 5 mai), devrait reparaître le 26 janvier 1988. Mais l'expérience a laissé à l'architecte Roland Castro, maître d'œuvre de ce projet, une ardoise de plusieurs centaines de milliers de francs. Il ne veut pas renoncer pour autant.

« La Légende du siècle *ne peut pas être absente du débat avant la présidentielle*, s'enflamme-t-il, *ni laisser passer le fait qu'aucun organe de presse n'ait lancé une campagne de solidarité avec les mineurs grévistes d'Afrique du Sud. Ce sera notre rôle.* » *La Légende* possède déjà 2000 abonnés. Il lui reste à franchir le cap du professionnalisme pour devenir un journal à part entière. Roland Castro s'est mis en quête de soutiens financiers et de professionnels de la presse écrite.

Les financements demeurent cependant le perpétuel handicap de cette nouvelle presse de gauche. Ils sont le souci majeur de *Politis-le Citoyen*, de *Vivant* et de *la Légende du siècle*.

YVES-MARIE LABÉ.

« L'Evénement du jeudi » rachète le mensuel « Sciences et techniques »

L'hebdomadaire de Jean-François Kahn, *l'Evénement du jeudi*, vient de racheter le mensuel *Sciences et techniques*, ainsi que sa lettre au groupe Expansion. Mensuel d'actualité et de prospective scientifique et technologique, *Sciences et techniques* (environ 19 500 exemplaires) était devenu propriété du groupe Bertez en octobre 1985, lequel a été racheté par le groupe Expansion en mars dernier.

L'Evénement vient, d'autre part, d'entrer à hauteur de 50 % dans le capital de la société des éditions de l'Araucaria, éditrice du mensuel *Paroles et musique*. Le reste du capital appartient à M. Fred Hidalgo, directeur de la publication et de la rédaction du journal dont il est le fondateur.

● **M. Pascal Joseph entre chez Gilbert Gross.** — M. Pascal Joseph vient d'être nommé directeur de la prospective de Carrat, la nouvelle filiale télévision du groupe GGMD (Groupe Gilbert Gross), spécialisée en conseil, achat d'espace et réalisation d'émissions clés en main. En mai dernier, M. Joseph avait démissionné de TF 1, où, proche collaborateur de M. Hervé Bourges, ancien PDG, il exerçait les fonctions de directeur des programmes.

Nominations à Sud-Radio

M. Jean Poudevigne, président M. Thierry Bernard, directeur général

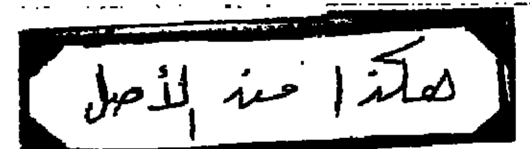
Le premier conseil d'administration de Sud-Radio privatisée s'est tenu, jeudi 10 septembre, à Toulouse et a porté à sa présidence M. Jean Poudevigne. Ancien vice-président délégué de Radio-Monte-Carlo, ce dernier, qui est âgé de 65 ans, est actuellement directeur général délégué du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. Maire de Domazan, dans le Gard, depuis 1959 et conseiller général du canton d'Aramon depuis 1964, il fut secrétaire général du Centre démocratie et progrès de M. Jacques Duhamel et député du Gard de 1958 à 1973.

Dans un communiqué à l'issue du conseil, la radio du grand Sud a indiqué que *« la SOFIRAD avait vendu l'intégralité des actions qu'elle détenait dans le capital de la station à un prix de 36 millions de francs, et que les nouveaux actionnaires avaient dû reprendre une créance de 11 millions de francs affectés au financement des nouveaux locaux de Sud-Radio »*.

Toujours dans ce communiqué, *« les repreneurs ont manifesté leur totale confiance à l'égard de l'équipe actuelle de la station »*. Ils ont promu l'actuel directeur général-adjoint de la station, M. Thierry Bernard, au poste de directeur général.

Le groupe constitué par l'industriel pharmaceutique Pierre Fabre pour le rachat de Sud-Radio à la SOFIRAD a désormais pour principaux actionnaires la société Pierre Fabre SA (25,5 %), la Société bordelaise de crédit industriel et commercial (15,5 %) et la caisse de Sécurité sociale d'Andorre (14 %). Les autres actionnaires se répartissent ainsi : M. André Bonné (10 %) ; le Crédit agricole des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon (8 %) ; *Sud-Ouest* (5,5 %) ; *Midi-Libre* (5,5 %) ; le comité du tourisme et des fêtes de Biarritz (2,5 %) ; la société financière Globe (2,5 %), ainsi que Uni-Air international ; la Société du palais des sports de Toulouse et les hebdomadaires *la Croix du Midi* et *le Courrier français* (0,25 %, chacun). 10 % des actions sont destinées à être acquises par le personnel dans un délai de trois mois. Des aménagements sont encore possibles dans la répartition des parts, des négociations étant actuellement en bonne voie pour faire entrer dans le groupe le quotidien toulousain *la Dépêche du Midi*.

● **Nouvelle formule de *l'Expansion*.** — MM. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe Expansion, Jean Boissonnat, directeur des rédactions, et Albert Du Roy, directeur de la rédaction du bimensuel *l'Expansion*, ont présenté, le 10 septembre, la nouvelle formule de cette publication, qui fête sa vingtième année et connaîtra désormais un nouveau découpage en *« séquences rédactionnelles »* (acteurs, affaires, économie, capital, etc.). L'objectif des dirigeants du premier groupe de presse économique française est de faire passer la diffusion de *l'Expansion* (60 000 exemplaires en 1967) de 170 000 exemplaires aujourd'hui à 200 000 fin 1987. Enfin, à l'occasion de cet anniversaire, le PDG du groupe a indiqué que les différentes rédactions s'installeront prochainement quai de Javel, à Paris, sur l'ancien site des usines Citroën.






هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JANGO EDWARDS, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), 20 h.
VARIATIONS SUR LE CANARD, Théâtre de poche Montparnasse (45-48-92-97), *19 h 30.*
MONSIEUR MASURE, Daunou (42-61-69-14), 21 h.
LE LUTIN AUX RUBANS, Théâtre Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h 30.
LE MÉTRO FANTOME, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15.
L'EXCÈS CONTRAIRE, Théâtre des Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 20 h 45.
LE SOUS-SOL, Tourtour (48-87-82-48) 20 h 30.
DOM JUAN, Théâtre des Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30.
ROC IN LICHEN, Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h.
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, Théâtre Edouard VII (47-52-57-49), 20 h 30.
FLEUR DE CACTUS, Comédie des Champs-Elysées (47-20-08-24), 20 h 30.
CABARET, Mogador (42-85-45-40), 20 h 30.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) 20h 45, la Taupe.
ARLEQUIN (45-89-43-22) 20 h 45 : Versailles ne chantait pas.
ATELIER (46-06-49-24) 21 h : le Récit de la servante Zerline.
BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 45 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h ; Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h , Poil de carotte.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 30, : Fleur de cactus.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30, le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14) 21 h, : Monsieur Masure.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49) *20 h 30*, les Jeux de l'amour et du hasard.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : 20 h 15 : Palier de crabes ; II. 22 h : Carmen cru.
GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h 30 : le Lutin aux rubans.
HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon...
JARDIN SHAKESPEARE 19 h 30 : la Mégère apprivoisée ;
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; *II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Archi*truc.
MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean.
MICHEL (42-65-35-02) 21 h 45 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : Cabaret.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52) 21 h : La Barque.
PALAIS DES GLACES *(46-07-49-93)* 20 h 30 : Manoe.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) 19 h 30 : Variations sur un canard.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : Le Journal d'un curé de campagne.
RANELAGH (42-88-64-44) 20 h 30 h : Buffo.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h : Jango Edwards.
THÉATRE ARCANE (43-38-19-70) 20 h 30 : l'Amant.
T.L.P. DEJAZET (42-74-20-50) 21 h : La Madeleine Proust à Paris.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) 21 h : Violons dingues.
TOURTOUR (48-87-82-48) 18 h 45 : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.
LE GRENIER (43-80-68-02) (Mar, D, L), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : *Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.*
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de feel ; 22 h 30 : le détournement d'avion le plus fou de l'année.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Le Creux poplité.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 9 (Guillaume de Machaut, musique italienne des XVI[e] et XVII[e] siècles).

En région parisienne

NEAUPHLE-LE-CHATEAU Eglise, 20 h 30 : L. Davis (orgue) (Raison, Dandrieu, Marchand).

Vendredi 11 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Ademai au Moyen Age, de J. Marguenat ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : la Folle Ingénue, d'E. Lubitsch ; 21 h, la Maman et la Putain, de J. Eustache.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, le Torrent, de M. Bell ; 17 h, Old Boyfriends, de J. Tewkesbury ; 19 h, Bonnie and Clide, d'A. Penn (v.o.s.t.f.).
H. Roach ; 17 h, la Califfa, d'A. Bevilacqua (v.f.) ; 19 h, Will Penny, le solitaire, de T. Gries (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (43-33-10-82).
AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; *Saint-André-des-Arts, 6[e]* (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96) ; Secrétans, 19[e] (42-06-79-79).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11[e] (48-05-51-33) ; h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6[e] (42-22-87-23) ; Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; *Gaumont Parnasse, 14[e]* (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Mayfair, 16[e] (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Normandie, 8[e] (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, *14[e] (43-20-12-06)* ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (45-62-20-40). — V.f. : *UGC Montparnasse, 6[e]* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).
***BARFLY** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er]* (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Bastille, 11[e] (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; UGC Convention, *15[e]* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).
BEYOND *THERAPY* *(Brit., v.o.)* : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20). — V.f. : Maxéville, 9[e] (47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-47).
LA BRUTE (Fr.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Galaxie, 13[e] (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52) ; Ermitage, 8[e] (45-63-16-16) ; Studio 43, 9[e] (47-70-63-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).
DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Ermitage, 8[e] (45-63-16-16). — V.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8[e] (43-59-31-97). — V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9[e] (47-70-72-86).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11[e] (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68).
EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.o.) : Normandie, 8[e] (45-63-16-16).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; *Colisée, 8[e] (43-59-92-46)* ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06). — V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Pub. Saint-Germain, 6[e] (42-22-72-80) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15[e] (43-06-50-50) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06). — V.f. : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Nation, *12[e] (43-43-04-67)* ; UGC Lyon-Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19[e] (42-06-79-79).
LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., *v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e]* (43-26-58-00).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56), h. sp.
MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5[e] (43-26-19-09).
MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; St-Germain *Huchette, 5[e] (46-33-63-20) ; 14 Juillet-*Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). Vf : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Mistral, 14[e] (45-89-52-43) ; Gaumont-Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18[e] (45-22-46-01).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8[e] (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e], h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6[e] (46-33-10-82).
MELO (Fr.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11[e] (48-05-51-33).
MISS MARY (Arg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde, 6[e]* (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11[e] (43-42-16-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong. v.o.) : Triomphe, 8[e] (45-62-45-76) : Ciné-Beaubourg, 3[e], h. sp. (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; *v.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07)* ; Convention St-Charles, 15[e] (45-79-33-00).
PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (43-54-07-76).
PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13[e] (47-07-28-04).
PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) : UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; *UGC* Biarritz, 8[e] (45-62-20-40). V.f. : Images, 18[e] (45-22-47-94).
LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC *Biarritz, 8[e]* (45-62-20-40) ; Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).
PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8[e] (45-62-41-46). V.f. : Hollywood Boulevard, 9[e] (47-70-10-41).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; *UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40)* ; Pathé-Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5[e] (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08). à partir de vend. : Gaumont-Parnasse, *14[e] (43-35-30-40)*.
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5[e] (43-54-07-76) ; Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; Bastille, 11[e] (43-42-16-80).
RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Gaumont-Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Vendôme, 2[e] (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5[e] (43-54-42-34) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) : Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11[e] (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8[e] (45-62-41-46).
SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Sui.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; *UGC Gobelins, 13[e]* (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).
SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6[e] (43-26-19-68) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; *Maillot, 17[e]* (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18[e] (45-22-46-01).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (43-54-72-71), h.sp.
***LA STORIA** (It., v.o.) : Templiers, 3[e]* (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).
TANDEM *(Fr.)* : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; Triomphe, 8[e] (45-62-45-76).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12).
UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR *(Fr.) (*) : Templiers, 3[e], h. sp.* (42-72-94-56).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14[e] (43-35-30-40).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

BOIRE ET DÉBOIRES. Film américain de Blake Edwards, vo : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; George V, *8[e] (45-62-41-46)* ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; *Mistral, 14[e]* (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).
LES YEUX NOIRS. Film italien de Nikita Mikhalkov, vo : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) (2 salles) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; Marignan, 8[e] (43-59-93-82) ; *UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20 40)*. V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9[e] (45-74-95-40) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; *UGC Convention, 15[e]* (45-74-93-40) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Images, 18[e] (45-22-47-94.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« *Entre cour et jardin* : *l'hôtel de* Sully et son décor intérieur », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« *Picasso dans un palais du Marais* », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie *métro Saint-Sulpice* (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins de la rue du Bac », 14 h 30, métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« L'Opéra, de la *Danse* de Carpeaux au plafond de Chagall », 11 heures, dans le hall (D. Bouchard).

« Belles façades et jardins ignorés de Blanche à Trinité », 10 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« Sur le pas des Templiers, rituel d'initiation, la vie conventuelle, la mort des Templiers, visite des seules caves templières de Paris », 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

« Histoire et fonctionnement du Palais de Justice », 15 heures, métro Cité (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« La marine 1937 — Océan des hommes », Musée de la marine, Palais de Chaillot (l'Art pour tous).

« Le Musée de l'homme rénové », 14 h 30, à la caisse du Musée (Hauts lieux et découvertes).

« Visite de l'hôtel de Lassay », 15 heures, 1, place du Palais-Bourbon (ARS).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Ch. Merle).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'*Eléphant* (Michèle Pohyer).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« La galerie Dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Tourisme culturel).

« L'Ile Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France, des Francs aux Carolingiens », 14 h 30, portail central de la Basilique (Lutèce visites).

La Sainte-Chapelle et son ensemble unique de vitraux du treizième siècle », 15 heures, 4, boulevard du Palais devant les grilles (E. Romann).

« Surprenants, ravissants jardins Kahn à Boulogne », 15 h 15, 1, rue des Abondances, Boulogne, tout près Rhin-et-Danube (Simone Barbier).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », *10 h 30, 36, quai* du Louvre (P.-Y. Jaslet).

« L'Ile de la Cité », 10 h 30, statue d'Henri-IV sur le Pont-Neuf (Academia).

« Hôtel de Miramion, Musée de l'assistance publique », 15 heures, 41, quai de la Tournelle (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Les tombeaux des Capétiens dans la Basilique Saint-Denis », 14 heures, façade (D. Bouchard).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses (Marion Ragueneau).

« *Magnifique hôtel de* Soubise, les appartements luxueux du prince et de la princesse », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« L'Opéra de Charles Garnier, cathédrale mondaine du dix-neuvième siècle », 11 heures, dans le vestibule du théâtre de l'Opéra (Monuments historiques).

« Vincennes : du château fort des Valois au château classique de Mazarin », 15 heures, entrée du château, côté avenue de Paris (Monuments historiques).

« Le ministère de la marine et ses nouveaux salons », 14 h 30, 2, rue Royale (La France et son passé).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 11 heures, devant la porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« *La Conciergerie et la Révolution* française », 15 heures, devant l'entrée (Christine Merle).

« La civilisation égyptienne », 10 h 30, Musée du Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (M.-C. Lasnier).

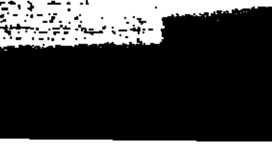
CONFÉRENCES

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

« Symbolique égyptienne », 17 heures, hôtel Concorde Saint-Lazare (AGEASAC) (rens. : 43-21-88-13).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

« Le mystère des élus, les cent quarante quatre mille de l'Apocalypse », par Jean Phaure et « Le mystère féminin dans le plan divin », par N. Natya, 1, rue des Prouvaires, au 1[er] étage à droite, métro Châtelet, sortie rue de Rivoli (rens. 46-28-34-81).




Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 septembre

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission de Guy Lux et Claude Savarit, animée par Simone Garnier, Guy Lux, Léon Zitrone et Claude Savarit. Finale. 22.45 Série : Drôles d'occupations. D'Alain Boudet. Avec Louis Ducreux, Annie Legrand, François Greze. 1. Un mouchard est passé. *Dans une petite ville de province pendant l'Occupation.* 23.40 Journal. 23.55 Série : U.F.O. Reflets dans l'eau.

A 2

▶ 20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ? De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi. 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de Raymond Barre », sont invités : Joseph Bergin *(Pouvoir et fortune de Richelieu)*, José Cabanis *(Sainte-Beuve)*, René-Victor Pilhes *(les Démons de la cour de Rohan)*, Jacques Toja. 22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : High Sierra (La grande évasion) ■■ Film américain de Raoul Walsh (1941). Avec Humphrey Bogart, Ida Lupino, Alan Curtis, Arthur Kennedy (v.o.). *La dernière aventure d'un bandit sorti de prison et qui va se trouver traqué par la police en compagnie d'une chanteuse de cabaret. La chronique d'un homme vieilli et désabusé (tournant dans la carrière de Bogart), une action presque romantique et l'interprétation bouleversante d'Ida Lupino. Ce film est devenu mythique autant que l'acteur qui remplaça, ici, George Raft.*

FR 3

20.35 Série : Opération Open. Un amour de loup. 21.30 Magazine : Thalassa. Il était une fois l'île Maurice. 22.15 Journal. 22.40 Documentaire : La pub mode d'emploi. 1. Stars de la pub ou coups de pub. 23.35 Musiques, musique.

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Lily aime-moi ■■ Film français de Maurice Dugowson (1974). Avec Rufus, Jean-Michel Folon, Patrick Dewaere, Zouzou, Roger Blin. *Un journaliste besogneux et un jeune boxeur toujours battu aident un ouvrier d'usine, abandonné par sa femme, à résoudre ses difficultés. Scénario très original, vision tendre, mélancolique et juste d'une réalité sociale négligée par le cinéma français. Les comédiens sont épatants.* 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Il était une fois en Arizona □ Film italo-espagnol de Sergio Sollima (1967). Avec Gian-Maria Volonte, Tomas Milian, William Berger. 0.30 Cinéma : Ghoulies □ Film américain de Luca Bercovici (1984). Avec Peter Liapis, Lisa Pelica, Michael Des Barres. 2.00 Cinéma : Mélo ■■ Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, André Dussolier, Pierre Arditi, Fanny Ardant. 3.50 Cinéma : Qui trop embrasse ■ Film français de Jacques Davila (1986). Avec Anne Wiazemsky, Tonie Marshall, Andrzej Seweryn. 5.15 Téléfilm : Drame en trois actes.

LA 5

20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.30 Série : Baretta. 22.20 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. En différé des Etats-Unis. Horaires non communiqués. Série : L'inspecteur Derrick. Série : Baretta.

M 6

20.30 Série : Le Saint. Ultra secret. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. (2e épisode). 22.05 Série : Drôles de dames. 22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Série : Les espions. La menace. 23.55 Sexy clip. 0.40 Musique : *Boulevard des clips.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Le cinéma au Maroc. 21.30 Musique : Black and blue. Masterpièces. Invité : Henri Renaud, historien. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : Rosamunde, extraits symphoniques, de Schubert ; Six pièces pour orchestre, op. 6, de Webern ; Ein tag tritt hervor, de Gielen ; Variations pour orchestre, op. 31, de Schönberg, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Michaël Gielen. 22.20 Premières loges. Louis Musy à la salle Favart : Le barbier de Séville (acte I), de Rossini ; La Tosca (acte II), de Puccini ; Manon Lescaut (actes I et III), de Massenet ; Mireille (acte II), de Gounod ; Les contes d'Hoffmann (acte II), d'Offenbach ; Les pêcheurs de perles (acte I), de Bizet ; Benvenuto Cellini, de Diaz. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives. L'Orchestre de la NBC, le 15 décembre 1951.

Samedi 12 septembre

TF 1

13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs sont invités à choisir un téléfilm à la carte. 13.50 Série : Matt Houston. Le club mortel. 14.40 La Une est à vous. 15.45 Tiercé. 16.00 La Une est à vous (suite). 18.00 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. Le berger allemand de Jean Lefebvre ; Un jeu pour chien ; Maison de retraite pour animaux. 18.30 Série : Agence tous risques. Le jugement dernier. 19.25 Série : Marc et Sophie. Avec Gérard Rinaldi, Julie Arnold, Daniel Gélin, Ginette Garcin. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Théâtre : Pauvre France. Comédie de Jean Cau, mise en scène de Michel Roux. Avec Jean Lefebvre, François Duval, Georges Beller, Annick Alane. *Victor Tabouré a, semble-t-il, tout pour être heureux : une teinturerie prospère, une femme qu'il a épousée il y a vingt-six ans et un fils charmant. Mais voilà... !* 22.25 Droit de réponse. Emission de Michel Polac. Thème : Revue de presse. 0.00 Journal. 0.15 Rapido : Emission d'Antoine De Caunes.

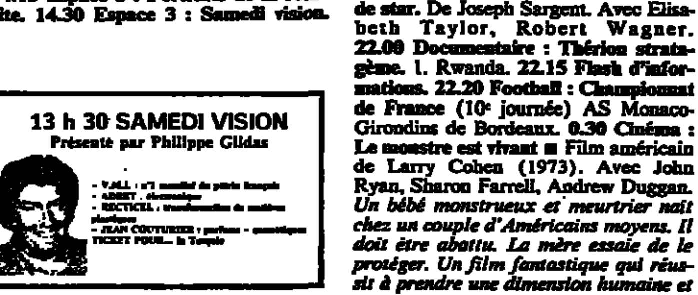
A 2

14.00 Série : V. Les couguars. 15.00 Les jeux du stade. Athlétisme : Grand Prix de France à Bruxelles ; cyclisme : Trophée Baracchi ; haltérophilie : championnat du monde en Tchécoslovaquie. 17.00 Magazine : Les carnets de l'aventure. Chat perché. *Ou comment traverser une forêt bien dense sans mettre le pied par terre.* 17.30 Feuilleton : Les amours romantiques. 1. La duchesse de Langeais. D'après Balzac. Avec Caroline Beaume, Patrick Laplace, Joseph Falcucci. 18.30 Magazine : Entre chien et loup. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. 19.10 INC. Le plan épargne retraite. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker. Spécial Olympia. Avec Gilbert Bécaud, Serge Lama, Michel Sardou, Adamo, Michel Fugain, Enrico Macias, Julien Clerc, Daniel Lavoie, Niagara, Marc Lavoine, Gold, Sacha Distel, Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, André Lany, Raymond Devos. Extraits des passages à l'Olympia de Mireille Mathieu, Charles Aznavour, Yves Montand, Edith Piaf, Jacques Brel. 23.00 Magazine : Les enfants du rock. Concert de l'été des 27 et 28 juin à Muechen-Riem (Allemagne) : Tina Turner, Eurythmics, UB 40. 0.35 Journal.



FR 3

14.00 Espace 3 : Cadres et entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Samedi vision. 15.30 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé ; Voyage autour de la table ; Blénod. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Les géants de la musique. Concerto pour violon nº 2 K 211 et Symphonie concertante pour violon et alto K 364, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. 18.00 Magazine : Portrait, G. Trigano. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.15 Actualités régionales. 19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeux : La classe. 20.35 Disney Channel. Dessins animés ; à 20.55, un épisode de : Texas John. 22.00 Magazine : Le divan. Emission d'Henry Chapier. Invitée : Charlotte Rampling. 22.15 Journal. 22.35 Magazine : Chrono. 23.45 Fais gaffe au graffiti. Emission de Gérard Pignol et Jacques Vigoureux. 0.40 Musique, Musiques.



CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 15.00 Série : Flash Gordon. 15.15 Série : Captain Nice. 15.40 Série : Batman. 16.10 Documentaire : Les animaux du soleil. 16.35 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi. 20.30 Téléfilm : Une vie de star. De Joseph Sargent. Avec Elisabeth Taylor, Robert Wagner. 22.00 Documentaire : Thérion stratagème. 1. Rwanda. 22.15 Flash d'informations. 22.20 Football : Championnat de France (10e journée) AS Monaco-Girondins de Bordeaux. 0.30 Cinéma : Le monstre est vivant ■ Film américain de Larry Cohen (1973). Avec John Ryan, Sharon Farrell, Andrew Duggan. *Un bébé monstrueux et meurtrier naît chez un couple d'Américains moyens. Il doit être abattu. La mère essaie de le protéger. Un film fantastique qui réussit à prendre une dimension humaine et psychologique. L'horreur n'est pas gratuite.* 2.00 Cinéma : le Corbeau ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943). Avec Pierre Fresnay, Ginette Leclerc. 3.25 Cinéma : Le sexe qui parle. Film français (classé X) de Frédéric Lansac (1975). 4.45 Téléfilm : Rendez-vous à Fairboroughs.

LA 5

13.30 Série : Mission impossible. 14.25 Série : Superminds. 15.15 Série : Shérif fais-moi peur. 16.10 Série : Tonnerre mécanique. 17.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 17.50 Dessin animé : Emi magique. 18.15 Série : Cosmos. 19.05 Série : Drôle de vie. Vive le mariage. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandoles. Emission animée par Patrick Sébastien. Avec Pierre Perret. 22.30 Sport : Télématches. Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow (demi-finale messieurs) ; Paris-Dakar ; résultats divers.

M 6

13.30 Série : Daktari (rediff.). 14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Dessins animés : Graffi'6. Goldorak ; Albator. 16.15 Jeu : Clip combat. Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. 17.05 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire 2e épisode (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Spécial Dijon. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Kezia. 19.05 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. Finale dames (en direct). 22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Série : Végas. Intrigue. 23.55 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Les visiteurs, de Copi. 22.10 Démarches avec Yvonne Kniebiehler. 22.30 Musique : les mémoires du rythme. Reminiscing in Tempo, de Jon Hendricks. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 14 juin à Vienne) : Wozzeck, de Berg, par le Chœur et l'Orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. Claudio Abbado ; chef de chœur : Helmut Froschauer ; à 23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre. Domaine anglais : Foulos, Bax, Walton.

Audience TV du 10 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.5	Santa Barbara 21.4	Journal région. 5.8	19-20 3.7	Mythologies 0.5	Shérif 6.4	Oncle Bill 0.5
19 h 45	48.1	Roue fortune 27.8	Bon mot d'A2 4.8	19-20 4.3	Nulle part 2.1	Supercopter 7.0	Daktari 2.1
20 h 16	61.5	Journal 28.2	Journal 17.1	La classe 4.8	Nulle part 3.2	Supercopter 8.0	Daktari 2.1
20 h 55	58.4	Columbo 21.4	La Femme flic 19.3	Qui a tué...? 9.1	W.U.S.A. 2.7	Maigret 4.3	Statue en or... 4.3
22 h 08	59.9	Columbo 21.4	La Femme flic 21.9	Qui a tué...? 8.6	W.U.S.A. 2.1	Le Renard 3.7	Statue en or... 3.7
22 h 44	25.1	L'enjeu 9.1	Le magazine 5.3	Soir 3 3.7	Mélo 2.1	Le Renard 3.7	Les Espions 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 13 septembre

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. 9.00 Dorothée dimanche. Emission animée par Dorothée, Jacky et François Corbier ; à 9.45, Pas de pitié pour les croissants. 10.00 Série : Tarzan. La réconciliation. 11.00 Les animaux du monde. Magazine de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Vingt-quatre heures dans un jardin anglais. 11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. Terreur sur les docks. 14.20 Plus dimanche que jamais. Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le magazine de l'extrême ; à 15.00, Jeu : T'es pas cap, de Gérard Louvin, animé par Eric Galliano ; à 15.45, Tiercé à Longchamp ; à 16.00, A la folie, pas du tout, émission proposée et animée par Patrick Poivre d'Arvor. 17.30 Série : Pour l'amour du risque. ▶ 18.30 Série : La calanque. Opération tueur. De Jean Canolle. Avec Jean-Pierre Darras, Marthe Villalonga, Paul Préboist, Frank Fernandel (1er épisode). 19.00 Magazine : Sept sur sept. De Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : François Dalle. 19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Spécial police ■ Film français de Michel Vianey (1985). Avec Richard Berry, Carole Bouquet, Fanny Cottençon, Jean-Pierre Malo, Benoît Régent. *Un commissaire de police travaillant sur ordinateur vient en aide à une jeune femme dont le frère a été assassiné pour raisons politiques. Intrigue conventionnelle, mise en scène d'ambiances insolites, pour les mystères du Paris d'aujourd'hui.* 22.05 Sport dimanche soir. 22.55 Journal. 23.10 Documentaire : André Kertész, un maître de la photographie.

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 A Bible ouverte : La dernière de Bileam. 9.30 La source de vie : Retourne Israël jusqu'à l'Eternel, ton Dieu. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, célébrée en la paroisse Sainte-Geneviève d'Asnières. 11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin. 13.00 Journal. 13.20 La Lorgnette 2. De Jacques Martin. 14.05 Série : L'homme qui tombe à pic. L'île du diable. 15.00 Le monde est à vous. De Jacques Martin. Avec Douchka, Francis Lalanne, Léopold Nord et vous, ensemble Michel Zarev, quatuor Ludwic II. 16.15 L'école des fans. Invité : François Valéry. 17.00 Thé tango. 17.30 Série : Les brigades du Tigre. 18.30 Stade 2. Volley : tournoi de France ; triathlon de Paris ; moto : Grand Prix du Portugal ; rugby : championnat de France ; football : championnat de France ; haltérophilie : championnat du monde en Tchécoslovaquie ; cyclisme : tour de la CEE ; montagne : Internationaux d'escalade. 19.30 Série : Maguy. Mal de maire. 20.00 Journal. 20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. M. Gallet décédé, téléfilm de Georges Ferraro, d'après Georges Simenon. Avec Jean Richard, Philippe Nahon, Roger Dumas, Jean Parédès. *Mais que faisait donc M. Gallet à Saumur, alors que sa femme le croyait à Rouen ?* 22.00 Documentaire : Ferveur Comédie-Française 1986-1987. *Plongée derrière le rideau de ce grand théâtre en compagnie d'une équipe de quatre cents personnes.* 22.55 Magazine : Apos. De Bernard Pivot. 23.10 Journal. 23.30 Série : L'homme qui tombe à pic. L'île du diable (rediff.).

FR 3

8.30 Amuse 3. Zorro ; Winnie l'ourson ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget ; La famille Duloch. 10.00 Documentaire : L'écologie buissonnière. 11.30 RFO : Latitude. 12.00 Dialectales. 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole. 13.30 Forum RMC-FR 3. Invité : Albin Chalandon. 14.30 Podium. Portrait du Bol d'or ; golf à Agena ; formule 3 à Nogaro. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. 17.35 Amuse 3. Il était une fois la vie ; Signé Cats's Eyes ; Les petits malins. ▶ 19.00 Feuilleton : Tendre est la nuit. De Robert Knight, d'après F. Scott Fitzgerald (1er épisode). 19.57 Flash d'informations. 20.04 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : Hommage à Shirley Mac Laine. A Deauville. 21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma : Nuit de décembre ■ Film français de Kurt Bernhardt (1939). Avec Renée Saint-Cyr, Pierre Blanchar, Gilbert Gil, Jean Tissier. *En 1919, un pianiste virtuose a une aventure éphémère avec une admiratrice qui disparaît sans laisser de traces. Vingt ans plus tard, il s'éprend d'une jeune fille qui ressemble à l'inconnue d'une façon frappante et devient le rival de son élève préféré. Ce mélodrame mondain est aujourd'hui une curiosité pour les acteurs, en particulier pour le jeu très épinglé de Renée Saint-Cyr dans un double rôle.* 23.50 Musiques, musique. Scherzo nº 2, opus 31, en la bémol mineur, de Chopin, par Nelson Freire, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 8.05 Cabou cadin. 8.30 Cinéma : WUSA ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1969). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Anthony Perkins, Laurence Harvey, Pat Hingle. 10.20 Cinéma : le Retour du Jedi ■ Film américain de Richard Marquand (1983). Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fischer, Billy Dee Williams. 12.30 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz. 14.00 Football américain. 15.00 Téléfilm : Mission secrète. 16.45 Documentaire : Les allumés du sport. Spiderman à l'assaut des gratte-ciel. 17.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : Robin des bois ■ Dessin animé américain de Wolfgang Reithermann (1973). Avec les voix de Dominique Paturel, Pierre Tornade, Roger Carel. *Dans la forêt de Sherwood, un gentilhomme hors-la-loi organise la résistance au prince Jean, usurpateur du trône de Richard Cœur de Lion. On connaît bien l'histoire, immortalisée au cinéma par Errol Flynn. La voilà en dessin animé, dans une production sortie des studios Walt Disney, où les personnages humains sont des animaux. L'humour ne manque pas.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Conversation secrète ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1973). Avec Gene Hackman, John Cazale, Frédéric Forrest, Cindy Williams. *Un technicien, spécialisé dans les moyens audiovisuels de surveillance clandestine, découvre, dans la conversation d'un couple qu'il a captée, une menace de mort, et se sent responsable. Intelligence du sujet, virtuosité et subtilité de la mise en scène, forte interprétation. Grand Prix du Festival de Cannes 1974. Inédit à la télévision.* 22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Picnic TV. 22.50 Cinéma : Act of vengeance □ Film américain de John Mackenzie (1986). Avec Charles Bronson, Ellen Burnstyn, Wilford Brimley, Joe Kell. 0.20 Cinéma : Le sexe qui parle. Film français (classé X) de Frédéric Lansac (1975). Avec Pénélope Lamour, Béatrice Harnois, Neal Hortzs. 1.40 Série : Rawhide.

LA 5

7.15 Dessin animé : Robotech. 7.40 Série : Shérif, fais-moi peur. 8.30 Série : Insiders. 9.20 Série : Superminds. 10.10 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. Demi-finale messieurs. 13.00 Journal. 13.30 Série : K 2000. 14.20 Téléfilm : Genesis II. *Un jeune physicien qui vient de passer cent cinquante ans en état de suspension s'éveille en 2133. Il découvre un monde en pleine reconstruction après une catastrophe nucléaire.* 16.00 Téléfilm : Le tunnel du temps. *Un tunnel capable de lancer des hommes dans le temps...* 17.00 Buck Rogers au XXVe siècle. 18.40 Série : La cinquième dimension. 19.10 Série : Kojak. Joyeux Noël. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : les Trois Jours du condor ■■ Film américain de Sidney Pollack (1975). Avec Robert Redford, Faye Dunaway, Cliff Robertson, Max von Sydow. *Un chercheur dans une maison d'édition décryptant les romans d'espionnage découvre un réseau clandestin à l'intérieur de la CIA. Ses jours sont en danger. Il entre dans un cauchemar. Un thriller haletant, fascinant, réalisé et interprété de manière éblouissante.* 22.30 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. En direct de New-York. Horaires non communiqués. Téléfilm : Genesis II. Téléfilm : Le tunnel du temps.

M 6

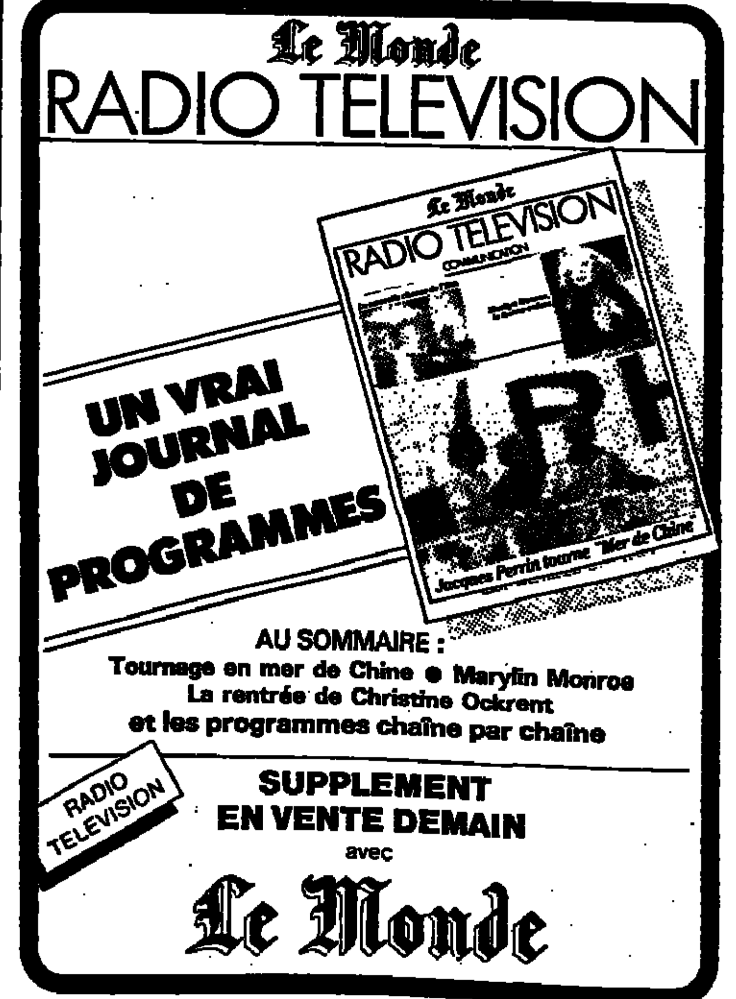
11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité : Yves Klein. 11.15 Musique classique. Gymnopédie, de Satie ; Sonate en sol mineur, de Tartini ; Sonate en mi bémol majeur nº 2, de Brahms. 12.00 Magazine : Carabine FM. 12.30 Journal. 12.50 Météo. 12.55 Infoconsommation. 13.00 Coup d'envoi. Présentation des nouvelles émissions de variétés de M 6. 13.30 Clip fréquence FM. 14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6. 16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions. La boîte mystérieuse. 18.00 Journal. 18.10 Spécial Dijon. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Le voyage. 19.05 Série : Cher Oncle Bill. Perdus dans la ville. 19.30 Série : Daktari. Le collier perdu. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : les Aventuriers de la Sierra-Leone □ Film américano-canadien de Bob Schulz (1982). Avec John Marley, Simon McCorkindale. *Un journaliste protège un savant recherchant le trésor d'un monastère mexicain pillé en 1931. Ça barde dans la jungle. Mais le scénario est abracadabrant, la mise en scène médiocre.* 22.00 Série : Drôles de dames. Ces dames s'amusent (2e partie). 22.50 Journal. 23.00 Météo.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Robert Flaherty, prospecteur et cinéaste. 22.30 Musique traditionnelle. Concert de Khyal (Inde du Nord). 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. (en direct de Berlin) : Messe sacrée pour chœur et orchestre, op. 147, de Schumann ; Symphonie nº 2 en si bémol majeur, op. 52, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Union musicale de la ville de Düsseldorf, dir. Wolfgang Sawallisch. 23.05 Climats. Musiques traditionnelles. 1.00 Poissons d'or.



Informations « services »

PHILATÉLIE

En filigrane

● **Victimes des intempéries en Suisse.** – Un timbre a été émis en Suisse, le 7 septembre, en faveur des victimes des intempéries. Il se présente sous



la forme d'un timbre de série courante d'une valeur de 0,50 FS, affecté d'une surcharge rouge de 0,50 FS. Le total, 1 FS, sera entièrement reversé au profit des œuvres d'entraide aux sinistrés. (Renseignements et commandes : Direction générale des PTT helvétiques, division principale des timbres-poste, Parkterrasse 10, 3030 Berne, Suisse).

● **Les catalogues nouveaux sont arrivés.** – Les éditions Yvert et Tellier viennent de publier leur édition 1988 du catalogue des timbres de France, très attendu des philatélistes. Les cotes de certains timbres, relevées dans ce volume, réservent quelques bonnes hausses : le désormais célèbre carnet des personnages célèbres émis en 1985 est coté, neuf non plié, 550 F (pour une valeur faciale de 14,10 F), plié, il ne vaut plus que 350 F. Les hausses affectent les ballons-montés et certains entiers postaux. Les classiques en général progressent également. Les collectionneurs pourront aussi se procurer les éditions 1988 des tomes «timbres d'Europe de l'Est», «timbres d'Europe de l'Ouest» et l'additif aux tomes des timbres des pays d'expression française et du monde entier. (Renseignements et commandes : Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80036 Amiens CEDEX.)

● **Expositions.** – L'Union philatélique de Gonesse et environs présente, à partir du samedi 12 septembre, la sixième exposition départementale du Val-d'Oise au gymnase Eugène-Cognevaut, rue Claret, à Gonesse.

A Mazamet (Tarn), sixième exposition départementale, les 12 et 13 septembre, au palais des Congrès, avec présence d'un bureau de poste temporaire le 13. (Souvenirs philatéliques : Amicale philatélique mazamétaine, 47, avenue du Maréchal-Foch, 81200 Mazamet.)

Chalampé (Haut-Rhin) accueille, les 12 et 13 septembre, une exposition philatélique internationale «Régiophila 87»



(entente philatélique France-RFA-Suisse), organisée par l'Association philatélique du Rhin. Un bureau de poste temporaire fonctionnera ces deux jours. (Souvenirs philatéliques : J.-M. Lentz, 2, square des Chênes, 68490 Chalampé.)

L'Association philatélique «Les Canuts» organise une exposition à Lyon (Rhône), du 19 au 30 septembre, à l'auditorium Maurice-Ravel, consacrée au huitième festival Berlioz, avec présence d'un bureau de poste temporaire le 19. (Souvenirs philatéliques, renseignements : Association philatélique «Les Canuts», 6, rue Grataloup, 69004 Lyon.)

Le programme de 1988
Trois co-émissions

Le programme des émissions de timbres français pour 1988 annonce une année riche en événements.

En premier lieu, trois timbres seront émis en commun avec des administrations postales étrangères : avec la Suisse (œuvre de Jean Tinguely), le Danemark (œuvre de *Robert Jacobsen dans le cadre* de l'année culturelle France-Danemark) et l'Allemagne (vingt-cinquième anniversaire du traité franco-allemand, Adenauer et de Gaulle).

En second lieu, la Poste rendra hommage à la bande dessinée française... peut-être sous la forme d'un carnet de timbres où toutes les tendances de la BD d'hier et d'aujourd'hui seront représentées.

Côté hasards de la politique, à noter la présence de l'*Hermès* de Fréjus (pour François Léotard ?), le château de Sédières (Corrèze, pour Jacques Chirac ?) et le sépulcre de Saint-Mihiel (Meuse, pour Gérard Longuet ?)...

Ce menu est enfin relevé par la première apparition d'une synagogue, un hommage à Marcel Dassault et un triptyque consacré à la journée des tuiles de Grenoble et l'assemblée des notables de Vizille.

● **Journée du timbre.** – Véhicule postal : voiture montée (1844).

● **Personnages célèbres, sur le thème « marins et explorateurs ».** – Abraham Duquesne, Mahé de La Bourdonnais, Pierre-André de Suffren, Louis-Antoine de Bougainville, Jean-François de La Pérouse et Jules Dumont d'Urville.

● **Croix-Rouge.** – Le cent vingt-cinquième anniversaire de sa création.

● **Série artistique.** – La *Pieta* de Villeneuve-lès-Avignon, œuvres de Serge Poliakoff, Jean Tinguely, Roger Jacobsen, et *le Sépulcre* de Ligier-Richier.

● **Série Europa sur le thème « moyens de transport et de communication ».** – Câbles et satellites, et transports urbains de demain.

● **Série Nature de France, « animaux de l'*Histoire naturelle* de Buffon ».** – Blaireau, loutre, renard et cerf.

● **Série touristique.** – Cirque de Gavarnie, le musée du bateau de Douarnenez, château de Sédières, *Hermès* de Fréjus et Pérouges.

● **Commémoratifs divers.** – Valence (Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, Roland Garros, Jean Monnet, vingt-cinquième anniversaire du traité sur la coopération franco-allemande, centenaire de l'École nationale supérieure des PTT, accessibilité aux handicapés, le thermalisme, assemblée de Vizille et journée des tuiles à Grenoble, la bande dessinée française, bimillénaire de Strasbourg, aide médicale internationale, synagogue de la rue de la Victoire à Paris, soixante-dixième anniversaire de l'armistice, exposition Philex-Jeunes 88, centenaire des troupes de montagne, don du sang, Marcel Dassault.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

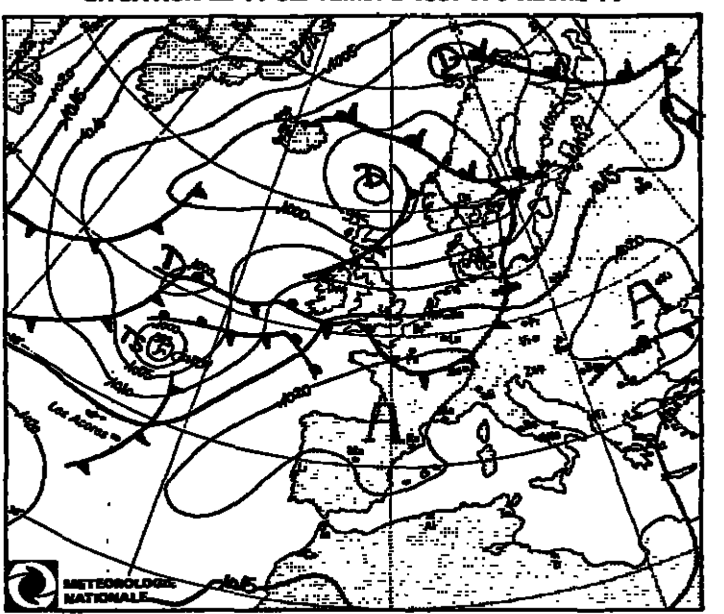
Dimanche 13 septembre : Versailles, chevau-légers, 14 h 15, Art d'Asie. L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier.

Plus loin : samedi 12 septembre, Deauville, 15 h, affiches de cinéma. Dimanche 13 septembre, Alençon, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, bijoux. Laigle, 10 et 14 h : monnaie.

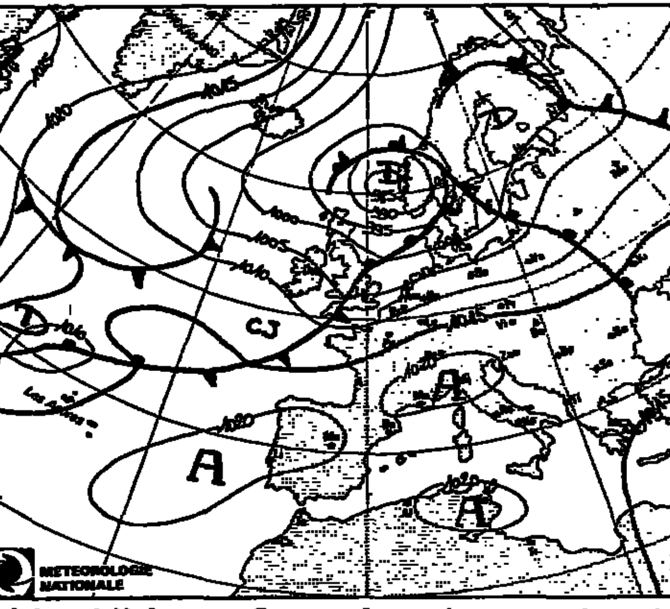
Les Foires et Salons : Joigny, Maisons-Laffitte, Vélizy 2, Villeneuve-lès-Avignon, Bourg-en-Bresse, Paris porte d'Orléans, Limoges (Salon du livre ancien), Auch et Chevry-sous-le-Bignon (45), dimanche seulement.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 septembre à 0 h TU et le dimanche 13 septembre à 24 h TU.

Le pays reste soumis à un flux d'ouest rapide dans lequel des passages nuageux et parfois pluvieux se succèdent sur la moitié nord. Une amélioration temporaire se produira samedi mais elle sera suivie d'une nouvelle dégradation nuageuse et pluvieuse dimanche. Sur le sud du pays, le temps ensoleillé persistera.

Samedi : dans les régions situées au nord d'un axe allant des Pays de Loire à la Franche-Comté, la matinée sera nuageuse avec un peu de pluie près de la Manche, dans le Nord, les Ardennes et le nord de la Lorraine. L'après-midi, des éclaircies se développeront mais elles resteront plus timides sur les régions les plus au nord. Les vents de sud-ouest souffleront fort près des côtes.

Sur le reste du pays, après la dissipation rapide des brumes et brouillards locaux, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures seront douces : les minimales seront comprises entre 15 et 18 degrés ; les maximales seront voisines de 20 degrés près de la Manche et varieront entre 25 et 32 degrés du nord au sud sur le reste du pays.

Dimanche : sur la moitié nord, le ciel se couvrira rapidement. Il pleuvra de façon assez continue dès le matin de la Bretagne aux Pays de Loire au Nord et à l'Ile-de-France. Ces pluies gagneront les régions du Nord-Est en cours d'après-midi en devenant discontinues. Les vents de sud-ouest souffleront forts près des côtes, assez forts dans l'intérieur.

Sur la moitié sud, la journée restera bien ensoleillée avec toutefois des passages nuageux des Charentes et du nord de l'Aquitaine au Lyonnais et aux Alpes du Nord en cours d'après-midi.

Les températures seront en légère baisse sur la moitié nord, stationnaires sur la moitié sud.

Vent fort
Vent fort

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 12·9·87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-9 à 6 heures TU et le 11-9-1987 à 6 heures TU — le 11-9-1987

FRANCE				TOURS	22	15	C	LOS ANGELES	25	17	D
AJACCIO	27	16	D	TOULOUSE	25	12	D	LUXEMBOURG	18	10	C
BIARRITZ	23	13	D	POINTE-A-P.	31	24	–	MADRID	32	17	D
BORDEAUX	25	12	N	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	38	23	D
BOURGES	22	14	C	ALGER	31	22	B	MEXICO	26	14	B
BREST	20	16	P	AMSTERDAM	18	12	D	MILAN	26	16	D
CAEN	20	15	C	ATHÈNES	32	22	D	MONTRÉAL	23	16	D
CHERBOURG	18	13	B	BANGKOK	32	25	P	MOSCOU	16	5	D
CLERMONT-FERR.	24	12	D	BARCELONE	28	19	N	NAIROBI	25	15	C
DIJON	22	15	P	BELGRADE	26	10	D	NEW-YORK	29	21	D
GRENOBLE St-M-H	26	11	N	BERLIN	21	11	C	OSLO	15	5	D
LILLE	20	13	P	BRUXELLES	19	13	C	PALMA-DE-MAL.	32	17	D
LIMOGES	19	11	B	LE CAIRE	32	22	D	PÉKIN	28	20	D
LYON	23	12	N	COPENHAGUE	17	11	A	RIO-DE-JANEIRO	32	21	D
MARSEILLE-MAR.	28	15	D	DAKAR	31	27	N	ROME	29	17	D
NANCY	21	15	C	DELHI	37	28	D	SINGAPOUR	28	25	C
NANTES	22	15	N	DJERBA	32	21	D	STOCKHOLM	14	9	N
NICE	26	20	N	GENÈVE	24	10	D	SYDNEY	15	9	D
PARIS-MONTS.	22	14	C	HONGKONG	32	26	C	TOKYO	33	24	A
PAU	23	11	D	ISTANBUL	26	18	D	TUNIS	37	18	D
PERPIGNAN	28	17	D	JÉRUSALEM	25	17	C	VARSOVIE	20	13	N
RENNES	23	16	C	LISBONNE	32	19	D	VENISE	26	16	N
ST-ÉTIENNE	23	11	D	LONDRES	20	13	D	VIENNE	22	15	C
STRASBOURG	23	16	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Mariages

– M. et Mme André COINTET,
M. et Mme Robert BREVILLE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Marie-Hélène Belka
et
Laurent,

le 12 septembre 1987, à Cabourg.

32, quai Henri-IV,
75004 Paris.
8, rue de Paris,
92100 Boulogne-sur-Seine.

Décès

– Mme Jacques Basri,
son épouse,
Ses enfants
Petits-enfants,
Et toute la famille,
Parents et alliés,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques BASRI,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 11 septembre 1987, au cimetière de Pantin-parisien, dans l'intimité familiale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile BRANGEON,
président honoraire
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics
de l'Ile-de-France,
vice-président honoraire
de la Fédération interdépartementale
du bâtiment et des travaux publics
de l'Ile-de-France,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille d'or
de la Chambre syndicale
des entrepreneurs de travaux publics
et privés de Paris
et de la région parisienne,
médaille d'or
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics
de France et d'Outre-mer,
ancien président
d'Antony-Sports omnisports,

rappelé à Dieu, le jeudi 10 septembre 1987, en son domicile, 5, avenue Cambacérès, 91370 Verrières-le-Buisson, dans sa quatre-vingt-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse (messe de communion) sera célébrée le lundi 14 septembre 1987, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Verrières-le-Buisson (Essonne), sa paroisse, où l'on se réunira, à 10 h 30.

L'inhumation se fera dans le caveau familial, au cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine), rue de Châtenay, vers 12 heures.

Priez pour lui.

De la part de
Mme Emile Brangeon,
M. et Mme Jacques Debuquoy,
Bernard et Pascal Debuquoy,
Mlle Arlette Lafontaine,
M. et Mme Emile Bénazet,
Philippe Bénazet,
Mlle Marie Brandam,
M. André Jacques,

Des familles Brangeon, Richerd, Dardenne et Lafontaine,
Ses anciens collaborateurs,
La direction
Et le personnel de l'entreprise Brangeon,

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Pierre Samuel,
son époux,
Mme Raymond Meyer,
M. et Mme Alain Meyer
et leurs enfants,
M. et Mme Flavio Toma,
Leurs amis dévoués
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre SAMUEL,
née Yvette Meyer,
chevalier des arts et lettres,

survenu le 9 septembre 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont lieu le vendredi 11 septembre 1987, à 11 heures, au cimetière Saint-Denis, à Châteauroux, dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

32, rue de la Poste,
36000 Châteauroux.

Remerciements

– La famille Gozard,
très touchée des *marques de sympathie* reçues à l'occasion du deuil cruel qui l'a frappée, en la personne de

Pierre GOZARD,

remercie vivement.

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Gérard HELIOT

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Nous ont quitté :

Marcel Henri PREVOST,
il y a dix ans, le 9 septembre 1977.

Marie-Danielle,
sa fille, le 23 janvier 1987, mère de Christophe, Sarah et Nathalie Pain.

Amis, souvenez-vous.

Mme Prévost-Debatte,
30, rue de la Bassée, 3e, 59000 Lille.

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Anne CELLIER

entrait dans la paix du Seigneur.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 18 septembre 1987, à 9 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

« O Dieu, tu m'as poussée en avant. Tous les êtres, tous les hommes sont devenus mes frères bien-aimés. Maintenant, ta joie me pénètre et m'entoure, je suis comme une enfant qui joue dans une fête. »
Toukaram.

– A l'occasion de la disparition tragique du président élu

Béchir GEMAYEL,

en septembre 1982,

une messe commémorative sera célébrée par le vicaire patriarcal maronite de Paris, Monseigneur Pierre Harfouche, le dimanche 13 septembre 1987, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

Soutenances de thèses

– Université Toulouse-Le Mirail, 5, allées Antonio-Machado, Toulouse, le lundi 14 septembre, à 14 h 30, salle du Château, université Toulouse-II, M. Jean-Samuel Bordreuil : « La production de la centralité urbaine ».

– Université Rennes-II, 6, avenue Gaston-Berger, 35043, Rennes Cedex, le lundi 14 septembre, à 14 h 30, salle du Conseil, M. Daniel Compère : « Jules Verne. Textes et intertextes ».

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le lundi 14 septembre, à 14 h 30, *salle L.-Liard, Mme Houryse Sinaceur :* « Algérie et logique. Remarques sur la construction de l'Algérie réelle ».

– Université Paris-VIII, le lundi 14 septembre, à 14 heures, salle G 201, Mme Martine Bousquet Mauripas : « L'expérience Indique ».

– Université Paris-VII, 2, place Jussieu, le mardi 15 septembre, à 14 h 30, rez-de-chaussée (près de la tour 24), M. Bernard Francou : « L'éboulisation en haute montagne, Alpes (2 000-3 000 m) et Andes (4 600-5 500 m) ».

– Université Paris-VII, le mardi 15 septembre, à 9 heures, salle des thèses de l'université Paris-VII, rez-de-chaussée de la tour 25, 2, place Jussieu, 75005 Paris, Mme Brigitte Ferrand, épouse Kaiser : « Les versants de Vanoise. Enjeux traditionnels et fonctionnement morphoclimatique ».

– Université Toulouse-Le Mirail, allées Antonio-Machado, Toulouse, le mercredi 16 septembre, à 14 h 30, salle du Château, M. Jean-Luc Nancy : « L'expérience de la liberté ».



Religions

Archevêque de Cologne

Le cardinal Hoffner quitte ses fonctions

Jean-Paul II a accepté, le jeudi 10 septembre, la démission du cardinal Josef Hoffner, quatre-vingts ans, archevêque de Cologne et principale personnalité de l'Eglise catholique d'Allemagne fédérale. Très gravement malade, celui-ci avait déjà renoncé il y a un mois à la présidence de la conférence épiscopale, où il sera remplacé par le cardinal Friedrich Wetter, cinquante-neuf ans, archevêque de Munich.

L'archevêché de Cologne est, avec 2 500 000 baptisés dans la religion catholique, le plus important et le plus riche de RFA. Son budget est même supérieur à celui du Saint-Siège. C'est par Cologne que le pape avait commencé ses deux visites en Allemagne fédérale en 1980 et 1987. L'actuel évêque de Mayence, Mgr Karl Lehmann, cinquante-six ans, est donné comme probable successeur du cardinal Hoffner.

[Selon des dispositions introduites par Paul VI et confirmées par le nouveau code de droit canon de 1983, l'évêque chargé d'un territoire diocésain donne sa démission au pape à l'âge de soixante-quinze ans, mais le pape n'est pas obligé de l'accepter. L'archevêque de Prague, quatre-vingt-huit ans, est encore en fonctions, comme celui de Nagasaki, quatre-vingt-trois ans. La démission du cardinal Siri, archevêque de Gênes, quatre-vingt-un ans, a été acceptée en juin dernier.]

La mort de Mgr Schmitt évêque de Metz

Une forte personnalité lorraine

Evêque de Metz pendant vingt-neuf ans, Mgr Paul-Joseph Schmitt est mort le 9 septembre. Le diocèse relevant du régime concordataire, c'est au président de la République (et non au gouvernement, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos précédentes éditions) qu'il appartient de lui trouver un successeur.

Né le 31 mars 1911, à Basse-Yutz (Moselle), Mgr Schmitt n'a jamais quitté son diocèse d'origine. Ordonné prêtre à Metz, docteur en théologie, il a été directeur de collège à Bitche, et aumônier général de la Fédération française des étudiants catholiques.

Nommé évêque en 1958, il s'est souvent distingué dans sa région par ses prises de position en faveur des sidérurgistes lorrains menacés dans leur emploi, déclarant par exemple en 1977 : *« Ce ne sont pas seulement des moyens, mais des raisons de vivre qui sont en cause. »* Il avait célébré Pâques, en 1984, parmi les ouvriers de l'usine de Gandrange, les appelant à sortir *« de leur stupeur et de leur colère »*.

Européen convaincu, sensible à toute cause de paix et de réconciliation, il s'était aussi rendu célèbre, en 1967, en prenant à partie le cardinal Spellman, favorable à un engagement militaire américain toujours plus poussé au Vietnam.

Mgr Schmitt était l'un des interlocuteurs les plus réguliers des Eglises allemandes et représentait l'épiscopat français au Conseil des conférences épiscopales en Europe.

Cette forte personnalité s'était également distinguée en 1971 à Rome, où, représentant l'épiscopat français au synode sur le sacerdoce, il avait demandé que le rapport final, trop décevant à son goût, ne soit jamais publié.

H. T.

Un remodelage du diocèse de Paris

Archevêque de Paris, le cardinal Lustiger a pris une ordonnance, rendue publique le jeudi 10 septembre, réorganisant l'administration de son diocèse, le plus grand de France, où sont recensés 1 730 000 baptisés dans la religion catholique. Sans toucher au nombre des paroisses (98), il les regroupe en 28 doyennés (contre 16 aujourd'hui), dont le rôle d'instance de collaboration entre les communautés, les aumôneries et les institutions scolaires sera renforcé. Ces 28 doyennés sont eux-mêmes rattachés à 6 vicariats territoriaux, nouvellement créés, auxquels s'ajoute un vicariat des migrants.

Ils ont été confiés à six vicaires généraux : Mgr Frikart (vicariat Paris sud-est) ; Mgr Rouet (Paris sud-ouest) ; les Pères Vingt-Trois (Paris rive droite), Jean Passicos (Paris rive gauche), Guy Thomazeau (Paris nord-ouest) et Michel Pollien (Paris nord-est).

Par cette réorganisation, a indiqué Mgr Lustiger, il s'agit de tenir compte des transformations de la vie urbaine à Paris, où il note depuis quelques années *« une expansion nouvelle et inattendue de la vie chrétienne »* : 8 500 baptêmes en 1985 (dont plus de 100 baptêmes d'adultes) et des taux de pratique dominicale variant de 25 % à 5 %.

Education

La querelle du catéchisme

M. Monory ne veut pas d'un congé le mercredi et le samedi

Faut-il supprimer la congé du mercredi pour « libérer » le samedi matin dans l'école primaire ? Cette idée séduit les parents amateurs de week-ends prolongés, mais elle indigne l'épiscopat, car elle aurait pour conséquence de faire chuter la fréquentation du catéchisme (*le Monde* du 10 septembre). Pour le cardinal Jean-Marie Lustiger l'*« irréflexion de notre société »* à ce sujet *« peut priver une génération entière d'un élément décisif de notre culture, la distinction entre le bien et le mal, la prise en compte d'une histoire. »*

L'archevêque de Paris a proposé de donner congé aux enfants à la fois le mercredi et le samedi, tout en rallongeant l'année scolaire de deux semaines, en compensation. Sa proposition a été jugée *« sympathique »*, mais a été rejetée jeudi 10 septembre, par le ministre de l'éducation nationale. *« L'année scolaire comprend trente-deux semaines de travail effectif*, a expliqué M. Monory. *Si vous supprimez une demi-journée le mercredi matin ou le samedi matin, il faut retrouver seize jours complets, soit quatre semaines, avec une semaine de quatre jours. Cela conduirait à supprimer les vacances au mois de juillet ou au mois d'août. Vous voyez d'ici le tollé en France. »*

M. Monory s'est montré préoccupé par l'égalité des écoles publiques et privées à ce sujet, en notant que beaucoup d'écoles privées de la région parisienne étaient déjà en vacances le samedi matin et que la pression des parents d'élèves de l'enseignement public était forte dans ce sens. C'est un sujet *« extraordinairement difficile »*, a déclaré le ministre, qui a annoncé qu'il en discuterait avec tous les partenaires concernés.

De son côté, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) estime qu'il est important pour l'enfant de *« bénéficier d'un système de vacances récupératrices »*. *« Il ressort de la liberté des familles de s'organiser elles-mêmes pour assurer, si elles le veulent, le catéchisme à leurs enfants, mais ce ne doit en aucun cas être une priorité prise en compte pour l'établissement du calendrier scolaire. »* Pour la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE, ex-Cornec), *« la France est un état laïque où la séparation des Eglises et de l'Etat est effective. »*

La rentrée scolaire

Des difficultés demeurent dans certains lycées parisiens

Les enseignants du lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie (Yvelines), qui avaient cessé le travail le mercredi 9 septembre, pour protester contre les effectifs surchargés dans les classes de première et de terminale et contre le manque de personnel de service, ont reconduit leur grève ce vendredi. En revanche, les professeurs des lycées Victor-Duruy (Paris 7e) et Eugène-Delacroix (Drancy) ont repris le travail. En province, des délégations d'enseignants se sont rendues dans les rectorats et inspections d'académie, notamment à Embrun (Hautes-Alpes), à Martigues (Bouches-du-Rhône) et à Romans (Isère).

Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, s'est toutefois déclarée globalement satisfaite des conditions dans lesquelles s'était déroulée la rentrée. Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 10 septembre, elle a indiqué que l'accueil des élèves s'était effectué sans grosses difficultés et a insisté sur l'ouverture, depuis l'an passé, de trente classes dans les lycées parisiens.

Elle a reconnu que des problèmes se sont posés en raison de l'augmentation des effectifs dans les lycées, malgré la diminution du nombre des élèves dans les collèges. Les classes de seconde et de terminale, en particulier, sont souvent surchargées, et mille dossiers sont encore en attente. Il semble que de plus en plus nombreux sont les bacheliers qui, pour obtenir une mention ou pour passer un baccalauréat plus « coté » que le leur, préfèrent redoubler une terminale plutôt que d'entrer à l'université.

Mme Ahrweiler a souligné la nécessité de renforcer le nombre des professeurs en informatique et, à terme, en mathématiques et en physique, notamment en faisant appel, dans les lycées, à des assistants d'université ou à des ingénieurs. Cette formule pourrait surtout être utilisée dans les classes préparatoires et dans l'enseignement technique.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 septembre 1987 :

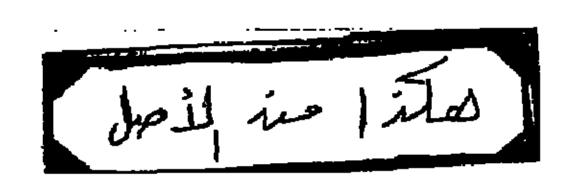
UN DÉCRET :

● N° 87-774 du 9 septembre 1987 relatif à la redevance prévue à l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme.

DES ARRÊTÉS :

– Du 25 août 1987 fixant le calendrier des manifestations commerciales agréées pour l'année 1987 ;

– Du 17 juin 1987 relatif au niveau de puissance acoustique admissible des tondeuses à gazon.



Orient

l'ONU et le conflit du Golfe

La Libye « rééquilibre » sa position au profit de l'Irak

Economie

REPERES

Bâtiment

Amélioration significative

Par rapport à la même période de 1986, l'activité du secteur du bâtiment au premier semestre 1987 est en léger recul : – 0,3 % pour le nombre d'heures travaillées et – 0,6 % pour les effectifs comptabilisés en fin de mois. Mais depuis le début de 1987, les responsables de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) constatent une *« amélioration significative des indices ». Les mises en* chantier de logements neufs, notamment, progressent de 4,6 % (sur sept mois). En revanche, la FNB relève *une accélération du rythme des faillites* et cessations d'activité d'entreprises : + 22,6 % pour les six premiers mois de 1987.

Paiements courants

Déficit français au deuxième trimestre

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 4 milliards de francs au deuxième trimestre, après un déficit de 431 millions au premier trimestre (chiffres corrigés des variations saisonnières). En données brutes, le déficit, a *été* de 10,7 milliards au premier semestre.

Sur l'ensemble de 1986, la balance des paiements courants a *été excédentaire de 20,2 milliards (il* faut remonter à 1979 pour trouver un solde positif) grâce, surtout, à un surplus de 50 milliards de francs des échanges de biens et services (effet de la baisse du prix du pétrole).

En 1986, la balance générale des paiements a enregistré d'importantes sorties nettes de capitaux à long terme au titre d'investissements directs privés : 17,2 milliards contre seulement 100 millions en 1985. Les investissements nets français à l'étranger ont en effet atteint 36,2 milliards de francs – niveau très élevé – *tandis que les investissements* nets étrangers en France atteignaient 19 milliards de francs.

Investissements

Révision en baisse des prévisions américaines

Les entreprises américaines n'augmenteront que de 2,5 % leurs investissements en 1987, estime une étude du département du commerce, qui tablait encore, en juillet, sur une hausse de 3,1 %. Après avoir baissé de 3,1 % durant le premier trimestre, les investissements ont progressé de 0,9 % durant les trois mois suivants. Les estimations portent sur un rebond de 5,4 % au troisième trimestre et sur 2,1 % pour les trois derniers mois de l'année. Cette évolution dans l'ensemble décevante tient largement, selon les économistes, aux conséquences de la réforme fiscale introduite le 1er janvier dernier et qui est beaucoup moins favorable à l'investissement. Hors inflation, ces investissements ne progresseraient ainsi que de 1,4 % sur l'ensemble de 1987 après avoir enregistré une baisse de 2,6 % en 1986, *année* du premier recul, depuis 1983, en ce domaine.

Radio-téléphone numérique

Signature d'un accord européen

Les administrations et les opérateurs téléphoniques de treize pays d'Europe ont signé un protocole d'accord pour la mise en service, en 1991, du radio-téléphone paneuropéen de la nouvelle génération.

Ce document fixe un calendrier *détaillé des phases d'installation des* nouveaux réseaux et leur ouverture au public en 1991. En mai dernier, les Européens avaient fait un pas en *avant dans le radio-téléphone* paneuropéen en signant un accord sur une norme commune. Il restait à obtenir un engagement des opérateurs *pour développer* de nouveaux réseaux conformes à cette norme, ce qui est aujourd'hui chose faite.

La bataille boursière de l'été

Prouvost, les illusions perdues

« Les familles ont elles-mêmes introduit le loup dans la bergerie, et, à présent, elles s'en mordent les doigts. Du coup, elles se vengent en cédant leurs parts aux Chargeurs. » Pour ce proche des descendants des fondateurs de Prouvost, la divergence entre les actionnaires familiaux et M. Christian Derveloy, le président du groupe lainier, est un des aspects les plus surprenants de la bataille boursière de l'été. Au lieu de faire corps avec la direction, les familles se sont tournées vers l'attaquant en lui apportant leurs titres.

Explication du mystère : l'entrée en force de M. Jérôme Seydoux dans le capital de Prouvost *leur a permis de réaliser que* M. Derveloy tentait de prendre le contrôle de la firme de Roubaix, depuis longtemps et à leur insu. Avec stupeur, les actionnaires ont découvert au mois de juillet que le président du groupe détenait des titres appartenant au départ à l'entreprise, qui les avait reclassés dans certaines de ses filiales. Comment sont-ils parvenus, directement ou indirectement, dans les mains de celui que les familles fondatrices avaient appelé à la tête du groupe en 1980 ? Au travers de toute une série de transactions tout à fait légales qui ont débuté en 1982.

Cette année-là, les Prouvost et les Lefebvre envisagent de se séparer respectivement de 800 000 et 600 000 actions *représentant* au total 34 % du capital. Pour éviter d'attirer un *raider* (prédateur), M. Christian Derveloy propose de les mettre à *l'abri afin d'en assurer le « reclassement harmonieux »*. Pour cela, deux structures vont être utilisées : Vitos Etablissement Vitoux (VEV) et la SAFIT.

Dans un premier temps, le groupe Prouvost achète donc 25 % des parts de VEV. Cet établissement, quelque temps plus tard, apporte à des filiales de Prouvost la totalité de ses activités de bonneterie. Le groupe lainier en contrepartie lui cède 14 % de son capital. Autant d'actions mises à l'abri.

Deuxième temps : à la fin de 1982, la firme roubaisienne crée un holding, la SAFIT, qu'elle détient à 29 % aux côtés de banques. *Cette société émet en 1983* un emprunt convertible de 32 millions de francs donnant droit à une action pour une obligation *détenue. Cinq banques souscrivent* à hauteur de 47,5 %; le *reste*, soit 52,5 %, est souscrit par deux filiales de Prouvost *(SCPL et Comptoirs Malard)* et par une société du groupe Rivaud (Dauvir). Cela permet, en cas de conversion des obligations, à *Dauvir et à Prouvost de contrôler* la majorité du capital de la SAFIT.

Surprise

Or ce holding consacre ses fonds à racheter 802 000 titres Prouvost, soit 16 % du capital du groupe de nouveau protégés. Des engagements accompagnent en effet ce rachat. Les familles parentes d'Albert Prouvost promettent de conserver leurs propres titres, notamment tant que les obligations convertibles n'auront pas été remboursées. Prouvost, par ses filiales SCPL et Comptoirs Malard, signe une promesse d'achat de la totalité des obligations SAFIT à un prix représentant 2,38 fois le cours de l'action, avec un minimum de 100 francs et un maximum de 250 francs. Les banques, quant à elles, s'engagent à céder leurs obligations à l'échéance prévue pour 1988. Une garantie donc *pour les filiales de Prouvost de* contrôler totalement avec Dauvir les 16 % de Prouvost.

De 1983 à juillet 1987, aucune nouvelle de ces différents montages n'est communiquée, et ils tombent dans l'oubli. Quelle ne sera donc pas la surprise des actionnaires lorsqu'ils apprendront en juillet dernier que le groupe Prouvost n'est plus actionnaire de la SAFIT. Car une troisième société, *l'AFID*, contrôlée par M. Derveloy, a racheté les obligations SAFIT détenues par les deux filiales de Prouvost.

Pis encore : ces titres sont apportés à VEV, qui a pour président également M. Derveloy. Car l'AFID, entre-temps, a également pris une participation majoritaire dans VEV. Au total, le président de Prouvost contrôle donc direc*tement ou indirectement plus de* 40 % du capital du groupe lainier ! L'opération financière a certainement dû être avantageuse, *d'autant que l'AFID de M. Derveloy*, en achetant les obligations convertibles des banques actionnaires du holding SAFIT, devrait *encore engranger* de belles plus-values initialement destinées aux filiales du groupe Prouvost...

Ces transactions multiples et complexes, mais tout à fait légales, ont déconcerté les familles fondatrices, qui se sont senties mises devant le fait accompli. *D'où un sentiment de* trahison à l'égard de M. Derveloy, qui, pour elles, selon un financier, aurait usé sans concertation de ses prérogatives de président. Pour se venger, les descendants des fondateurs ont tous préféré apporter leurs titres à M. Jérôme Seydoux.

La fin d'un rêve certes, mais surtout la fin des illusions pour des familles qui découvrent avec étonnement la stratégie financière. Car, après tout, depuis l'affaire Creusot-Loire, l'autocontrôle pour un groupe est limité à 10 %. M. Derveloy n'a fait qu'appliquer la loi, mais peut-être avec un peu trop de discrétion... *Cependant, au terme de ces opérations*, aucun actionnaire n'aura vraiment été lésé. Ni les familles et ni, pour une fois, les petits por*teurs, qui auront vu leurs titres* progresser en moins d'un mois de 290 F à plus de 400 F, avant de franchir le 11 septembre la barre *des 600 F à la suite* d'une pénurie de titres.

DOMINIQUE GALLOIS.

Pour les pays industrialisés

Le FMI revoit en légère baisse ses prévisions de croissance

Avant que ne s'ouvrent les grandes réunions traditionnelles d'automne et notamment l'assemblée du Fonds monétaire international, celui-ci a fait parvenir aux gouvernements une nouvelle évaluation de la croissance dans les pays industriels. Elle est en léger retrait par rapport à l'attente du printemps dernier. L'expansion de 1987 sera limitée à 2,4 % en moyenne et celle de 1988 à 2,6 % et non 2,8 %, comme les *experts* du FMI *l'imaginaient* auparavant. Les résultats décevants de l'Allemagne, dont le produit national brut ne devrait progresser *que de 1,5 % cette année pour* remonter à 2,3 %, sont à l'origine des révisions portant sur l'année en cours. En revanche, le Fonds envisage une *accélération* un peu *plus* rapide en 1988, 2,3 % au lieu de 2 %. Un phénomène équivalent est avancé pour le Japon avec une croissance limitée à 3,2 % cette année et à 3,4 % en 1988.

La réduction assez marginale des prévisions 1988 tient par contre au moindre dynamisme de l'économie américaine qui, après avoir enregistré une croissance de 2,4 %, connaî*tra une expansion de 2,7 % en 1988* et non de 3,1 % comme les experts l'avaient initialement annoncé.

Certains éléments préoccupants apparaissent dans ces données. C'est ainsi que la France est créditée d'une hausse de son PNB limitée à 1,5 % en 1987 et 1,8 % en 1988. La Grande-Bretagne pour sa part pourrait voir l'expansion de 3,3 % revenir à 2,2 % l'an prochain, l'Italie restant plus équilibrée avec 2,5 % durant chacune des deux années. Le détail de ces estimations fera l'objet de discussions avant l'ouverture officielle *de l'assemblée générale du FMI.* Parmi ces réunions préalables, celle du groupe des Cinq (1) le 25 septembre tiendra à nouveau la vedette.

(1) Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne.

ÉTRANGER

En Argentine comme au Brésil

La détérioration de la conjoncture exacerbe la polémique sur la dette

Pour des raisons différentes, l'Argentine et le Brésil se retrouvent à nouveau sur une même longueur d'onde pour dénoncer les conditions qui leur sont faites en matière de remboursement d'une dette paralysante (1). Alors que le président Raul Alfonsin haussait le ton à l'égard des organismes multilatéraux (*le Monde* du 11 septembre), Fonds monétaire international en tête, alors que les Brésiliens, de leur côté, jugeaient très sévèrement la façon dont leur ministre des finances s'était fait refuser ses propositions *par le secrétaire* américain au Trésor, la crainte d'une entente entre deux « poids lourds » de la dette latino-américaine renaît dans les milieux financiers internationaux.

Ces craintes sont sans doute excessives. Les difficultés et les intérêts de Buenos-Aires et de Brasilia sont trop différents pour imaginer un front commun qui résiste à la volonté de chacun de trouver, en *dernière minute*, un terrain d'entente avec ses propres créanciers. Mais la détérioration de l'économie dans les deux pays est un point commun dont les organismes multilatéraux comme les gouvernements ou les banques créancières seront amenés à tenir compte.

Les derniers indices publiés par Brasilia en sont une claire illustration. En juillet, la production indus*trielle brésilienne a chuté de 4,9 %* sur le mois précédent et de 5,9 % sur juillet 1986. Cette contraction, la plus forte depuis juillet 1983, confirme l'entrée en récession du pays. L'institut des statistiques précise notamment que les secteurs les plus touchés ont été ceux qui sont liés à la consommation des ménages. Le recul pour les biens de consommation durables a atteint 25,3 % et a représenté 23,1 % pour les boissons, 20,4 % pour l'habillement ou les chaussures, 19,2 % pour le tabac. L'objectif du ministre des finances, *M. Luiz Carlos Bresser Pereira*, calmer une surchauffe insoutenable en ramenant notamment la hausse de la production industrielle à 3,5 % en 1987, contre 8,5 % en 1986, est loin d'être atteint. La *Gazeta mercantil* estime entre 1 % et 1,5 % l'amélioration probable cette année.

Cette dégradation n'a fait qu'exacerber l'irritation provoquée par l'échec de la démarche du ministre des finances lors de sa tournée auprès des banques japonaises, euro*péennes, puis auprès du Trésor américain*. A l'origine de la proposition de transformer une part de la dette extérieure du Brésil en obligations à long terme, M. Joedir Amorin de Sa, un ancien cadre de la Chase Manhattan Bank au Brésil, souligne, dans une interview, que, en offrant une telle solution assortie d'une décote de 30 % de la dette, M. Bresser Pereira l'a rendue *« irréaliste »*.

L'idée, pourtant, semble séduire le chef de file des *« rénovateurs »* péronistes élu lors du scrutin du 6 septembre, M. Cafiero. Gel des taux d'intérêt préconisé par M. Alfonsin, mise en place de système équivalant à un abandon de créances par les banques, *les idées* vont à nouveau bon train à Buenos-Aires où l'on pense que sont comptés les jours politiques du ministre de l'économie, M. Juan Sourouille. Mais s'il est vrai que l'Argentine ne peut plus compter sur un excédent commercial de 2 milliards de dollars, cette année, en raison de la chute des cours des produits de base et d'une récolte décevante, les rai*sons profondes de ses difficultés* se situent ailleurs, dans une infrastructure paralysée et, surtout, dans une tendance toujours effrénée des Argentins à la spéculation financière au détriment de l'investissement productif.

F. Cr.

(1) La dette brésilienne est évaluée à *112 milliards de dollars, celle de* l'Argentine à 54 milliards.

L'accord entre BSN et le groupe Agnelli

(Suite de la première page.)

En avant donc, avec le concours habituel de la Banque Lazard, intimement associée au développement de BSN depuis la bataille mémorable avec Saint-Gobain.

Certes, l'entrée des frères Agnelli chez BSN permet d'éviter tout conflit d'intérêts en les associant aux profits sur l'eau d'Evian, par exemple, mais surtout elle va accroître considérablement les moyens du groupe français pour son grand dessein européen. *« Il y a deux pays où la concentration de l'industrie agro-alimentaire n'est pas terminée, c'est l'Italie et l'Espagne, et BSN se doit d'y participer »*, déclare, avec force, M. Antoine Riboud, qui ajoute : *« Il nous reste cinq à six ans pour européaniser nos marques. »*

Un « noyau dur » renforcé

En Italie, c'est bien parti : BSN y réalise déjà 3 milliards de francs de chiffre d'affaires sur un total de 38 milliards de francs, et y occupe le deuxième rang pour les pâtes. Face aux appétits de M. de Benedetti, l'IFIL pourra servir de « berceau d'accueil » pour les futures prises de participation communes.

De l'autre côté des Pyrénées, BSN, déjà présent avec l'eau minérale Fontvella, peut s'appuyer sur Danone-Espagne, propriété de la famille Carasso, qui figure parmi les fondateurs de Gervais-Danone en France.

Reste l'Allemagne, un dur morceau, bien tenu par les Américains, mais déjà entamé avec l'implantation de Gervais-Danone à Munich et le rachat, au début de l'année, de 20 % de Sonnen-Bassermann (600 millions de francs de chiffre d'affaires dans les pâtes et les produits cuisinés).

Dernier avantage, enfin, pour le groupe BSN, et non des moindres, l'entrée des Agnelli *dans son capital*, à hauteur de 4 %, renforce le « noyau dur » qui est en cours de constitution depuis l'automne dernier. M. Antoine Riboud, on le sait, est véritablement hanté par la menace d'un raid sur BSN, son enfant et son œuvre. En outre, il avait tout à fait mal accueilli le désir, manifesté par M. Carlo De Benedetti, et traduit par M. Alain Minc, son homme en France, de se procurer *10 %* du capital de BSN.

Aujourd'hui, après l'entrée de la Banque Lazard à hauteur de 6 % et des Agnelli, le « noyau dur » dépasse 15 %, auxquels s'ajoutent les 25 % éventuels qui *pourraient être levés auprès du* « club des amis de BSN », créé à la fin de 1987, avec le concours de puissantes banques françaises et étrangères. M. Riboud, pour qui les grandes entreprises françaises ayant réussi sont autant de *« cathédrales de Chartres »*, donc appartiennent au patrimoine national, peut dormir plus tranquille. Ce ne sera sans doute pas *le cas de ses concurrents.*

FRANÇOIS RENARD.

Echec du projet de regroupement européen dans le zinc

Le projet de regroupement de *quatre producteurs de zinc* – l'Union minière de Belgique, le suédois Boliden, l'allemand Preussag et le français Penarroya (*le Monde* du *30 avril) – a échoué.*

L'accord devait être signé le 15 septembre, mais l'Union minière s'est retirée au dernier moment, en raison de problèmes internes, condamnant du même coup le projet. Les Belges constituaient en effet un des principaux acteurs du rapprochement : avec 400 000 tonnes de zinc, ils représentaient plus de la moitié de la production de la future société commune.

Reste que les surcapacités de production dans le zinc et la stagnation du marché devront tôt ou tard abou*tir à une restructuration dans ce* secteur.

ENTREPRISES

Nouveau pas dans la déréglementation du téléphone aux Etats-Unis

Les sept compagnies téléphoniques régionales américaines, nées du *démantèlement d'ATT en 1984, qui s'efforcent d'obtenir un assouplisse*ment des restrictions auxquelles elles sont soumises et la possibilité d'étendre leurs activités, ont obtenu partiellement satisfaction. Un juge fédéral américain les a autorisées, le jeudi 10 septembre, à fournir des services informatisés, mais a maintenu les restrictions les empêchant de fabriquer des équipements téléphoniques et d'offrir des services de télécommunication à longue distance.

*Les sept « Baby Bell » pourront proposer des services comme le stoc*kage de messages et le contrôle d'alarme à distance. En outre, elles n'auront plus besoin d'autorisation pour se livrer à des activités commerciales hors des télécommunications. – *(AFP.)*

Karl Lagerfeld s'associe à un groupe allemand

M. Klaus Steilmann, l'un des leaders du prêt-à-porter en RFA *(4 milliards de francs de chiffre* d'affaires en 1986) s'est associé au styliste vedette de Chanel, Karl Lagerfeld. Le groupe Steilmann, qui s'est développé, notamment grâce à la sous-traitance dans les pays à bas salaires, exporte aujourd'hui 50 % de sa production. Le contrat signé avec Karl Lagerfeld lui donne de nouvelles possibilités de développement. Le groupe allemand commercialisait jusqu'à présent des vêtements sans marque, alors que ses clients recherchent de plus en plus des produits « griffés ». Karl Largerfeld va ainsi créer une *ligne* de prêt-à-porter « décontractée » et de moyenne gamme sous le label « KS ». La première collection sera présentée à l'automne 1988. Le groupe allemand vendra ces produits dans le monde entier, excepté au *Japon*, et *prévoit également* de commercialiser sa production dans les grands magasins. Le chiffre d'affaires prévu pour la première année est de 20 millions de deutschemarks ; il devrait atteindre 50 millions la seconde année.

Montedison lance une OPA sur Farmitalia

Le groupe chimique Montedison, deuxième compagnie privée italienne, a annoncé une offre publique d'achat et d'échange d'actions sur les 25 % du capital de la société pharmaceutique Farmitalia Carlo Erba, qu'il ne contrôle pas encore. L'opération sera réalisée par une filiale de Montedison, le groupe Erbamont, basé aux Antilles néerlandaises, qui *possède* déjà 75 % du capital de Farmitalia. L'offre prévoit, d'ici au 2 octobre, l'échange de douze actions d'Erbamont, plus 4 500 F, contre cent actions de Farmitalia. Cette initiative vise à rationaliser les activités du géant de la chimie italienne dans le secteur pharmaceutique.

Montedison a, par ailleurs, publié ses résultats semestriels qui lais*sent apparaître une baisse du chiffre* d'affaires (– 2,5 %) et du bénéfice d'exploitation (– 16 %) par rapport à la même période de l'an passé, mais une progression du bénéfice net : + 7 %.

Galeries Barbès : cinq filiales en liquidation

Cinq sociétés filiales du groupe des Galeries Barbès, lequel a été mis en redressement judiciaire le 13 août, ont été mises en liquidation par le tribunal de commerce de Paris. Ces petites sociétés sont situées en province : en Champagne (New Forme et la société d'exploitation de la Socham) et en Lorraine (Pomathios, Ronel et Info-Chaîne). En revanche, les Galeries Barbès de Paris continuent à bénéficier de la procédure du redressement judiciaire, qui permet à une société de survivre après un plan de redressement.

Economie

AUTOMOBILE

Record d'immatriculations en France pour le mois d'août

Oh ! les beaux jours

De mémoire de constructeur automobile, on n'avait jamais vu un aussi bon mois d'août en France : les ventes de voitures neuves ont bondi de 10,6 % (à 146 555 immatriculations). Comme juillet avait été encore plus explosif (+ 18,3 %) et que le marché est bon depuis le début de l'année, la barre des 2 millions de ventes sera allégrement dépassée, avec une marge de quelque 70 000 unités.

La baisse de la TVA automobile de 33,3 % à 28 %, qui n'entrera en vigueur que le 17 septembre, n'y est bien sûr pour rien. On peut même se demander quel effet bénéfique elle peut avoir sur un marché aussi tonique. Donner un ballon d'oxygène dans une conjoncture déprimée se comprend. Mais, quand la hausse est déjà de 8,3 %, on voit mal la nécessité de relancer la demande... Août est traditionnellement un mois de fortes livraisons après l'arrivée des nouveaux modèles du millésime au 1er juillet.

Les constructeurs français exploitent bien la bonne santé de leur marché. Bien que juillet et août soient, par habitude, favorables aux étrangers, sur les huit premiers mois de l'année, ceux-ci ne progressent que de 5,4 %. Cela porte leur taux de pénétration à 36,5 % contre 37,5 % un an plus tôt – alors que les marques nationales enregistrent une hausse de 10,3 %. Le groupe Peugeot, après un accès de faiblesse en juillet, revient à une part de marché plus normale (36,4 % en août, 33,2 % sur huit mois). Cela grâce aux bonnes performances d'Automobiles Peugeot (+ 23,2 % en août) liées au lancement de la 405 et au rajeunissement de la 205, et non à Automobiles Citroën, qui fléchit (– 7,8 %), après un mois d'août 1986, il est vrai, excellent. Renault poursuit sa progression régulière (+ 9,3 % en août et sur huit mois) qui lui assure une part de marché de 30,3 % depuis le début de l'année. Et les marques françaises comptent sur leurs nouveautés (Renault 21 I turbo, Citroën AX 5 portes...) pour cantonner les étrangers à leur niveau de pénétration actuel.

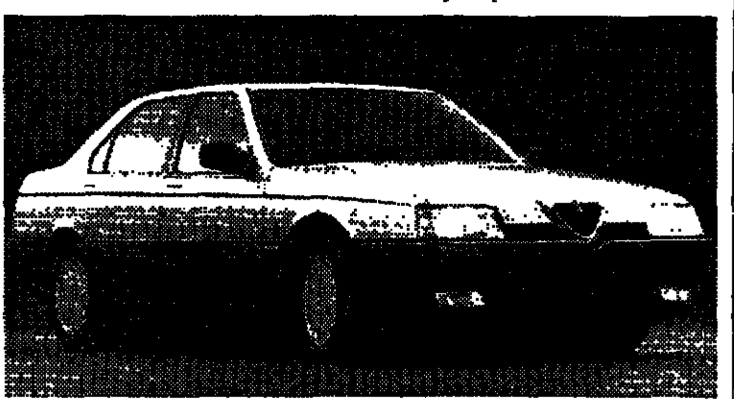
C.B.

Au Salon de Francfort

Grosses cylindrées et roues directionnelles

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

« Les constructeurs sont habituellement jugés sur leurs innovations techniques. Nous n'avons rien contre ce critère de jugement... mais notre maison n'a jamais été du genre à vouloir faire sensation à tout prix. » Qui donc visait le 9 septembre M. Reuter, le président du directoire de la Daimler Benz (Mercedes) attaquant pied au plancher sa conférence de presse, au Salon de Francfort? BMW, avec son douze cylindres colossal, son cabriolet époustouflant et sa Touring cinq portes; Alfa-Romeo, avec sa 164, l'Arlésienne enfin arrivée au rendez-vous, une splendeur? Honda ou Mazda avec leurs quatre roues directionnelles? Ou Peugeot, tout simplement avec l'apparition massive en première internationale de ses 405?



La 164, somptueux cadeau de noces, dessinée par Pininfarina, tombé dans la corbeille des mariés Fiat-Alfa-Lancia. Une grande routière qui répondra à l'objectif du groupe : performances, technique, sportivité. (Ici avec le 3 litres, 6 cylindres, 230 km/h.)

Pas impossible que le nouveau président de la Daimler ait répondu aux accusations de « somnolence » lancées contre Mercedes devant les efforts de son concurrent le plus dynamique, celui de Munich, BMW.

M. Reuter n'a pas, en tout cas, annoncé la sortie prochaine d'un nouveau gros moteur – un douze cylindres aussi, – ce qu'il a été sans doute tenté de faire, mais que pour des raisons stratégiques, on tait encore.

A vrai dire, à faire le tour complet du Salon de Francfort, on s'aperçoit, en effet, qu'il y a peu d'innovations techniques fondamentales dignes d'être soulignées. Pourtant, la sortie en série de plusieurs modèles d'origine japonaise, dotés de quatre roues directionnelles, est peut-être bien ce qu'il faudra retenir d'une exposition par ailleurs un peu terne.

Certes, la technique des quatre roues directionnelles n'est pas en soi tout à fait nouvelle. Certains véhicules – notamment allemands et militaires – en étaient dotés avant guerre. Mais tout comme pour la transmission intégrale, montée sur l'Audi Quattro en 1980, et qui était apparue à certains comme une technique réservée à la compétition, tout comme le système ABS pour le freinage... gardons-nous de ne voir dans ces quatre roues qui suivent le mouvement du volant qu'un gadget d'ingénieur en mal de perfectionnisme.

De nos jours, tous les constructeurs ont dans leur gamme au moins un modèle à quatre roues motrices, raison de plus pour se méfier.

Une plus grande stabilité

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'un système qui contrôle par l'intermédiaire du volant l'angle de braquage des roues, avant bien sûr, mais aussi arrière. Dans une voiture classique avec une direction classique, le volant n'agit que sur les roues avant. Les roues arrière, dont l'orientation est solidaire de celle de la carrosserie, vont donc certes changer de direction, mais en même temps que la caisse, subissant un retard par rapport au mouvement des roues avant, mais aussi une poussée latérale d'autant plus puissante que la carrosserie est lourde et la vitesse est élevée. D'où des déports, d'où des tangages et autres instabilités.

Honda, avec un système mécanique à deux boîtiers, et Mazda, avec une couverture électronique, présentent ici une Prélude pour l'un, une 626 pour l'autre, deux voitures qui apportent donc du nouveau dans la construction automobile.

A l'usage, lors des changements de voies en conduite à vive allure, en virage serré, sur revêtement glissant, les véhicules dotés de ce système se révèlent incontestablement plus stables que les voitures de grande série actuelles. En manœuvre de stationnement, l'opération est facilitée car, il faut le savoir, les roues arrière ne suivent en fait le sens du mouvement des roues avant, que selon un angle d'environ 20 degrés. Un angle au-delà duquel les roues arrière pivotent dans le sens inverse des roues avant, réduisant le rayon de braquage de façon spectaculaire.

Une « révolution » technique d'avenir ? En tout cas, Honda n'envisage à l'heure actuelle q'une augmentation de 5 000 à 6 000 francs sur le tarif de la Prélude pour livrer le système. Le prix d'une option en quelque sorte...

CLAUDE LAMOTTE.

SOCIAL

D'après une publication de l'OCDE

Les Français sont parmi les plus dépensiers pour leur santé

La protection sociale des Français en matière de santé, si souvent vantée, est-elle aussi élevée et pèse-t-elle autant sur la richesse nationale qu'on le dit ? Les données publiées récemment par l'OCDE sur l'année 1984 (1), qui montrent le lien entre la dépense globale de santé et la prise en charge sociale, amènent à sérieusement réviser le jugement. La part des dépenses publiques de santé dans la richesse nationale (le PIB, produit intérieur brut) est proche, en France, de celle de la RFA ; elle est inférieure à celle des Pays-Bas, de l'Irlande, et faiblement supérieure à celle du Canada ou de l'Italie.

En fait, comme le montre le schéma, ce qui est en cause, en France, c'est moins la protection sociale que le niveau des dépenses de santé (9,1 %), un des plus élevés des pays industrialisés, derrière les Etats-Unis et la Suède. La consommation médicale totale, très élevée, continue à croître rapidement, comme le montre le rapport sur les comptes de la nation 1986. Entre 1980 et 1986, en volume, elle a augmenté de 43,4 % environ, alors que la consommation finale des ménages dans son ensemble n'a augmenté que d'à peine 14 %.

En revanche, la part de cette dépense prise en charge par des institutions publiques est une des plus faibles de l'OCDE : elle est inférieure à celle des autres pays de la CEE, sauf le Portugal, qui est à un niveau comparable, et à celle des autres grands pays de l'OCDE, sauf les Etats-Unis (41,4 %).

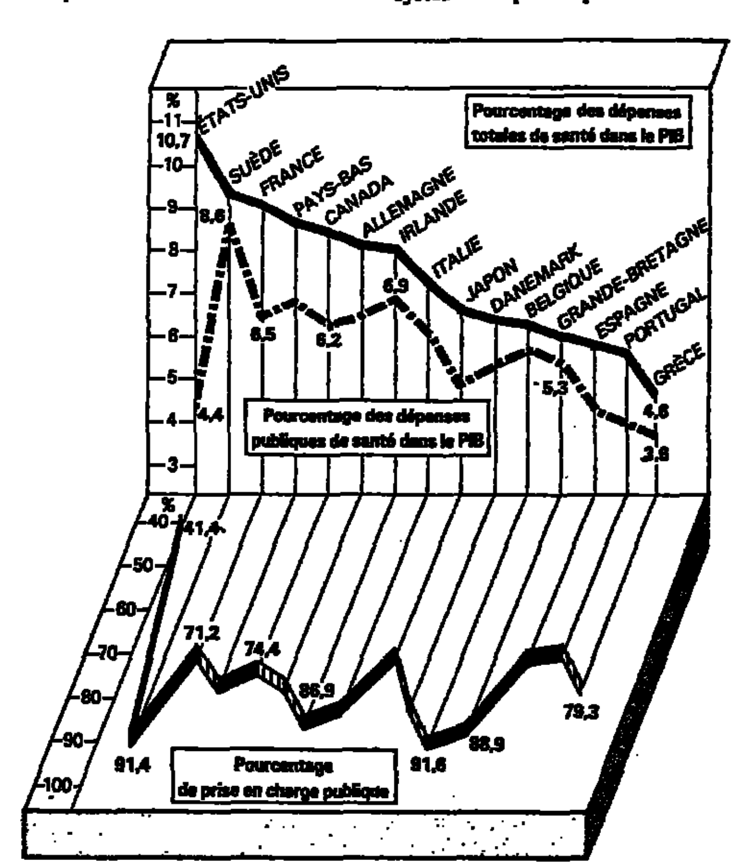
Inversement, dans d'autres pays, comme le Japon, la Grande-Bretagne, le Danemark ou même la Belgique, la part des dépenses publiques de santé est relativement faible (de 4,8 % au Japon à 5,7 % en Belgique), parce que la consommation médicale totale y est elle-même faible, tandis que la prise en charge publique y est forte : de 83,4 % pour le Danemark à 91,6 % pour la Belgique. Au Japon même, la prise en charge publique (72,1 %) est un peu supérieure à celle de la France.

Sans doute, pour apprécier l'importance de la protection sociale collective, devrait-on un peu corriger certains chiffres, en particulier relever ceux qui concernent la dépense publique aux Etats-Unis, dans la mesure où une part importante des dépenses de santé est prise en charge dans le cadre de l'entreprise, ce qui laisse une grande inégalité entre les salariés mais réduit le montant global à la charge directe des ménages. Ce correctif ne changerait toutefois pas le sens de la comparaison.

Cela ne signifie pas que des efforts n'aient pas été faits en France comme dans beaucoup de pays, au cours des années 80, pour contenir la croissance des dépenses globales de santé, en agissant sur la demande, qui semble obéir à un mouvement culturel, et sur l'offre.

Côté demande, on a joué surtout sur les conditions de remboursement, comme vient de le faire la France avec le plan Séguin, mais comme l'avaient fait aussi les socialistes sur les médicaments. D'autres pays se sont attachés particulièrement à des actes qui « pèsent » fortement dans les dépenses des personnes âgées, les plus gros consommateurs de soins – comme la mise en place de stimulateurs cardiaques ou la prothèse de hanche...

Côté action sur l'offre de soins, le système le plus répandu a été le banal plafonnement des tarifs. Mais on a eu aussi recours à la concurrence, en lançant des appels d'offres, comme en Grande-Bretagne pour certains services aux hôpitaux (blanchissage, alimentation) ou aux Etats-Unis pour certaines fournitures (lunettes, appareils acoustiques) aux titulaires du Medicaid (aide sociale). La France, avec la mise en place du « budget global » dans les hôpitaux publics, figure parmi les pays engagés dans une réforme plus large, comme la Belgique, où la réduction des remboursements pour l'hospitalisation s'est accompagnée d'incitations à la conversion de lits excédentaires. Mais on peut penser que l'action a été plus tardive et moins suivie.



GUY HERZLICH.

(1) *La Santé : financements et prestations*, OCDE.

Selon l'UNEDIC

L'augmentation des effectifs salariés au deuxième trimestre serait due aux contrats d'intérim

Pour l'essentiel, l'augmentation des effectifs salariés constatée par l'UNEDIC au deuxième trimestre (+0,4%) serait due à une forte croissance du nombre de contrats d'intérim, surtout dans le secteur des services.

Dans une note en date du 1er septembre, le service statistique tente une première analyse d'un phénomène qui avait surpris quand il avait été rendu public (*le Monde* du 28 août). La hausse, qui correspondrait à environ 60000 emplois supplémentaires en trois mois, améliorait la tendance pour l'ensemble du premier semestre (0,5% en données corrigées). Tout en répétant que ce résultat *« présente l'évolution la plus favorable observée pour un premier semestre au cours des dix dernières années »*, l'UNEDIC y décèle maintenant une orientation fragile *« car elle repose sur un recours accru aux contrats d'intérim »*. La tendance apparaît pour l'ensemble des secteurs d'activité, mais elle est plus prononcée dans le tertiaire. Alors que les effectifs salariés y ont progressé de 0,8% au deuxième trimestre, les missions d'intérim ont augmenté de 2,6%, notamment dans les services marchands aux entreprises. Les services aux particuliers, les commerces et les transports se développent également beaucoup.

En revanche, le bâtiment et les travaux publics n'ont pas connu l'embellie de l'an passé à la même époque. Les effectifs se sont accrus de 0,5% contre 0,7%.

Par ailleurs, on assisterait à un ralentissement de la baisse des effectifs dans l'industrie, par rapport au premier trimestre. Cela est particulièrement sensible dans les industries de biens de consommation.

Ces nouveaux éléments tendent à nuancer les résultats obtenus du deuxième trimestre, qui ne seraient pas confirmés par les évolution, habituellement négatives, au cours de la seconde partie de l'année.

Publication judiciaire

Un jugement de la 31e chambre du tribunal de grande instance de Paris, en date du 17 décembre 1986.

ENTRE : le Gaz de France et Fourrage Christine, gestionnaire.

ET : Merotto Joseph, Bernard Philippe, Delaunay Jacqueline épouse Deslande.

La société Centre information énergie confort Ile-de-France (CIECIF), 127, rue Amelot, Paris.

La société Centre application à l'amélioration de l'habitat, 95-97, bd Poniatowski, Paris.

PAR CES MOTIFS :

Déclare Merotto Joseph, Bernard Philippe et Delaunay Jacqueline épouse Deslande, coupables de publicité fausse ou de nature à induire en erreur.

Déclare Merotto Joseph et Bernard Philippe coupables de non-respect du délai de réflexion de 7 jours de l'acheteur dans une vente à domicile.

Condamne Bernard Philippe à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans et 10 000 F d'amende avec exécution provisoire.

Condamne Merotto Joseph et Delaunay Jacqueline épouse Deslande, chacun à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende.

Déclare la société CIECIF civilement responsable de Bernard Philippe et Merotto Joseph.

Déclare la société C.A.A.H. civilement responsable de Delaunay Jacqueline épouse Deslande.

Ordonne la publication par extrait du présent jugement dans *le Monde* et *le Figaro* aux frais des condamnés.

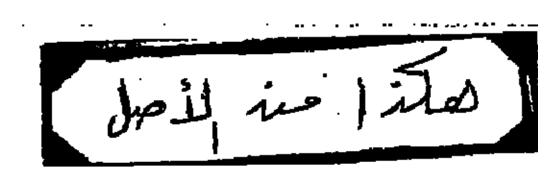
Ordonne son affichage pendant 7 jours aux portes de l'entreprise des condamnés.

Condamne solidairement Merotto Joseph, Bernard Philippe et Delaunay Jacqueline à payer au Gaz de France la somme de 10 000 F à titre de dommages et intérêts et celle de 1 000 F au titre de l'art. 475-1 du code de procédure pénale.

Condamne solidairement Merotto Joseph et Bernard Philippe à payer à Fourrage Christine la somme de 10 000 F à titre de dommages et intérêts et celle de 1 000 F au titre de l'art. 475-1 du code de procédure pénale.

Les condamne aux dépens.

Pour extrait Me Parmentier, avocats associés.



هكذا من الأصل

Au revoir L'Expansion.

Bonjour L'Expansion.

L'Expansion est né il y a 20 ans.
C'était un autre monde, une autre économie.
Aujourd'hui, pour progresser, pour gagner, il faut agir plus vite.
Avec précision, imagination, détermination.
Pour vous aider, L'Expansion se transforme. Il devient plus tonique, plus concret, plus rapide à lire. Bref, encore plus opérationnel.
Découvrez ce nouveau magazine d'action conçu par Jean Boissonnat et Albert du Roy.



Economie

SOCIAL

« Les entreprises peuvent maintenir le pouvoir d'achat et même faire plus »

déclare M. Pierre Guillen (CNPF)

Président de la commission sociale du Conseil national du patronat français (CNPF), M. Pierre Guillen a accordé un entretien au journal *la Croix* le jour même où M. François Perigot s'exprimait dans nos colonnes (*le Monde* du 11 septembre). Il y précise ou nuance le propos du président du CNPF, notamment sur la politique salariale, voulue *« souple et diversifiée ». « Si leur situation le permet, les entreprises peuvent maintenir le pouvoir d'achat et même faire plus*, reconnaît M. Guillen. *Il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas quelque argent distribué par les entreprises qui ont des résultats satisfaisants. »*

Evoquant les propositions du CNPF en matière de protection sociale, M. Guillen, qui souligne que si le régime vieillesse était séparé plus nettement entre un régime de solidarité financé par l'Etat et un système par répartition appuyé sur les cotisations a déclaré : *« Je ne vois pas pourquoi nous ne continuerions pas à participer à sa gestion. » « Si pour des raisons contingentes*, ajoute-t-il, *un effort supplémentaire devait être demandé aux entreprises pour la maladie ou la vieillesse »* le transfert des cotisations d'allocations familiales *« pourrait trouver là une justification »*.

La CGC réclame une décision rapide sur les salaires des fonctionnaires

Le premier ministre ayant assuré que *« le niveau de vie des fonctionnaires serait maintenu »* et M. de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, ayant confirmé, jeudi 10 septembre sur RTL, que *« le gouvernement fera quelque chose »*, la CGC a lancé un appel au gouvernement pour qu'il précise ses intentions. M. de Charette avait refusé de préciser la date et le montant de ce *« quelque chose »* prévu *« d'ici à la fin de l'année »*. M. Paul Marchelli a réclamé une décision rapide. *« Mieux vaut le dire tout de suite et éviter des grèves pendant plusieurs mois*, a déclaré le président de la CGC sur France-Inter, le vendredi 11 septembre. *Il faut que le gouvernement fasse connaître ses prévisions d'évolution des prix pour l'année et que des négociations s'ouvrent avec les partenaires sociaux. »* Cinq organisations de fonctionnaires – FEN, CFDT, FO, CFTC et FGAF – ont décidé une journée de grève le jeudi 15 octobre. La CGT, de son côté, a déjà lancé un appel pour le 1er octobre, dans le cadre de sa journée d'action interprofessionnelle, dans la fonction publique et à EDF, et envisage d'en faire autant à la SNCF.

AGRICULTURE

Selon l'association des producteurs

La récolte de blé est moins abondante que prévu et de qualité « mitigée »

Le président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), M. Henri de Benoist, a communiqué le 10 septembre les premières estimations de son organisation sur la récolte 1987 en cours d'achèvement. Les pluies qui se sont abattues en juillet au nord de la Seine et dans l'est de la France ont provoqué des dégâts plus importants que les professionnels ne le prévoyaient.

Si la collecte (production moins autoconsommation) est évaluée à 23,8 millions de tonnes environ pour le blé tendre, soit une progression de 5 % sur la précédente campagne et un rendement de 58 quintaux à l'hectare, cette performance est nettement inférieure aux espoirs de l'AGPB, qui tablait sur une productivité d'au moins 60 quintaux. Les rendements du millésime 1987 dépassent ceux de l'an passé (54,8 quintaux), mais ils sont loin de ceux atteints en 1984 (66 quintaux) et en 1985 (61 quintaux).

Compte tenu d'une baisse probable de la production en Grande-Bretagne, en Allemagne du Nord et en Belgique, la Communauté européenne, qui espérait une récolte – toutes céréales confondues – de 170 millions de tonnes, devra se contenter de 153 à 155 millions de tonnes.

Dans un contexte de surproduction

A cette relative déception sur la quantité, s'ajoute en France une réelle dégradation de la qualité du blé tendre. M. de Benoist a voulu rassurer en précisant que tous les besoins de la meunerie française et des acheteurs étrangers de blé panifiable seraient satisfaits sans difficulté. Sur une collecte voisine de 24 millions de tonnes, la moitié seulement présentera les qualités boulangères requises par les meuniers. Cela suffira cependant pour couvrir la consommation française (8 millions de tonnes), d'autant que les stocks de blé tendre restant de la campagne 1986-1987 atteignent 4 millions de tonnes.

Cette « qualité mitigée », selon l'expression de M. de Benoist, du grain français, corrigée par une teneur suffisante en protéines, pourrait le pénaliser sur les marchés mondiaux.

Au moment où les échanges de blé ont lieu dans un contexte de surproduction, de batailles de subventions et de chantages à la baisse des prix exercés par les acheteurs – Soviétiques en tête, – offrir un blé aux propriétés boulangères discutables revient à donner des verges pour se faire battre.

Les clients ont appris à profiter de la moindre dégradation du marché (taux d'humidité trop élevé, présence de corps étrangers) pour réclamer des rabais. On peut supposer qu'ils regardent de près le blé panifiable importé de France.

Mais plus encore que les problèmes liés à la récolte, c'est le projet de la Commission européenne visant à réorganiser les marchés de produits céréaliers dans un souci d'économie budgétaire, qui préoccupe l'AGPB.

« Nous avons supporté pendant trois ans une baisse annuelle de 5 % à 6 % des prix agricoles en francs constants. Nous ne sommes pas prêts à accepter une baisse de prix plus importante que l'augmentation de notre productivité, car cela amputerait le revenu des producteurs », a déclaré M. de Benoist.

Alors que la France est le seul pays des Douze à refuser l'idée d'une limitation de la production céréalière, Bruxelles envisage de la plafonner à 155 millions de tonnes et de réduire sensiblement les prix garantis pour les quantités produites au-delà de ce maximum.

S'il ne s'agit encore que d'un projet dont le contenu sera examiné prochainement par la Communauté, les céréaliers le perçoivent comme une menace.

« Plutôt que d'accepter la continuation de cette politique suicidaire, et même son accentuation, plutôt que ce requiem pour la politique agricole commune, nous privilégierons le revenu de producteurs quelles qu'en soient les conséquences pour l'économie. Il faut que les hommes politiques qui ont la responsabilité finale des décisions soient dès maintenant bien prévenus de nos intentions », affirme M. de Benoist, dans un article au *Nouvel Agriculteur* du 11 septembre.

ÉRIC FOTTORINO.

FINANCES

Budget 1988

M. Bérégovoy dénonce M. Juppé réplique

L'ancien ministre socialiste de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, accuse le gouvernement de placer des *« bombes à retardement »* en creusant un *« trou de 80 milliards de francs sur l'ensemble des finances publiques »*, qui n'apparaîtra qu'à la mi-1988, après l'élection présidentielle.

Dans la dernière parution de sa lettre *Economie et liberté*, M. Bérégovoy estime que près de 20 milliards de francs d'engagements de dépenses budgétaires pour 1988 ne sont pas financés. En outre, selon lui, les pertes de recettes fiscales (19,2 milliards) ne sont pas financées pour 1989 : telle la réforme de la fiscalité de groupe, le plan d'épargne-retraite, l'impôt sur les sociétés à 42 %, etc.

A cela, le député de la Nièvre ajoute le déficit des régimes sociaux, *« qui d'après les chiffres officiels sera de 40 milliards en 1988 »*.

Interrogé par notre confrère *la Tribune de l'économie*, M. Alain Juppé a répondu qu'*« une bonne partie des chiffres et de l'argumentation »* de M. Bérégovoy était *« tout à fait inexacte »* et que son raisonnement était *« très contestable »*. En fait de bombes à retardement, M. Juppé a accusé à son tour son prédécesseur à la Rue de Rivoli d'avoir, de concert avec le premier ministre de l'époque, M. Laurent Fabius, *« autorisé l'émission d'obligations du Trésor dont les intérêts – et ceci est contraire à toutes les règles de bonne gestion – seront en totalité payables à échéance en 1990, soit 28 milliards de francs »*.

FAITS ET CHIFFRES

● **Bonne année pour France Construction.** – La société France Construction, filiale de Bouygues immobilier, réalisera, en 1987, un chiffre d'affaires d'environ 3,5 milliards de francs, en augmentation de 15 % par rapport à 1986, indique l'entreprise. Son portefeuille foncier laisse prévoir une nouvelle augmentation de 15 % de son chiffre d'affaires en 1988. Les bénéfices 1987 devraient être en forte hausse par rapport à 1986.

● **Près de 15 000 femmes ont créé leur entreprise en 1986.** – Les femmes créent des entreprises, et elles ont été 14 880 en 1986, à se lancer pour leur propre compte, ont annoncé le 7 septembre au cours d'une conférence de presse M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, et Mme Hélène Gisserot, déléguée à la condition féminine.

Le mouvement de création d'entreprises est particulièrement vivace puisque 71 000 chômeurs ont bénéficié d'une aide à la création d'entreprise en 1986, et que 40 % des emplois créés l'an dernier l'ont été par des entreprises nouvelles. Le ministère des affaires sociales et la délégation à la condition féminine multiplient les initiatives pour renforcer cette tendance.

Marchés financiers

PARIS, 11 septembre ↓

Attente

Séance nerveuse à la Bourse de Paris, durant laquelle les investisseurs ont attendu avec fébrilité les résultats du déficit commercial américain de juillet. Affichant – 0,05 % à l'ouverture, l'indicateur se maintenait à – 0,11 %, ce qui représentait un retrait par rapport aux premières transactions de la matinée. Sur le MATIF, la déprime persiste, malgré l'accalmie de la veille. Les contrats de décembre perdaient – 0,35 % vendredi, après que la Banque de France eut procédé, la veille, à des achats sur le marché monétaire, à des taux inchangés de 7 1/2 %. Au rez-de-chaussée du palais Brongniart, l'attention des investisseurs était attirée par l'affaire Prouvost. Le manque d'actions a amené une « situation de corner ». C'est-à-dire que les cotations ont dû être suspendues pendant un moment, du fait de l'absence de titres présentés à la vente. A la reprise des cotations, le titre dépassait les 660 F. Une nouvelle OPA (offre publique d'achat) a agrémenté la fin de semaine. La Compagnie du Midi a annoncé avoir déposé une proposition de rachat des titres de la sixième compagnie d'assurances britannique.

De même, on apprenait la suspension de la cotation des certificats d'investissements privilégiés de la Compagnie financière de Suez en vue de la privatisation qui doit débuter le 5 octobre prochain. Parmi les titres à la hausse, on notait des valeurs financières comme UCB, qui vient de publier des résultats semestriels très favorables. Poliet, Alsthom et Colas figuraient parmi les titres recherchés, alors que parmi les valeurs en repli on observait SFIM, Moulinex et Accor.

NEW-YORK, 10 sept. ↑

Forte hausse

La reprise amorcée mercredi s'est amplifiée jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a progressé de 26,78 points à 2 576,05. 179,9 millions d'actions ont été échangées, contre 164,9 la veille. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 1 108, contre 481. 391 titres sont demeurés inchangés. Le raffermissement du dollar et des cours des obligations a entraîné une certaine animation sur le marché. Par ailleurs, l'annonce d'un rétrécissement du surplus commercial du Japon, premier partenaire des Etats-Unis, a soulevé l'espoir que le déficit du commerce extérieur américain ne dépasserait pas les 15,7 millions de dollars enregistrés en juin.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient : ATT (2,71 millions de transactions), First City Bank of Texas (2,71 millions), National Semiconductor (2,61 millions), Gillette (2,176 millions), General Electric (1,99 million), et IBM (1,909 million).

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 10 sept.
Alcoa	58 1/4	59 1/2
Allegis (ex-UAL)	96 3/4	96 5/8
A.T.T.	32	32 5/8
Boeing	49 3/4	50 1/8
Chase Manhattan Bank	38 1/8	38
Du Pont de Nemours	116	115 3/4
Eastman Kodak	98 3/8	99 3/4
Exxon	96 1/8	95 1/4
Ford	103	103 1/8
General Electric	58 7/8	60 3/4
General Motors	85 3/4	86
Goodyear	68 5/8	70 1/2
I.B.M.	157 1/8	157 3/4
I.T.T.	61 7/8	62 1/8
Mobil Oil	48 1/4	48 5/8
Pfizer	68 1/4	68 3/8
Schlumberger	44 5/8	45 1/4
Texaco	39 7/8	40
Union Carbide	27 3/8	28 1/8
U.S.X.	34 7/8	35 1/2
Westinghouse	67 3/8	67 7/8
Xerox Corp.	76 1/4	76 7/8

CHANGES

Dollar : 6,0435 F ↑

Le dollar se montrait un peu plus ferme dans l'attente des chiffres sur le déficit commercial des Etats-Unis en juillet, qui suscitent l'inquiétude des opérateurs.

FRANCFORT	10 sept.	11 sept.
Dollar (en DM)	1,8140	1,8150

TOKYO	10 sept.	11 sept.
Dollar (en yens)	142,60	142,75

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (11 sept.)	7 %
New-York (10 sept.)	7 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises	106,7	107,4
Valeurs étrangères	131,7	133,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 sept.	10 sept.
Indice général	429,10	430,90

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	9 sept.	10 sept.
Industrielles	2 549,27	2 576,05

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	9 sept.	10 sept.
Industrielles	1 756,10	1 761,30
Mines d'or	448,60	448,90
Fonds d'Etat	85,19	83,33

TOKYO

	10 sept.	11 sept.
Nikkei Dow Jones	24 795,24	24 828,27
Indice général	2 048,96	2 052,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 sept. 1987
Nombre de contrats : 89 489

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	98,70	98,25	98,10	–
Précédent	97,80	97,40	97,30	96,95

LA VIE DE LA COTE

MUMM : TASSEMENT DES RÉSULTATS PRÉVUS EN 1987. – Les résultats du groupe Mumm (champagne, porto, whisky) seront légèrement inférieurs à ceux de 1986, qui était une année particulièrement exceptionnelle. Pour le premier semestre de 1987, le chiffre d'affaires est égal à celui des six premiers mois de 1986, et le bénéfice net avant impôt de 31 millions de francs pour les seules marques de champagne Mumm et Heidsieck Monopole.

BAISSE DES BÉNÉFICES DE BOWATER AU PREMIER SEMESTRE. – Bowater Industries (papier emballage) a annoncé une baisse de son bénéfice imposable au premier semestre de 1987, à 17,3 millions de livres, contre 18,9 millions lors de la même période de l'an dernier.

HAUSSE DE 38 % DU RÉSULTAT DE BTR. – Le conglomérat industriel BTR (ex-British Tyre and Rubber) a enregistré une hausse de 38 % de son bénéfice avant impôt au premier semestre, à 280 millions de livres, contre 203 millions au semestre correspondant de 1986.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

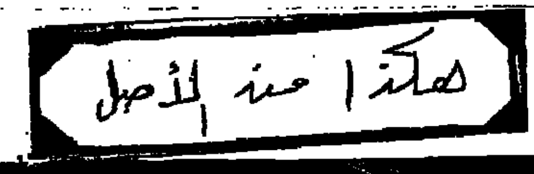
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,0360	6,0390		+ 15	+ 10	+ 35	+ 100	+ 180
$ can.	4,5779	4,5837	– 66	– 41	– 127	– 91	– 355	– 261
Yen (100)	4,2328	4,2379	+ 113	+ 136	+ 246	+ 276	+ 811	+ 888
DM	3,3450	3,3485	+ 89	+ 107	+ 192	+ 216	+ 616	+ 681
Florin	2,9712	2,9741	+ 53	+ 63	+ 115	+ 131	+ 383	+ 430
F.B. (100)	16,0810	16,0976	+ 129	+ 212	+ 284	+ 416	+ 978	+ 1309
F.S.	4,0415	4,0462	+ 122	+ 141	+ 257	+ 283	+ 815	+ 888
L (1 000)	4,6147	4,6240	– 298	– 244	– 587	– 438	– 1120	– 988
£	9,9353	9,9462	– 193	– 150	– 412	– 347	– 1002	– 818

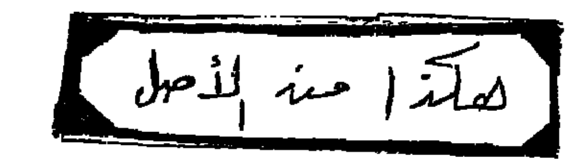
TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 15/16	8 1/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 3/8	4 1/2
Florin	5	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	6 5/16	6 5/8	6 7/16	6 3/4	6 15/16	7 1/4
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	13	15	13 5/8	14 1/2	13 1/4	13 3/4	13 1/8	13 1/2
£	9 1/4	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 15/16	10 1/16	10 7/16	10 9/16
F. franç.	7	7 3/16	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8 1/8	8 3/4	

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 11 SEPTEMBRE

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cours relevés à 15 h 02

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1902	4,5 % 1973	1986	1986	1985	– 0 05
4255	C.N.E. 3%	4270	4270	4270	....
1187	B.N.P. T.P.	1240	1225	1225	– 1 20
1125	C.C.F. T.P.	1130	1132	1132	+ 0 18
1249	Créd. Lyon. T.P.	1263	1269	1269	+ 0 48
....	C.G.E. T.P.	3170	3210	3210	+ 1 26
1920	Renault T.P.	1998	1995	1995	– 0 14
2185	Rhône-Poul. T.P.	2060	2085	2085	+ 1 21
1255	St-Gobain T.P.	1293	1295	1295	+ 0 15
1220	Thomson T.P.	1256	1261	1261	+ 0 40
480	Accor	482	488	474	– 1 66
530	Agence Havas	557	556	556	– 0 18
675	Air Liquide	674	673	672	– 0 30
2380	Alcatel	2330	2320	2315	– 0 64
2020	Als. Superm.	2101	2080	2080	– 1
460	A.L.S.P.I.	498 40	498 50	490	– 1 69
385	Alsthom ★	371 90	373 50	381	+ 2 45
2580	Arjom. Prioux	2869	2875	2865	+ 0 23
570	Aussedat-Rey	647	635	638	– 1 39
1270	Av. Entrepr. ★	1391	1394	1390	– 0 07
1060	Avions Dassault	1047	1060	1051	+ 0 38
545	BAFIP	585	582	584	– 0 17
385	Bail-Equipem. ★	385	386	384	– 0 26
810	Bail Investiss.	820	810	804	– 1 95
635	B.N.P. C.I.	475	475	475	....
690	Cie Bancaire	774	779	773	– 0 13
480	Bazar H.-V.	533	531	525	– 1 50
500	Béghin-Say ★	551	555	541	– 1 81
885	Berger (Ma)	888	885	885	– 0 45
730	Bic ★	810	814	810	....
1380	B.I.S.	1405	1410	1409	+ 0 28
2960	Bongrain S.A.	2986	2938	2940	– 1 54
1200	Bouygues	1245	1245	1245	....
96	B.P. France	105	102 10	103	– 1 90
4980	B.S.N.	5290	5220	5310	+ 0 38
2450	Cap Gem. S. ★	2440	2440	2421	– 0 78
1250	Carnaud	1359	1350	1380	+ 0 07
3290	Carrefour ★	3509	3509	3460	– 1 40
189	Casino	181 90	181 50	179	– 1 59
136	Casino A.D.P.	144 50	145	145 90	+ 0 97
1270	C.C.M.C.	1390	1405	1405	+ 1 08
850	Cetelem	843	845	831	– 1 27
790	Cerus	816	818	818	+ 0 25
2050	C.F.A.O.	2129	2100	2099	– 1 41
335	C.G.E.	334 60	334	334	– 0 18
1300	C.G.I.P. ★	1379	1366	1371	– 0 58
1340	Chargeurs S.A.	1329	1364	1344	+ 1 13
72	Chiers-Châtill.	73	73	74 50	+ 2 05
1010	Ciments franç. ★	1155	1150	1160	+ 0 43
660	Club Méditerr.	645	650	652	+ 1 09
161	Codetel ★	165	165	163	– 1 21
340	Cofimeg	321	321	321	....
2160	Colas	2181	2255	2245	+ 2 93
265	Compt. Entrepr.	275	274	274	– 0 36
745	Compt. Mod.	766	770	770	+ 0 52
1250	Créd. Foncier	1282	1275	1276	– 0 47
526	Crédit F. Imm.	519	519	519	....
136	C.C.F.	138 50	138 50	138 60	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
770	Créd. Lyon. (CI)	769	770	769	....
1130	Crédit Nat. ★	1170	1179	1180	+ 0 85
230	Crouzet ★	245	252	247	+ 0 82
3040	Damart S.A.	3245	3245	3245	....
430	Darty ★	476	472	470 20	– 1 22
365	Darty (DP)	368	368	367	– 0 27
2020	De Dietrich	2280	2265	2285	– 0 86
300	Dév. P.d.C. B.S	301	300	300	– 0 33
585	D.M.C.	600	607	604	+ 0 67
465	Drouot Assur.	470	480	479	+ 1 91
2360	Docks France ★	2550	2550	2556	+ 0 24
1080	Dumez ★	1165	1172	1180	+ 1 29
1270	Eaux (Gén.)	1340	1339	1334	– 0 45
1210	Ecco ★	1399	1377	1381	– 1 29
1080	Electro-Finan.	1095	1100	1109	+ 1 28
365	Elf-Aquitaine	383	384	382 30	– 0 18
315	– (certific.)	317	318 50	318 50	+ 0 47
920	Epeda-B-Faure	957	957	957	....
3790	Essilor	3995	4050	4050	+ 1 38
2770	Essilor Int. (DP)	2700	2740	2770	+ 2 59
465	Esso S.A.F. ★	468 10	470	465	– 0 68
2180	Eurafrance	2384	2400	2410	+ 1 09
1440	Eurocom ★	1456	1460	1450	– 0 41
4150	Euromarché	3999	3965	3965	– 0 85
645	Europe n° 1 ★	645	645	645	....
1200	Exor	1275	1276	1276	+ 0 08
715	Facom	758	763	765	+ 0 92
1121	Fichet-Bauche	1285	1285	1310	+ 1 95
200	Finextel ★	205	207 50	206	+ 0 49
143	Fives-Lille	171	169	168 50	– 1 46
1250	Fromageries Bel	1370	1365	1365	– 0 36
1280	Gal. Lafayette ★	1389	1390	1390	+ 0 07
450	Gascogne	440	438	438	– 0 45
2060	Gaz et Eaux	2166	2140	2140	– 1 20
680	Géophysique ★	592	591	595	+ 0 51
2380	Gerland	2625	2652	2652	+ 1 03
680	GTM-Entrepose	695	690	697	+ 0 29
750	Guyenne-Gasc. ★	750	741	747	– 0 40
2900	Hachette ★	2890	2889	2880	– 0 36
725	Hénin (La)	770	770	770	....
1420	Hutchinson	1460	1498	1498	+ 2 60
172	Imétal	184 30	182 50	182 50	– 0 98
390	Imm. Plaine-M.	417	413	412	– 1 20
5140	Inst. Mérieux	5300	5250	5230	– 1 32
510	Interbail ★	520	515	515	– 0 96
1450	Intertechnique	1520	1520	1520	....
850	J. Lefebvre	855	856	838	– 1 99
1680	Lab. Bellon	1700	1710	1699	– 0 06
1660	Lafarge-Coppée	1700	1719	1695	– 0 28
1510	Labon ★	1492	1500	1500	+ 0 54
2780	Legrand	3300	3320	3330	+ 0 91
2340	Legrand (DP)	2838	2840	2830	– 0 28
795	Leroy-Somer ★	834	834	834	....
2010	Lesieur	1940	1950	1950	+ 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
780	Locabail Immob.	740	739	740	....
600	Locafrance ★	687	665	684	– 0 44
890	Locindus	875	874	860	– 1 71
1200	L. Vuitton S.A ★	1191	1186	1198	+ 0 59
440	Lucheire	498	495	491	– 1 41
1470	Lyonn. Eaux ★	1498	1499	1491	– 0 47
68	Mais. Phénix	64	64 60	63 65	– 0 65
710	Majorette (Ly)	797	800	800	+ 0 38
460	Mar. Wendel ★	465	457	460 10	– 1 06
1950	Martell	1903	1900	1901	– 0 11
2100	Matra	2250	2280	2280	+ 1 33
2480	Merlin-Gerin ★	2560	2545	2550	– 0 39
340	Michelin	345 30	346	345 10	– 0 06
1230	Midi (Cie)	1388	1418	1385	– 0 21
315	Midland Bk SA ★	312	319	313	+ 0 32
1200	Min. Salsig. (Ma)	1210	1229	1229	+ 1 57
56	M.M. Penarroya	57	58	56 10	– 1 59
2960	Moët-Hennessy	2872	2868	2868	– 0 14
71	Moulinex	86	85 90	84 85	– 1 34
995	Navig. Mixtes	1192	1198	1204	+ 1 01
158	Nord-Est	163	162 10	162	– 0 61
430	Nordon (Ny)	460	462	462	+ 0 43
545	Nouvelles Gal.	667	665	670	+ 1 98
1070	Occident. (Gén.)	1175	1195	1195	+ 1 70
1520	Omn.F.Paris	1655	1660	1660	+ 0 30
200	Olida-Caby	233	228 50	227	– 2 58
390	Opfi-Paribas	438	440	440	+ 0 46
3860	Oréal (L')	3900	3910	3980	+ 2 06
430	Paribas	431	433 20	430 30	– 0 15
610	Paris-Réesc. ★	653	672	660	+ 1 07
1230	Pechelbronn ★	1408	1410	1380	– 1 99
1310	Penhoet	1320	1325	1320	....
980	Pernod-Ricard	1017	1016	1015	– 0 20
1640	Peugeot S.A.	1623	1647	1620	– 0 17
14	Poclain	15 45	15 55	15 70	+ 1 62
2300	Politet	2359	2445	2434	+ 3 18
750	P.M. Labinal	741	744	744	+ 0 40
3460	Presses Cité	3720	3750	3755	+ 0 94
1150	Préfabail Sic.	1180	1180	1171	– 0 78
860	Primagaz	839	825	825	– 1 67
745	Printemps ★	740	740	738	– 0 54
2000	Promodès	2250	2230	2251	+ 0 04
455	Prouvost S.A ★	581	600	560	– 3 61
1640	Radiotechn.	1745	1750	1725	– 1 15
97	Raff. Dist. Total	108 20	108 10	107	– 2 01
3090	Redoute (La) ★	3470	3450	3375	– 2 74
440	Robur financière	443	440	440	– 0 68
1480	Roussel-Uclaf	1545	1548	1550	+ 0 32
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5490	5490	5490	....
220	Sade	232 90	232	232	– 0 39
1870	Sagem	1870	1866	1870	....
485	Saint-Gobain	493	494 90	494 90	+ 0 39
1270	St-Louis B.	1400	1419	1418	+ 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1940	Salomon	1900	1915	1915	+ 0 79
1610	Salvepar	1690	1700	1700	+ 0 59
740	Sanofi	783	783	783	....
770	S.A.T.	765	755	755	– 1 31
1370	Saupiquet (Na)	1470	1540	1540	+ 4 76
390	Schneider ★	458	455	456	– 0 44
115	S.C.O.A.	129 50	126	124 80	– 3 63
715	S.C.R.E.G.	830	841	843	+ 1 57
940	Seb ★	978	972	962	– 1 64
430	Sefimeg	439	439	438	– 0 23
1400	S.F.I.M.	1590	1580	1560	– 1 89
63	S.G.E.	66 60	67 80	67	+ 0 60
515	Sign. Ent. El. ★	562	580	561	– 0 18
930	Silic	940	986	970	+ 3 19
575	Simco-U.P.N. ★	597	583	586	– 1 84
405	Simnor (Li)	380	380	380	....
1170	Skis Rossignol	1215	1220	1220	+ 0 41
595	Siminco	646	635	650	+ 0 62
425	Société Générale	425	425	425	....
215	Sodecco	221	222 50	222 50	+ 0 68
245	Sodero (Na)	235	235	235	....
2830	Sodexho	2800	2825	2825	+ 0 89
131	Sogenal (Ny)	150	149 50	149 50	– 0 33
460	Sogerap	440	435	435	– 1 14
2530	Somm-Allib. ★	3133	3150	3070	– 2 01
850	Source Perrier	875	891	882	+ 0 80
910	Sovac ★	1120	1120	1110	– 0 89
635	Spie-Batignol.	573	567	565	– 1 40
680	Strafor	626	612	612	– 2 24
325	Synthelabo ★	385 10	386	394	+ 2 31
620	Talcs Luzenac	652	650	650	– 0 31
3300	Tél. Elect.	3510	3496	3500	– 0 28
1220	Thomson-C.S.F.	1339	1355	1345	+ 0 45
440	Total (CFP) ★	435	430	434 80	– 0 05
98	– (certific.)	97 60	98 90	99 50	+ 1 95
1990	T.R.T.	2210	2220	2270	+ 2 71
640	U.F.B.	635	635	635	....
1110	U.I.C.	1235	1236	1238	+ 0 24
600	U.I.F.	606	606	606	....
800	U.I.S.	848	841	841	– 0 83
310	U.C.B. ★	309	311	311 50	+ 0 81
685	Unibail	686	681	682	– 0 58
645	Valéo	894	889	889	– 0 72
56	Vallourec	72	72 50	72 50	+ 0 69
470	Via Banque	487	490	485	– 0 41
1000	Elf-Gabon	980	1000	1001	+ 2 14
162	Amax Inc.	160	162 10	163	+ 1 88
235	Amer. Express	220 60	221 50	221 50	+ 0 41
215	Amer. Teleph.	196	199 50	199 50	+ 1 79
165	Anglo Amer. C.	161 30	160 60	160 60	– 0 43
735	Amgold	730	730	730	....
1130	BASF (Akt)	1125	1115	1115	– 0 89
1200	Bayer	1179	1178	1178	– 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
134	Boffelsfont.	137 10	137	137	– 0 07
260	Chase Manh.	233 80	234	236	+ 0 94
90	De Beers	94 50	95 80	95 80	+ 1 38
2330	Deutsche Bank	2279	2278	2279	....
1200	Dresdner Bank	1186	1182	1185	– 0 08
155	Driefontein Cid	163 10	164 50	164 50	+ 0 86
775	Du Pont-Nem.	716	720	731	+ 2 09
620	Eastman Kodak	599	602	605	+ 1
83	East Rand	83 50	84	83 90	+ 0 48
295	Electrolux	313 50	315	315	+ 0 48
250	Ericsson	218	219 20	219 40	+ 0 64
610	Exxon Corp.	578	583	583	+ 0 87
665	Ford Motors	625	619	619	– 0 96
89	Freegold	105	104 20	103	– 1 90
117	Gencor	122 90	125 50	125	+ 1 71
400	Gén. Electr.	370	372	369	– 0 27
625	Gén. Belgique	598	615	615	+ 2 84
580	Gen. Motors	525	520	515	– 1 90
129	Goldfields	146	146 50	146 50	+ 0 34
52	Gd Metropolitan	54 50	53 10	53 50	– 1 83
94	Harmony	98 70	99 40	98	– 0 71
51	Hitachi	51 60	53 55	53 55	+ 3 78
1100	Hoechst Akt.	1076	1086	1090	+ 1 30
151	Imp. Chemical	157 80	154 70	154 70	– 2 03
1060	IBM	960	957	957	– 0 31
395	ITT	379	383	383	+ 1 06
175	Ito-Yokado	163	163	163	....
101	Matsushita	104 10	104 80	104 80	+ 0 67
1280	Merck	1320	1281	1284	– 2 73
495	Minnesota M.	465	471	471	+ 1 29
316	Mobil Corp.	294	291	296	+ 0 68
315	Morgan J.P.	283	289	289	+ 2 12
42260	Nestlé	44200	44900	44900	+ 1 58
220	Norsk Hydro	230	231 30	231 90	+ 0 83
235	Olsl	252	251	251 10	– 0 36
2240	Petrofina	2080	2080	2080	....
825	Philip Morris	680	696	696	+ 2 35
159	Philips	153 50	155	155	+ 0 98
....	Placer Dome	124 70	124 90	124 90	+ 0 16
555	Quilmès	513	515	519	+ 1 17
800	Randfontein	796	798	798	+ 0 25
825	Royal Dutch	780	788	788	+ 1 03
128	Rio Tinto Zinc	133	132 20	132 20	– 0 60
105	St Helena Co	114 80	113 70	113 50	– 1 13
285	Schlumberger	272	275	274 50	+ 0 92
135	Shell transp.	132 50	134	134 40	+ 1 43
2230	Siemens A.G.	2185	2160	2160	– 1 14
215	Sony	211	211	211 20	+ 0 09
205	T.D.K.	207 50	212 70	212 70	+ 2 61
27	Toshiba Corp.	28 10	28 35	28 35	+ 0 89
425	Unilever	414	421 50	421 50	+ 1 81
365	Unit. Techn.	334	337 80	337 80	+ 1 14
865	Vaal Reefs	875	852	852 c	– 2 63
345	Volvo	392 10	395	395	+ 0 74
370	West Deep	405	397	387 c	– 4 44
505	Xerox Corp.	486	470 50	470 50	+ 0 97
2 68	Zambia Corp.	2 47	2 65	2 61	+ 5 67

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9026	..
Emp. 8,80 % 77	126 10	2 693
9,80 % 78/93	100	1 660
10,80 % 79/94	102 65	0 236
13,25 % 80/90	105 50	3 656
13,80 % 80/87	100 55	12 515
13,80 % 81/89	106 40	9 074
16,20 % 82/90	114 58	10 741
16 % juin 82	115 90	4 153
14,60 % fév. 83	114 45	8 120
13,40 % déc. 83	113 90	9 728
12,20 % oct. 84	108	11 331
11 % fév. 85	106	6 118
10,26 % mars 86	98 30	5 158
ORT 12,75 % 83	1764 50	..
OAT 10 % 2000	95 85	2 851
OAT 9,90 % 1997	100 20	7 405
OAT 9,80 % 1996	97	8 041
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 744
CNB Paribas	102 20	1 744
CNB Suez	102 10	1 744
CNI janv. 82	102 10	1 744
PTT 11,20% 85	101 90	8 036
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 85	2 856
CNT 9% 86	89 70	3 497
CRH 10,90% déc. 85	99 50	5 880
Métrologie I. 6% 6/7	71 40	7 150

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1200	1200
Agache (Sté Fin.)	2560	2550
A.G.F. (St Cent.)	780	788
Applic. Hydraul.	840	847
Arbel	400	415 d
Astorg	408	400
Avenir Publicité	751	730
Bain C. Monaco	380	351
Banque Hypoth. Eur.	448	451
Béghin-Say (C.I.)	375	380
B.G.I.	632	655
Biscuit (Générale)	....	....
Blanzy-Ouest	685	690
B.N.P. Intercontin.	315	315
Bénédictine	4998	5300
Bon-Marché	1036	1068
B.T.P.	145	147 10
Calif	860	825 o
Cambodge	860	....
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	440	420 o
Carbone-Lorraine	727	731
C.E.G.Frig.	700	720
Centen. Blanzy	2602	2652
Centrest (Ny)	230 10	....
Cerabati	106 30	103
Chambourcy (M.)	951	989 d
Champex (Ny)	155	....
C.I.C. (Financ. de)	336	325
C.I. Maritime	680	685
Cimas-Sirara	540	507
Citram (B)	598	596 o
Clause	614	616
Cofradel (Ly)	1640	1640
Cogifi	416	420
Comiphos	611	630
Cie Industrielle	3621	3621
Comp. Lyon-Alem.	676	690
Concorde (La)	955	955
C.M.P.	36 80	36 50
Créd. Gén. Ind.	651	651
Cr. Universel (Cie)	740	728
Créditel	142	....
Darblay S.A.	558	556
Delalande S.A.	1100	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1490	1490
Didot-Bottin	929	929
Eaux Bass. Vichy	1321	1360
Eaux Vittel	2711	2795
Economats Centre	830	820
Electro-Banque	375	375
Eli-Antargaz	697	697
E.L.M. Leblanc	915	915
Enfi-Bretagne	276	275
Entrepôts Paris	620	610
Epargne (B)	3330	3390
Europ. Accumul.	76 10	76
Eternit	2660	2590
Finalens	255	254
FIPP	420	420
Fnac	880	....
Foncière (Cie)	567	567
Fonc. Lyonnaise	5150	5100
Foncina	530	....
Forinter	1130	1130
Fougerolle	392	385
France I.A.R.D.	340	358
France (La)	7220	7220
From. Paul Renard	503	509
GAN	1095	1095
Gaumont	515	536 d
Gévelot	946	946
Gr. Fin. Constr.	470	468
Gds Moul. Paris	380	377 50
Groupe Victoire	3730	3730
G. Transp. Ind.	600	600
H.E.F.	143	....
Immindo S.A.	456	450
Immindest	310	309
Immobail	392	401
Immobanque	681	690
Immob. Marseille	9800	9700
Immofice	515	514
Invest. (Sté Cent.)	3800	3800
Jaeger	245	245
Lafitte-Bail	460	460
Lambert Frères	255	257
Lille-Bonnières	1301	1280
Loca-Expansion	276	277
Locafinancière	361 50	365
Locatel	735	....
Louvre (Sté)	1690	1710
Machines Bull	46	46
Magasins Uniprix	250	259
Magnant S.A.	120	....
Maritime Part.	409	387
Métal Déployé	422	....
Mors	160	158
Navig. (Nat. de)	79 50	78
OPB Paribas	325	325
Optorg	230	232
Oréal (L') C.I.	2480	2480
Origny-Desvroise	1200	1200
Palais Nouveauté	893	890
Paribas-CIP	435	420
Paris France	291	300 10
Paris-Orléans	359	360
Partenhos	770	800
Patern. Risq. Div.	1360	1365
Pathé-Cinéma	676	700
Pechiney (cert. inv.)	321	330
Piles Wonder	980	960
Piper-Heidsieck	860	857
P.L.M.	160	161
Porcher	505	550
Promodès	1350	1404 d
Providence S.A.	1998	....
Publicis	2820	2750
Raff. Souf. R.	154	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	443	443
Ricqlès-Zan	300	300
Rochefortaise S.A.	505	500
Rochette-Cenpa	75 10	75 10
Rosario (Fin.)	992	1032 d
Roudière	220	225
Rougier et Fils	104 20	103
Sacer	518	....
SAFAA	357	363
Safic-Alcan	919	940
SAFT	2088	1963
Saga	310	310
St-Gobain C.I.	425	430
Salins du Midi	525	525
Sanofi	....	....
Santa-Fé	180	180
Satam	152	149 90
Saulnes	67	67
Savoisienne (M)	261 50	280
SCAC	700	700
Senelle Maubeuge	586	590
S.E.P. (M)	197 50	197 50
Serv. Equip. Véh.	108 30	110 10
Sicli	279 60	276
Sicotel	320	312
Sinvim	232 70	[illegible] d
Siph (Plant. Hévéas)	392	410
Sté Générale-CIP	408	408
Sofal financière	1860	1868
Soffo	389 50	392
Soficomi	761	761
S.O.F.I.P. (M)	150	....
Sofragi	1240	1215
Souchere Autog.	458	463
Sovabail	700	701
S.P.I.	710	715
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Sturni	1240	1250
Taittinger	1950	1930
Testut-Aequitas	570	612
Tour Eiffel	627	525
Ufiner S.M.D.	735	735
U.A.P.	2950	3000
U.T.A.	1551	1551
Veuve Clicquot	3850	3850
Vicat	1570	1560
Viniprix	2140	2140
Virax	176	173
Waterman S.A.	660	646
Brass. du Maroc	128	125

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1165	....
Akzo	467	501
Alcan Alum.	198	218
Algemene Bank	149	145
American Brands	303	333
Am. Petrofina	390	425
Arbed	288	....
Asturienne Mines	200	195
Bco Pop Español	467	470
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2800	....
B. Régl. Internat.	59110	58980
Br. Lambert	649	656
Canadian-Pacific	122 10	124
CIR	29 90	29 90
Commerzbank	960	945
Dart. and Kraft	336 10	345
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	578	596
Gén. Belgique	598	615
Gevaert	1230	1200
Glaxo	166 50	170
Goodyear	406 20	....
Grace and Co	409	405
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	529	529
I.C. Industries	200	202
Johannesburg	1425	1410
Kubota	24 95	25
Latonia	270	270
Midland Bank Plc	50	50
Mineral-Ressourc.	98	94
Nixdorf	2770	2814
Noranda	158 50	161 20
Olivetti	34 30	34 10
Pakhoed Holding	243	245
Pfizer Inc.	415 50	418
Procter Gamble	594	591
Ricoh Cy Ltd	50	50 10
Rolinco	304 10	309 90
Robeco	329	326
Rodamco	430	428
Saipem	17 90	19 60
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	327	....
Steel Cy of Can.	118	....
Tenneco	368	....
Thorn EMI	69 80	68 50
Toray indust. inc	34 60	36 30
Vieille Montagne	957	....
Wagons-Lits	880	899
West Rand	27 50	27 80

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1115	1125
Alain Manoukian	805	808
Asystel	611	....
B.A.C.	495	498
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	995	995
B.I.P.	600	591
Bolloré Technologies	1125	....
Buitoni	850	850
Cables de Lyon	1299	1270
Calberson	950	960
Cardif	2240	2240
C.D.M.E.	1080	1099
C. Equip. Elect.	318	318
C.E.G.I.D.	1530	1523
C.E.G.E.P.	225	232
C.E.P.-Communication	1410	1410
C.G.I. Informatique	780	785
Ciments d'Origny	638	645
C.N.I.M.	400	409
Concept	160	183 d
Conforama	....	....
Dafsa	286	278
Dauphin O.T.A.	3250	3300
Deveaulay	2410	....
Devilla	923	920
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	290	280
Elect. S. Dassault	680	675
Elysées Investiss.	39 40	39 40
Expand	810	815
Filipacchi	673	687
Guintoli	1080	1090
Guy Degrenne	960	....
I.C.C.	260	264 50
IDIA	227	227
I.G.F.	200	200
IN Informatique	302	....
Int. Métal Serv. (IMS)	210	210
La Commande Electr.	761	....
Le gd livre du mois	380	370
Loca-Investissement	296	295
Locamic	370	370
Manutan	439	....
Marin Immobilier	298 60	290
Métallurg. Minière	164	160
Métrologie Internat.	400	400
Metroservice	224	215
M.M.B.	680	688
Molex	302	....
Navale-Delmas	730	730
Olivetti-Logabax	440	440
Om. Gest. Fin.	471	472
Petit Bateau	248	250
Petroligaz	451	450
Pier Import	399	390
Razel	1500	1410
St-Gobain Emballage	1460	1460
St-Honoré Matignon	210	210
S.C.G.P.M.	208	328 d
[illegible]	779	795
S.E.P.	1620	1620
S.E.P.R.	1610	1650
Sligos	1440	1494
S.M.T. Goupil	348	345 10
Spodimog	1240	1210
Sofibus	355	357
Supra	1044	1060
TF 1	184	184
Valeurs de France	371 50	371 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asurep	4 80	1 10 o
Calciphos	375	378
C.E.M.	....	....
Cochery	162 30	....
Cogedhor	65 30	70 50 d
C. Occid. Forestière	180	185
Coparex	440	435
Dubois Inv. (Casto.)	1130	1098
Gechot	211	218
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	78 10	72
Nicolas	1181	1075
Patornelle-R.D.	3400	....
Rédiam	390	....
Rorento N.V.	151 10	151 10
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	550	....
Ulinox	390	....
Union Brasseries	136	....

SICAV (sélection) — 10/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	852 41	831 62
Actions France	494 84	476 95
Action Invest.	392 32	374 53
Actions sélectives	626 12	603 49
Audificandi	641 56	618 37
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1280 43	1249 20
A.G.F. 5000	629 92	614 56
A.G.F. ECU	1068 71	1058 12
A.G.F. Interfonds	449 10	438 15
A.G.F. Invest	105 12	102 56
A.G.F. OBLIG.	1071 75	1068 42
A.G.F. Sécurité	10226 25	10226 25
Agfimo	674 66	658 10
Altafi	211 73	204 08
A.L.T.O.	184 06	177 41
Amesi-Gan	5873 77	5807 42
America-Valor	776 45	740 29
Amplitude	578 16	559 37 ◆
Arbitrages court terme	5476 49	5485 55
Argonautes	434 72	421 04 ◆
Associ Première	24663 86	24663 86
Associc	1159 02	1159 02
Aurecic	1400 93	1360 13
Axa Europe	116 95	111 65
Axa Investissements	126 26	120 53
Bourse-Investiss.	484 80	462 62
Bred Associations	2653 09	2645 15
Bred International	100 27	98 30
Capital Plus	1662 19	1662 19
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	401 44	386
Cortal court terme	1259 88	1259 88
Cortal intérêt min.	1046 60	1026 58
Cortexa	951 40	908 26
Credinter	520 60	505 44
Croissance France	287 09	274 73
Croissance Immobilière	679 40	648 59
Croissance Mercure	2693 47	2617 93
Croissance Prestige	395 33	377 40
Drouot-France	725 25	692 36
Drouot-Investiss.	1179 16	1125 69
Drouot-Sécurité	259 33	247 57
Drouot-Sélection	136 42	130 23
Ecuric	1174 73	1157 37
Elicoop Sicav	11225 07	11225 07 ◆
Elf-Valeurs	9681 82	9445 68 ◆
Energie	290 18	277 02
Eparcic	2787 16	2781 59
Eparcourt Sicav	4058 21	4048 09
Epargne Associations	24354 55	24318 07
Epargne-Capital	7813 87	7736 50
Epargne-Croiss.	1676 03	1631 17
Epargne-Industr.	824 43	787 05
Epargne-Inter	710 71	681 69
Epargne J	53089 60	53089 60
Epargne-Long-Terme	1749 78	1702 93
Epargne-Oblig.	186 50	181 51
Epargne-Outre-mer	1005 80	1005 80
Epargne-Unie	1368 68	1297 07
Epargne-Valeur	444 63	432 73
Eparoblig	1261 16	1258 64 ◆
Epsilon	1016 52	1006 46
Eurocic	9816 82	9671 74
Euro-Croissance	597 71	580 30
Eurodyn	1154 23	1116 28
Euro-Gan	5222 44	4985 62
Extrême Orient Sicav	591 16	573 93 ◆
Finord Placement	60340 23	60159 75
Finord Valorisation	13308 99	13048 03
Fonsicav (div. par 10)	10790 08	10790 08
Foncival	276 26	263 73
France-Gan	6518 41	6222 83
France-Garantie	274 04	273 49 ◆
France-Investiss.	499 98	477 31
France-Net	120 13	118 94
France-Obligations	433 14	428 85
Francic	425 41	413 02
Francic Pierre	100 78	97 84
Francic Régions	1145 09	1111 74
Fructi-Associations	1336 81	1336 81
Fructicapi	303 23	288 75
Fructicourt	105486 30	105486 30
Fructidor	247 54	243 88
Fructifrance	864 79	843 70
Fructimmo	252 02	252 02
Fructivalor	558 71	545 08
Fructivar	82147 49	81942 63
Fructi ECU	558 01	549 76
Fructi-Première	10980 80	10818 52
Futuroblig	1029 16	1028 13
Gestilion	56872 28	56730 46
Gestion Amérique	371 23	354 40
Gest. France Europe	105 61	100 82
Gestion Orient	193 86	185 07
Gestion Sécuricourt	10800 61	10495 55
Gestion Sicavimmo	760 45	725 97
Gestion Uni-Japon	1526 69	1457 48
Gestion Associations	161 11	157 56
Gestion Mobilière	772 12	737 11 ◆
Gest. Rendement	471 11	449 76
Gest. Sél. France	759 62	725 17
Haussmann Associat.	1179 86	1179 58
Haussmann court terme	1197 70	1187 70
Haussmann Epargne	1354 43	1354 43
Haussmann Europe	2341 05	2256 43
Haussmann France	1089 48	1050 08
Haussmann Oblicroiss.	1272 74	1272 74
Haussmann Obligation	1481 07	1427 54
Horizon	1189 97	1155 31
I.M.S.I.	607 36	579 82
Indo-Suez Valeurs	784 27	748 71
Interoblig.	11745 94	11294 17
Intersélect France	489 64	467 44
Intervaleurs Indus.	710 14	677 94
Invest. net	14316 19	14287 61 ◆
Invest. Obligataire	17734 83	17699 53 ◆
Japacic	186 21	180 79
Jeune épargne	241 22	237 88
Laffitte-Amérique	279 33	266 68
Laffitte-crt-terme	58370 40	58370 40
Laffitte-Expansion	891 77	851 33
Laffitte-France	352 06	336 10
Laffitte-Immobilier	258 96	247 22
Laffitte-Japon	381 94	345 53
Laffitte-Oblig.	144 79	138 22
Laffitte-Placements	63801 98	63801 98
Laffitte-Rend.	216 31	205 55
Laffitte-Tokyo	1363 53	1301 70
Lion-Associations	11325 49	11325 49
Lion court terme	114654 18	114654 18
Lion-Internationale	22871 65	22815 01
Lionplus	70020 64	69327 27
Livret portefeuille	689 29	669 21
[illegible]	191 86	183 18
Minimax	25605 96	25605 98 ◆
Mondiale Investissem.	486 99	464 91
Monecic	5519 61	5519 61
Moneden	51143 21	51143 21
Moné J.	54819 63	54819 53
Monelaffitte	267207 71	267207 71
Monevalor	62464 93	62464 93
Multi-Obligations	428 98	407 52
Mutuelle Unie Sél.	164 31	156 86
Natio.-Assoc.	6546 83	6533 56
Natio.-Epargne	13457 14	13323 90
Natio.-Immobilier	1035 56	1007 84
Natio.-Inter.	1137 66	1107 21
Natio.-Obligations	536 96	522 68
Natio.-Patrimoine	1518 03	1477 40
Natio.-Placements	64223 23	64223 23
Natio.-Revenu	1013 15	1003 12
Natio.-Sécurité	56340 83	56340 83
Natio.-Valeurs	760 08	739 74
Nippon-Gan	5548 25	5296 68
Nord-Sud Dévelop.	1188 50	1166 13 ◆
Norvest IF	13448 80	13183 14
Oblicic Régions	1018 61	1001 58
Oblicoop Sicav	1361 29	1334 60 ◆
Obligations Convert.	456 92	438 20
Oblilion	1075 33	1064 68
Optimavaleur	687 64	656 46
Paramérique	598 46	571 32
Pareurope	873 28	833 68
Paribas Epargne	15486 51	15454 68
Paribas France	113 09	109 80
Paribas Opportunités	112 17	108 90
Paribas Patrimoine	566 16	543 08
Paribas Revenu	93 76	92 83
Parnasse-Valor	1093 23	1092 15
Patrimoine-Retraite	1622 76	1590 94
Phenix Placements	248 22	246 99
Pierre Investiss.	766 74	731 97
Placement A	1091 72	1091 72
Placement crt-terme	70771 31	70771 31
Placement J	55223 25	55223 25
Placement Premier	52394 28	52394 28
Placements Rendement	11594 70	11594 70 ◆
Placements Sécurité	105059 87	105059 87 ◆
Planinter	1046 07	1018 58
Première Obligations	10502 30	10481 34
Prév'Association	21607 71	21607 71
Province Investiss.	577 14	550 97
Quartz	117 44	114 55
Rentacic	162 99	160 58
Revenus Trimestriels	5463 14	5409 05
Revenu Vert	1127 40	1126 27
Rivoli Plus	1066 06	1017 72
St-Honoré Assoc.	14058 44	13988 50
St-Honoré Bio-aliment.	899 24	858 46
St-Honoré Pacifique	605 65	578 19
St-Honoré P.M.E.	496 23	473 73
St-Honoré Réel	11376 22	11330 90
St-Honoré Rendement	11346 12	11289 67
St-Honoré Services	527 36	507 08
St-Honoré Technol.	816 86	779 82
St-Honoré Valor	12138 43	12042 09
Sécuricic	10959 72	10949 77
Sécur. Mobilière	401 83	383 61
Sécuri Taux	10514 89	10514 89
Sélection Croissance	585 04	548 58
Sicavdom (Caudan BP)	733 56	722 72
Sicav-Associations	1404 02	1401 92
S.F.I. fr. et étr.	666 98	647 55
Sicav 5000	374 80	364 77
Slivafrance	608 58	582 29
Slivam	463 43	441 29
Slivarente	208 21	207 14
Slivinter	453 02	440 90
S.N.I.	1365 09	1325 33
Sogepargne	382 48	369 66
Sogeprimère	63230 06	61389 41
Sogeroc	49602 74	48158
Sogevalor	77743 38	76896 65
Sogevar	1163 40	1110 64
Soginter	1388 48	1323 61
Soleil Investiss.	501	478 28
Stratégie Actions	1045 78	1005 56
Stratégie Dével.	1039 23	1006 52
Technocic	1184 46	1149 96
Techno-Gan	6407 61	6117 05
Trifion	5070 15	5019 95
U.A.P. Investiss.	434 89	419 27
Uni-Associations	111 58	111 58
Unifrance	509 94	486 82
Unifoncier	1313 30	1263 75
Uni-Garantie	1280 74	1255 60
Unigestion	964 02	920 31
Uni-Régions	3264 55	3116 52
[illegible]	2114 45	2044 92
Univar	180 19	180 19
Univers-Actions	1079 70	1044 20
Univers-Obligations	1543 11	1482 37
Valorem	563 27	549 53
Valoblig	58973 88	58380 08
Valorg	1521 61	1520 09
Valrei	79942 68	79902 73

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 043	6 043	5 780	6 290
ECU	6 933	6 933	....	....
Allemagne (100 DM)	334 630	334 700	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 093	16 093	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	297 280	297 270	286	306
Danemark (100 krd)	86 640	86 540	83	90
Norvège (100 k)	91 140	91 080	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 940	9 950	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 377	4 384	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 616	4 618	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	404 150	404 550	392	412
Suède (100 krs)	94 920	94 830	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 545	47 566	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 982	4 980	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 242	4 242	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 572	4 582	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 240	4 229	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre)	89550	89900
Or fin (en lingot)	89850	89650
Pièce française (20 fr)	521	525
Pièce française (10 fr)	340	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	597
Pièce latine (20 fr)	515	517
Souverain	644	646
Pièce de 20 dollars	2905	2980
Pièce de 10 dollars	1452 50	1452 50
Pièce de 5 dollars	877 50	.....
Pièce de 50 pesos	3380	3355
Pièce de 10 florins	533	535
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

La Compagnie du Midi lance une OPA de 4 milliards de francs sur la sixième compagnie d'assurances britannique

La Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pegezy, déjà présente dans l'assurance au travers de sa filiale, les Assurances du Groupe de Paris (AGP), lance une OPA de 4 milliards de francs, payée en espèces, sur l'intégralité du capital de la sixième compagnie d'assurance sur la vie de Grande-Bretagne, Equity and Law, qui a encaissé, en 1986, 3,8 milliards de francs de primes et gère un portefeuille de 35 milliards de francs.

Cette compagnie vient de faire l'objet d'une première OPA lancée, le 3 septembre dernier, par le « raider » néo-zélandais Ron Brierley, OPA qui s'est heurtée à l'opposition de son conseil d'administration. La Compagnie du Midi estime qu'avec 8,2 milliards de francs de primes encaissées en 1986, dont 2 milliards en assurance-vie, elle n'atteint pas le seuil critique pour jouer un rôle européen (on peut l'évaluer à au moins 10 milliards de francs) et veut donc étendre son réseau.

M. Edmond Maire « salue positivement » les déclarations du président du CNPF

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a *« salué positivement »* ce vendredi 11 septembre sur Europe 1 les déclarations de M. François Perigot, président du CNPF, en faveur de négociations par branche sur l'aménagement du temps de travail, dans *le Monde* du vendredi 11 septembre. *« Le nouveau CNPF a tiré les leçons du passé, comme nous d'ailleurs,* déclare M. Maire, *nous pensons à la CFDT que les grandes négociations interprofessionnelles sont trop vagues, trop vastes pour pouvoir adapter les conditions d'emploi. Il faut des négociations précises dans les branches. »*

Pour le secrétaire général de la CFDT, la négociation doit mettre l'accent sur *« un aménagement du temps de travail qui fasse marcher de façon plus efficace les équipements »*, qui donne aux salariés une meilleure disposition de leur temps et qui *« crée ou défend l'emploi »*, notamment par la réduction du temps de travail : celle-ci, souligne M. Maire, n'est pas *« une attitude paresseuse, mais quelque chose de positif à condition de réorganiser le travail »*.

Enfin M. Maire estime que l'on a aujourd'hui *« un patronat plus pondéré »*, mais redoute *« un parti pris d'optimisme dangereux »* sur la situation économique.

Sondage Louis-Harris - « l'Express »

M. Mitterrand toujours vainqueur

M. François Mitterrand l'emporterait au deuxième tour de l'élection présidentielle, quelle que soit l'hypothèse envisagée, selon le sondage réalisé par l'institut Louis-Harris et publié, le vendredi 11 septembre, dans *l'Express* (1).

Opposé à M. Jacques Chirac, le président de la République obtient 56 % des suffrages exprimés (au lieu de 57 % en juillet). Face à M. Raymond Barre, il recueille 54 % des voix, alors que le député du Rhône faisait jeu égal avec lui en juillet.

Quant à M. Michel Rocard, s'il sort vainqueur d'un duel l'opposant au premier ministre avec 52 % des suffrages exprimés, il est battu par M. Barre, qui obtient 53 % des voix (au lieu de 54 % en juillet).

Au premier tour de ce scrutin, les candidats de droite associés à M. Jean-Marie Le Pen sont majoritaires dans deux éventualités sur trois. Ainsi recueillent-ils 51 % des suffrages exprimés lorsque M. Mitterrand porte seul les couleurs du PS et 58 % lorsqu'il s'agit de M. Rocard.

En revanche, lorsque les deux personnalités socialistes sont en lice, les candidats de gauche font jeu égal avec ceux de droite.

(1) Sondage effectué du 25 au 28 août auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingt-seize personnes.

Le gouvernement américain demandera une aide de 270 millions de dollars pour la Contra antisandiniste

Washington *(AFP)*. – Le gouvernement américain a annoncé, le jeudi 10 septembre, son intention de demander au Congrès une aide pour la Contra antisandiniste d'un montant de 270 millions de dollars, sur une période de dix-huit mois. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui a rendu publique cette décision devant la commission des affaires étrangères du Sénat, a souligné que les Etats-Unis *« devaient continuer à soutenir les combattants de la liberté »*.

Cette annonce a aussitôt provoqué de nombreuses critiques au Congrès. Le sénateur démocrate Christopher Dodd a ainsi estimé qu'il s'agissait d'une *« erreur historique »* et d'un coup porté au plan de paix signé au Guatemala par cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale. Le président de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, indiquait pour sa part que les Etats-Unis devraient au contraire faire preuve de modération pour assurer le succès de l'accord de paix.

Le secrétaire d'Etat n'a pas précisé quand le gouvernement présenterait sa demande. La requête peut être faite le 30 septembre, date d'expiration de l'aide actuelle, ou le 7 novembre, date limite fixée dans le plan de paix pour la mise en place d'un cessez-le-feu dans la région. M. Shultz a seulement indiqué que le montant de l'aide avait été calculé sur la base de 180 millions de dollars par an, en nette augmentation sur celle de 100 millions de dollars approuvée en 1986 par le Congrès.

M. Shultz a également annoncé la nomination de M. Morris Busby, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, au poste d'ambassadeur itinérant. Sa mission sera similaire à celle de l'ancien émissaire présidentiel en Amérique centrale, M. Philip Habib, qui a démissionné en août dernier.

Sur le vif

A confesse

Grosse rigolade aux Etats-Unis. Le *Washington Post* vient de publier de larges extraits des Mémoires d'une dame qui tenait salon à Georgetown dans les années 60-70. Elle raconte, la coquine, comment elle s'est fait sauter, avec la bénédiction de son mari, un journaliste en renom, par Robert Kennedy, Robert McNamara et Nelson Rockefeller, l'ancien vice-président. Lui, son truc, c'était de passer la main sous la table et de la remonter le long des cuisses de ses voisines pendant les dîners en ville. C'était plus excitant que le ronron des conversations sur les rapports Est-Ouest ou l'égalité des droits civiques.

Décidément, depuis l'affaire Gary Hart, vous savez le dragueur en croisière aux Caraïbes avec une cover-girl viré de la course à la Maison Blanche, la politique va à confesse outre-Atlantique. Où ça ? Dans la presse. Les confrères veulent tout, tout, tout savoir, le public aussi, sur ceux qui prétendent diriger le pays. Comme dans leurs spots publicitaires ils ne racontent que des bobards, l'électeur se dit : autant voter pour celui qui m'inspire le plus confiance.

Du coup, paraît que c'est fou ce qui se passe. Ils déballent un tas de vieilles histoires, ils ouvrent leurs placards et leurs armoires à pharmacie. Tiens, encore récemment, la femme d'un candidat démocrate a raconté en se frappant la poitrine comment elle s'était bourrée de coupe-faim pour essayer de maigrir. Parlez-en avant qu'on en parle, c'est moins risqué.

Non, c'est vrai, imaginez un peu le scandale si, trois semaines avant le scrutin, on révélait qu'un des partants était accro au choco, qu'il s'en tapait quatorze plaques par jour. Vous voteriez pour lui, vous ? Moi, sûrement pas. J'ai rien contre les obsédés. A condition que ce soit de moi.

CLAUDE SARRAUTE.

RFA

Fin de la visite de M. Rabin

Le ministre de la défense d'Israël, M. Rabin, a regagné Israël, le jeudi 10 septembre, à l'issue d'une visite officielle de quatre jours en RFA, consacrés à des entretiens, entourés d'une grande discrétion, sur la situation au Proche-Orient et dans le Golfe.

M. Rabin, qui devait se rendre vendredi à Berlin-Ouest, a abrégé sa visite en raison d'*« obligations de politique intérieure »* en Israël. Le ministre israélien s'est entretenu jeudi avec le ministre-président de l'Etat régional de Hesse, M. Walter Wallmann, avant de regagner son pays.

Au cours des derniers jours, M. Rabin a rencontré le chancelier Helmut Kohl, le président Richard von Weizsäcker, le ministre des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher et le ministre-président de Bavière Franz Josef Strauss.

Les entretiens ont porté sur la crise dans le Golfe et les perspectives d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient.

Le ministre israélien a aussi longuement rencontré son homologue, M. Manfred Wörner. Tant du côté israélien que du côté ouest-allemand, on a souligné que la visite de l'ancien président du conseil avait un caractère politique plutôt que militaire, M. Rabin n'étant pas venu présenter de demande d'achat d'armement et Bonn n'étant pas prêt à accepter leur exportation dans une région en crise. – *(AFP.)*

La demande de mise en liberté des frères Chaumet est rejetée

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, vendredi 11 septembre, l'ordonnance du juge d'instruction François Chanut qui avait rejeté la demande de mise en liberté déposée par les défenseurs des deux frères Chaumet, apprend-on de source judiciaire.

Le ministère public avait requis, mercredi (*le Monde* du 11 septembre) devant la chambre d'accusaton, la libération sous contrôle judiciaire de Jacques et Pierre Chaumet, les bijoutiers de la place Vendôme écroués depuis le 13 juin sous les inculpations de banqueroute, abus de confiance et escroquerie, au motif que leur détention n'était plus *« nécessaire à la manifestation de la vérité »*. – *(AFP.)*

M. André Lewin ambassadeur de France à New-Delhi

M. André Lewin vient d'être nommé ambassadeur à New-Delhi en remplacement de M. Jean-Bernard Mérimée.

[M. Lewin, né en 1934, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière à l'administration centrale avant d'être détaché dans divers ministères (poste et télécommunications, industrie, Plan et aménagement du territoire) ; il a été porte-parole du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et directeur adjoint de la presse et des publications de l'ONU (1973-1979), puis ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Conakry (1975-1979). Il a été chef du service des Nations unies et organisations internationales (1979-1983) et membre de la délégation française aux sessions de l'Assemblée générale pendant cette période. Il a ensuite été conseiller pour les affaires internationales de l'établissement public du Carrefour international de la communication (1983) et commissaire général de l'année France-Brésil (1985).]

M. JEAN-MARIE LE PEN

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 13 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député de Paris, candidat du Front national à l'élection présidentielle, répondra aux questions d'André Passeron et de Véronique Maurus, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 11 septembre 1987 a été tiré à 485 561 exemplaires

EN BREF

● **Une déclaration de Mme Mendès France.** – Mme Marie-Claire Mendès France, présidente du Centre international pour la paix au Moyen-Orient en France, nous a déclaré : *« Après vingt ans de guerre sans merci et au moment où l'on parle de conférence de paix, pour tous ceux qui souhaitent qu'Israël vive enfin en paix, il est regrettable que le gouvernement israélien ait encore recours à des raids du type de celui du samedi 5 septembre qui a fait tant de victimes civiles dans le camp palestinien de Saïda, prenant le risque de se tromper d'adversaire et de s'éloigner des chemins de la paix. »*

● **Gérard Pellier et le FLNC : les nationalistes corses réagissent.** – Au lendemain de l'interrogatoire à Paris de Gérard Pellier, inculpé de complicité dans l'assassinat du gendarme Aznar près de Bastia (*le Monde* du 11 septembre), les milieux nationalistes corses réagissent. Dans un article intitulé « Pellier truand, barbouze ou faux témoin ? » l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu* (*l'Echo*) affirme : *« Non seulement Pellier est totalement étranger au monde nationaliste, mais ses amitiés sont tout à l'opposé. Quel a été le prix offert pour sa collaboration ? Argent ou impunité pour d'autres affaires anciennes ou projetées ? »*

● **Sanctions pour bizutages au lycée militaire d'Aix-en-Provence.** – Cinq élèves de « corniche » (deuxième année de préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles de l'armée de terre) du lycée militaire d'Aix-en-Provence viennent d'être sanctionnés, une semaine après les faits, par le conseil de discipline de l'établissement, pour avoir fait subir, dans le cadre de l'internat, des brimades à quelques « bizuts » de première année. Le premier de ces élèves, qui aurait *« exagéré »* selon le colonel commandant le lycée, fait l'objet d'une exclusion. Une demande de mutation a été déposée contre un deuxième, et les trois autres se sont vu infliger des peines d'exclusion temporaire de quatre à huit jours.

● **Panne à l'ENA.** – Lors d'une épreuve écrite du concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration pour les candidats du concours interne, une coupure de courant s'est produite, le mercredi 9 septembre, à la salle de la Mutualité, où se déroulait l'épreuve. Le président du jury, M. Viot, la direction de l'ENA et la direction de la fonction publique, ayant considéré que pendant cette interruption les candidats n'avaient eu aucun contact avec l'extérieur et que le principe d'égalité entre eux n'avait pas été rompu, l'épreuve a été prolongée de vingt minutes, soit la durée de la coupure d'électricité. Vendredi 11 septembre, aucune plainte n'avait été déposée.

● **M. Villain, patron des JO d'Albertville.** – M. Claude Villain a été nommé, le vendredi 11 septembre, directeur général du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville (Savoie). Nommé récemment inspecteur général des finances, ce haut fonctionnaire est désormais mis entièrement à la disposition du COJO, auprès duquel il menait depuis plusieurs mois une mission financière.



